

Abd Al-Qâdir al-Jîlânî

l'Accès au Mystère



BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE LYON



3 7001 03699506 1

Traduction et commentaire par
Nabil Badrawi



ALBOURAQ

Abd Al-Qâdir al-Jilânî

l'Accès au Mystère

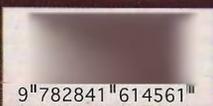
Traduction et commentaire par **Nabîl Badrawî**

Voici enfin une traduction française d'un recueil de leçons essentielles, données par les des pôles spirituels de l'Islam qu'est le Shaykh 'Abd Al-Qâdir al-Jilânî (1077-1078/1166).

Le lecteur y trouvera un enseignement vivant de la spiritualité musulmane, non des discours et des spéculations **à propos** des réalités métaphysiques ou des sciences cosmologiques, mais les moyens effectifs de la progression sur la Voie. En un mot : le viatique pour le cœur et l'Esprit.

Nabîl Badrawî, qui a consenti à nous donner cette traduction jusqu'ici inédite, étudie depuis fort longtemps les voies initiatiques Mohammadiennes.

17 €



9 782841 614561

www.albouraq.com

Atelier graphique Albouraq

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Les Éditions Albouraq
- Héritage Spirituel -

LAQUES AU MYSTÈRE

INTRODUCTION

Le mystère est un sujet qui a toujours fasciné l'homme. Il est à la fois une énigme et une révélation. Dans ce livre, nous allons explorer les différentes facettes du mystère, de la magie à la spiritualité, en passant par la philosophie et la science. Nous allons découvrir comment le mystère a influencé la culture humaine à travers les siècles et comment il continue de nous inspirer aujourd'hui.

Le mystère est une force puissante qui nous pousse à chercher des réponses à nos questions les plus profondes. Il nous aide à comprendre notre place dans l'univers et à trouver un sens à notre existence. En explorant le mystère, nous découvrons une partie de nous-mêmes que nous ne connaissions pas auparavant.

C'est pourquoi le mystère est un sujet si important. Il nous aide à mieux nous connaître et à mieux comprendre le monde qui nous entoure. C'est un voyage vers l'inconnu qui nous permet de découvrir des vérités cachées et de nous élever spirituellement.

Alors, laissez-vous inspirer par le mystère et laissez-vous guider par la lumière. Car le mystère est une porte ouverte sur un monde infini de possibilités et de découvertes.

Je vous invite à explorer ce monde fascinant et à découvrir les secrets qu'il cache. Car le mystère est une aventure qui ne s'arrête jamais.

297
1175



‘Abd al-Qādir AL-JĪLĀNĪ

L’ACCÈS AU MYSTÈRE

[*FUTUH AL-ĠAYB*]

Traduction et notes

Nabīl BADRĀWĪ

© Dar Albouraq, 2009

Distribué par :
Albouraq Diffusion Distribution
Zone Industrielle
25, rue François de Tessan
77330 Ozoir-la-Ferrière
Tél. : 01 60 34 37 50
Fax : 01 60 34 35 63
E-mail : distribution@albouraq.com

Comptoirs de ventes :

Librairie de l’Orient
18, rue des Fossés Saint Bernard
75005 Paris
Tél. : 01 40 51 85 33
Fax : 01 40 46 06 46
Face à l’Institut du Monde Arabe
Site Web : www.orient-lib.com
E-mail : orient-lib@orient-lib.com

Librairie Albouraq
91, rue Jean-Pierre Timbaud
75011 Paris
Tél/fax : 01 48 05 04 27
E-mail : librairie11@albouraq.com
Site Web : www.albouraq.com

Tous droits de reproduction, d’adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit,
réservés pour tous les pays à l’Éditeur.

1430-2009
ISBN 978-2-84161-456-1 // EAN 9782841614561

VILLE DE LYON
BIBLIOTHEQUE

ALBOURAQ

3 7001 03699506 1

Tableau de translittération

arabe	transcription
ا	ā, a
ب	b
ت	t
ث	ṭ
ج	j
ح	ḥ
خ	ḫ
د	d
ذ	ḏ
ر	r
ز	z
س	s
ش	š
ص	ṣ
ض	ḏ
ط	ṭ
ظ	ẓ
ع	ʿ
غ	ġ

arabe	transcription
ف	f
ق	q
ك	q
ل	l
م	m
ن	n
ه	h
و	w, ū
ي	y, ī

دا	dā
دو	dū
دي	dī
دأ	dan
دّ	dun
دِ	din
ء	ʾ

Avant propos du traducteur

On ne présente pas, tant il est universellement connu, le *šayh* 'Abd al-Qādir al-Jīlānī éponyme de la *ṭarīqa qādiriyya*, et qui vécut au XI/XII^{ième} siècles de l'ère chrétienne [1077–1166] (correspond au V/VI^{ième} siècles de l'hégire).

Le présent livre, recueil célèbre, mais jusqu'à très récemment pratiquement impossible à trouver dans sa version originale arabe, se voit traduit pour la première fois en français. Toutefois, les poèmes, chantés dans les réunions de la *ṭarīqa* et figurants dans le recueil arabe actuel, n'ont pas été traduits. Ils nécessiteraient un autre volume et de très nombreuses notes pour être intelligibles.

Sans avoir l'ambition de commenter les paroles du *šayh*, nous avons néanmoins proposé quelques notes, pour aider le lecteur à comprendre certains termes techniques propres à l'Islām en général ou au *ṣūfisme* en particulier ; d'autre part nous nous sommes permis de présenter quelques réflexions à l'occasion de certains passages, pour tenter d'encourager une lecture active, et ouvrir l'horizon de la pensée routinière.

Nous sollicitons l'indulgence des lecteurs en général et des « initiés » à la voie en particulier, et souhaitons à tous les profits spirituels inclus dans les paroles du *Sulṭān des Awliyā'*.

Prologue

Au Nom d'Allāh, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

Le *ṣayḥ* 'Abd ar-Razzāq, fils de l'auteur du présent livre, déclare : « Mon père (qu'Allāh l'agrée), lui qui assiste les *imām*-s, le seigneur des cercles d'initiés, Abū Muḥammad Muḥyy ad-Dīn 'Abd al-Qādir al-Jīlānī, al-Ḥusaynī, al-Ḥasanī, aṣ-Ṣidīqī¹, fils de Abū Ṣāliḥ Mūsā Jankādust, fils de l'*imām* Muḥammad, fils de l'*imām* Dāwūd, fils de l'*imām* Mūsā, fils de l'*imām* 'Abd-Allāh, fils de l'*imām* Mūsā al-Jūn, fils de l'*imām* 'Abd-Allāh al-Muḥḍa, fils de l'*imām* Ḥasan al-Muḥnā, fils de l'*imām* et prince des croyants, notre seigneur Ḥasan, le petit-fils du Prophète, fils de l'*imām* magnanime, le Lion d'Allāh victorieux, la gloire des enfants de Ṭālib, le Prince des

¹ Notre *ṣayḥ* est donc de la noble descendance du Prophète ; du côté de son père par l'*imām* Ḥasan et du côté de sa mère par l'*imām* Ḥusayn. Le qualificatif « *Ṣidīqī* » se rapporte au premier calife Abū Bakr surnommé *aṣ-ṣiddīq* (le véridique).

Il faut noter que l'*imām* Ja'far aṣ-Ṣādiq (également traduit par « le véridique ». Ce mot s'emploie plus particulièrement pour désigner la véracité dans les propos), arrière-petit-fils de l'*imām* Ḥusayn et qui figure dans l'arbre généalogique de la mère de notre *ṣayḥ*, a lui-même pour arrière-grand-père maternel Muhammad, le fils d'Abū Bakr. Voir aussi un autre lien avec Abū Bakr mentionné en annexe III de notre livre.

croyants², notre seigneur ʿAlī Ibn Abū Ṭālib, qu'Allāh ennoblit sa face et l'agrée, lui et tous ceux qui ont été cités – *āmīn*.

La louange est à Allāh, Seigneur des mondes, en premier et en dernier, à l'extérieur et à l'intérieur. Louange répétée selon le nombre de Ses créatures, l'assistance de Ses paroles, le poids de Son trône, conformément à Sa propre satisfaction ; comme au nombre de « *tout pair et impair, humide et sec inscrits dans un Livre évident* »³ ; ainsi que de tout ce que notre Seigneur crée, répand et affranchit du néant.

Il crée sans modèle préexistant, Lui, l'éternellement Bienfaisant et Béni. Il crée et modèle harmonieusement, évalue et guide, tue et vivifie, fait rire et pleurer, rapproche graduellement de Lui, octroie miséricorde et humilie, abreuve et nourrit, réjouit et attriste, refuse et donne – Sa Parole maintient les sept cieux puissamment dressés, établit fermement les montagnes, piliers de la terre, et stabilise le sol aplani – Nul ne doit désespérer de Sa Miséricorde ni se croire à l'abri de Sa ruse ou de Sa jalousie. Nul ne peut éviter la réalisation de Ses décrets, l'exécution de Ses Actes et de Son ordre. Nul ne peut se rétracter devant Son adoration, ni se trouver dénué de Son Bienfait. Il est

² Le titre de *Amīr al-mu'minīn* (prince des croyants) qui revient par excellence à l'*imām* ʿAlī peut également s'entendre comme l'« approvisionneur » des croyants. En effet, le terme « *āmīr* » peut s'envisager comme étant dérivé de « *mīrah* », qui est un synonyme de « *kayl* » (mesure) ; il s'agit ici de mesure de graines. Il y a dans cette fonction de « répartiteur de nourriture » une allusion à son rôle initiatique (si l'on veut se souvenir ou admettre que la « nourriture » est avant tout la Science Véritable).

³ Qurʾān, sourate n°6, verset 59. L'énumération de ces polarités exprime ici la totalité des choses.

loué par ce qu'Il donne et remercié par la protection qu'Il procure.

Et que la « prière »⁴ soit sur Son Prophète élu (ﷺ). Certes quiconque observe ce que ce Prophète a transmis est bien guidé, et quiconque s'en écarte est égaré et rejeté. Il s'agit du Prophète véridique et identifié comme tel, lequel est détaché de ce bas monde, et aspire ardemment au « Compagnon Suprême »⁵. Il est le choisi parmi toutes les créatures : celui par l'amour duquel la Vérité nous est parvenue, et dont la manifestation (dans ce monde) a dissipé le mensonge (*bāṭil*). La terre entière resplendit de sa lumière.

Puis que les « Prières » complètes et les bénédictions pures et parfumées soient à nouveau répandues sur lui, sur les gens de sa famille, les très vertueux, et sur ses compagnons ; sur tous ceux qui les suivent dans l'excellence, dont l'action désintéressée est sans reproche, dont les paroles sont adéquates, et dont le cheminement vers leur Seigneur emprunte la voie la plus droite.

Maintenant, nous devons exprimer nos humble supplication, imploration et retour vers notre Seigneur et Créa-

⁴ *aṣ-Ṣalāt* : que nous avons choisi de traduire simplement par « prière », afin de conserver le style concis du texte arabe qui n'utilise qu'un seul mot dans ce cas.

Le mot *ṣalāt* se rapporte, selon le contexte, à différents genres d'actes rituels dont la prière canonique, la prière pour les morts, etc. Il s'agit ici d'une demande de « bénédictions » formulée par le croyant au profit du Prophète.

« Nul ne connaît la signification de la prière sur le Prophète sinon le Prophète lui-même » (Aḥmad at-Tījānī).

⁵ *ar-Raḥīq al-a'lā* (le Compagnon Suprême) : selon des récits traditionnels, ce sont les derniers mots prononcés par le Prophète sur son lit de mort.

teur qui érigea notre forme et dirige notre croissance. Il est notre pourvoyeur et nourricier, bienfaiteur et gardien vigilant qui nous préserve du mal, nous donne la vie, et écarte tout ce qui nous nuirait. Il accomplit tout cela en vertu de Sa Miséricorde, de Son tendre amour, de Sa faveur, de Sa Générosité et de Sa Protection constante ; dans les paroles et les actes, proférées et accomplis ouvertement ou en secret ; dans la difficulté comme dans l'aisance ; lors du bienfait comme dans l'épreuve et le préjudice. Certes Il agit selon Son vouloir et décrète ce qu'Il souhaite. Il connaît ce qui est caché ; Il est informé des conditions et effets relatifs aux fautes ou aux efforts d'obéissance ; Il entend et exauce les demandes de qui Il veut. Il n'y a en cela ni contestation ni hésitation.

Après cette déclaration, j'ajoute que : les bienfaits d'Allāh sont sur moi abondants et ininterrompus, à tout moment du jour et de la nuit, à tout instant, dans tous les états. Aussi Allāh (exalté soit-Il) a dit : « *Voudriez-vous compter les bienfaits d'Allāh que vous ne le pourriez pas* »⁶ ou encore : « *C'est à lui que vous devez tout ce qui vous arrive d'heureux* »⁷.

Je n'ai en ma possession ni main, ni cœur, ni langue capables de recenser ces bienfaits. Ces derniers échappent à toute énumération, les intelligences ne parviennent à les distinguer, les cœurs à les récapituler, les langues à les expliciter.

Toutefois parmi les expressions permises à la langue, préservées par l'écrit, ou développées par l'explicitation, existe ce que j'ai pu percevoir à la lecture du livre de

⁶ Qur'ān, sourate n°16, verset 18.

⁷ Qur'ān, sourate n°16, verset 53.

« *L'accès au mystère* » (*Futūh al-ğayb*)⁸. Ses paroles pénétrèrent mon cœur et le remplirent totalement. Elles furent composées et manifestées par la sincérité même de l'état spirituel. Leur déploiement fut assuré par la bonté du Donateur – le miséricordieux Seigneur des hommes – et déposées dans le moule des propos appropriés et véridiques. Elles visent au profit des aspirants au Vrai et à celui des chercheurs. »

⁸ *Futūh* : signifie conquête (d'un pays). Nous avons choisi de rendre ce mot par *accès*, s'agissant du mystère (*ğayb*) et de l'humble respect qui lui est dû.

De même, *ğayb* signifie d'abord « l'invisible », ce qui n'est pas perçu par les sens », etc.. mais « mystère » ne nous semble pas trop trahir le sens, d'autant plus que « Accès à l'invisible » ou au « suprasensible » rappellerait fâcheusement le fatras occultiste.

Profitons de ces mises au point sémantiques pour avertir que le lecteur non familier du Nom « Allāh » ne doit pas simplement l'entendre comme référant au *concept* habituel « Dieu », mais plutôt comme une désignation sacrée du Mystère évident et indicible.

Premier discours :

De ce qui est absolument nécessaire à tout croyant

Il (le *šayh*) a dit, qu'Allāh l'agrée et lui donne la satisfaction⁹ : Tout croyant doit obligatoirement être en possession de trois choses, quel que soit par ailleurs son état :

- Un ordre auquel il se conforme,
- une interdiction qu'il respecte
- et un décret divin [concernant sa vie] dont il est satisfait.

Ainsi la moindre condition du croyant consiste à ne point être dépourvu de l'une de ces trois choses.

Il lui incombe d'y astreindre son cœur, d'en convaincre son âme (*nafs*)¹⁰ et d'y conformer ses facultés dans tous ses états.

⁹ Cette formule, renouvelée en tête de chaque discours (sauf le 15^{ème}) ne sera plus rapportée dans la suite de la traduction. L'effet de répétition propre aux cultures orientales risquant de faire éprouver un sentiment de « monotonie » au lecteur occidental.

¹⁰ *Nafsuhu* : signifie aussi lui-même. Nous traduirons le plus souvent *nafs* par âme. Toutefois, ce terme, selon les contextes peut désigner aussi bien le moi individuel que le Soi Divin. Nous ne pouvons ici discuter cette importante question.

Deuxième discours :

De l'exhortation mutuelle au bien

Suivez fidèlement la voie tracée par le Prophète (ﷺ) et n'innovez point. Obéissez et ne transgressez point. Unifiez Allāh¹¹ et n'associez point. Voyez le vrai comme pur et ne calomniez pas. Reconnaissez le vrai et ne doutez point. Patientez et ne vous impatientez point. Demeurez fermes. Attendez, guettez et ne désespérez point. Soyez frères et non ennemis. Réunissez-vous autour de l'obéissance à Allāh (ﷻ) et à Son Prophète sans jamais vous désunir. Aimez-vous les uns les autres et ne vous haïssez point. Purifiez-vous des péchés. Ne les laissez pas vous souiller. Ne vous y vautrez point, mais parez-vous de l'obéissance à votre Seigneur. Ne vous éloignez point de Sa porte. Ne détournerez point votre attention de Lui. Ne remettez point le repentir à plus tard. Ne vous laissez point de vous excuser auprès de votre créateur ; de jour comme de nuit. Car peut-être vous sera-t-il fait miséricorde et accéderez-vous ainsi à la félicité.

Peut-être serez-vous éloigné du feu et vous réjouirez-vous dans le Paradis. Peut-être parviendrez-vous à Allāh (ﷻ), et vous trouverez-vous éternellement occupés aux délicieux loisirs, en compagnie de « vierges » (paradisiques) dans la demeure de la Paix. Juchés sur des montures augustes, vous serez réjouis par les houris, les parfums et

¹¹ *Wahidū* : littéralement, unifiez.

les voix des esclaves chanteuses. Vous serez élevés auprès des Prophètes, des véridiques, des martyrs et des pieux¹².

¹² Il ne faut pas en rester à la lettre de ces descriptions du Paradis (même s'il faut aussi les accepter dans leur littéralité). D'ailleurs, la fin de ce discours mentionne une hiérarchie d'êtres, rappelée dans le Qur'ân, et qui devrait retenir notre attention, car il s'agit bien d'une énumération de catégories initiatiques. Signalons sur ce dernier point que le mot « martyr » signifie également « témoin » et que le mot *sâlih* qui est usuellement traduit par « pieux » indique par son étymologie les sens de « réparer, arranger, rétablir » et aussi « être apte à » ce qui suggère le sens « d'aptitude » et de « prédisposition adéquate » ou de « qualification » plutôt que le seul sens « moral » et strictement « religieux », d'homme « pieux ». Ce mot se retrouve aussi dans l'expression qur'ânique *al-ʿamāl aṣ-ṣâliha* traduite par « œuvres pies » et qui serait mieux rendue du point de vue initiatique, par les « œuvres de réintégration ».

Ces actions sont dans le Qur'ân indissociables de la foi. Le mot *foi* (*imân*) vient de la racine A.M.N. qui indique la sécurité, la stabilité et la confiance, lesquelles ne sont véritablement communiquées que par la certitude, c'est-à-dire la Connaissance effective.

Troisième discours :

De l'épreuve

Lorsque le serviteur rencontre une épreuve, il commence par vouloir la surmonter par ses propres forces. S'il n'y parvient pas, il cherche alors l'aide des créatures : les sultans, les hommes du pouvoir, les gens de ce bas monde, les riches, ou bien les médecins lorsqu'il s'agit de maladies.

Et si cette tentative ne résout toujours rien, alors il se tourne vers son Seigneur par la prière de demande, l'humble supplique et la louange.

Ainsi, tant qu'il se sent capable de triompher par lui-même des obstacles, il ne se tourne pas vers les créatures ; et tant qu'il trouve assistance auprès d'autrui, il ne s'oriente pas vers le Créateur. Mais après cette dernière tentative, même s'il ne trouve pas de réponse auprès du Créateur, voilà qu'il se jette à Ses pieds dans un abandon total. Il persiste dans la demande et la louange, reconnaissant pleinement son impuissance et son indigence, avec à la fois, crainte et espoir.

A ce moment là, le Créateur lui ôte la force même d'implorer, refuse de lui répondre, afin de l'amener finalement à se détacher de toutes les causes secondes et moyens habituels. Lorsque ce renoncement est accompli, le Créateur exécute Son Décret et manifeste Son Acte en lui. Le serviteur s'anéantit par rapport à tous les moyens et mouvements propres et demeure comme un pur Esprit (*rūh*). Il ne voit rien d'autre que l'Acte d'Allāh (ﷻ), at-

teint la certitude dans le *tawhīd* ; attestant qu'il n'y a nécessairement point d'agent, en réalité, sinon Allāh ﷻ. Point d'incitateurs au mouvement ou au repos, point de mal ni de bien, ni de préjudice ni de bienfait, ni de don ni de refus, ni d'ouverture ni de fermeture, ni de mort ni de vie, ni d'honneur ni d'humiliation, qui ne soient dans la main (le pouvoir) d'Allāh ﷻ. Il devient alors par rapport au destin comme le nourrisson entre les mains de la nourrice, ou comme le mort entre les mains du laveur de morts, ou encore comme la balle sous les coups du maillet du joueur de Polo.

Il se trouve retourné, déplacé, modifié, démuné de toute cause motrice que celle-ci soit sienne ou provienne d'autrui. Absent de lui-même, il est entièrement englouti dans l'Acte de Son Seigneur (*Mawlā*). Il ne perçoit plus que Son Maître et Son Acte, ne reconnaissant nul autre dans tout ce qu'il voit, entend ou connaît.

Ce sont Ses paroles qu'il entend. C'est par Sa science qu'il sait, par Son Bienfait qu'il se délecte, par Sa proximité qu'il est heureux, par Son rapprochement qu'il s'embellit et s'ennoblit. Par Sa Promesse il est apaisé et rassuré. Par Son discours, sa solitude se dissipe. De tout autre que Lui, il se désintéresse et éprouve répulsion. Il se réfugie avec assurance dans Son Invocation (*dikr*)¹³. En Lui seul, il place sa confiance et à Lui seul il s'en remet totalement. Il s'éclaire à la lumière de Sa connaissance, et s'en revêt comme d'un habit. Il découvre les merveilles de

¹³ *Dikr* : souvenir, mémorisation et invocation. En tant qu'invocation le *dikr*, devient progressivement plus profond jusqu'à ce qu'Allāh Lui-Même l'accomplisse ou, autrement dit, éteigne le serviteur et son invocation par Sa Présence. A ce moment-là l'expression *Son* invocation prend le sens fort.

Ses sciences et est élevé à la dignité propre à la connaissance des secrets de Ses décrets.

C'est à partir de Lui qu'il entend et prend conscience ; puis il loue et remercie pour ce privilège et adresse des prières (*du‘ā*)¹⁴.

¹⁴ *Du‘ā* : prière individuelle, distincte de la prière canonique, et comportant des demandes pour soi et/ou d'autres.

Quatrième discours :

De la mort intelligible (*ma'anawī*)

Si tu meurs aux créatures, il sera dit : « Qu'Allāh ﴿ﷻ﴾ te fasse miséricorde¹⁵ et te fasse mourir à la passion ». Si tu meurs à la passion, il te sera dit : « Qu'Allāh te fasse miséricorde et te fasse vivre d'une vie non suivie par la mort. Tu deviendras riche, d'une aisance non suivie de pauvreté. Tu recevras et ne craindras plus d'essuyer un refus ultérieur. Tu jouiras d'un bienfait non suivi d'un mal quelconque. Tu obtiendras une science non suivie d'ignorance. Tu savoureras un état de sécurité non suivi du goût de la crainte. Tu seras heureux et non malheureux, rapproché et non éloigné, élevé et non abaissé, considéré et non méprisé, purifié et non souillé. Ces espoirs seront tous atteints ; car tu deviendras un Soufre Rouge¹⁶ au point d'être à peine perceptible (pour les gens), inaccessible et rare, inégalable, unique et sans pareil. Tu seras distinct (*wāhid*), une espèce à toi seul : un singulier. Le Singulier (*fard*) : une unité en l'Unité (*witr*) ; mystère du mystère, secret du secret. Tu hériteras alors de tout Prophète ﴿ﷺ﴾, de tout véridique et de tout messenger. Par toi se trouvera

¹⁵ Cette formule est notamment utilisée (mais non exclusivement) lorsque l'on mentionne un défunt.

¹⁶ Degré du « Soufre Rouge » désigne un degré très élevé de réalisation. Vocabulaire en rapport évident avec le symbolisme alchimique du Grand Œuvre.

scellée la sainteté¹⁷. Tu deviendras la direction pour les *abdāl-s*¹⁸. Par toi seront levées les difficultés, par toi les pluies tomberont, les graines pousseront¹⁹. Par toi, les malheurs et les épreuves seront repoussés au profit de l'élite et du commun, des gens des confins les plus éloignés, des dirigeants et de leurs sujets, des *imām-s* et de la communauté (*Umma*)²⁰. Tu seras le gouverneur des pays (*bilād*) et de leurs habitants (*'ibād*). Les gens accourront vers toi, t'offrant humblement leurs dons et leurs services. Il en sera ainsi par la permission du Créateur de toutes choses, et tu le constateras dans tous les états. Les langues t'évoqueront en bien, te loueront, clameront ton éloge. Les gens seront unanimes à ton propos, ô toi, le meilleur de

¹⁷ Référence à la fameuse notion de « Sceau de la Sainteté ». On remarque qu'ici cette « fonction » n'est pas l'apanage d'une personne unique de l'histoire « objective ». L'on pourra toutefois en déduire que la station était connue depuis longtemps par les initiés de l'Islām, mais qu'elle ne fut manifestée qu'avec la venue au monde de Sayyidī Muḥyy ad-Dīn (ou d'autres personnages). La question reste ouverte. Ce n'est pas ici le lieu de la discuter davantage.

¹⁸ *Abdāl-s* (pluriel de *badal*) : terme bien connu désignant une catégorie d'initiés. Pour Sayyidī 'Abd al-Qādir, ce terme désigne ceux qui sont totalement « éteints » dans le Vrai (*Ḥaqq*) Leur volonté a été remplacée (*tabadalat*) par celle du Vrai (cf. le 10^{ème} discours). Leur signe distinctif est la faculté miraculeuse qui leur est conférée de pouvoir parcourir des distances énormes en un clin d'œil. Les *ḥadīṭ-s* et traditions mentionnant les « *abdāl-s* » ont été réunis par l'*imām* as-Suyūṭī dans son livre « *al-Ḥabarū ad-dālu 'alā ḍikri al-abdālī* ».

¹⁹ On percevra aisément le symbolisme de ces « pouvoirs », qui servent à aider le progrès spirituel des disciples, si l'on se souvient que « néophyte » signifie étymologiquement « jeune pousse ».

²⁰ Les mots « *imām* » et « *Umma* » procèdent d'une même racine, comme pour confirmer que la « communauté traditionnelle » est celle qui s'organise autour d'un axe. Pas n'importe quel axe, mais bien celui qui relie la terre au ciel.

ceux qui habitèrent les terres fermes et les parcoururent²¹.
« *Telle est la grâce d'Allāh (ﷻ); Il l'accorde à qui Il veut et Allāh (ﷻ) possède la grâce immense* »²².

²¹ Expression pour désigner les hommes peuplant notre terre (mais qui n'exclue pas un sens initiatique...).

²² Qur'ān, sourate n°62, verset 4.

Cinquième discours :

De l'état de ce bas monde et de l'exhortation à ne pas y prêter attention

Lorsque tu vois ce bas monde en la possession de ses potentats ; avec ses atours, ses vanités, ses ruses, ses pièges et ses poisons mortels ; avec son apparence agréable mais dissimulatrice de sa véritable et nocive nature ; sa promptitude à détruire ; sa capacité à décimer quiconque s'en approche et s'y laisse séduire (en étant) inattentif à son maître²³ ; avec son appropriation jalouse de ses habitants et son désaveu constant de ses serments. Lorsque ainsi tu vois ce bas monde, alors agis comme qui percevrait un homme accroupi pour faire ses besoins, exhibant ses parties honteuses et dégageant une odeur nauséabonde : détourne ton regard et couvre ton nez pour ne rien sentir. Oui, sois ainsi dans ce bas monde : dès que tu l'aperçois, détourne ton regard de ses parures et bouche ton nez afin de ne pas humer les odeurs de ses désirs et de ses jouissances. C'est à ce prix que tu en seras sauvé. La part qui t'en est allouée te parviendra de toute manière, et tu en jouiras paisiblement.

Allāh ﷻ dit à son Prophète ﷺ élu : « *Ne fais pas attention aux profits que nous laissons à certains ; c'est*

²³ Par maître de ce bas monde, l'auteur désigne ici le diable.

le clinquant de cette vie pour les tenter, mais les dons de Ton seigneur sont meilleurs et plus durables »²⁴.

Sixième discours :

De l'extinction (*fanā* ') aux créatures

Eteins-toi aux créatures avec la permission d'Allāh ﷻ, à ta passion de par l'ordre d'Allāh ﷻ : « *Vous devez vous confier entièrement à Allāh, si vous êtes croyants* »²⁵ et à ta volonté propre dans l'Acte d'Allāh ﷻ. Alors seulement tu deviendras apte à devenir un réceptacle pour la science d'Allāh ﷻ.

Le signe de ton extinction aux créatures c'est que tu te sépares d'elles et n'espère plus en leurs bienfaits.

Le signe de ton extinction à la passion réside dans l'abandon de la volonté d'acquisition et le détachement des moyens (causes secondes) par lesquels tu t'attirais l'utile et repoussais le nuisible. Tu ne constates plus de mouvement en toi, tu ne comptes plus sur tes propres forces pour agir, tu ne t'éloignes pas non plus de toi-même, ni ne t'en effrayes.

Abandonne tout à Allāh ﷻ, car de même qu'Il veillait sur toi au début, Il veillera pareillement à la fin. En effet, tout dépendait de Lui lorsque tu te trouvais caché dans la matrice de ta mère, puis encore nourrisson dans ton berceau.

Le signe de ton extinction à ta volonté propre dans l'Acte d'Allāh ﷻ consiste à ne plus rien vouloir, demeurant sans désir particulier, sans besoin ou objectif distinct

²⁴ Qur'ān, sourate n°20, verset 131.

²⁵ Qur'ān, sourate n°5, verset 23.

qui s'impose. Tu ne désires plus autre chose auprès de la volonté d'Allāh (ﷻ). L'Acte d'Allāh (ﷻ) agissant Seul en toi, tu éprouves la quiétude dans tes membres, « l'élargissement » de la poitrine, l'illumination de la face, la plénitude intérieure, l'indépendance par rapport aux « choses » existantes, comblé que tu es par leur Créateur.

La Main de la toute puissance te retourne selon Son bon vouloir, la langue de l'éternité t'appelle à te rapprocher et le Seigneur des doctrines (*milall*) t'enseigne directement, te revêtant de lumières et parures issues de Lui, et te plaçant au rang des détenteurs (*ūlū al-'ilm*) de la Science première²⁶.

Tu demeureras à jamais « brisé ». Aucun désir ou vouloir ne restera en toi, comme pour un récipient fêlé qui ne retient ni le liquide ni même la lie. Ton cœur, entièrement nettoyé des caractères humains²⁷, n'acceptera rien d'autre que la Volonté (*irāda*) d'Allāh (ﷻ). Tu te verras alors attribuer les pouvoirs de « créer » (*takwīn*) et de « rompre les habitudes » (*ḥarq al-'ādāt*)²⁸.

²⁶ Cf. Qur'ān, sourate n°18, verset 3, pour l'expression « *ūlū al-'ilm* ». Il ressort de ce verset que la science première mentionnée dans le texte se rapporte au témoignage que ces savants portent, par participation à l'éternel témoignage qu'Allāh Lui-Même porte sur sa propre unité.

²⁷ « La connaissance métaphysique... n'est pas une connaissance humaine, en d'autres termes ce n'est pas en tant qu'homme que l'homme peut y parvenir mais c'est en tant que cet être qui est humain dans un de ces états est en même temps autre chose et plus qu'un être humain ». (R. Guénon, *La métaphysique orientale*).

²⁸ Il s'agit ici des « habitudes » de la nature (*id est* ses lois connues). Il est donc question d'accomplir des « miracles ». Il faut bien comprendre que l'authentique tradition accorde peu de valeur aux « miracles » en tant que tels et déconseille de chercher à les obtenir

Ce qui signifie que l'action et la décision seront perçues par les autres comme venant de toi, mais qu'en réalité, il s'agira de l'Acte et du Vouloir d'Allāh (ﷻ) dans le monde. Tu seras alors au nombre de ceux dont les cœurs ont été brisés, les volontés humaines rompues, les désirs naturels anéantis et remplacés par une volonté seigneuriale. Comme l'a affirmé le Prophète (ﷺ) : « *On m'a fait aimer de votre monde trois choses : le parfum, les femmes, et (ma joie profonde)²⁹ fut placée dans la Prière canonique* » – Il reçut cela après que fut ôté de lui l'amour passionnel – C'est la confirmation de ce que nous avons mentionné et indiqué allusivement auparavant. Allāh (ﷻ) dit : « *Je suis auprès de ceux dont les cœurs sont brisés à cause de Moi* »³⁰.

Certes Allāh (ﷻ) ne sera pas auprès de toi tant que tu n'auras totalement rejeté ta passion et ta volonté propre. Lorsque tu es brisé, que rien de valide ne subsiste en toi, Allāh (ﷻ) te recrée et dispose en toi une nouvelle volonté par laquelle exercer le vouloir. Si cependant tu t'immisces encore dans cette volonté neuve créée en toi, le Seigneur t'annihilera à cette existence tienne qui se mêle à elle. C'est pourquoi tu auras perpétuellement le cœur brisé. Il ne cessera de procéder ainsi, renouvelant et détruisant ta volonté jusqu'à ta mort, heure de la rencontre – tel est le sens de : « *auprès de ceux dont les cœurs sont brisés à cause de Moi* ».

(voir la suite du texte). Il est à noter que notre *ṣayḥ* indique, ailleurs, qu'avant d'atteindre cet état, il faut d'abord parvenir à la « rupture des habitudes » de sa propre âme. Il précise ainsi que « l'adoration consiste en l'abandon des habitudes » (*al-'ibāda tark al-'āda*).

²⁹ Littéralement : « la fraîcheur de mes yeux » : à noter que la joie réside dans la prière (à cause de ce qu'il y trouve) et n'est pas provoquée par la prière elle-même (en tant que moyen).

³⁰ Hadīṭ qudsī.

Ce que nous entendons par les mots : « ton existence mêlée à elle (la volonté) », c'est le fait que tu t'y arrêtes (à cette volonté neuve) pour y trouver le repos.

Allāh ﷻ dit dans son *ḥadīṭ qudsī* rapporté par (Muḥammad) ﷺ : « *Mon Serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi par les œuvres surrogatoires jusqu'à ce que Je l'aime. Si Je l'aime, Je suis Son ouïe par laquelle il entend, Sa vue par laquelle il voit, Sa main par laquelle il saisit, Son pied par lequel il marche* ».

Et dans une autre version : « *Par Moi, il entend ; par Moi, il saisit et par Moi, il est conscient* »³¹.

Toutefois cela advient dans le seul état d'extinction (*fanā'*) à toi-même et aux créatures³².

Les créatures comme toi-même recelant le bien et le mal, n'espère donc pas leur bien ni ne crains leur mal. Allāh ﷻ demeure Seul, comme Il était auparavant³³. Le bien et le mal sont au pouvoir d'Allāh ﷻ. C'est pourquoi, Il te placera hors d'atteinte de Son mal et t'immergera dans les océans de Son bien. Il sera le contenant de tout bien, la source de tout bienfait, de toute joie, de toute clarté, de toute sérénité.

Ainsi l'extinction (*fanā'*) est le but ultime dans lequel s'achève le cheminement des Saints (*awliyā'*). Elle est

³¹ *Ya'qal* signifie : il intellige [il s'agit d'un néologisme forgé pour rester au plus proche du verbe arabe qui ne signifie pas exactement « abstraire »] de *'aql* : raison, intellect. Du verbe *'aqala* : lier, attacher. C'est l'idée de fixer les perceptions.

³² *Ḥalq* signifie aussi bien créatures que création.

³³ C'est-à-dire avant les choses créées. En effet, ces dernières n'ont qu'une existence illusoire par rapport à Lui.

cette constance dans la droiture (*istiḳāma*) qu'ont toujours recherché les saints et les *abdāl*-s du passé.

Cette constance dans la droiture consiste en ce qu'ils s'anéantissent à leurs volontés individuelles, lesquelles sont remplacées par la volonté du Vrai. Ils n'ont d'autre vouloir que celui du Vrai, constamment et jusqu'à la mort. C'est pourquoi on les a nommés « *abdāl*-s » (qu'Allāh ﷻ les agrée). Pour ces hommes-là, la faute consiste à associer leur volonté propre à celle du vrai, au cours de leurs états de distraction, d'oubli, de contrainte, ou de perte d'esprit.

Mais Allāh ﷻ de par Sa Miséricorde les fait se ressaisir par le rappel, l'éveil. Ils reviennent alors de leurs égarements et implorent le pardon de leur Seigneur.

Car nul n'est impeccable quant au vouloir, sauf les anges. Ces derniers ont été rendus impeccables quant au vouloir, et les prophètes l'ont été quant à la passion. Le reste des créatures, soumises à l'astreinte légale, ne sont impeccables ni quant au vouloir ni quant à la passion. Cependant les Saints sont pour certains protégés (*ḥifẓ*) de la passion ; tandis que les *abdāl*-s le sont de la volonté propre.

Ces deux dernières catégories ne sont ainsi pas impeccables à proprement parler, en ce sens qu'il leur est permis d'éprouver un penchant pour ces choses. Mais Allāh ﷻ, dans Sa Miséricorde, les fait se ressaisir par la prise de conscience.

Septième discours :

De l'expulsion des chagrins du cœur

Sors de ton âme (*nafs*) et écarte-toi d'elle. Retire-toi de ton royaume et abandonne tout à Allāh ﷻ. Sois Son gardien, veillant à la porte de ton cœur. Et obéis à Son ordre d'admettre qui Il voudra ; et à Son interdiction en fermant l'accès lorsqu'Il te le signifiera.

Ne laisse plus la passion entrer dans ton cœur après en être sortie, chasse-la au dehors en t'y opposant et en refusant de lui obéir dans tous les états. L'accepter et la suivre serait la faire pénétrer dans le cœur. Ne désire aucune volonté hors de celle d'Allāh ﷻ. Toute autre chose est fausse espérance ; vallée où descendent les idiots, dans laquelle se trouve la déviation, le naufrage, la perte de l'estime d'Allāh ﷻ et le voilement par rapport à Lui.

Respecte toujours Son commandement et abstiens-toi de ce qu'Il interdit et soumets-toi à Ses décrets. Ne lui associe aucune de Ses créatures. Sache que ta volonté, ta passion, ton désir sont Ses créatures. Ne veux rien, ne te passionne pour rien, ne désire rien pour ne pas tomber dans l'association. Allāh ﷻ dit : « *Quiconque espère la rencontre de Son seigneur, qu'il œuvre correctement et n'associe personne à l'adoration de Son seigneur* »³⁴.

« L'association » n'est pas la seule adoration visible des idoles, mais c'est aussi ton obéissance à ta passion, ou

³⁴ Qur'ān, sourate n°18, verset 110.

encore que tu choisisses avec ton Seigneur quelque chose d'autre que Lui, d'entre les choses de ce monde ou de l'autre. Car tout ce qui n'est pas Lui est « autre que Lui », et si tu te reposes sur « autre que Lui », tu l'as associé à autre chose. Sois attentif et ne te fie pas à autre chose que Lui, sois sur tes gardes, jamais en confiance. Cherche, ne sois pas distrait au point d'être trop rassuré. Ne t'attribue aucun état ou station. Ne prétends rien de cela.

Si un état t'est accordé ou si tu es placé dans une station donnée, n'en révèle rien à personne. Car Allāh ﷻ est chaque jour dans une nouvelle condition, dans le changement permanent. Il s'interpose entre l'homme et son cœur. Il changera ton état par rapport à celui dont tu aurais informé autrui, modifiant ainsi ce que tu avais imaginé stable et permanent. Tu te trouveras dans ce cas, couvert de honte devant ton confident. C'est pourquoi tu dois garder ces choses pour toi seul. Toute confirmation et permanence, sache-le, est pur don d'Allāh ﷻ. Demande la grâce d'être reconnaissant et dissimule ton état.

Si alors il en allait autrement et que la chose ne demeure pas, il y aurait dans cette expérience une augmentation de ta science, de ta compréhension, de ton éveil et de ton éducation.

Allāh ﷻ dit : « *Nous n'abrogeons un verset (signe)³⁵, sans en produire un meilleur ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allāh est sur toute chose puissant ?* »³⁶.

³⁵ Aya : verset, signe. Tout, en fait, est signe d'Allāh mais ce mot désigne par excellence le signe parfait ou *walī* (l'ami d'Allāh). Ce verset a été compris dans le *taṣawwuf* comme l'affirmation de la succession ininterrompue des *Awliyā'*. Il en a été de même dans le *ta'wīl* ṣūfite pour la succession des *imām-s*.

³⁶ Qur'ān, sourate n°2, verset 106.

Ne considère donc pas qu'Allāh ﷻ soit impuissant dans Sa puissance, ni ne le calomnie pour Son Décret et Son administration des choses. Ne doute pas de Sa Promesse.

Que dans l'Envoyé d'Allāh ﷺ tu trouves un modèle excellent³⁷ : les versets et sourates qu'il reçut par révélation ; d'après lesquels les gens agirent, qui furent récités devant les niches des mosquées et inscrits sur les feuillets, furent enlevés (littéralement élevés), ôtés, remplacés, tandis que et d'autres furent confirmés³⁸. Or le Prophète ﷺ accepta docilement ces changements.

Cela concerne l'extérieur de la *Ṣarī'a*. Quant à l'intérieur, à la science, à l'état existant entre lui et Allāh ﷻ, le Prophète ﷺ disait : « *Mon cœur se trouve ennuagé de temps à autre, comme étouffé ; alors j'implore la pardon d'Allāh ﷻ chaque jour soixante-dix fois* ». Dans une autre version, il est mentionné « cent fois ».

Le Prophète ﷺ était transféré d'une condition à une autre, conduit de par les demeures de la proximité et les champs du mystère. Les robes des lumières étaient chaque fois remplacées. La condition précédente lui paraissait, devant la présente, comme des ténèbres, une imperfection en ce qui concerne le respect des limites (*hudūd*) (avec Allāh ﷻ). Il recevait alors la demande de pardon (appro-

³⁷ Qur'ān, sourate n°32, verset 2.

³⁸ Il semble bien que le *ṣayh* nous dise ici qu'il y eut des versets pratiqués un moment, puis abandonnés et ayant complètement disparus par la suite (et non simplement abrogés) !!! L'honnêteté nous oblige à cette remarque, bien que nous soyons conscient qu'elle puisse être utilisée par ceux qui tentent de faire douter de l'authenticité du Qur'ān.

priée)³⁹. Cette demande est le plus excellent état d'un serviteur, ainsi d'ailleurs que le repentir⁴⁰ dans toutes les conditions. Car cette attitude comprend la reconnaissance du péché et de l'imperfection deux attributs appartenant au propre au serviteur. C'est un héritage que le père de l'humanité, Adam, que la paix soit sur lui, transmis à l'Elu.

Lorsque les ténèbres de l'oubli du pacte (*'ahd wa miṭāq*) altérèrent la pureté de l'état (d'Adam), et sa volonté d'éternité dans la demeure de la paix, sa compagnie avec l'Aimé Miséricordieux et généreux, l'arrivée des nobles anges avec la vivification (*tahīya*) et le salut de paix (*salām*). (lors de cette altération donc) son âme découvrit « l'association » de sa volonté avec celle du Vrai .

Cette volonté fut brisée de ce fait. Le précédent état glorieux disparut. La *walāya* (amitié divine) s'éloigna. La demeure fut abaissée, les lumières assombries et la pureté altérée. C'est à ce moment que l'élu du Miséricordieux (Adam) s'éveilla et rappela. Il connût alors l'admission de la faute et de l'oubli et reçut l'inspiration de l'aveu. Il s'écria : « *Notre Seigneur, nous avons été injustes envers nous-mêmes ; si tu ne nous pardonnes et ne nous fais miséricorde, nous serons assurément d'entre les perdants* »⁴¹. A cet instant, affluèrent les lumières de la voie

³⁹ « Demande de pardon » différente selon le niveau atteint.

⁴⁰ Le « repentir » (*tawba*) mot du registre moral, signifie d'abord l'idée de « retour ». Comme Allāh reste « proche », le retour à Lui, avec sa permission, peut s'opérer instantanément (dans toutes les conditions).

⁴¹ Le *ṣayḥ* introduit ce verset par « Il (Adam) dit ». Dans le Qur'ān c'est Adam et Eve, conjointement, qui prononcent cette phrase au moment de leur « repentir ».

juste (*hudā*), les sciences du repentir (*tawba*), les sciences qui s'y rattachent, les profits cachés en elles, enfin, tout ce qui auparavant faisait défaut. Toutes ces choses ne se manifestent que par le repentir. La volonté est renouvelée ainsi que la condition. Vers lui, viennent la *walāya* suprême et la quiétude, dans ce monde, puis dans l'autre. Ce bas monde devient pour lui et sa descendance une halte et l'autre monde un lieu de retour et de repos éternel.

Ainsi, tu trouves dans l'Envoyé d'Allāh , Son Elu Bien-Aimé, et dans son ancêtre Adam, choisi par Allāh  et élément originel de l'amitié intime, des modèles excellents pour la reconnaissance de ton imperfection et la demande de pardon dans tous les états.

Huitième discours :

Du rapprochement d'Allāh ﴿﴾

Si tu te trouves dans un état donné, n'en choisis pas un autre, ni plus élevé ni moins élevé. Si tu te trouves à la porte du palais du Roi, ne choisis pas d'y entrer avant d'y être obligé. Je désigne par « obligation », une chose puissante, certaine et renouvelée. Ne te contente pas d'une simple permission d'entrer ; cela pourrait s'avérer une ruse ou tromperie de la part du Roi. Patiente plutôt jusqu'à te trouver contraint d'entrer. La faveur en reviendra alors au Roi, qui ne pourra te punir de l'avoir fait. Dans le cas contraire, tu t'exposes au châtement consécutif à un mauvais choix et à ton envie capricieuse, à ton impatience et ton manque d'*ādāb*⁴² ; en un mot, à ta carence dans le contentement de l'état qui est le tien.

Lorsque enfin tu accèdes au palais, sois humble, baisse les yeux, respecte les convenances (*ādāb*), accomplis ce qui t'est prescrit, sans chercher à te hisser au sommet sublime. Allāh ﴿﴾ dit : « *Ne fais pas attention aux profits que nous laissons à certains ; c'est le clinquant de cette vie pour les tenter, mais les dons de ton Seigneur sont meilleurs et plus durables* »⁴³. C'était là une éducation à

⁴² *Ādāb* : se traduit dans ce contexte par « respect des convenances spirituelles ». Principe très important de la Voie, il est un puissant moyen d'éducation. Il exige toutefois une parfaite sincérité pour ne pas devenir factice.

⁴³ Qur'ān, sourate n°20, verset 131.

l'usage de son Prophète choisi (ﷺ) concernant le maintien de l'état présent et la satisfaction de la chose reçue, selon Sa Parole : « *Les dons de ton Seigneur sont meilleurs et plus durables* ». Ce qui signifie : « Ce que Je t'ai donné du bien, de la prophétie, de la science du contentement, de la patience, de la direction de la religion, des expéditions ; est préférable à ce que J'ai donné à d'autres en ces matières, et meilleur ».

Le bien tout entier réside dans la préservation de l'état présent, la satisfaction qu'on en éprouve et le renoncement à se tourner vers un autre état. D'ailleurs, ce dernier serait nécessairement soit ta part déjà allouée, soit celle d'autrui. Ou alors ce ne serait la part de personne, créée par Allāh (ﷻ) pour éprouver ses serviteurs. S'il s'agit de ta part, elle te parviendra, que tu le veuilles ou pas. Tu ne dois pas laisser paraître de manque de convenances ni d'envie dans sa recherche. Cela est blâmable selon le témoignage même de la raison. Maintenant, s'il s'agit de la part réservée à autrui, ne te fatigue pas à chercher ce que tu n'obtiendras jamais. Si finalement il s'agit d'une épreuve, et non d'une part revenant à quiconque, comment l'être doué de raison approuverait-il la recherche d'une épreuve et accepterait-il de l'attirer à soi ?

Ainsi se trouve établi que le bien tout entier et la sauvegarde résident dans la préservation (consciente) de l'état actuel.

Si tu es ensuite élevé à la chambre supérieure puis au toit, demeure bien comme nous l'avons mentionné dans l'humilité, le contentement et le respect des convenances. Il est même exigé que tout cela soit accru de ta part. Car tu

te trouves plus proche de l'ombre protectrice⁴⁴, donc exposé au danger. Ne souhaite pas être déplacé plus haut ni plus bas ; ne recherche ni la permanence ni le changement. Tu ne dois avoir absolument aucune préférence, cela serait une ingratitude (*kufr*) envers le bienfait de cet état présent. Or l'ingratitude précipite dans l'humiliation tant dans ce monde que dans l'autre.

Agis toujours comme nous te le disons, jusqu'à ton élévation à un état qui deviendra pour toi immuable. Tu sauras alors qu'il s'agit d'un pur don divin dont les indices et les explicitations seront manifestes – Adhères-y fermement et ne le quitte plus.

Les états sont l'apanage des Saints (*awliyā'*), les stations celles des *abdāl*-s. Et c'est Allāh (ﷻ) qui se charge de te guider.

⁴⁴ Il s'agit de la présence du Roi. À remarquer ce symbolisme de l'ombre qui figure la projection d'une réalité supérieure sur la terre.

Neuvième discours :

Du dévoilement et de la contemplation

Les *awliyā*-s et les *abdāl*-s connaissent des dévoilements relatifs aux Actes d'Allāh (ﷻ), tels qu'ils éblouissent les intelligences et rompent les habitudes⁴⁵ et les formes conventionnelles.

Ces dévoilements sont de deux sortes : de Majesté et de Beauté. Ceux qui relèvent de la Majesté et de l'Immensité provoquent la peur, la perturbation, la crainte, la frayeur et une telle emprise sur le cœur, qu'elle apparaît sur les membres.

Il est rapporté que l'on pouvait entendre, venant de la poitrine du Prophète (ﷺ) en prière (rituelle), un bruissement pareil au son d'un chaudron en ébullition. Ce frissonnement attestait de la puissance de la crainte provoquée par la vision de la Majesté d'Allāh (ﷻ), et de ce qu'il apercevait de Son Immensité. On rapporte des propos similaires concernant Ibrāhīm, l'ami intime du Miséricordieux, et aussi 'Umar al-Fārūq⁴⁶, qu'Allāh l'agrée.

Quant à la contemplation de la Beauté, elle revêt les cœurs de lumières, joies, délicatesses, paroles douces, dis-

⁴⁵ Voir la note n°28.

⁴⁶ Il s'agit du deuxième Calife. Le qualificatif *Fārūq* signifie le discriminateur.

cours réconfortants ; d'annonces de dons importants, de demeures élevées, et enfin de Sa proximité. Voilà que ceci avertit ces privilégiés du retour de leur affaire (*amr*)⁴⁷ à Allāh ﷻ, munis de la part allouée (*qisma*) que le Calame avait enregistré, avant les temps passés⁴⁸, par l'effet de la grâce et de la miséricorde d'Allāh ﷻ. Cette nouvelle leur est confirmée dans ce monde même, en attente du temps prescrit. Il en est ainsi pour que l'amour ne les détruise pas, de par la violence de leur désir d'Allāh ﷻ ; que leurs entrailles⁴⁹ ne soient pas déchiquetées (par l'impatience) et qu'ils s'en trouvent ravagés et trop affaiblis pour remplir leurs devoirs de servitude jusqu'à l'arrivée de la certitude, laquelle n'est autre que la mort⁵⁰. Allāh ﷻ accomplit cela pour eux par délicatesse, miséricorde. C'est une médication attentive et une éducation de leurs cœurs avec ménagement.

Il est Sage (*hakīm*), Infiniment Connaisseur (*'alīm*), Bon (*latīf*) avec eux, Clément (*ra'ūf*) et Très Miséricordieux (*raḥīm*). Ainsi l'on rapporte que le Prophète ﷺ demandait à Bilāl, le *mu'azzin* (*muezzin*) (qu'Allāh ﷻ

⁴⁷ *Amr* : signifie ordre, commandement, affaire, cause... Cela est bien connu mais qui comprend véritablement « ce dont il s'agit » ?.

⁴⁸ Le calame a enregistré les parts revenants à chacun dans l'éternité sans commencement, « avant » les temps.

⁴⁹ Littéralement « leurs vésicules biliaires », lesquelles secrètent la bile jaune, de nature chaude et sèche (= Feu).

⁵⁰ Cf. Qur'ān, sourate n°15, verset 99. – « *Et adores ton Seigneur, jusqu'à ce que vienne à toi la certitude* ». Les commentateurs sont unanimes à voir, dans la certitude ici mentionnée, la mort.

l'agrée) : « *Procure-nous le repos, ô Bilāl, par l'iqāma*⁵¹, *de sorte que nous entrions dans la Prière (rituelle)* ». Le Prophète ﷻ y trouvait le repos du cœur à cause de la contemplation dont nous venons de parler. Pour cette raison, il a dit : « *La fraîcheur de mes yeux (une joie profonde) a été placée pour moi dans la Prière (rituelle)* ».

⁵¹ *Iqāma* est le rappel qui suit l'appel à la prière (*ādān*) et/ou qui précède immédiatement l'accomplissement de la prière rituelle obligatoire.

Dixième discours :

De la *nafs* et de ses états

En fait, il n'y a qu'Allāh ﷻ et ton âme (*nafs*). Et c'est à toi que s'adresse le discours divin⁵². L'âme charnelle (*nafs*)⁵³ s'oppose à Allāh ﷻ, en ennemi. Pourtant toute chose obéit à Allāh ﷻ, or l'âme appartient, elle aussi, à Allāh ﷻ, Son Créateur. Cependant l'âme manifeste des prétentions, de vaines espérances, des désirs, des délectations dues à sa confusion (dans sa perception de la réalité).

Si en accord avec le Vrai tu t'opposes à la *nafs* et à sa tyrannie, tu seras en guerre pour Allāh ﷻ. C'est ainsi qu'Allāh ﷻ dit à Dāwūd : « *Je suis ta base indispensable, tiens-toi à ton appui. La servitude ('ubūdiyya) consiste*

⁵² Cette traduction se veut conforme à la compréhension qui vient à l'esprit d'emblée à la lecture de cette phrase. Mais il est possible de lire « *innama Huwa Allāh wa nafsuka* » comme signifiant littéralement : « En fait, LUI est Allāh *et* ton âme », c'est-à-dire la totalité qui englobe les deux termes que tu conçois. Avec cette lecture, le ET qui suit dans « et c'est à toi que s'adresse.. » prend tout son sens : celui d'une énigme posée à l'homme :... « qui es-tu ? ». Il faudrait se garder d'apporter immédiatement une réponse mentale mais entretenir la flamme de la question.

⁵³ Ici encore nous suivons la convention de traduction déjà établie. Dans ce contexte en effet, *nafs* peut être qualifiée de « charnelle » pour indiquer sa condition d'asservissement au monde naturel. C'est également la condition de ce que le Qur'an nomme « l'âme qui incite au mal ». Mais au cours du processus alchimique de purification/détachement et croissance, l'âme peut retrouver sa pure nature première.

à lutter contre ton âme (*nafs*) »⁵⁴. En cela réside la réalisation de ta servitude pour Allāh ﷻ. La part des choses qui te revient vient à toi aisément, et tu te tiens dans l'honneur, puissant et ennobli. Les choses sont à ton service, elles te respectent, car elles obéissent à leur Seigneur et Créateur. Elles reconnaissent leur totale servitude envers lui. Allāh ﷻ dit : « *Pas une chose qui ne glorifie par Sa louange, mais ils ne comprennent par leurs glorifications* »⁵⁵. Et Il dit, s'adressant aux « choses » et à la terre : « *Venez à Moi de gré ou de force ; elles répondent : nous venons en toute obéissance* »⁵⁶.

Ainsi l'adoration, toute l'adoration est contenue dans l'opposition à ton âme charnelle (*nafs*). Allāh ﷻ dit : « *Ne te soumets pas à la passion, elle t'égarerait du chemin d'Allāh ﷻ* »⁵⁷. Et à Dāwūd, il dit : « *Quitte ta passion, car elle est un ennemi* »⁵⁸.

(Souviens-toi) de l'histoire bien connue d'Abū Yazīd al-Bisṭāmī voyant le Seigneur de la Puissance dans son rêve et lui demandant : « Quelle est la voie qui mène à Toi ? » Le Seigneur lui répondit : « Abandonne ta *nafs* et viens à Moi ».

Abū Yazīd déclara plus tard : « Je suis sorti de moi-même (*nafs*) comme le serpent quitte sa vieille peau ».

Ainsi le bien tout entier repose dans l'opposition sans concession à la *nafs*, dans tous ses états. Si par exemple,

⁵⁴ Ḥadīṭ qudsī.

⁵⁵ Qur'ān, sourate n°17, verset 44.

⁵⁶ Qur'ān, sourate n°41, verset 11.

⁵⁷ Qur'ān, sourate n°38, verset 26.

⁵⁸ Qur'ān, sourate n°38, verset 26.

elle se maintient dans l'état de piété, contrarie ta *nafs* en t'écartant des affaires illicites des créatures, de leurs ambiguïtés, de leurs cadeaux. Ne t'en remets pas à elles, ne leur accorde pas confiance, ne les crains pas, n'espère ni ne convoite ce qu'elles possèdent des choses de ce monde. N'attends pas leurs cadeaux, leurs aumônes rituelles ou autre (*zakāt* ou *ṣadaqa*)⁵⁹, ni leurs *naḍr*⁶⁰. Dégage ta pensée d'elles et de toutes les considérations se rapportant aux causes secondes. Au point que si, par exemple, tu avais un parent fortuné, tu ne souhaiterais point sa mort dans le but d'en hériter. Quitte vraiment les créatures. Considère-les comme une porte qui peut s'ouvrir ou se fermer, comme un arbre parfois stérile parfois prolifique. Ces effets dépendent de l'impulsion communiquée par un agent régisseur, qui n'est autre qu'Allāh ﷻ. De la sorte, tu seras « unissant »⁶¹ le Seigneur.

Toutefois n'oublie pas ici la doctrine de « l'acquisition des actes » (*kasb*)⁶² afin d'échapper à l'hérésie des Ja-

⁵⁹ La *zakāt* est l'aumône rituelle obligatoire. La *ṣadaqa* est l'aumône surérogatoire.

⁶⁰ *Naḍr* : promesse rituelle de sacrifier en biens ou en efforts quelque chose en compensation de la réalisation d'un souhait. Ici il s'agit de ne pas espérer être bénéficiaire d'une personne ayant formulé une telle promesse.

⁶¹ *Muwaḥhid* : de *waḥada* = unir. On sait que l'Islām est le « *Dīn at-tawḥīd* », ou « *Ḍarḡa de l'Unification* » ; car le mot *Dīn* se rapproche du sens de *Ḍarḡa* et non de *religion*. Cf. la note n°169. Ici il s'agit de reconnaître l'Unité des Actes.

⁶² *Kasb* : doctrine aṣḡarite selon laquelle : les actes des serviteurs sont la création d'Allāh et l'acquisition *kasb* en revient au serviteur. Cf. 27^{ième} discours.

*briyya*⁶³. Mais professe que les actes, tout en étant bien ceux des créatures, ne sont pas parachèvés par elles hors d'Allāh ﷻ. N'adore donc pas les créatures en oubliant Allāh ﷻ – Ne professe pas que leurs actes n'impliquent pas l'intervention d'Allāh ﷻ. Tu tomberais dans l'incroyance des *Qadariyya*⁶⁴. Il faut professer que l'acte appartient à Allāh ﷻ par sa création et aux serviteurs par vertu de « l'acquisition ». Telle est la tradition transmise. Et il en est ainsi pour que devienne évidente la rétribution des actes par la récompense ou les châtements.

Obéis strictement à l'Ordre d'Allāh ﷻ dans tes rapports avec les créatures. Obtiens d'elles ta part allouée en respectant Son ordre, sans le transgresser. Le décret (*ḥukm*) d'Allāh ﷻ les régit aussi bien que toi. Ne sois pas, toi, celui qui décrète (*ḥākim*). Le fait que tu sois avec elles relève de la Providence (*qadar*). Or la Providence est obscure, arme-toi donc d'une lampe pour entrer dans l'obscurité. Cette lampe c'est le Livre d'Allāh ﷻ et la Tradition (*Sunna*) de Son Envoyé. Ne t'en écarter point. Si une pensée advient ou une intuition, évalue-les en fonction du Livre et de la Tradition. Si tu y trouves un interdit, comme par exemple la suggestion d'avoir une relation sexuelle illégitime (*zinā*), d'agir avec ostentation (*riyā'*), de fréquenter les libertins et débauchés, ou tout autre désobéissance à Allāh ﷻ, alors rejette-la, éloigne-toi

⁶³ *Jabriyya* : mot qui vient de *jabr* (contrainte) ; thèse niant le libre arbitre de l'homme et affirmant la prédestination.

⁶⁴ *Qadariyya* : de *qudra* (pouvoir, capacité) ; thèse affirmant le libre arbitre et donc l'entière responsabilité de l'homme. A ne pas confondre avec la *ṭarīqa* qui porte ce nom et dont le maître fondateur est l'auteur du présent livre.

d'elle, ne l'accepte pas et ne la mets pas en œuvre. Sois convaincu qu'elle provient du démon, le maudit⁶⁵.

Si par contre, tu constates que cette pensée ne concerne, ni l'« interdit », ni l'« obligatoire », mais le « permis »⁶⁶, comme par exemple le désir de nourriture ou de boissons licites, de vêtements nouveaux ou de relation sexuelle légitime ; ne l'accepte pas davantage et éloigne-toi d'elle. Sache qu'elle n'est inspirée que par la *nafs* et ses désirs. Souviens-toi que tu as reçu l'ordre de contrarier cette *nafs* et de la considérer comme une ennemie. Agis donc ainsi, même si dans le Livre et la *Sunna* tu ne vois pas d'interdiction concernant la réalisation de ces désirs.

Quant à la question au sujet de laquelle tu ne trouves dans le Livre et la *Sunna*, ni l'interdiction, ni la permission ; et qui s'avère plutôt une chose incompréhensible, comme par exemple s'il t'est demandé de te rendre en un lieu précis pour y rencontrer un homme vertueux ; alors qu'il n'y aurait point pour toi de nécessité d'aller à tel endroit ni d'y rencontrer un homme vertueux ; puisque tu serais déjà riche des bienfaits d'Allāh ﷻ consistants en science et connaissance, par rapport à cette chose obscure, évite donc la précipitation, ne te hâte pas de conclure : « Voilà une inspiration venant du Vrai, je vais agir selon ce qu'elle me dicte ». Attends plutôt, car dans cette attitude (de prudence) réside tout le bien. En effet, l'Acte authentique du Vrai renouvelle (toujours) son inspiration. Tu recevras l'ordre de l'exécuter par un signe clair pour les Sages (*'uqala*) d'entre les *Awliyā'* et pour ceux qui bénéfici-

⁶⁵ Le sens premier de la « malédiction » mentionnée dans le Qur'ān au sujet d'Iblis ou de certains hommes, est celui d'« éloignement ».

⁶⁶ Référence à la doctrine musulmane qui classe les actes en cinq catégories : l'obligatoire, l'interdit, le permis, le recommandé et le blâmable.

cient de l'assistance divine (*ta'yid*) d'entre les *abdāl*-s. Il ne t'appartient pas de te hâter dans ce cas, car tu ignores la conséquence ultime et ce qui contient la sédition (*fitna*), la perdition, la « ruse » d'Allāh ﷻ⁶⁷ ou simplement une épreuve. Patiente jusqu'à ce que Lui seul soit l'Agent en toi. Lorsque l'Acte est purement le sien et que néanmoins tu te trouves néanmoins confronté à une sédition, tu y seras soutenu et protégé.

En effet, Allāh ﷻ ne te punira point pour cet acte. Sache que le châtement ne t'atteint que lorsque tu agis par toi-même⁶⁸. Maintenant si tu es dans l'état de la Réalité (*ḥaqīqa*), désobéis à la passion et obéis à l'Ordre sans réserve.

L'obéissance à l'Ordre est de deux types :

Le premier consiste à prendre de ce bas monde le via-tique qui revient de droit à l'âme (*nafs*), abandonner le superflu, accomplir « l'obligatoire »⁶⁹ et s'occuper de sortir des péchés, visibles ou cachés.

Le deuxième concerne un ordre intérieur, ordre du Vrai adressé à Son serviteur lui demandant de faire quelque chose ou de s'abstenir. Toutefois, la chose dont il s'agit reste dans le domaine du « permmissible » qui n'est délimité que par la règle suivante dans la Loi sacrée (*Ṣarī'a*) : « ce n'est ni interdit ni obligatoire, mais laissé au libre arbitre

⁶⁷ *Makr Allāh* : notion qu'ānique d'où il résulte qu'Allāh tend des pièges aux serviteurs trop sûrs d'eux et à ceux qui croient pouvoir s'opposer à Lui.

⁶⁸ Selon un *ḥadīṡ* certains entreront au Paradis sans même la reddition des comptes préalable (ayant cessé de s'attribuer les actes, plus rien ne peut plus leur être reproché). Voir la note n°66.

⁶⁹ Voir la note n°66.

du serviteur ». Mais même dans ce cas, le serviteur obéissant ne décide rien de lui-même et attend un Ordre avant d'agir. Ainsi tous ses mouvements et tous ses repos sont par Allāh ﷻ. Car ce qui relève d'un statut propre à la Loi sacrée sera la volonté d'Allāh ﷻ par l'intermédiaire de la Loi, et ce dont le statut n'est pas précisé par la Loi sacrée, proviendra de l'ordre intérieur (du Vrai). C'est alors qu'il devient un réalisé (*muḥaqqiq*) d'entre les gens de la réalité-vraie (*ḥaqīqa*).

(Il reste encore) ce qui n'est pas consécutif à l'Ordre intérieur. À savoir l'Acte d'Allāh ﷻ seul, lors de la soumission absolue (*taslīm*).

Maintenant si tu es dans l'état de la réalité du Vrai (*ḥaqq al-ḥaqq*), état d'effacement absolu et d'extinction (*fanā'*), état propre aux *abdāl*-s, dont les cœurs sont brisés pour Lui, les unitifs, les connaissants, maîtres des sciences et de l'intellect (*'aql*), les seigneurs et princes, protecteurs des créatures, califes du Miséricordieux, Ses amis intimes, les membres éminents [de la hiérarchie qu'Il a instaurée], ses bien-aimés, que la paix soit sur eux ; si donc tu es dans cet état, obéis à l'ordre qui s'y rapporte en t'opposant à toi-même, en t'affranchissant de toute croyance en ta force ou ta puissance, en n'ayant aucune volonté ni aspiration pour quoi que ce dans ce monde ou dans l'autre. Tu seras ainsi le serviteur de l'Ordre et non celui de la passion, comme le bébé avec la nourrice, ou le cadavre avec le laveur des morts, ou encore le patient retourné sur sa couche par le médecin. Tout cela concerne évidemment le domaine qui n'est pas régi par le commandement et l'interdiction de la Loi sacrée. Mais Allāh est plus savant.

Onzième discours :

Du désir (*šahwa*)

Si le désir du mariage fond sur toi et que tu es pauvre, donc dans l'impossibilité de l'assumer, attends patiemment le soulagement du Créateur. Il t'assistera soit en ôtant ce désir par Sa Puissance dont Il t'investira. Soit en te protégeant et te préservant pour que tu puisses subvenir aux dépenses nécessaires. O u encore en exauçant ton désir par pur don de Sa part, de telle manière que tu l'assouvisses en toute quiétude, pourvu de l'indispensable, sans charge pénible à supporter dans ce monde ou dans l'autre.

Allāh ﴿﴾ te qualifiera de « patient » et de « reconnaissant », pour ta patience envers ce désir charnel et ton contentement de la part qui t'est allouée. Il accroîtra ta préservation (*ʿiṣmā*)⁷⁰ ainsi que ton énergie. Si la chose t'est destinée, elle te parviendra (en son temps) en toute suffisance et tranquillité. La patience se transformera en reconnaissance. Or le Très-Haut a promis, à ceux qui sont reconnaissants, un accroissement de Ses bienfaits : « *Si vous vous montrez reconnaissants, nous vous donnerons*

⁷⁰ *ʿiṣma* : ici le mot est utilisé dans son sens usuel de « protection », « préservation », « immunité », etc. et non dans le sens technique d'impeccabilité qui protège les prophètes de tout péché et erreur.

encore plus ; Si vous vous montrez ingrats, sachez que mon châtement est terrible »⁷¹.

Mais si la chose ne t'est pas destinée, libère-toi d'elle en l'arrachant de ton cœur, que la *nafs* y consente ou non. Astreins-toi fermement à la patience, t'opposant à la passion, adhérant énergiquement à l'Ordre (de ton Seigneur) ; et accepte le décret divin, en espérant obtenir par cette attitude la faveur (*fadl*) et la gratification (*'atā'*).

Allāh ﷻ dit : « *Certes, Il donnera, sans mesure, leur récompense à ceux qui furent patients* »⁷².

⁷¹ Qur'ān, sourate n°14, verset 7.

⁷² Qur'ān, sourate n°39, verset 10.

Douzième discours : De l'interdiction d'aimer les biens

Lorsque Allāh t'octroie des biens, tu t'en occupes au point d'être détourné de Son obéissance. Par eux, Il te voile à Lui-Même dans ce monde et dans l'autre. Peut-être les retirera-t-Il, altérant ta situation, t'appauvrissant, pour te punir de la faute consistant à se laisser détourner du Bienfaiteur par le bienfait même.

Si au contraire, tu as le souci de Lui obéir plutôt que celui de Ses biens, Il te les accorde généreusement sans jamais t'en diminuer une parcelle. Les biens sont alors à ton service, tout comme toi tu es à celui de ton Maître. Tu vivras entouré de Ses attentions dans ce monde ; et ennobli dans l'autre, dans le Paradis du « refuge accueillant » (*jannatu al-ma'wā'*)⁷³, auprès des Véridiques, des Témoins et des Vertueux⁷⁴.

⁷³ Ou « Paradis du Refuge ».

⁷⁴ Voir la note n°12.

Treizième discours :

De l'abandon parfait (*taslīm*) à l'Ordre d'Allāh ﴿الله﴾

Ne choisis ni d'attirer les bienfaits ni de repousser les afflictions. Les bienfaits te parviendront si tel est ton destin, que tu essayes de les attirer ou de les repousser. De même, les afflictions t'atteindront si tel est ton destin, que tu les refuses, essayant de les écarter par l'imploration (*du'ā'*), ou que tu patientes pour obtenir la satisfaction du Maître (Allāh). Dans ce cas, soumets-toi à tout (ce qui advient) pour qu'Il agisse en toi. S'il y a des bienfaits, absorbe-toi dans la gratitude. S'il y a des afflictions, efforce-toi à la patience, à l'approbation (*muwāfaqa*). Essaie d'éprouver la douceur des tribulations ; de t'anéantir pour disparaître en elles dans la mesure de ce qu'il te sera accordé d'états (spirituels) et de progression à l'intérieur de ces modes d'être. Selon les demeures qu'il te sera permis de parcourir dans la Voie du maître auquel tu as reçu l'ordre d'obéir et de te rallier (*muwālāt*)⁷⁵ pour parvenir au « Compagnon Suprême ». Tu seras alors installé dans la station des Véridiques, des Témoins et des Vertueux des générations passées. Afin de voir ceux qui t'ont précédé auprès du Roi, se tenant dans sa proximité ; et ayant trouvé auprès de Lui toutes choses nouvelles et merveilleuses,

⁷⁵ *Muwallāt* : ou le fait d'entrer sous la tutelle d'un walī. Ici, comme d'ailleurs c'est toujours le cas en analyse ultime, le walī n'est autre qu'Allāh. Dans la forme intensive *walla* il y a la notion de s'attacher avec amour.

toutes joies, toutes sécurité, toutes générosités et tous bienfaits. Laisse (donc) l'affliction te rendre visite. N'obstrue pas son chemin. Ne te fige pas et ne sois pas effrayé de sa venue. Son feu n'est pas plus intense que celui de l'enfer.

Les paroles suivantes de la meilleure des créatures, le meilleur de ceux que la terre porta sous l'ombre protectrice du Ciel⁷⁶ : Muḥammad, l'Élu, sont rapportées d'après un *ḥadīṭ* sûr : « *Le feu de l'enfer dira au croyant : entre donc, ô croyant, ta lumière a éteint ma flamme ardente* »⁷⁷.

Cette lumière du croyant, capable d'éteindre la flamme de l'enfer, est-elle autre que celle qui l'accompagne dans ce monde même et qui le distingue de celui qui est désobéissant ? Cette lumière éteint le feu des calamités. (Avec elle), tu trouveras la fraîcheur de la patience et de l'entente (*muwāfaqa*) avec le Seigneur, l'apaisement de l'affliction que tu as enduré en t'approchant. Ainsi la calamité n'advient pas pour causer ta perte, mais seulement pour t'éprouver, vérifier la solidité de ta foi et raffermir « l'anse »⁷⁸ de ta certitude. L'aspect intérieur de l'affliction t'apportera la bonne nouvelle de la fierté que le Seigneur éprouve pour ton attitude.

Allāh ﷻ dit : « *Nous vous éprouverons jusqu'à ce que nous sachions qui sont ceux d'entre vous qui com-*

⁷⁶ Remarquer cette expression musulmane de la « Grande Triade » de la tradition extrême-orientale.

⁷⁷ Il y a là comme l'affirmation d'un passage obligé par l'enfer (même s'il est bref pour le croyant). Est-ce une allusion à la « descente aux enfers » mentionnée par toutes les traditions initiatiques ?

A noter qu'en arabe feu se dit *nār* et lumière se dit *nūr*.

⁷⁸ L'anse solide, indétachable : symbole qur'ānique. Voir sourate n°2, verset 256.

battent, ceux qui sont endurants (patients), et pour vérifier ce que l'on dit de vous »⁷⁹.

Si ta foi est confirmée dans les rapports avec les créatures et que tu reste en accord avec Lui dans tous Ses Actes, de par ta certitude tout cela découlant de Son Aide et de Sa Grâce (alors dans ce cas) persiste dans la patience et l'agrément, dans un état de complète soumission (*muslimān*). Que rien, eu égard à ta propre personne ou dans ce qui pourrait résulter pour autrui, ne sorte des limites du Commandement et de l'Interdiction.

Lorsque se présente un commandement, écoute-le bien et hâte-toi à l'exécuter. Dans ce cas, il ne faut pas rester inerte, « abandonné au décret et à l'Acte divins ». Mais au contraire, déploie ton énergie afin de l'accomplir.

Si malgré tes efforts, tu échoues, tourne-toi vers l'imploration de ton Seigneur (*Mawla*). Supplie-le et excuse-toi auprès de Lui. Cherche à comprendre la cause de ton impuissance à exécuter Son ordre, à saisir ce qui t'empêche d'éprouver le vrai désir de Lui obéir. Cela pourrait venir de tes sottises prétentions, du manque d'*adab*⁸⁰ entachant tes actes d'adorations, de ta déraison, de l'illusion qui te porte à t'appuyer sur tes propres force et puissance, de l'admiration que tu voues à ta science, et du fait que tu Lui associes aussi bien toi-même (en tant que *nafs*) que Ses autres créatures. (Pour toutes ces raisons) Il t'a empêché de parvenir à Sa Porte, t'a rendu pé-

⁷⁹ Qur'ān, sourate n°47, verset 31.

Jusqu'à ce que Nous sachions. Ce verset a posé des questions aux commentateurs, car il semble *a priori* contredire l'omniscience divine. Pour un éclaircissement sur ce sujet, voir « *L'Esprit universel de l'Islām* », chapitre 8, par Charles-André Gilis, Albouraq éditions.

⁸⁰ Voir la note n°42.

nible Son obéissance et Son service, et Il a interrompu le soutien de Sa grâce propice (*tawfiq*). Détournant de toi Sa noble Face, Il t'a détesté et abandonné, te livrant aux calamités qui te préoccupent (tant) : ton monde d'ici-bas, ta passion, ta volonté propre, tes désirs. Ne sais-tu donc pas que ces choses te détournent de Lui et de Son service, te retranchent du Regard de Celui qui t'a créé, éduqué, octroyé d'innombrables bienfaits, parmi lesquels la continuité de la vie.

Prends garde à ne pas être distrait de Ton Maître par autre que Lui – Or tout ce qui n'est pas ton Maître est bien « autre que Lui » ! Ne lui préfère rien d'autre car Il t'a créé pour Lui seul. Ne te fais pas de tort en te consacrant à « autre que Lui » aux dépens de Son commandement : Il te précipitera dans le feu auquel « *les hommes et les pierres*⁸¹ *servent d'aliment* »⁸² ; ce qui te mènerait au regret, mais, celui-ci hélas, serait alors inutile. Tu chercherais à être excusé, que tu ne le serais pas ; tu chercherais à toucher Son seuil, que cela ne te serait point permis ; tu désirerais retourner en ce bas monde pour te rattraper et d'amender, mais en constaterais l'impossibilité absolue !

Sois miséricordieux envers ton âme, aies pour elle de la sollicitude ! Utilise les instruments que tu as reçus dans l'obéissance à ton Maître. Ils ont pour noms : l'aptitude à agir, la foi, la connaissance, la science⁸³. Eclaire-toi de la

⁸¹ Qur'ân, sourate n°2, verset 24. Selon l'exégèse exotérique, les pierres représentent ici les idoles.

⁸² Qur'ân, sourate n°2, verset 24.

⁸³ La connaissance (*ma'rifa*), la science (*'ilm*) : cette distinction est tardive en ce qui concerne le vocabulaire. Au début de l'Islâm, le *'ilm* désignait la connaissance essentielle car il est aussi un attribut divin dans le lexique qur'ânique.

lumière de ton âme pour avancer dans l'obscurité du destin (*aqdār*)⁸⁴. Tiens-toi fermement au Commandement et à l'interdiction au cours de ton cheminement sur la voie de ton Maître et laisse tout le reste à Celui qui t'a créé (et te fait croître). Ne sois pas ingrat avec Celui qui t'a produit à partir de la poussière (*turāb*), puis t'a éduqué ; et à partir d'une goutte (*nufsa*) t'a configuré dans la forme humaine. Ne désire rien d'autre que Son ordre. Ne déteste rien d'autre que ce qu'Il a interdit. Sois satisfait dans cette vie et dans l'autre, avec cette volonté divine. Abhorre, en ces deux mondes, le répréhensible, objet de Son interdiction.

Tout ce qui peut être désiré (de manière recevable) est en conformité avec cette volonté. Tout ce qui est blâmable se rapporte à cette aversion. Si tu es conforme à Son ordre, les univers seront à tes ordres ; et si ce qu'Il interdit te répugne, les choses blâmables t'éviteront où que tu sois, et où que tu ailles.

Allāh ﷻ dit dans un de Ses Livres⁸⁵ : « Ô fils d'Adam, Je suis Allāh, point de dieu sinon Moi. Je dis à la chose « sois » et elle est. Obéis-moi et Je te rendrai tel que tu diras (également) à la chose « sois », et elle sera »⁸⁶. Il dit aussi : « Ô bas monde, sois au service de Celui qui me sert ; quant à celui qui te sert, épuise-le ! »⁸⁷.

Lorsque advient l'interdiction de ton Seigneur, sois comme une personne dont les membres sont relâchés, les

⁸⁴ *Aqdār* : est le pluriel de *qadar*. Il s'agit des décrets du destin. M. Valsân l'a traduit de manière plus explicite par « la prescience divine ».

⁸⁵ Ces paroles divines rapportées selon un de Ses Livres sont souvent citées dans la tradition en tant que *hadīṭ qudsī*.

⁸⁶ *Hadīṭ qudsī*.

⁸⁷ *Hadīṭ qudsī*.

sens au repos, le corps inerte, la passion envolée, toutes traces effacées et oubliées. Personne obscure, dont la demeure est en ruine, la maison vacante, le toit effondré, sans sensibilité ni vestiges. Que ton ouïe soit celle d'un sourd et ton œil celui d'un aveugle, ou du moins douée d'une vue très atténuée ; que tes lèvres soient comme affectées de plaies et de boursouflures, ta langue muette et inerte, tes dents brisées, tes gencives purulentes, tes mains paralysées, tes jambes tremblantes et meurtries, ton sexe exténué et loin de toute préoccupation charnelle ; ton ventre comme rassasié, gavé ; ton esprit comme dérégulé, confus ; ton corps mort et transporté jusqu'à la tombe.

Ainsi l'écoute, la rapidité d'exécution s'appliquent à l'Ordre reçu. L'inertie, la parcimonie, la défektivité doivent se rapporter à l'attitude appropriée devant l'interdiction. La mort, l'anéantissement, l'extinction doivent se produire en face de la destinée (*qadar*) – Bois donc ce breuvage, soigne-toi par ce remède, fais-en ta nourriture et tu réussiras. Retrouvant la santé, tu seras guéri des maladies, tu auras chassé les péchés et les troubles causés par les passions de par la permission d'Allāh (ﷻ), s'Il le veut !

Quatorzième discours :

De l'imitation des états des initiés (*qawm*)

Ne prétends pas à l'état des initiés, ô esclave de la passion. Tu adores la passion alors qu'eux sont les serviteurs du Seigneur (*mawlā*). Tu désires ardemment ce bas monde, et eux désirent la fin ultime (*'uqbā*)⁸⁸.

Tu ne vois que ce monde-ci et eux voient le Seigneur du ciel et de la terre. Ton intimité est avec le créé (*halq*) et la leur est avec le Vrai (*haqq*). Ton cœur est attaché aux créatures terrestres et leurs cœurs l'est au Seigneur du Trône. Tu es captivé par tout ce que tu vois ; et eux ne voient pas comme toi, car ils voient le Créateur des choses ainsi que ce qu'Il voit⁸⁹. Les initiés l'ont obtenu⁹⁰. Le salut leur est assuré. Toi, par contre, tu demeures prisonnier des désirs de ce bas monde. Mais eux sont éteints (*fanā'*) au

⁸⁸ Laquelle est le retour final en Allāh dont ils sont issus.

⁸⁹ Ainsi que ce qu'il voit (*wa mā yara*) : peut aussi se lire « et Il ne peut être vu » (*wa mā yura*), ce qui contredirait la première affirmation (« il voit le Créateur des choses ») mais conviendrait mieux aux exotéristes qui considèrent légitimement que la vision affirmée en premier lieu a pour organe « l'œil de la foi » que la vision niée ensuite concerne « l'œil physique ». Une lecture plus ésotérique a été privilégiée dans la traduction, que le texte semble justifier pleinement. Elle révèle le fait que le regard (de ces initiés) s'est identifié au Sien.

⁹⁰ *Fāza al-quawmu bi-hi* : c'est-à-dire « L'ont obtenu », ou « c'est par Lui qu'ils ont réussi ». Ce qui, au fond, revient au même.

créé, à la passion, à la volonté propre, aux désirs individuels (*munā*), atteignant ainsi (*waṣalu*) au Roi Suprême (*al-malik al-a'lā*).

Celui-ci les aide avec bienveillance à parvenir à ce qu'Il agrée de leur part en fait d'obéissance, de louange et de glorification. « *Telle est la faveur d'Allāh ﷻ, Il l'accorde à qui Il veut* »⁹¹.

Ils se sont astreint à ce que nous venons d'évoquer, et persévèrent avec l'aide et l'accord divin, sans peine aucune. L'obéissance est, pour eux, devenue leur Esprit vivifiant (*rūḥ*) et leur nourriture.

Ce bas monde, jusqu'ici disgrâce et avilissement, est devenu, pour eux, semblable au « Paradis du refuge » (*janat al-ma'wā*) ; car ils ne perçoivent aucune chose sans voir avant elle l'Acte de son Créateur et Producteur.

En eux réside le principe du maintien de la terre et du ciel, la décision de la mort et de la vie ; en raison du fait que leur Roi (*malik*) les a établis comme des piliers de fixation (*awtād*) pour la terre déjà aplanie.

Chacun d'eux est semblable à une montagne immuable. Écarte-toi de leur voie et n'essaye pas de te presser pour côtoyer ceux que ni parents ni enfants n'ont pu éloigner de leur but⁹².

⁹¹ Qur'ān, sourate n°62, verset 4.

⁹² Ce qui signifie que rien dans ce monde, pas même les objets les plus chers ne peut les retenir.

Ils sont le meilleur de ce que mon Seigneur créa et éparpilla sur la surface de la terre. Que sur eux soient la paix et le salut (*taḥiyya*) d'Allāh ﷻ, tant que dureront la terre et le ciel.

Quinzième discours :

De la crainte et de l'espoir

Il a dit, qu'Allāh ﷻ sanctifie son secret inaccessible (*sirruhu al-'azīz*)⁹³ : « J'ai vu dans le rêve comme si je me trouvais dans un endroit semblable à une mosquée où des gens se tenaient en retrait du monde. Je m'entendis dire : « Si seulement untel pouvait les éduquer et les guider sur la bonne voie ». Je faisais allusion à un homme d'entre les Vertueux (*ṣaliḥīn*)⁹⁴. Et voilà qu'ils se rassemblèrent autour de moi. L'un d'entre eux m'apostropha : « Pourquoi ne parles-tu pas, toi ? » (c'est-à-dire pour nous édifier). Je répondis : « Si vous m'acceptez dans ce rôle, je le ferais », puis je leur dis : « Si vous vous séparez des créatures pour aller vers le Vrai, alors ne demandez plus rien aux gens par vos langues. Lorsque vous y serez parvenus, ne leur demandez plus rien avec vos cœurs ; car demander avec le cœur c'est comme demander avec la langue.

Sachez ensuite qu'Allāh ﷻ est chaque jour dans une nouvelle modalité (*ṣa'n*), dans une altération, une muta-

⁹³ Cette formule remplace l'expression mentionnée dans la note n°9. A noter que « *sirr* » (secret) désigne techniquement, eu égard à la constitution de l'être qui se manifeste dans notre monde en tant qu'« humain », une réalité encore plus élevée que celle de « l'esprit » (*rūḥ*).

⁹⁴ Cf. la note n°12. En fait ce qualificatif peut se traduire différemment selon les contextes, car il s'applique à des niveaux différents.

tion, une élévation, un abaissement⁹⁵. Il élève un groupe jusqu'à « 'aliyyūn »⁹⁶. Il abaisse un autre « *au plus bas des degrés* »⁹⁷. Ceux qui furent élevés craignent d'être précipités au plus bas des degrés et espèrent être maintenus et préservés dans leur état. Ceux qui résident au plus bas degré, craignent d'être éternellement maintenus dans cette vile condition et espèrent être élevés (à 'Aliyyin).

Puis je me suis réveillé ».

⁹⁵ Cette formulation strictement fidèle au texte arabe, n'entend en rien nier l'immutabilité essentielle d'Allāh, lequel demeure au-delà du conditionné (et même du non-conditionné). Pour rester proche de l'exotérisme religieux, il eut fallu traduire le début de la phrase par : « Allāh est chaque jour occupé à une Œuvre nouvelle ».

⁹⁶ 'Aliyyūn : le plus élevé des lieux.

⁹⁷ *Asfal as-sāfilīn* : Le plus bas des degrés. Voir Qur'ān, sourate n°95, verset 5.

Seizième discours :

De la remise confiante de ses affaires à Allāh ﷻ (*tawakkul*) et des stations qu'elle comporte

Tu n'es voilé de la grâce d'Allāh ﷻ et de Ses bienfaits que par ta confiance placée en les créatures et les causes secondes (*asbāb*), en les artifices (*as-ṣanā'i'i*)⁹⁸ et les possessions. Les créatures sont le voile qui t'empêche de gagner ta vie selon la *Sunna*, ce qui est le véritable gain. Tant que tu restes auprès des créatures, espérant leurs dons et faveurs, t'adressant à eux dans ce but, te tenant en permanence à leurs portes, tu demeures un associateur ! Tu associes Allāh ﷻ au créé ! Dès lors, Il te châtie en te privant du gain de ta vie selon la *Sunna* ; c'est-à-dire en acquérant exclusivement le licite de ce monde.

Si maintenant tu te repends de cette station auprès des créatures et de l'association du créé à ton Seigneur ; si tu retournes au « *kasb* »⁹⁹, te nourris par son moyen et y places ta confiance avec assurance, mais en oubliant la faveur du Seigneur ; tu demeures tout autant un « associateur » ! Il s'agit d'une « association » cachée, plus subreptice que la première. Allāh ﷻ te châtie de ce fait, te dérobe Sa Faveur et le début le Son Don.

⁹⁸ Les arts (le même mot désigne aussi l'artisanat) et les objets produits par eux.

⁹⁹ Cf. la note n°62.

Si maintenant tu te repends de cette situation et élimines « l'association » qui s'interpose ; si tu ne places plus ta confiance en l'acquisition (*kasb*), et en tes forces et puissance : tu contemples alors Allāh ﷻ comme étant Le Pourvoyeur (*razzāq*). C'est Lui qui occasionne et facilite l'acquisition, et donne la force pour ce faire. Il favorise et permet tout bien. La richesse (*rizq*) est entre Ses mains.

Parfois Il te la fait parvenir par le truchement des créatures, à la suite de la demande que tu leur adresses en état d'affliction ; parfois aussi à la suite d'efforts de mortifications (*riyāda*) ou encore en réponse à la demande que tu Lui adresses (directement). D'autres fois, c'est par la rémunération d'un travail accompli, ou bien par la seule faveur spontanée, sans que tu puisses identifier le moyen mis en œuvre. Apaisé, tu t'es tourné vers Lui.

Il lève le voile jeté entre toi et Sa Faveur. Il te nourrit par Sa Grâce pour chacun de tes besoins, selon ce qui correspond à ton état. Il procède comme le ferait un médecin plein de compassion auprès d'un malade, te protégeant, te gardant pencher vers « autre que lui ». Il te comble de satisfaction par Sa faveur. Dans cet état, s'éloignent de ton cœur toute volonté propre, tout désir, toute jouissance, toute demande, et tout objet bien-aimé. Rien n'y demeure sinon la volonté du Seigneur.

Lorsqu'Il veut conduire jusqu'à toi la part qui t'es indispensable, et qui n'est le lot du nul autre, il provoque en toi le besoin de cette part et te la fait parvenir au moment approprié, te faisant également prendre conscience qu'elle ne vient que de Lui. C'est alors que tu Le remercies, et connais pour sûr. Il augmente à ce moment ton affranchissement des créatures et ton éloignement des hommes ; et tu vides enfin ton cœur (*al-bāṭin*) de tout autre que Lui.

Lorsque ton savoir croît ainsi que ta certitude, que ta poitrine s'élargit et ton cœur s'illumine, que ta proximité

et ton rang auprès de ton Seigneur (*mawlā*) augmentent, tout comme ta capacité à garder les secrets, alors tu sais à quel moment te parviendra la part allouée. Ceci est un effet de Sa Générosité envers toi, un égard qu'Il accorde à ta dignité, par pure faveur et comme présent de Sa part.

Allāh ﷻ dit : « *Nous avons suscité d'entre eux des imām-s qui guident par notre Ordre, du fait de leur patience et de leur certitude quant à nos Signes* »¹⁰⁰ et aussi : « *Craignez Allāh ﷻ, et Allāh ﷻ vous enseignera* »¹⁰¹. Puis Il t'investit du pouvoir de générer les choses (*takwīn*), par une permission (*idn*) explicite, ne comportant aucune ambiguïté, et par des indications brillantes comme le soleil ; par Ses paroles plus agréables que toute autre douceur et par une intuition véridique, sans confusion aucune, purifiée de toute captation psychique ou suggestion du diable maudit. Allāh ﷻ a dit : « *Ô fils d'Adam ! Je suis Allāh, point de Dieu sinon Moi. Je dis à la chose « sois », et elle est. Obéis-moi, Je te rendrais tel que tu diras à la chose « sois » et elle sera* »¹⁰².

Certes, Il a ainsi agi avec beaucoup de Ses Prophètes et de Ses Saints et Privilégiés d'entre les fils d'Adam.

¹⁰⁰ Qur'ān, sourate n°32, verset 24.

¹⁰¹ Qur'ān, sourate n°2, verset 282. « *Wa ittaqū Allāh wa yu'allimukumu Allāh* » : Cette injonction qur'ānique suffirait à elle seule de guide. La *taqwā*, qui implique la vigilance et la prise de conscience de ce dont il s'agit, ainsi que la mobilisation attentive de toutes les facultés dans l'obéissance à Allāh, est le moyen pour recevoir *directement* Son enseignement (Cf. 17^{ème} discours).

À l'intention de certains qui s'imaginent pouvoir piller les méthodes traditionnelles, il faut préciser : l'attention, oui, mais sans l'orgueil ni la fatuité.

¹⁰² Ḥadīṭ qudsī.

Dix-septième discours :

De la manière dont on arrive à Allāh ﷻ par l'intermédiaire du guide (*muršid*)

Si tu arrives à Allāh ﷻ et te trouves rapproché (de Lui), ce n'est que grâce à son Action et à Son Accord bienveillant (*tawfīq*). « Arriver à Allāh ﷻ » signifie ta sortie hors du créé, de la passion, de la volonté propre et des désirs individuels. C'est demeurer avec Sa Seule Action, sans que procède de toi une motion (*ḥaraka*) quelconque, d'ailleurs issue directement de ta personne ou provoqué en toi par Ses créatures. Mais la motion est seulement par Son Décret (*ḥukm*), Son ordre (*amr*) ou Son Acte (*fi'il*) – Il s'agit de l'état d'extinction (*fanā'*) que l'on exprime par « arrivée » (*wuṣūl*). Certes, « l'arrivée à Allāh » n'est rien de semblable avec le fait de joindre une de Ses créatures, avec « l'arrivée » dans le sens habituellement compris (dans le langage des hommes) : « *Rien n'est semblable à Lui, et Il est l'Entendant, le Voyant* »¹⁰³. Le créateur transcendant des créatures ne peut être leur être comparé.

« L'arrivée » jusqu'à Lui est connue « des gens de la réalisation » (*ahl al-wuṣūl*) de par l'enseignement même qu'Il leur prodigue à ce sujet ; à chacun selon une manière spécifique inassignable.

¹⁰³ Qur'ān, sourate n°42, verset 11.

C'est ainsi que le Très-Haut possède auprès de chaque Envoyé, Prophète (ﷺ) ou Saint, un secret que personne d'autre ne partage avec Lui. Il arrive d'ailleurs qu'un aspirant (*murīd*)¹⁰⁴ ait un secret ignoré de son maître spirituel (*ṣayḥ*). Et le *ṣayḥ*, bien sûr, possède un secret qui demeure caché même au disciple dont le cheminement atteint au seuil de sa condition spirituelle. Si toutefois, il arrive au disciple d'obtenir l'état spirituel de son maître, il doit s'isoler de ce dernier et s'en séparer¹⁰⁵. Le Vrai (*al-ḥaqq*) le prend alors en charge (*yatawallāhu*)¹⁰⁶ et le sèvre complètement du créé (*al-ḥalq*). Le *ṣayḥ*, lui, est semblable à la nourrice, or il n'y a plus d'allaitement après une période de deux ans. Et le créé ne subsiste plus après la disparition de la passion et de la volonté propre.

Le *ṣayḥ* est nécessaire tant que persiste la passion et la volonté afin de les détruire. Mais après leur disparition, son utilité cesse car il ne reste plus de scories ni d'imperfection. Si tu arrives jusqu'au Vrai, selon la voie indiquée par nous, demeure à jamais indemne de tout ce qui est « autre que Lui ». N'attribue aucune existence à « autre que Lui » ni dans le dommageable, ni dans le profitable, ni dans le souhaitable. Lui Seul est à même de pardonner. Sois constamment témoin de Son Acte, vigilant

¹⁰⁴ *Murīd* : vient de *arada* qui signifie vouloir, aspirer, ici à Allāh. Cette étymologie souligne l'attitude active, (et non « mystique ») requise.

¹⁰⁵ Ici transparait un principe de la voie souvent occulté, à savoir que la soumission au maître spirituel n'est pas un but en soi, mais qu'elle doit cesser *régulièrement* lorsqu'elle a atteint son objectif. Ce que le *ṣayḥ* explique un peu plus loin : « il n'y a plus d'allaitement après une période de deux ans ». Cf. Qur'ān, sourate n°2, verset 233.

¹⁰⁶ Cf. la note n°75. Cependant, il s'agit ici de la prise en charge bienveillante qu'Allāh fait de sa créature.

quant à Son Ordre (*mutaraqiban li-amrihi*), occupé à sa seule obéissance, démarqué de toutes Ses créatures dans ce bas monde et dans l'autre. N'attache ton cœur à rien de ce qui Lui appartient.

Considère toute créature comme semblable à un homme ligoté sur ordre d'un sultan à l'immense royaume, dont la puissance est terrifiante – Cet homme, portant des chaînes au cou et aux pieds, est crucifié sur un arbre, au bord d'un grand fleuve, au puissant débit.

Le sultan se tient sur un trône élevé, difficile à approcher. Près de lui, il a des flèches, lances et toutes sortes d'armes terribles et innombrables. Le voilà qui se met à lancer de ces armes, selon son bon plaisir, sur l'homme crucifié.

Est-il possible que le témoin de cette scène puisse détourner son regard du sultan, se soustraire à la peur qu'il inspire (ainsi qu'à l'espoir d'être épargné), et fixer son attention sur la personne crucifiée, en reportant sa crainte et son espérance sur elle ? Quiconque agirait ainsi ne serait-il pas taxé de folie ou de régression à l'animalité ? Nous nous réfugions en Allāh (ﷻ) de la cécité qui succéderait à la vue claire, de la séparation se substituant à l'union (*wuṣūl*), de l'éloignement remplaçant le rapprochement, de l'égarement advenant après la guidance¹⁰⁷, de l'incroyance (*kufṛ*)¹⁰⁸ qui suivrait la foi.

Ce bas monde est semblable à ce fleuve immense et tumultueux qui vient d'être évoqué. Chaque jour ses eaux

¹⁰⁷ Le lecteur voudra bien nous pardonner ce néologisme, formé sur le verbe « guider », pour imiter le terme arabe.

¹⁰⁸ *Kufṛ* que l'on traduit souvent par « infidélité » désigne littéralement l'action de recouvrir, c'est-à-dire de se détourner d'une vérité ou d'un bienfait.

augmentent, lesquelles sont l'image des désirs des fils d'Adam et des délices qu'ils y éprouvent, mais aussi des malheurs qui en résultent pour eux.

Les flèches et autres armes représentent les calamités que le destin (*qadar*) leur envoie. En effet, ce qui prédomine dans ce bas monde pour les fils d'Adam, ce sont les calamités, l'accablement, les douleurs et les épreuves. Même ce qu'ils ressentent de bienfaits et de délices est mêlé de tracasseries. Tout homme intelligent qui y réfléchit comprend qu'il ne peut y avoir pour lui de vie ou de repos ailleurs que dans l'autre monde ; (sous réserve qu'il soit d'entre les croyants). Le Prophète ﷺ a dit : « *Il n'y a point de vie ('ayš) [digne de ce nom] sinon la vie de l'autre monde (āhira)* », et également : « *Point de repos pour le croyant hors de la rencontre de Son Seigneur* ». Evidemment, encore une fois, seul le croyant est concerné par ces propos. Le Prophète ﷺ a dit encore : « *Ce monde ici-bas est la prison du croyant et le Paradis du mécréant* ». Et aussi : « *l'homme pieux (taqī) est assujéti, lié* »¹⁰⁹.

Après ces *hadīth*-s, et aussi selon la constatation directe, comment est-il possible de prétendre à la belle vie dans ce monde ? Non par le repos, car le repos réside dans la consécration exclusive à Allāh ﷻ et en l'accord consenti (*muwāfaqa*) avec Lui ; dans le relâchement en toute quiétude devant Lui. Par cette attitude le serviteur se situe hors de ce monde-ci. Alors il sera choyé par la bonté, la miséricorde, la gentillesse, l'amitié et la faveur.

Et Allāh ﷻ est plus savant.

¹⁰⁹ Littéralement « bridé » *id est* conduit par un autre. Il est lié d'une part par les disciplines auxquelles il se soumet et, d'autre part, par la conscience de sa prison sinon il croirait lui aussi au « mythe de la liberté ». La véritable liberté se trouve sur un tout autre plan que celui où l'imagine l'homme contemporain.

Dix-huitième discours :

De l'interdiction de se plaindre

Le conseil est le suivant : ne se plaindre à personne de ce qui vous arrive ni à un ami, ni à un ennemi. N'accusez pas votre Seigneur pour ce qu'Il opère en vous et envoie de calamités. Montrez (aux autres) plutôt le bien dont vous jouissez et la gratitude. Même enjoliver en manifestant de la gratitude pour un bienfait inexistant est meilleur que dire la vérité en se plaignant à votre entourage. Mais qui donc est démuné du bienfait venant d'Allāh ﷻ ? Allāh ﷻ dit : « *Si vous (essayez) de compter les bienfaits d'Allāh ﷻ, vous ne pourriez les énumérer* »¹¹⁰. Combien de bienfaits t'accompagnent sans que tu en prennes conscience ? Ne te repose sur aucune créature, ni n'en fais ton intime. Que nul ne sache ce que tu endures. Que ton intimité soit avec Allāh ﷻ seul. Ne te repose qu'en Lui, et ne te plains de Lui qu'à Lui. Ne vois pas de « second » (auprès de Lui).

Nuire ou favoriser, attirer ou repousser, élever ou rabaisser, appauvrir ou enrichir, mouvoir ou arrêter, ne sont au pouvoir d'aucune créature. Toutes choses sont la création d'Allāh ﷻ, sont dans Sa main. Leur marche se fait par Son Ordre et Sa Permission, et elles s'écoulent toutes vers un délai fixé. Elles sont toutes auprès de Lui, selon une mesure (établie). Nul ne peut avancer ce qu'Il a retardé, ni retarder ce qu'Il a avancé.

¹¹⁰ Qur'ān, sourate n°14, verset 34.

Allāh ﷻ dit : « *Si Allāh ﷻ vous touche par un mal, nul ne peut l'ôter sinon Lui-Même, et s'Il veut pour toi un bien, nul ne peut l'empêcher. Il atteint par ce bien qui Il veut d'entre Ses serviteurs, et Lui est toujours Celui qui pardonne, le Très Miséricordieux* »¹¹¹.

Si tu te plains de Lui alors que tu jouis de la sécurité et d'un bienfait, réclamant davantage (*ziyāda*), ignorant sciemment, par déconsidération, ce que tu possèdes déjà de bienfait et d'intégrité, Il se fâchera contre toi et fera disparaître ces avantages, justifiant ainsi tes doléances, augmentant ton affliction, intensifiant ton châtement, te réduisant à l'impuissance, te diminuant au point que tu chuterai dans Son estime.

Vraiment prends garde à ne pas te plaindre, même si l'envie de le faire laboure tes chairs comme une morsure de tenailles. Malheur à toi, et encore malheur à toi (si tu te plains) ; Allāh ﷻ, Allāh ﷻ, et toujours Allāh ﷻ ; (rappelle-toi) le salut, le salut ; prends garde, prends garde¹¹².

La plupart des calamités qui tombent sur le fils d'Adam¹¹³ sont provoquées par sa plainte contre son Seigneur. Comment peux-tu te plaindre de Lui, alors qu'Il est le plus Miséricordieux des miséricordieux, le meilleur des juges, sage et infiniment informé, bon et très miséricordieux, aimable avec Ses serviteurs, jamais injuste, pareil à un médecin proche, sage et ami, plein de compassion ?

¹¹¹ Qur'ān, sourate n°10, verset 107.

¹¹² La forme littérale du texte a été conservée, avec ses répétitions qui marquent la gravité du conseil, la mise en garde solennelle.

¹¹³ Les « fils d'Adam » sont les individus composants l'humanité actuelle. Ce terme rappelle par ailleurs *l'unité de la famille humaine*.

Peux-tu soupçonner une maman miséricordieuse (de faillir à la charité) ? Le Prophète ﷺ a dit : « *Allāh ﷻ est plus miséricordieux avec Son serviteur qu'une mère avec sa progéniture* ».

Respecte les convenances, ô malheureux, cela te mènera à avoir de la patience lors des afflictions, si celle-ci te fait habituellement défaut. Puis exerce ta patience si tu n'as pas encore la force de ressentir la satisfaction et l'agrément lors de l'épreuve. Ensuite, accepte et agrée si tu es toujours là¹¹⁴ ; ou éteins-toi si tu n'es plus¹¹⁵ ; ô toi, Soufre Rouge, où es-tu ? Où peut-on te trouver ? Où es-tu visible ?¹¹⁶ N'entends-tu pas Sa Parole « *Il vous est prescrit de combattre et c'est une obligation qui vous pèse. C'est ainsi qu'il vous arrive de détester ce qui vous convient et, au contraire, de rechercher ce qui vous est nuisible. Allāh ﷻ sait (ce qui vous est utile et ce qui vous est nuisible), mais vous, vous ne le savez pas* »¹¹⁷.

Il a replié de devant toi la science de la réalité des choses et t'en a voilé. Ne manque pas au respect des convenances en haïssant ou en aimant selon toi-même. Mais respecte la loi sacrée dans tout ce qui t'advient, si vraiment tu te tiens dans l'état de « piété » (*taqwā*)¹¹⁸ lequel

¹¹⁴ Sous-entendu : si tu crois encore à ton existence séparée

¹¹⁵ C'est le stade précédent immédiatement « l'extinction totale ».

¹¹⁶ L'on voit ici que ce degré du « Soufre Rouge » correspond à l'extinction totale dans l'Essence. Le verset situé immédiatement après illustre le sens du mot « combattre » qui se rapporte à la continuation de la « grande guerre sainte » jusqu'au sacrifice ultime de l'individualité (c'est-à-dire de l'illusion de l'individualité séparée).

¹¹⁷ Qur'ān, sourate n°12, verset 213.

¹¹⁸ Cf. la note n°101.

constitue le premier pas (sur la voie d'Allāh ﷻ). Ensuite obéis à l'Ordre (*amr*), dans l'état de *wilāya* (sainteté, proximité) et d'extinction (*humūd*) de la passion, sans t'en écarter. Cela constitue le deuxième pas. Et sois satisfait de l'Acte divin (qui s'accomplit dans le présent). Reste en accord avec lui éteins-toi (*fanāʿ*) dans les états (successifs) de *badaliyya*, de *ḡawṭiyya*, de *quṭbiyya* et de *ṣidiqiyya*, ou fin ultime¹¹⁹. Ecarte-toi (pour permettre le passage) du chemin du destin (*qadar*), n'entrave pas sa voie, ramène en toi ta *nafs* et ta passion, garde ta langue de la plainte.

Si tu agis de la sorte et qu'un bien advienne, le Seigneur augmentera le bien, la joie et le délice. Si c'est plutôt un mal qui est survenu, Il te protégera dans ce mal même, à l'ombre de Son obéissance. Il éloignera de toi tout blâme, et te maintiendra « absent » en Lui tout le temps nécessaire jusqu'à la cessation de ce mal au moment préétabli. Tout comme la nuit prend fin laissant place au jour, ou le froid de l'hiver est suivi de l'été.

Ce sont là des modèles (de lois) proches (à ta portée). Prends-en note pour ton édification.

Mais il y a des péchés, des crimes, des souillures résultants des nombreuses sortes de désobéissances. Or la compagnie du Noble (Allāh ﷻ) ne sied qu'au pur (*tāhir*), celui qui est débarrassé des impuretés des péchés et des fautes. Allāh ﷻ n'accepte sur Son seuil que le bon (*tayyib*)¹²⁰, dépourvu de toute prétention. Tout comme la compagnie des Rois ne sied qu'à un homme propre, préservé de toute impureté ou odeur nauséabonde.

¹¹⁹ *Fin ultime pour* : les hommes, c'est-à-dire les adamiques. Seule la prophétie se situe au-dessus de la *ṣidiqiyya*.

¹²⁰ *Tayyib* signifie bon et qui possède une bonne odeur.

Or les afflictions (du destin) sont des expiations (*mu-kaffarāt*) et des purifications. Le Prophète (ﷺ) a dit : « *La fièvre de toute une journée constitue l'expiation d'une année* ». Et sa parole est véridique.

De l'ordre de respecter sa promesse et de l'interdiction d'agir autrement

Si tu es faible dans ta foi et ta certitude, mais que tu as promis quelque chose, acquitte-toi de ta promesse. Mais ne t'engage pas par serment, afin que tu ne perdes point ta foi et ta certitude en cas de non respect. Si cette attitude (de fidélité à la parole donnée) se renforce dans ton cœur et y devient ferme, Sa Parole te sera adressée : « *Aujourd'hui tu es auprès de nous à demeure et investi de (ma) confiance* »¹²¹.

Ce discours te sera répété et tu entreras dans le groupe des élus voire dans celui des élus de l'élite. Alors il ne te restera ni volonté propre ni demande particulière, ni acte t'appartenant en propre qui puisse susciter ton estime vaniteuse de toi-même (*'ujb*) ; ni une proximité dont tu puisses prendre note ni une demeure spirituelle (*manzila*) que tu puisses remarquer et à laquelle tu puisses aspirer. Tu deviendras comme un récipient fêlé qui ne retient aucun liquide. En toi ne demeurera, ni volonté propre, ni caractère distinctif, ni aspiration à quoi que ce soit dans ce monde ou dans l'autre. Purifié de tout ce qui est autre qu'Allāh ﷻ tu recevras ton propre agrément d'Allāh ﷻ ainsi que la promesse de Sa Satisfaction. Tu savoureras les bienfaits de tous les Actes d'Allāh ﷻ, sans exception.

¹²¹ Qur'ān, sourate n°12, verset 54.

Alors, tu recevras une promesse particulière. Si tu en éprouves de l'apaisement, de la sérénité et y perçois un ordre pour un quelconque vouloir, tu te verras transporté vers une promesse plus élevée, plus noble ; de sorte que tu regarderas la précédente avec suffisance. Les portes des connaissances s'ouvriront à toi et tu découvriras la compréhension des choses abstruses, les réalités de la sagesse et les raisons cachées de tes déplacements d'une promesse à l'autre. Tu constateras un pouvoir accru pour la garde de l'état (spirituel), puis pour celle de la station. Il en sera de même pour la préservation du dépôt des secrets confiés, « l'ouverture de la poitrine »¹²², l'illumination du cœur, l'éloquence de la langue, la sagesse éblouissante ; résultats de la projection sur toi de l'Amour (divin) (*Mahabba*).

Tu seras établi comme le bien-aimé de toutes les créatures, aussi bien des « deux poids »¹²³ que des autres, dans ce monde et dans l'autre. Car tu es devenu l'ami du Vrai ﴿ٱلْحَقُّ﴾. Or les créatures (*halq*) se conforment au Vrai (*haqq*). Leur amour suit Son Amour, tout comme leur aversion la Sienne.

Si tu atteins cette station où ne te reste plus la moindre volonté, tu te trouveras gratifié d'un nouveau vouloir pour une chose quelconque. Puis après l'affermissement de ton vouloir, cette chose désirée est effacée et tu en es détourné. Ainsi tu ne l'obtiens pas en ce monde-ci. Mais elle se trouve compensée dans l'autre monde par ce qui augmente ta proximité du Très-Haut (*al-'Alī al-'Alā*) – Cela

¹²² Ouverture de la poitrine : expression Qur'ânique de l'expansion de l'état intérieur et de l'aisance qui en résulte.

¹²³ Les deux poids : expression désignant les *djinn*s et les hommes, *id est* les deux catégories d'êtres soumis à l'astreinte légale du fait qu'ils sont doués de raison. Entendre le mot « poids » comme en français lorsqu'il signifie « avoir de la valeur ».

t'apportera la « fraîcheur des yeux » dans le « *firdaws* suprême » et le « Paradis du refuge »¹²⁴.

Maintenant, si tu ne cherchais, ni n'espérais ce résultat lors de ton séjour dans ce monde d'ici-bas – demeure de l'extinction, de l'astreinte et des peines – mais que ton espoir résidait dans (la contemplation de) la face de Celui qui crée et forme, refuse et octroie, aplanit la terre et élève le ciel ; si tel était ton but, ta demande et ton espérance, il eut été possible que tu sois gratifié, en compensation, par quelque chose d'inférieur ou semblable à cela, dans ce monde même, après avoir subi la « brisure » du cœur et obtenu la vision. Mais alors tu eut été détourné de ta demande et de ton but par cette récompense. La réalisation de la compensation ne se fait véritablement que dans l'autre monde, comme nous l'avons mentionné et expliqué. Et Allāh, gloire à Lui, est plus Savant.

¹²⁴ Le *firdaws* est le plus élevé des Paradis. Le Paradis du refuge a déjà été mentionné.

Vingtième discours :

A propos du *ḥadīṭ* : « Abandonne ce qui te cause un doute pour ce qui ne l'occasionne point »

Abandonne ce qui te crée un doute, lorsque par ailleurs existe ce qui ne l'occasionne pas. Tiens-toi à la résolution ferme (*'azīma*) non affectée de doutes et laisse de côté ce qui est incertain. Si une chose douteuse et ambiguë échappe au contrôle du cœur et le trouble, marque une pause et examine-la attentivement. Si tu reçois l'ordre de t'y engager, alors cela est à ta portée. Mais si c'est une interdiction qui t'est adressée, abstiens-toi ; et que cette chose soit pour toi comme n'ayant jamais existé. Reviens vers la porte (d'Allāh ﷻ) et recherche la richesse (*rizq*) auprès de ton Seigneur.

S'il t'arrive de faiblir face à la patience, la concordance (*muwāfaqa*) et la satisfaction ou l'extinction (requis), (souviens-toi) que Lui ﷻ n'a nul besoin d'être rappelé, car Il n'est inattentif ni à toi, ni aux autres. Il nourrit aussi bien les mécréants (*kuffār*) que les hypocrites (*munāfiqīn*) ou encore ceux qui se détournent de Lui. Comment pourrait-Il (dans ce cas) t'oublier, ô croyant unitif (*muwaḥid*), qui persévère dans son adoration, qui prend en charge son Ordre (*amr*) de jour comme de nuit ?

Un autre aspect : abandonne ce qui est aux mains des créatures, ne les demande pas et n'y attache point ton cœur. N'espère rien des créatures et ne les crains pas non plus. Et puises de la faveur d'Allāh ﷻ ce qui ne te cause

aucun doute. Que n'existe pour toi qu'un Seul auquel tu adresses tes demandes, un Seul qui te donne, Un Seul en lequel tu espères, un Seul que tu craignes ! qu'une seule volonté (*himma*) soit tienne : à savoir ton Seigneur ﴿﴾. Les toupets des rois tout comme les cœurs des créatures sont dans Sa Main. Or les cœurs sont les régents (*umarā*) des corps. Les biens des créatures Lui appartiennent. Ces dernières ne sont que Ses déléguées et mandataires. Le mouvement de leurs mains qui te donnent quelque chose se fait avec sa Permission ﴿﴾, son Ordre et sa motion. Il en est de même pour le refus. Il ﴿﴾ dit : « *Et demandez à Allāh ﴿﴾ de sa Faveur* »¹²⁵.

Et Il dit : « *Ceux que vous invoquez en dehors d'Allāh ﴿﴾ ne possèdent point de richesse pour vous ; recherchez-la donc auprès d'Allāh ﴿﴾ et adorez-Le et soyez reconnaissants envers Lui, c'est à Lui que vous revien-* »¹²⁶.

Et Il dit ﴿﴾ : « *Demandez-Moi et je vous exaucerai* » (40/60). *Et encore : « Certes, Allāh ﴿﴾ est le Pourvoyeur (razzāq), le Puissant, le Ferme* »¹²⁷. Et également : « *Certes Allāh pourvoie qui Il veut sans compter* »¹²⁸.

¹²⁵ Qur'ān, sourate n°4, verset 32.

¹²⁶ Qur'ān, sourate n°29, verset 17.

¹²⁷ Qur'ān, sourate n°51, verset 58.

¹²⁸ Qur'ān, sourate n°2, verset 212.

Vingt et unième discours :

D'une conversation avec Iblis, la malédiction¹²⁹ soit sur lui

J'ai vu dans le rêve Iblis, le maudit. Je me trouvais au milieu d'une grande foule et eus l'intention de le tuer. C'est alors qu'il me dit (qu'Allāh ﴿﴾ le maudisse) : « Pourquoi veux-tu me tuer ? Quel est donc mon péché ? [Ne sais-tu pas que] si le destin se déroule en apportant du mal, il n'est pas en mon pouvoir de le changer en bien. Tout comme s'il suscite du bien, il m'est impossible de le transformer en mal ! De quoi suis-je donc responsable ? »

Son apparence était celle d'un être hermaphrodite, à la parole douceuse, au visage ingrat ; avec des truffes de poils éparses sur le menton ; à l'aspect méprisable. Puis il m'adressa un sourire, trahissant un état de honte et de crainte mêlées.

Cela eut lieu dans la nuit du dimanche, le onzième jour du mois de *ḍū al-ḥijja*¹³⁰ de l'année cinq cent seize (de l'Hégire). – Et Allāh ﴿﴾ guide vers tout bien.

¹²⁹ Cf. la note n°65.

¹³⁰ C'est-à-dire la nuit du samedi soir, puisque le jour commence au coucher du soleil pour les traditions sémitiques.

Ḍū al-ḥijja : 12^{ième} et dernier mois de l'année lunaire musulmane (le 11^{ième} jour de ce mois est le deuxième jour de la fête du sacrifice, laquelle dure 3 jours).

Vingt-deuxième discours :

De la mise à l'épreuve du croyant, à la mesure de sa foi

Allāh ﷻ ne cesse d'éprouver le croyant selon la force de sa foi.

Ainsi si la foi grandit, l'épreuve augmente. L'envoyé subit des tribulations plus importantes que celles du prophète, la foi du premier dépassant celle du second¹³¹. A son tour, les tribulations du prophète sont plus grandes que celles du « substitut » (*badal*), et ces dernières dépassent celles du « saint » (*walī*). Chacun se voit affligé en fonction de sa foi et de sa certitude. On trouve le principe de cette réalité dans la parole suivante du Prophète ﷺ : « *Nous, assemblée des Prophètes, sommes les plus éprouvés d'entre les hommes ; et ensuite, il en va selon une hiérarchique de moindres tribulations pour chaque degré où se situent les humains* ».

Allāh ﷻ prolonge les épreuves de ces Nobles Seigneurs afin qu'ils demeurent constamment dans la Présence (*ḥaḍra*), sans cesser d'être attentif à l'Eveil (*yaqaza*)¹³². Car Il les aime. Et eux sont les familiers de l'amour ; ils aiment le Vrai. Or (le véritable) amoureux ne

¹³¹ Seulement certains prophètes ont la mission « d'Envoyés » ou « Messagers ». Ils sont chargés d'énoncer les Lois sacrées qui régissent les formes traditionnelles de notre cycle humain.

¹³² A noter cette formulation qui indique que l'Eveil est déjà là.



préfère jamais rien à son bien-aimé. L'épreuve fonctionne comme un harpon pour leurs cœurs et une chaîne pour leurs âmes. Elle empêche qu'ils inclinent vers autre chose que le but, ou encore (qu'ils s'arrêtent) en trouvant repos et appui ailleurs qu'en leur Créateur. Cet état de chose persistant, leurs désirs fondent et leurs âmes se brisent. Le vrai se sépare du faux, et leurs désirs et volontés propres sont transcendés, tout comme l'attrait des jouissances et des loisirs, dans ce monde-ci et dans l'autre. Tout en eux se trouve élevé à un niveau supérieur à celui de l'âme (*nafs*). Le repos réside alors dans la Promesse du Vrai (ﷻ), la satisfaction dans Son Décret, la plénitude dans Son Don, la patience face à Son Epreuve. La sécurité à l'égard du mal inhérent à Ses créatures n'est atteinte qu'au niveau supérieur au cœur¹³³.

La force du cœur s'accroît ; il en vient à acquérir le contrôle (réel) des membres. Car l'épreuve renforce le cœur, et la certitude réalise la foi et la patience. Elle affaiblit la *nafs* et la passion. Chaque fois que la souffrance se manifeste, mais que le Seigneur trouve (chez son serviteur) la patience, l'acceptation et l'abandon complet envers Son Acte, Il est satisfait du croyant. Il envoie alors l'assistance (*madad*), l'accroissement (de la force) et la grâce propice (*tawfiq*).

Allāh (ﷻ) dit : « *Si vous montrez reconnaissants, je vous donnerai davantage* »¹³⁴.

¹³³ La *nafs* et le Cœur (*qalb*) désignent des « niveaux » différents de l'être.

Cette vision traditionnelle d'une hiérarchie de niveaux a été perdue par les modernes.

¹³⁴ Qur'ān, sourate n°14, verset 7.

Maintenant si la *nafs* s'agite pour obtenir du cœur la satisfaction d'un désir et que ce dernier le lui accorde en l'absence d'un ordre venant d'Allāh (ﷻ), c'est-à-dire sans Son autorisation ; il en résulte une inattention envers le Vrai, une « association » (*širk*) et une désobéissance¹³⁵. Dans ce cas, Allāh (ﷻ) délaisse ce cœur et cette *nafs*, les abandonnant (à eux-mêmes), il les plonge dans les difficultés, la soumission au pouvoir des créatures, la douleur, les maladies, les pertes et l'anxiété ; la *nafs* et le cœur reçoivent ainsi tous deux leur châtement.

Mais si le cœur n'accède pas à la demande de la *nafs* avant d'avoir reçu l'autorisation du Vrai (ﷻ), par voie d'inspiration pour les « Saints » (*awliyā'*) ou par voie de révélation explicite pour les envoyés et les Prophète (que le grâce et la paix soient sur eux) ; alors, aussi bien dans le cas de son accord que dans celui de son refus, Allāh (ﷻ) inonde le cœur et la *nafs* de miséricorde prodiguant bénédiction (*baraka*), intégrité, satisfaction (*riḍā*), lumière, connaissance, proximité, indépendance, préservation par rapport aux épreuves, et victoire sur les ennemis. Saches (cela) et retiens-le bien. Crains grandement l'épreuve consécutive à ta précipitation pour satisfaire la *nafs* et la passion. Marque plutôt un arrêt et attends d'abord l'autorisation du Seigneur (*mawlā*) (ﷻ). Ainsi, tu seras sauf dans ce monde et dans l'autre, si Allāh (ﷻ) le veut.

¹³⁵ La « désobéissance » ou la « rébellion » est le « péché » ou plus précisément la 'faute' en Islām. En effet, « *Islām* » signifie « *acceptation* » et non « *soumission* » comme on le traduit trop souvent..

Vingt-troisième discours :

De la satisfaction (*riḍā*) de la part qu'Allāh ﷻ octroie

Sois satisfait du peu que tu possèdes et tiens-y fermement jusqu'à ce que le déroulement de la destinée atteigne le terme prévu pour cette chose particulière, et que tu sois promu à (un état) plus élevé et plus précieux. Tu en jouiras tranquillement et demeureras protégé, sans éprouver de tracas, ni dans ce monde ni dans l'autre. Puis tu seras appelé à atteindre des choses encore plus réconfortantes et plus satisfaisantes.

Et sache bien que la part prévue (*qism*) ne te fera pas défaut parce que tu aurais cessé de la demander. (De même) ce qui n'est pas prévu comme étant ta part, tu ne l'obtiendras pas, ni par la demande insistante, ni par aucun autre effort.

Patiente donc, tiens-toi à ta condition actuelle et sois-en satisfait.

Ne prends rien, ne donne rien par toi-même, avant d'en avoir reçu l'ordre. Ne te mets ni en action, ni ne cesse d'agir par toi-même ; sinon tu seras éprouvé aussi bien par « toi-même » que par d'autres créatures encore plus mauvaises que toi. En agissant par toi-même, tu commets l'injustice et l'injustice ne passe pas inaperçue d'Allāh

﴿٤٤﴾. Il dit : « *C'est ainsi que nous confions certains injustes à d'autres* »¹³⁶.

(Réalise bien que) tu te trouves dans la demeure d'un grand roi, dont l'Ordre est redoutable, le pouvoir irrésistible, les armées nombreuses, la volonté infailliblement exécutée, le jugement triomphant, le royaume éternel, la souveraineté perpétuelle, la science précise, la sagesse étonnante, la sentence absolument juste. « *Ne lui échappe pas même le poids d'un atome sur terre comme dans le ciel* »¹³⁷.

L'injustice commise ne peut rester ignorée par Lui. Or il se trouve que toi-même est le plus injuste et le plus criminel de tous, car tu « *associes* »¹³⁸ en ta personne et en les autres créatures, par ton agir fondé sur la passion !

Allāh ﴿٤٤﴾ dit : « *N'associe rien à Allāh ﴿٤٤﴾, car « associer » constitue une grande injustice* »¹³⁹ et encore : « *Allāh ﴿٤٤﴾ ne pardonne pas qu'on lui associe quelque chose, et Il pardonne hormis cela à qui Il veut* »¹⁴⁰.

Crains donc et évite sérieusement « l'association » (*širk*). Ne t'en approche pas. Evite-la dans tes mouvements, tes repos, tes nuits, tes jours, tes retraites (*ḥalwa*) et tes sorties (*jawla*). Prend garde à ne pas désobéir, ni par les membres, ni par le cœur et abandonne le péché, ce qui en est apparent comme ce qui en est caché. N'essaye pas

¹³⁶ Qur'ān, sourate n°6, verset 130. *Id est* [c'est-à-dire] pour que les uns soient châtiés par les autres.

¹³⁷ Qur'ān, sourate n°10, verset 61.

¹³⁸ *Id est* tu prétends lui attribuer un partenaire, tu poses une autre réalité comme existante auprès de Lui.

¹³⁹ Qur'ān, sourate n°31, verset 13.

¹⁴⁰ Qur'ān, sourate n°4, verset 116.

d'échapper (à Allāh ﴿٤٤﴾), Il te rattraperait. Ne conteste pas Son Décret, Il te briserait. Ne l'accuse pas de Son Arrêt, Il cesserait de t'assister. Ne sois pas inattentif envers Lui, il te livrerait aux calamités. N'innove en rien dans Sa Demeure, Il t'anéantirait. N'innove pas dans Sa Religion (*dīn*) sous l'influence de la passion, Il te ferait périr, assombrirait ton cœur, ôterait ta foi et ta connaissance. Il donnerait pouvoir sur toi à ton diable, ta *nafs*, ta passion, tes désirs, ta famille, tes voisins, tes amis, tes intimes et à l'ensemble des créatures jusqu'aux scorpions, serpents, *jinn*-s et autres animaux rampants de ta maison. Il rendrait ta vie amère dans ce monde et prolongerait ta souffrance dans l'autre.

Vingt-quatrième discours :

De l'exhortation à se tenir assidûment à la porte d'Allāh ﴿﴾

Prends sérieusement garde à ne pas désobéir à Allāh ﴿﴾. Tiens-toi constamment à sa Porte en toute vérité. Consacre toute ton énergie et tous tes efforts à Lui obéir, dans une attitude humble, de pauvreté spirituelle, conscient de tes imperfections, la tête courbée, sans regarder ses créatures, sans obéir à ta passion ; sans chercher de rétribution, ni dans ce monde ni dans l'autre ; sans désirer d'ascension aux demeures élevées et aux stations honorifiques.

Sois assuré de ta condition de servitude ! (Souviens-toi) que le serviteur et tout ce qu'il possède appartient à son Seigneur et Maître. Il ne peut rien réclamer comme lui étant dû. Observe excellemment les convenances spirituelles (*ādāb*) et ne méjuge point ton Seigneur. Toute chose est auprès de Lui selon une mesure appropriée. Nul ne peut avancer ce qu'Il a retardé, ni retarder ce qu'Il a avancé. Ce qui t'est réservé te parviendra en son heure, que tu le veuilles ou non. Ne le blâme pas pour ce qui t'arrivera et ne cherche pas avidement ce qui est prévu pour un autre que toi.

(Considère bien que) ce qui n'est pas en ta possession est nécessairement réservé soit pour toi-même, soit pour un autre. Dans le premier cas, la chose te parviendra, tu lui es destiné et conduit : La rencontre aura lieu. Dans le second cas, tu es détourné de cette chose, tout comme elle

l'est de toi ; comment pourriez-vous vous rencontrer dans ces conditions ?

Occupe-toi plutôt de respecter les convenances spirituelles dans les actes d'obéissance à ton Seigneur qui s'imposent à toi dans le moment présent. « N'étire pas ton cou, ne lève pas la tête » vers autrui que Lui. Allāh ﷻ dit : *« Ne fais pas attention aux profits que nous laissons à certains, c'est le clinquant de cette vie pour les tenter, mais les dons de ton Seigneur sont meilleurs et plus durables »*¹⁴¹.

Allāh ﷻ t'interdit de t'attarder à quelque chose dans laquelle Il ne t'a pas placé, qu'Il ne t'a pas prodigué à partir de sa Faveur. Il t'informe que toutes ces choses constituent des épreuves destinées à ceux qui en jouissent. Ta satisfaction envers ta part allouée est l'attitude la meilleure, (aux conséquences) durables, la plus bénie, la plus digne et préférable. Que tel soit ton cheminement, ton choix, ta demeure, ta devise, ton but et ton désir. Ainsi tu atteindras tout ce qui doit être obtenu, parviendras à toute station, t'élèveras jusqu'à tout bien et bienfait, joie et chose précieuse.

Allāh ﷻ dit : *« L'âme ne connaît pas ce qui lui est réservée de joie (inouïe) en récompense de ce qu'elle faisait »*¹⁴². Et il n'y a d'œuvre que les cinq adorations¹⁴³ et l'abandon des péchés. Rien n'est plus compréhensif englobant, immense, noble. Rien n'est plus aimé d'Allāh ﷻ. Rien n'obtient plus son Agrément que ce que nous venons d'indiquer.

¹⁴¹ Qur'ān, sourate n°20, verset 31.

¹⁴² Qur'ān, sourate n°32, verset 17.

¹⁴³ Les 5 adorations (ibādāt) : ce sont les 5 rites ou piliers de l'Islām.

Qu'Allāh ﷻ nous assiste, toi et moi, pour (accomplir) ce qu'Il aime et agréé !

Vingt-cinquième discours :

De l'arbre de la Foi

Ô homme pauvre, toi dont ce bas monde et ses bienfaits se détournent. Toi qui passe inaperçu parmi ses gens, tennaillé par la faim, se lamentant, le corps à moitié nu, se dispersant vers toutes les directions, vers les mosquées ou bien vers les lieux solitaires et en ruines. Toi, qui se vois rejeté devant toutes les portes, privé de tout objet désirable ; (toi) dont le cœur est brisé et désenchanté.

Ô pauvre homme ne dis pas : « Allāh ﷻ m'a appauvri, a fait s'échapper le monde devant moi, m'a trompé et abandonné, m'a « dispersé » sans me « réunir », m'a abaissé sans me donner même la part strictement suffisante de ce monde. Ne dis pas Il m'a rendu obscur et n'a pas élevé ma renommée parmi les créatures, parmi mes frères. Ne dis pas : Il a octroyé à autrui un bienfait surabondant dans lequel celui-ci est plongé de jour et de nuit ; Il l'a préféré à moi et aux membres de ma famille ; et pourtant nous sommes, cet autre et moi, tous deux, musulmans, croyants, et fils des mêmes parents (Adam et Ève) (que la paix soient sur eux) ».

Allāh ﷻ a agi ainsi avec toi car ton « argile » est noble et pure ! La rosée (*nidā*)¹⁴⁴ de Sa Miséricorde va descendre sur toi, t'apportant patience, satisfaction, certitude, grâce propice, science, lumières de la foi et du *tawhīd*. L'arbre de ta foi, avec sa racine et sa semence, est bien

¹⁴⁴ À noter le symbolisme alchimique de la « rosée ».

établi. Ferme, il présente des feuilles abondantes et des fruits. Ses branches sont multiples, l'ombre qu'il projette est importante. Chaque jour il pousse et grandit et n'a nul besoin d'engrais sensibles pour ce faire.

Allāh, de ce fait, s'est acquitté de ton affaire. Il t'a donné la « demeure de la permanence » (*dār al-baqā'*) dans l'autre monde, et t'y a accordé une fonction d'administration (de Ses affaires). Il t'y a donné ce qu'aucun œil n'a vu, ni aucune oreille n'a entendu, ce qui n'a jamais été pensé par le cœur d'un humain.

Allāh ﷻ dit : « *L'âme ne connaît pas ce qui lui est réservé de joie (inouïe) en récompense de ce qu'elle faisait* »¹⁴⁵. C'est-à-dire de ce qu'elle faisait dans ce bas monde en fait d'accomplissement des commandements ; d'exercice de patience dans l'abstention des choses interdites, ainsi que d'abandon total et de remise confiante des affaires à Allāh ﷻ dans les vicissitudes de la destinée ; d'accord complet avec Lui en toutes choses.

Quant à autrui auquel Allāh ﷻ a donné ce bas monde et sa gérance, lui faisant goûter les délices et répandant sur lui Ses faveurs : Allāh ﷻ a agi de la sorte avec lui¹⁴⁶ car le lieu de sa foi est semblable à une terre saline ou rocailleuse, impropre à retenir l'eau, à permettre à un arbre de pousser. Il y déverse des engrais qui servent à nourrir les plantes et les arbres. Ici, les engrais sont ce bas monde et de ses vanités, par lesquels est préservé l'arbre de la foi planté en lui et les graines des actes. S'Il cessait de les pourvoir en engrais, les plantes et les arbres sécheraient et

¹⁴⁵ Qur'ān, sourate n°32, verset 17.

¹⁴⁶ Il s'agit bien sûr de cet « autrui » dont il a été question plus haut. Immédiatement après, il y a passage du texte au pluriel, pour désigner l'ensemble des « autres » qui jouissent des biens mondains.

les fruits disparaîtraient, les demeures tomberaient en ruine, or Il ﷻ veut qu'elles soient prospères¹⁴⁷.

En réalité l'arbre de la foi de l'homme riche est faible dans ses racines et sa croissance, il est dépourvu de la vitalité propre à l'arbre de ta foi, ô homme pauvre ! L'arbre de sa foi se nourrit et se maintient par ce que tu vois être en sa possession d'entre les bienfaits de ce monde. Si cela lui était retiré, son arbre se desséchait. Ce qui le mènerait à l'incroyance, à la négation, à l'hypocrisie, à l'apostasie¹⁴⁸. Ô Allāh ﷻ ! à moins qu'Allāh ﷻ n'envoie à ce riche les armées de la patience, de la satisfaction, de la certitude, de la grâce, de la science, des connaissances diverses, qui fortifieraient sa foi au point qu'il lui deviendrait égal de perdre richesse et bienfaits !

C'est Allāh ﷻ qui est le guide et le dispensateur de la grâce propice.

¹⁴⁷ On voit que le maintien de l'exotérisme religieux, pour les effets qu'il produit, est nécessaire à ce bas monde et ses habitants.

Il y aurait bien des choses à préciser sur les autres fonctions de « l'exotérisme », sur son lien *indissociable* avec l'ésotérisme, sur sa réforme *idéologique* qui ouvre les portes aux dérives – en modes « crispés » ou « permissifs » – exploitées par les forces anti-traditionnelles.

¹⁴⁸ On voit que les choses ont bien changé et que sous l'influence de certaines idées propices à l'individualisme effréné – lequel conduit inmanquablement à un sommeil spirituel profond – « l'indifférence par rapport à la religion (dans le vécu quotidien) » s'est généralisée chez les riches comme chez les pauvres.

Vingt-sixième discours :

De l'interdiction d'ôter le voile couvrant Sa Face

N'ôte pas le voile couvrant ta face avant de sortir du nombre des créatures (*halq*)¹⁴⁹ et de leur tourner le dos de ton cœur dans tous les états. Il faut (également) que ta passion disparaisse ; puis ta volonté individuelle avec ton « espoir »¹⁵⁰. Tu t'éteins par rapport aux mondes créés, celui-ci comme l'autre. Semblable à un récipient fêlé, ne contenant plus rien sinon la volonté de ton Seigneur (ﷻ), tu te remplis de Lui et de Sa Décision (*hukm*). Lorsque la malice (*zūr*) sort, la lumière (*nūr*) entre.

Que dans ton cœur il n'y ait aucune entrée ou place pour autre que ton Seigneur. Tu es affecté comme gardien de la porte de ton cœur. Tu reçois l'épée du *tawhīd*, de l'immensité (*azama*) et de la Toute-Puissance (*jabarūt*). Tout ce que tu aperçois s'approchant depuis l'espace de ta poitrine vers la porte de ton cœur, tu lui sépares la tête des épaules d'un bref coup de ta lame acérée.

Ainsi tu ne verras aucune tête relevée ni n'entendras aucune parole venant de ta *nafs*, de ta passion, de ta volonté propre ou de ton désir de ce monde ou de l'autre. Point d'opinion que tu suives, mais seulement l'Ordre du Sei-

¹⁴⁹ *al-Halq* = La création, le créé, les créatures, la manifestation par opposition à *al-Haqq*, le Principe...

¹⁵⁰ *Id est* ta disposition à « espérer, désirer, obtenir, etc. ».

gneur ﷻ. Demeure avec Lui, sois satisfait de Son Décret et de Son Arrêt. Ou mieux dit, éteins-toi dans Son Décret et Son Arrêt. Tu seras alors le serviteur du Seigneur et de Son ordre, non le serviteur des créatures et de leurs opinions.

Si cet état de choses (*al-amr*) persiste en toi, les pavillons de la jalousie (divine) sont dressés autour de ton cœur, les tranchées de la sublimité sont creusées (pour l'isoler) : de l'ensemble rayonnera le pouvoir de la Puissance (*sultān al-jabarūt*). Les armées de la Réalité (*ḥaqīqa*) et du *tawḥid* le protégeront. Au-delà encore seront postés des gardiens venant du Vrai ﷻ et prévenant les créatures d'approcher le cœur par le truchement du diable, de l'âme, de la passion, de la volonté individuelle, des vains espoirs, des prétentions mensongères issues du tempérament et de l' « âme (*nafs*) inclinant au mal »¹⁵¹, des égarements provoqués par la passion.

Maintenant, s'il est écrit que les créatures doivent venir à toi, se succédant sans interruption, en parfait accord et reconnaissance (de ta valeur) afin de recevoir les lumières éclatantes, les indications éclairantes, les sagesses décisives ; qu'ils voient les miracles manifestes et les constantes « ruptures d'habitudes » ; que tout cela les aide à se rapprocher davantage (d'Allāh ﷻ) et à accomplir les adorations, les combats spirituels, les efforts intenses dans l'adoration de leur Seigneur ﷻ – toi, tu seras protégé d'eux tous ainsi que de l'inclination de ta *nafs* vers sa passion, son estime vaniteuse de soi, son auto-admiration, son

¹⁵¹ Le Qur'ān mentionne explicitement trois stades de la *nafs* :

- la *nafs* inclinant au mal (sourate n°12, verset 53),
- la *nafs* qui blâme (*id est* qui s'observe et se fait des reproches (sourate n°75, verset 2),
- et la *nafs* apaisée (sourate n°89, verset 27).

sentiment d'importance devant le nombre des créatures te témoignant leur reconnaissance.

De même, s'il est écrit que vienne à toi une épouse vertueuse et belle, amenant avec elle tout ce qui est nécessaire à sa vie matérielle, tu te trouves protégé du mal résidant en elle et de la charge qu'elle pourrait constituer avec ses familiers et ses parents. Elle sera auprès de toi un don pur, se suffisant elle-même, d'une humeur facile, agréable, purifiée de toute malice, fourberie, haine, rancune, colère ou tromperie cachée. Elle te sera soumise, légère à assumer, ne t'occasionnant aucun préjudice. S'il est écrit qu'elle donne naissance à un enfant, il sera pieux, de bonne souche, un bonheur (pour ton cœur). Allāh ﷻ dit : « *Nous rendîmes son épouse convenable pour lui* »¹⁵², et Il dit : « *Seigneur, fais que la vue de nos épouses et de nos enfants nous remplissent de joie. Fais que nous devenions des imām-s pour les très pieux* »¹⁵³, Il dit aussi : « *Et fais Seigneur qu'il (l'enfant) soit à ton gré* »¹⁵⁴.

Les demandes exprimées dans ces versets s'accompliront, seront exaucées dans ton cas, que tu les formules ou pas. Car elles reviennent aux méritants, c'est là leur juste place. Elles concernent, avant tout, ceux qui bénéficient d'un tel bienfait et elles rétribuent les élus de cette demeure, qui ont été placés dans cette station et destinés à cette mesure de faveur et de proximité.

De même s'il est écrit qu'une part de ce monde doit venir à toi, elle ne te sera pas dommageable dans ces conditions. Ce qui constitue ta part (de ce monde) tu dois nécessairement l'obtenir. Elle sera purifiée par l'Acte d'Allāh

¹⁵² Qur'ān, sourate n°21, verset 90.

¹⁵³ Qur'ān, sourate n°25, verset 74.

¹⁵⁴ Qur'ān, sourate n°19, verset 6.

﴿٤٤﴾ et par l'Ordre (divin) de la saisir. En la prenant, tu obéis à l'Ordre et reçois ainsi la récompense de l'obéissance par surcroît, tout comme tu es récompensé pour les prières canoniques et le jeûne obligatoires. Quant à ce qui dans cette part (de biens) ne t'est pas destiné¹⁵⁵, tu reçois l'ordre de la distribuer aux destinataires d'entre des compagnons, voisins et frères dans le besoin, ainsi qu'aux pauvres concernés par l'aumône rituelle, selon les circonstances. Les états et circonstances (des gens), tu dois les découvrir et les distinguer. Et là aussi l'ouï-dire ne remplace point la vision directe.

Tu seras alors clair dans ton affaire ; elle ne comportera aucune obscurité, confusion, ambiguïté, ni aucun doute. Patientes, patientes ! Sois satisfait, sois satisfait ! Gardes l'état présent (*hāl*), gardes l'état présent ! L'anonymat, l'anonymat ! Le silence, le silence ! Restes sur tes gardes, restes sur tes gardes ! Demeures dans la sauvegarde, la sauvegarde ! Hâtes-toi, hâtes-toi ! Allāh ﴿٤٤﴾, Allāh ﴿٤٤﴾ et encore Allāh ﴿٤٤﴾ ! Se taire et baisser les yeux (*al-itrāq*), se taire et baisser les yeux ! La modestie, la modestie ! Et ainsi jusqu'à ce que le temps prescrit arrive à son terme. Alors tu seras pris par la main et porté au devant. Tu seras délesté de tout ce qui pesait et plongé dans les océans des faveurs, des dons généreux et de la Miséricorde. Puis tu en sortiras pour revêtir les robes de lumières, de secrets, de sciences, et des merveilles de la science

¹⁵⁵ Le contexte indique qu'il s'agit ici de biens qui parviennent à l'individu, mais qu'il doit normalement redistribuer à d'autres, selon les cas prévus par la Loi Sacrée, comme la suite de notre texte l'expose clairement.

« de chez Nous »¹⁵⁶. Puis tu seras encore rapproché et on te parlera, t'informera, t'inspirera. Tu recevras, seras comblé, fortifié, élevé et enfin il te sera dit : « *Aujourd'hui, tu es à demeure auprès de moi et je t'investis de ma confiance* »¹⁵⁷.

Médite l'état de Yūsuf, le véridique¹⁵⁸, lorsqu'il entendit cette parole de la bouche du roi, du chef et pharaon d'Egypte. En fait la langue du roi exprimait ce discours, mais le véritable proférant était Allāh ﴿٤٤﴾ par la langue de la connaissance. Le propriétaire apparent, roi d'Egypte, l'investit. Mais le royaume de l'âme, de la connaissance, de la science, de la proximité, de l'élection et de la demeure sublime appartient à Allāh ﴿٤٤﴾.

Allāh ﴿٤٤﴾ dit concernant la possession du royaume : « *C'est ainsi que nous affirmâmes la situation de Yūsuf dans le pays* ». C'est-à-dire dans la terre d'Egypte. « *Il pouvait circuler en maître dans toutes les régions. Nous touchons de notre grâce qui nous voulons. Toutefois nous ne laissons jamais les bienfaisants (muḥsinīn) sans récompense* »¹⁵⁹. Au sujet du royaume de l'âme (*nafs*) Il ﴿٤٤﴾ dit : « *C'est ainsi que nous écartâmes de lui le mal et l'indécence ; certes il était de nos serviteurs sincères* »¹⁶⁰. Et le Très-Haut dit¹⁶¹, à propos du royaume de la

¹⁵⁶ Science innée et non acquise : expression reprise du Qur'ān (sourate n°18, verset 70) ou elle qualifie la science de Sayyidunā al-Ḥidr.

¹⁵⁷ Qur'ān, sourate n°12, verset 54.

¹⁵⁸ Il s'agit du prophète Yūsuf (Joseph), auquel la sourate n°12 est entièrement consacrée.

¹⁵⁹ Qur'ān, sourate n°12, verset 56.

¹⁶⁰ Qur'ān, sourate n°12, verset 24.

connaissance et de la science : « *Mon Seigneur me l'a enseigné. Oui, j'ai laissé la religion de ceux qui ne croient pas en Allāh ﷻ et ne croient pas à l'autre vie* »¹⁶².

Si tu reçois ce discours, ô véridique parfait, tu as obtenu la plus large part de la science suprême. Tu recueilles pour en jouir sereinement la grâce, les dons, la puissance, la *sainteté universelle* ainsi que le pouvoir de commander à l'âme (*nafs*) et à toutes choses ; dans ce monde même, avant l'autre. (Ce qui t'est réservé) dans l'autre monde, dans la « demeure de la paix » et le Paradis très élevé, c'est la vision de la Face du Généreux Seigneur (*al-mawlā al-karīm*), de surcroît et comme pure grâce. C'est le but désiré qui ne comporte aucune limite ni fin. Et c'est Allāh ﷻ qui assiste (pour parvenir) aux réalités de cette chose. Car Il est Tout Compatissant et Très Miséricordieux (*Ra'ūf Raḥīm*).

¹⁶¹ C'est Yūsuf qui le dit, mais comme le Qur'ān est la parole d'Allāh en réalité c'est Allāh qui prononce toutes les paroles qui y sont énoncées comme venant des différents personnages, *quels qu'ils soient*, car en réalité Lui seul est...

¹⁶² Qur'ān, sourate n°12, verset 37.

Vingt-septième discours :

De ce que le bien et le mal sont deux fruits

Considère le bien et le mal comme étant deux fruits attachés à deux branches différentes d'un seul et même arbre. L'une des branches donne un fruit doux, l'autre un fruit amer.

Abandonne les villes, les contrées et les directions vers lesquelles sont acheminés les fruits cueillis sur cet Arbre. Eloigne-toi de leurs habitants. Rapproche-toi plutôt de l'Arbre, sois son gardien, à son service, présent auprès de lui¹⁶³. Et connais les deux branches leurs fruits et les deux aspects¹⁶⁴. Tiens-toi du côté de la branche productrice de fruits succulents pour qu'ils constituent ta nourriture. Et évite soigneusement d'approcher du côté de l'autre branche, et d'en arriver à manger de ses fruits dont l'amertume causerait ta perte. Si tu persistes dans cette attitude tu trouveras calme, sécurité, repos et abri contre tout trouble. En effet, les perturbations et toutes sortes de calamités sont générées par ces fruits amers.

Maintenant si tu t'éloignais de cet Arbre et errais vers les horizons, ces deux sortes de fruits pourraient t'être

¹⁶³ *Qā'imān 'inda-ha* : le verbe *qama* connote l'idée d'être debout, alerte, de prendre en charge etc. C'est la même racine qui forme le mot de *qiyāma* (résurrection).

¹⁶⁴ *Jāniban* : Littéralement les deux côtés.

proposées. Mais ils seraient alors mêlés, sans distinction des sucrés et des amers. Ta main pourrait saisir un des fruits amers et le porter à ta bouche. Le seul fait d'en mâcher une portion en ferait parvenir l'amertume à ta lurette, à ta gorge, à ton cerveau, à tes narines. Elle se propagerait dans tes veines et (par-là) jusqu'aux divers organes, causant ta perte. Rejeter la portion restante de la bouche, en laver la trace, ne permettrait point de remédier à l'effet déjà produit.

Toutefois si tu commençais par un fruit savoureux et que sa douceur s'étendait à tes organes, t'apportant profit et joie, cela ne pourrait te suffire. Tu mangerais nécessairement un second fruit. Mais tu ne pourrais avoir la certitude de ne pas choisir un fruit amer. Ainsi aucun bien ne réside dans l'éloignement de cet Arbre, ni dans l'ignorance de la nature de ses fruits. La sauvegarde se trouve dans la proximité et le maintien auprès de l'Arbre.

Le bien et le mal n'adviennent que par l'Acte d'Allāh ﷻ. Allāh ﷻ en est l'Agent et le Dispensateur. Il ﷻ dit : « *Allāh ﷻ vous a créé ainsi que vos actions* »¹⁶⁵. Et le Prophète ﷺ a dit : « *Allāh ﷻ créa le sacrificateur et l'animal sacrifié* ». Les actes des serviteurs sont la création d'Allāh ﷻ et « l'acquisition » (*kasb*) en revient aux serviteurs¹⁶⁶. Allāh ﷻ dit : « *Entrez au Paradis en raison de ce que faisiez* »¹⁶⁷. Gloire à Lui, comme Il est Généreux et Miséricordieux ! Il leur attribue l'acte et affirme que par leurs œuvres ils ont mérité le Paradis – Or elles ne

¹⁶⁵ Qur'ān, sourate n°37, verset 96.

Wa mā t'amalun : « ainsi que vos actions », peut se lire également « et vous ne faites rien ».

¹⁶⁶ Doctrine du *kasb* ou *iktisāb*, cf. la note n°62.

¹⁶⁷ Qur'ān, sourate n°16, verset 32.

sont que par Sa Grâce (*tawfiq*) et Sa Miséricorde dans ce monde et dans l'autre.

Le Prophète ﷺ a dit : « *Nul n'entre au Paradis par ses actes* »¹⁶⁸. On lui demanda : « Pas même toi, ô envoyé d'Allāh ﷻ ? » Il répondit : « *Ni moi, sauf si Allāh ﷻ me recouvre de Sa Miséricorde* », et il fit le geste de placer sa main sur sa tête. Ce *hadīth* nous est rapporté venant de 'Ā'īša. Si tu es obéissant envers Allāh ﷻ, agissant selon Son Ordre, t'abstenant de ce qu'Il interdit, soumis à Lui dans ce qu'Il décrète pour ta destinée (*fī qadarika*) : Il te protège de Son mal, t'honore de Son bien, et te protège de tous les maux dans ta religion (*dīn*)¹⁶⁹ et dans l'ici-bas (*dunyā*).

Quant à l'ici-bas, c'est Sa ﷻ Parole : « *Ainsi nous détournons de lui le mal et la turpitude, car il est d'entre nos serviteurs sincères* »¹⁷⁰. Quant à la religion, c'est Sa ﷻ Parole : « *Pourquoi Allāh vous ferait-il souffrir si vous remerciez et êtes croyants, Allāh est reconnaissant et infiniment savant ?* »¹⁷¹.

Dans le cas d'un croyant reconnaissant quelle place le malheur tiendrait-il près de lui ? Il se trouve plus près de

¹⁶⁸ Ce qui semble contredire le verset cité précédemment. Inutile de préciser que la tradition est toujours très cohérente, même si cela n'apparaît pas toujours ainsi à la « logique » superficielle, c'est à dire au « mental réflexe » se laissant constamment piéger par les mots.

¹⁶⁹ *Dīn* que l'on traduit par « religion » possède un sens plus étendu et désigne plutôt la « vie traditionnelle » dans sa totalité.

On lui oppose « *dunyā* » (ici-bas, d'une racine qui signifie le bas, l'inférieur, le plus près) qui désigne alors les contingences de la vie matérielle et sociale.

¹⁷⁰ Qur'ān, sourate n°24, verset 12.

¹⁷¹ Qur'ān, sourate n°4, verset 147.

l'intégrité (*'āfiya*) que du malheur (*balā'*) ! Car, étant reconnaissant, il est dans un état d'accroissement (du bien). Allāh ﷻ ne dit-Il pas : « *Si vous remerciez, nous vous donnons davantage* » ?¹⁷² Ta foi (ô croyant) éteint la flamme de l'enfer dans l'autre monde, flamme qui constitue le châtiment de tout pécheur. Comment (ta foi) n'éteindrait-elle pas le feu du malheur dans ce monde, Ô Allāh ﷻ, à moins que le serviteur ne soit d'entre les « attirés » (*majdūbīn*), choisis pour la « sainteté » (*wilāya*) et l'élection (*iṣṭifā'*) !

Celui-là connaîtra nécessairement l'épreuve (*balā'*) purificatrice de la passion, du penchant vers la nature et les désirs de l'âme (*nafs*) ; purificatrice également (de l'illusion) d'apaisement que procurent les créatures et du fait d'aimer leur compagnie.

L'épreuve se poursuit jusqu'à ce que tout cela disparaisse, soit dissous. Le cœur se trouve nettoyé par sa sortie hors de tous ces attachements. Seul demeure le *tawhīd* du Seigneur ﷻ, Sa Connaissance, et la survenue continuelle de toutes espèces de secrets, sciences, et lumières de la Proximité – Car le cœur est une maison où il n'y a point de place pour deux. Allāh ﷻ dit : « *Allāh ﷻ n'a pas établi deux cœurs dans l'intérieur de l'homme* »¹⁷³.

Le Très-Haut dit : « *Certes, lorsque les rois entrent (triomphalement) dans une ville, ils la saccagent et en asservissent les puissants* »¹⁷⁴. Ils délogent ainsi les puissants de leurs demeures enviables et des joies de l'existence. Or la gérance (*wilāya*) sur le cœur était exer-

¹⁷² Qur'ān, sourate n°14, verset 7.

¹⁷³ Qur'ān, sourate n°33, verset 5.

¹⁷⁴ Qur'ān, sourate n°27, verset 34.

cée (dans l'être de l'homme) par le diable, la passion, et la *nafs*. Les organes et les fonctions étaient mus conformément à leurs ordres, se rapportant aux nombreuses variétés de péchés, de vanités et de futilités. Ce pouvoir a (maintenant) disparu. Les organes se sont apaisés. La maison du Roi, autrement dit le cœur, s'est vidée. La cour de la poitrine est nettoyée. Le cœur est devenu la résidence du *tawhīd*, de la connaissance et de la science. Le cœur s'est transformé en lieu de descente des merveilles provenant du monde du Mystère. Tous ces bénéfiques résultent de l'épreuve (*balā'*), ils en sont les fruits.

Le Prophète ﷺ a dit : « *Nous, assemblée des Prophètes ﷺ, sommes les plus éprouvés d'entre les hommes ; et ensuite il en va selon une hiérarchie de moindres tribulations pour chaque degré où se situent les humains* ».

Il a également dit : « *Je connais Allāh ﷻ plus que quiconque d'entre vous, et je le crains (aussi) plus que quiconque* ». Ainsi celui qui s'approche du Roi voit croître le danger auquel il s'expose ainsi que sa vigilance ; car il sait, en Sa Présence, que rien ne Lui échappe de ses faits et gestes.

Si j'affirme : « la création entière est pour Allāh ﷻ comme une seule personne à laquelle rien ne peut échapper », quelle utilité doit-on retenir de ce propos ? Je réponds la chose suivante : « Si la position d'une personne s'ennoblit, son risque s'accroît également. Car la reconnaissance pour ce qu'elle a reçu de faveurs lui devient un devoir obligé. La moindre défaillance constitue un manquement à la gratitude, donc une diminution de l'obéissance requise.

Allāh ﷻ dit : « *Ô femmes du Prophète ﷺ, celle d'entre vous qui commettrait un acte ouvertement indécent, verra son châtement être redoublé* »¹⁷⁵. Il leur adressa cet avertissement à la suite du bienfait achevé qui consista à les avoir mises en relation intime avec le Prophète ﷺ.

Que dire alors de celui qui s'attache à Allāh ﷻ dans Sa Proximité ? Et Allāh ﷻ est exalté bien au-dessus de toute similitude avec sa création. « *Rien n'est semblable à Lui, et Il est (le parfaitement) Audient et Voyant* »¹⁷⁶. Et c'est Allāh qui est le Guide.

¹⁷⁵ Qur'ān, sourate n°33, verset 30.

¹⁷⁶ Qur'ān, sourate n°42, verset 11.

Vingt-huitième discours :

De l'exposé des états de l'aspirant (*murīd*)

Ainsi tu désires le repos, la joie, le loisir, la gaieté, la sécurité, la tranquillité, les délices et les privilèges, alors que tu te trouves encore dans le creuset¹⁷⁷ ; engagé dans le processus de fonte et mortification de la *nafs* ; occupé à la distanciation d'avec la passion, à l'élimination des désirs et de la soif de rétributions dans ce monde et dans l'autre. Il reste très visiblement en toi, encore un reliquat de toutes ces choses. Ô toi l' impatient, ralentis tes pas. La porte est encore close, tant que persiste un infime reste en toi. L'émancipation d'un esclave ne peut se faire tant qu'un seul dirham manque à la somme convenue. Tu demeures entravé tant que, même de manière presque imperceptible¹⁷⁸, ce bas monde constitue ta passion et ton but.

Tant que tu remarques ou cherches à obtenir une chose quelconque, que tu désires une quelconque rétribution ou compensation dans ce monde ou dans l'autre, tu te trouves toujours au seuil de l'extinction (*fanā'*). Attends ; arrête-toi ; jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement acquise. Tu sorti-

¹⁷⁷ Le creuset est la partie inférieure d'un haut fourneau où se rassemble le métal fondu. On remarque le symbolisme alchimique, lequel transparait çà et là dans les livres et le vocabulaire du *taṣawwuf*.

¹⁷⁸ Le texte exprime cette trace infime par la métaphore de « le goût qui reste après avoir sucé une datte ».

ras alors du creuset. Tu seras revêtu de beaux habits, tu disposeras de parfums et d'encens, puis on t'élèvera jusqu'au Roi suprême et tu entendras la Parole : « *Dès aujourd'hui tu resteras auprès de moi, tu auras ma confiance et mon autorité* »¹⁷⁹. Tu ressentiras le réconfort de la Compagnie, de la Bienveillance. De la Grâce, tu seras nourri et abreuvé et par elle rapproché. Tu connaîtras les secrets. Ils ne pourront plus se dérober à toi. Par les dons que tu recevras de la sorte, tu ne dépendras plus, de quoi que ce soit.

Ne vois-tu pas comment les pièces d'or sont dispersées, circulent, vont et viennent entre les mains des droguistes, des marchands de légumes, des bouchers, des tanneurs, des balayeurs, des tailleurs, en un mot des artisans de toutes sortes de métiers nobles ou répugnants ? Puis ces pièces sont rassemblées et placées dans un creuset où le feu les fait fondre. Elles sont par la suite frappées et amincies, travaillées de façon à donner des bijoux. Elles sont finalement polies et placées dans les meilleurs endroits, protégées par des serrures, dans des coffres. Les jeunes mariées s'en parent pour s'embellir. Parfois la mariée est l'épouse d'un grand roi. Et l'on constate alors que les pièces d'or sont passées de ces choses variées et parfois abjectes à la proximité du roi et de sa cour ; après avoir subi la fonte, le pilage et le moulage. Il en va de même pour toi, ô croyant. Si tu patientes devant les événements prédestinés et accueilles avec soumission le décret divin dans tous les états, tu finiras par être rapproché de ton Seigneur (*mawlā*) dans ce monde. Tu connaîtras la bénédiction de la connaissance, de la science et du dévoilement des secrets. (Par surcroît) tu demeureras dans l'autre monde auprès des Prophètes, des Véridiques, des Témoins et des Pieux ; dans le voisinage d'Allāh, dans Sa maison, dans Sa

¹⁷⁹ Qur'ān, sourate n°12, verset 56.

proximité. Patiente donc ! et ne te hâte point. Accepte le décret sans accusation, sans récrimination. Il te fera ainsi obtenir, de par Sa Grâce, la fraîcheur de Son Pardon, de Sa Générosité et de Sa Bonté. Exalté soit-II !

À propos du ḥadīṭ : « *La pauvreté avoisine l'incroyance* »

Le serviteur véritable a foi en Allāh et Lui remet toutes ses affaires – il croit fermement que c'est par Lui qu'est facilitée l'obtention des biens (*rizq*) ; que ce qui l'atteint ne pouvait le manquer ; que ce qui faillit à le rattraper ne pouvait l'atteindre. Il croit à Sa ﷻ parole : « *Quiconque craint*¹⁸⁰ *Allāh, Allāh le tire d'affaire, et lui accorde Ses bienfaits par des voies inattendues. Quiconque se fie à Allāh, Allāh lui suffit* »¹⁸¹. Le serviteur affirme tout cela et y croit (fermement) dans l'état d'intégrité et d'extinction (*fanā*). Puis Allāh ﷻ l'éprouve pas des calamités et par la pauvreté. Il se met alors à implorer humblement ; mais Allāh ne lui épargne pas ces épreuves pour autant. Dans ces conditions, il réalise la vérité du ḥadīṭ : « *La pauvreté avoisine [en arrive presque à être de] l'incroyance* ».

Celui pour lequel Allāh a été prévenant (*talatfa bi-hi*), Il lui retire cette difficulté écrasante et lui envoie l'intégrité, la richesse. Il lui accorde également la grâce de Le remercier et de Le louer ; Lui faisant perdurer cette condition jusqu'à la Rencontre (finale).

¹⁸⁰ Voir la note n°101. Il s'agit de la *taqwā*' et non du *ḥawf* sur la notion de « crainte d'Allāh ». Cf. par exemple, *Ecrits spirituels de l'émir Abd al-Kader* chapitre 13, trad. Michel Chodkiewicz (Ed. du Seuil).

¹⁸¹ Qur'ān, sourate n°65, versets 2-3.

Quant à celui pour lequel Allāh veut faire durer l'épreuve, il le maintient dans son malheur et sa pauvreté le prive même de l'assistance¹⁸² de la foi. Le serviteur manifeste alors l'impiété qui consiste à objecter, s'opposer, et accuser Allāh ﷻ. Il se met à douter de Sa Promesse et finit par mourir en mécréant¹⁸³, reniant Ses signes (*āya*), irrité contre son Seigneur.

C'est à lui que fait allusion l'Envoyé d'Allāh ﷺ dans sa parole : « *Au jour de la Résurrection, l'homme qui connaîtra la souffrance la plus grande, sera celui pour lequel Allāh ﷻ aura réservé la pauvreté en ce monde et le châtiment dans l'autre* ». Nous nous réfugions en Allāh contre cette éventualité. Il s'agit de la pauvreté qui fait oublier (Allāh) ﷻ, celle contre laquelle le Prophète ﷺ a pris refuge en Allāh ﷻ.

L'autre cas concerne l'homme dont Allāh ﷻ a voulu l'élection. Il l'a attiré et placé parmi Ses prophètes, Ses amis et intimes. Il l'instaure héritier de Ses prophètes et seigneur de Ses saints, parmi les plus grands de Ses serviteurs. Le place au nombre des savants, sages, intercesseurs, maîtres ou disciples, instructeurs et guides vers leur Seigneur (*mawlā*). C'est-à-dire des guides dans la Vraie Voie, ceux qui éloignent des chemins illusoire.

Il le munit de « montagnes de patience » et « d'océans » de satisfaction (*riḍā*) ; d'accord (*muwāfaqa*) et de contentement (*ḡinā*) de Ses décrets et actes.

Puis Il déverse sur lui un don très abondant, ce qui amène (le serviteur) à invoquer Allāh ﷻ nuit et jour,

¹⁸² *Yaḡta' anhu madad al-imān* : la foi est conçue ainsi, comme un flux d'assistance qui peut être interrompu.

¹⁸³ *Kafīr bi-Allāh* : Voir la note n°108.

dans la compagnie des hommes et dans la solitude, parfois ouvertement et parfois intérieurement. Il reçoit les variétés de la subtile bonté (*lutf*) et la gamme des attractions (divines). Tout cela perdure jusqu'à la Rencontre (finale).

Et c'est Allāh ﷻ qui est le Guide.

Trentième discours :

Du fait de se dire : Que dois-je faire ? Quel stratagème employer ?

Très souvent, tu te demandes : Que dois-je faire ? Quel stratagème utiliser ?

Il t'est dit : « Reste à ta place, et n'outrepasse point ta limite jusqu'à ce que vienne le soulagement (*faraj*) de la part de Celui qui ta ordonné de te tenir à l'endroit où tu te trouves ».

Allāh (ﷻ) dit : « *Ô vous qui croyez, soyez patients ; rivalisez de patience, soyez sur le qui-vive et craignez Allāh, si vous voulez être heureux* »¹⁸⁴. Il t'a donc ordonné la patience, ô croyant, puis encore de rivaliser de patience avec d'autres croyants, d'être toujours sur tes gardes, et de t'astreindre à cela de manière permanente. Ensuite Il te prévient de ne pas cesser ton effort : « et craignez Allāh », c'est-à-dire, craignez-le face au désir d'abandonner la patience. En effet, le bien et la sauvegarde réside en elle. Le Prophète (ﷺ) a dit : « *La patience est par rapport à la foi, comme la tête par rapport au reste du corps* ».

¹⁸⁴ Qur'ān, sourate n°3, verset 200.

A noter ici que « être heureux » ne doit pas être pris dans le sens du « bonheur individuel », illusion poursuivie sans relâche de nos jours, mais de « Délivrance » car « *tufliḥūn* » vient de *falaḥa* qui connote l'idée de « se fendre, se lézarder » (le sol laissant passer une pousse qui émerge). D'où *falaḥa*, l'agriculture (cf. l'étymologie de « néophyte »).

Il a été expliqué que toute chose avait sa rétribution selon une mesure, à l'exception de la patience, dont la rétribution est sans mesure. Cela est indiqué dans Sa Parole ﴿٤٥﴾ : « *Les endurents recevront leur rétribution sans mesure* »¹⁸⁵.

Ainsi, si tu as soigneusement « craint » (*taqwā*) Allāh dans ton observation de la patience et le respect des limites (indiquées par la Loi), Il te récompensera selon Sa Promesse inscrite dans Son Livre : « *Quiconque craint Allāh, Allāh le tire d'affaire, et lui accorde Ses bienfaits par des voies inattendues* »¹⁸⁶. Si tu es demeuré patient et d'entre les confiants en Allāh (*mutawakilūn*), les soucis se dissiperont.

Il t'a promis l'indépendance (par rapport au créé), dans Sa Parole : « *Celui qui s'en remet à Allāh, Allāh lui suffit* »¹⁸⁷. Ainsi par la patience et la remise confiante de tes affaires à Allāh, tu te places en rang de ceux qui se conduisent excellemment (*muḥsinīn*)¹⁸⁸. Et, à nouveau, Il

¹⁸⁵ Qurʾān, sourate n°39, verset 10.

¹⁸⁶ Qurʾān, sourate n°65, verset 2.

¹⁸⁷ Qurʾān, sourate n°65, verset 3.

¹⁸⁸ La notion d'*iḥsān* va bien au-delà de ce qu'en suggère la traduction proposée ici par commodité. Il faut bien comprendre que la source de ce comportement 'vertueux' réside dans la contemplation. La racine ḤSN de ce mot connote les idées de BEAU et de BIEN – L'*iḥsān*, ainsi défini par le Prophète ﴿٦٥﴾ : « Que tu adores Allāh comme si tu le voyais ; car si tu ne le vois pas, Lui te voit », est le domaine propre du *taṣawwuf* (lequel est le couronnement de l'Islām et de l'*imān*).

À noter que les deux petits fils du Prophète ﴿٦٥﴾, issus de 'Alī et Fāṭima, ont respectivement pour noms Ḥasan et Ḥusayn (de la racine Ḥ.S.N.). Voir à ce propos l'arbre généalogique de notre *ṣayḥ*. Il n'est pas sans intérêt de constater qu'il ne semble pas qu'il y ait trace de ces prénoms avant eux.

t'a promis une récompense : « *C'est ainsi que nous rétribuons les muḥsinīn-s* »¹⁸⁹. De plus Allāh t'aimera, car Il dit : « *Certes, Allāh aime les muḥsinīn* »¹⁹⁰.

La patience est (bien) le principe de tout bien et de toute sauvegarde, dans ce monde et dans l'autre.

À partir d'elle, le croyant se hisse à l'état de la satisfaction (*riḍā*) et de l'accord avec Allāh (*muwāfaqa*). De là, il parvient à l'extinction (*fanāʾ*) dans les actes d'Allāh ﴿٦٥﴾. C'est l'état du « substitut » (*badaliyya*) et de l'« occultation » (*ḡaybiyya*).

Prends garde à ne jamais abandonner la patience, car Il t'abandonnerait dans ce monde et dans l'autre, te privant de leurs biens.

Nous nous réfugions en Allāh ﴿٦٥﴾ de cette éventualité.

¹⁸⁹ Qurʾān, sourate n°6, verset 85.

¹⁹⁰ Qurʾān, sourate n°3, verset 133.

Trente et unième discours :

De la « détestation en Allāh »

Si tu constates en ton cœur de la haine ou de l'amour envers une personne donnée, examine ses actions à la lumière du Livre et de la *Sunna*.

S'il s'y trouve effectivement des actes blâmables, reçois la bonne nouvelle de ton accord avec Allāh ﷻ et Son Envoyé.

Si par contre ses actes sont appréciés dans le Livre et la *Sunna*, mais que tu la détestes (quand même), sache, alors, que tu es un homme de passion. Tu la hais par ta passion, tu es injuste envers elle par cette haine et désobéissant envers Allāh ﷻ et Son Envoyé.

Prends-toi auprès d'Allāh ﷻ de cette haine que tu éprouves et demande-Lui de t'accorder l'amour de cette personne ainsi que celui d'autres de Ses bien-aimés Amis, « Saints », Elus et Pieux (*sālihīn*) d'entre Ses serviteurs. Afin d'être en accord avec Lui ﷻ.

Procède de même par rapport à celui que tu aimes. C'est-à-dire examine ses actes à la lumière du Livre et de la *Sunna* – S'ils y sont approuvés et aimés, alors aime-le sans réserve. Mais s'ils y sont détestés, alors déteste-le, pour ne pas l'aimer par passion.

Car tu as reçu l'ordre de ne pas obéir à ta passion. Allāh ﷻ dit : « *N'obéis pas à la passion, car elle t'égarerai du chemin d'Allāh* »¹⁹¹.

¹⁹¹ Qur'ān, sourate n°38, verset 26.

Trente-deuxième discours :

De la non-association de quoi que ce soit à l'amour du Vrai

Bien souvent tu constates ceci : « Quel que soit celui que j'aime, mon amour pour lui ne dure pas, nous sommes séparés soit par l'absence soit par la mort, soit encore par l'inimitié ou la dilapidation des biens ». Il t'est alors dit : « Ne sais-tu pas, ô bien-aimé, que si une volonté [d'une chose autre que Lui] se rassemble [dans le cœur], l'acte d'Allāh ﷻ la brise, par jalousie ».

Cachant ce cœur, sont dressés les rideaux de l'Immensité et de la Toute-Puissance Majestueuse, inspiratrice de crainte révérencielle. Les tranchées de la Grandeur et de la Force sont creusées tout autour, de sorte qu'aucun vouloir, concernant une chose particulière, ne l'atteigne.

Dans cette condition, rien ne nuit au cœur parmi les causes secondes telles la richesse, les enfants, les femmes, les amis, les miracles, les sagesses, la science ou encore les œuvres d'adoration. Tout cela reste en dehors du cœur et ne suscite pas la jalousie d'Allāh ﷻ.

Bien plus : tout cela devient cause de considération honorifique de la part d'Allāh ﷻ envers Son serviteur, et bonté à son égard. Tout cela s'avère également bienfait, richesse et profit, pour ceux qui approchent ce serviteur. Ils reçoivent par son intermédiaire des dons, de la miséricorde et de la protection en vertu de son statut privilégié auprès d'Allāh ﷻ, il devient pour eux un gardien, un re-

fuge, un protecteur et un intercesseur, dans ce monde et dans l'autre.

Trente-troisième discours :

De la répartition des hommes en quatre classes

[Première classe]

Premièrement, il y a l'homme dépourvu de langue et de cœur. Il s'agit du pécheur, vulgaire et inintelligent.

Allāh ﷻ le délaisse (car) il n'y a aucun bien en lui. Lui et ses semblables sont comme des écorces, des rebuts sans aucune valeur. À moins qu'Allāh ﷻ ne les préserve par Sa Miséricorde, guidant leurs cœurs vers la foi en Lui et stimulant leurs membres pour les actes d'adoration.

Prends garde à ne pas être de leur nombre, ou à te préoccuper d'eux, voire à rester en leur compagnie. Ce sont les gens du châtement et de la colère divine. Le vrai ne doit être considéré qu'avec attention et gardé avec un soin jaloux¹⁹². Ne sais-tu pas qu'Allāh ﷻ est Jaloux ? Il t'a créé pour Lui et tu accepterais d'appartenir à autre que Lui ? N'entends-tu pas Sa Parole : « *Ils les aime et ils*

¹⁹² Ici il y a l'avertissement de prendre au sérieux la Réalité-Vraie (*Haqq*), de se reprendre par rapport à la désinvolture et à l'irrespect qui découlent de l'ignorance et de l'infatuation.

La jalousie se réfère au sentiment qui naît de la réaction devant la profanation des choses sacrées.

l'aiment »¹⁹³ et encore Sa Parole : « *Je n'ai créé les Djinns et les hommes que pour mon adoration* »¹⁹⁴.

N'as-tu pas entendu également la parole de l'Envoyé (ﷺ) : « *Lorsqu'Allāh aime un serviteur, Il l'éprouve, s'il patiente, Il l'acquiert [pour Lui-même]* » – On interrogea : « Ô Envoyé d'Allāh (ﷺ), que signifie donc « Il l'acquiert ? ». Le Prophète répondit : « *Il ne lui laisse ni biens ni enfants* »¹⁹⁵ – La raison en est la suivante : s'il possédait encore des biens et de enfants, il les aimerait ; ce qui entraîne nécessairement une diminution et une partition (dans l'amour) et mène à l'association entre Allāh (ﷻ) et ce qui est autre que Lui.

Or, Allāh (ﷻ) n'accepte pas d'associé. Il est Jaloux et Il triomphe de toute chose. Il fait périr Son associé pour que le cœur de son serviteur soit pur de tout autre que Lui. Alors se réalise la Parole divine : « *Il les aime et ils l'aiment* »¹⁹⁶. Le cœur est nettoyé de tout associé ou rival, qu'il s'agisse de l'épouse, des biens, des enfants, des plaisirs, des désirs, de la recherche de progéniture ou de commandement, d'honneurs, d'états élevés, de demeures, de stations, de Paradis, de degrés de rapprochement ; (nulle) volonté, ni souhait ne doivent rester dans le cœur. Ce dernier devient comme un récipient fêlé, ne retenant plus rien, car il s'est brisé devant l'Acte d'Allāh (ﷻ).

¹⁹³ Qur'ān, sourate n°5, verset 54.

¹⁹⁴ Qur'ān, sourate n°51, verset 56.

¹⁹⁵ Il ne faut pas (sauf dans certains cas extrêmes) entendre cette réponse au seul sens littéral « Les biens et les enfants » représentent les acquis et les créations de l'homme, auxquels il est très attaché, tout ce qui constitue cette « image de soi » que l'homme ordinaire chérit tant.

¹⁹⁶ Qur'ān, sourate n°5, verset 54.

La colère est le lot des gens du feu, nous nous réfugions d'eux en Allāh (ﷻ). Toutefois, si tu fais partie des Savants par Allāh (ﷻ), des enseignants du bien, des guides de la religion (*dīn*), de ses chefs de file, chargés de la convocation (à Lui) : alors va vers eux et appelle-les à l'obéissance envers Allāh (ﷻ). Mets-les en garde contre la rébellion vis-à-vis de Lui. Tu seras, auprès d'Allāh (ﷻ), inscrit au nombre des hommes de grand mérite. Tu recevras la récompense due aux Envoyés et Prophètes.

L'Envoyé d'Allāh (ﷺ) a dit au Prince des croyants, ‘Alī Ibn Abī-Tālib (رضي الله عنه) : « *Si par ton action, Allāh guide un seul homme, cela vaut mieux pour toi que tout ce qui se trouve dans ce monde* ».

[Deuxième classe]

Deuxièmement, il y a l'homme possédant une langue mais dépourvu de cœur. Il prononce des paroles de sagesse mais sans les mettre en pratique.

Il appelle les gens à Allāh, alors que lui-même ne fait que Le fuir. Il critique les défauts d'autrui mais tolère les mêmes travers pour ce qui le concerne. Il se montre humble et pieux devant les gens mais défie Allāh (ﷻ) en perpétuant les grands péchés, lorsqu'il se croit sans témoin. Il est semblable à un loup déguisé en homme de confiance. C'est contre lui que nous met en garde le Prophète (ﷺ) lorsqu'il déclare : « *Ce que je crains le plus pour ma communauté, ce sont les hypocrites dont les langues sont savantes* » ou encore : « *ce que je crains le plus pour ma communauté, ce sont les savants pervers* ».

Nous nous réfugions en Allāh contre cela. Eloigne-toi d'une telle personne ! Fuis en courant pour qu'elle ne t'envoûte point par la douceur de sa langue, que ne te

brûle le feu de ses péchés et que les turpitudes de son cœur et de son for intérieur ne te tuent.

[Troisième classe]

Troisièmement, il y a l'homme possédant un cœur mais dépourvu de langue. C'est un croyant qu'Allāh a caché à Ses créatures.

Il a étendu Son aile protectrice sur lui. Il lui a fait voir ses propres défauts. Il a illuminé son cœur. Il lui a fait connaître les débordements inhérents à la fréquentation des gens, les maux attachés au fait de parler (*al-kalām wa an-nuṭq*). Il a obtenu la certitude que la sauvegarde réside dans le silence, la solitude et le retrait (de tous). Ecoute la parole du Prophète (ﷺ) : « *Celui qui se tait est sauvé* ». Ecoute la parole d'un savant : « *L'adoration comporte dix parties, dont neuf résident dans le silence* ».

Cet homme est un Ami (*walī*) d'Allāh (ﷻ). Il est dans le secret d'Allāh (ﷻ) [loin des regards] protégé, préservé, il a reçu une grande part d'intelligence (*'aql*). En compagnie du Miséricordieux, bénéficiant de la libéralité, tout le bien est en sa possession. Rapproche-toi de lui, fréquente-le, sois à son service, fais-toi aimer de lui en l'assistant pour l'obtention des choses dont il a besoin. Sois présent auprès de lui, avec des sollicitudes lui procurant de l'aise, Allāh (ﷻ) t'aimera (en vertu de ce service) et te choisira comme élu. Il t'admettra parmi Ses bien-aimés et Ses créatures pieuses (*ṣāliḥīn*) par la *baraka* de cet homme ; si Allāh (ﷻ) le veut.

[Quatrième classe]

(Enfin) l'homme appelé « grand » (*'azīm*) dans le *Malakūt*¹⁹⁷ comme cela est mentionné par le *ḥadīṭ* du Prophète (ﷺ) : « *Celui qui apprend puis enseigne et agit (selon ce qu'il sait) est appelé « grand » dans le malakūt* ». Il est le savant par Allāh (ﷻ) et il connaît Ses Signes [c'est l'homme qui a un cœur une langue].

Allāh (ﷻ) a confié à son cœur les merveilles de Sa Science et lui a montré des Secrets qu'Il a cachés aux autres. Il l'a choisi, attiré à Lui et élevé jusqu'au seuil de Sa Proximité. Il l'a guidé et a élargi sa poitrine pour qu'elle reçoive ces secrets et ces sciences¹⁹⁸. Il a fait de lui un de ceux qui convoquent habilement Ses serviteurs, un Avertisseur et une Preuve (*ḥujja*) pour eux, et parmi eux.

Il est guide et guidé, intercesseur bénéficiant lui-même de l'intercession¹⁹⁹, véridique et reconnu comme tel. Il est un substitut de Ses Envoyés et Prophètes (sur eux Sa Grâce, Sa Paix, Son Salut et Ses Bénédictions).

[Cet homme représente] le but ultime pour les fils d'Adam – Il n'y a pas de demeure spirituelle supérieure à la sienne sauf celle de la Prophétie. Attache-toi à lui et prends garde à ne pas lui désobéir, ni t'opposer à lui, ni t'en écarter, ni abandonner ses conseils ou ne pas faire cas de ce qu'il te dit – Car la sauvegarde est dans ce qu'il dit,

¹⁹⁷ Le *Malakūt* (Royauté) ou monde supérieur, monde des Esprits et des Ames.

¹⁹⁸ Le pronom démonstratif « ces » est utilisé pour rester allusif. « Ces sciences et ces secrets.. ». *id est* dont il s'agit.

¹⁹⁹ Encore une fois, l'idée d'une hiérarchie est attestée.

la perte et l'égaré dans ce que te suggèrent les autres à l'exception de ceux auxquels Allāh ﷻ donne sa Grâce, et les assiste en leur procurant la fermeté dans la vérité et la miséricorde.

Je t'ai ainsi montré les catégories d'hommes. Observe ton âme (*nafs*) si tu en as le pouvoir. Préserve-la si tu en comprends la nécessité et éprouves de la compassion pour elle.

Qu'Allāh nous guide, toi et moi, vers ce qu'Il aime et agréé.

Trente-quatrième discours :

De l'interdiction de s'irriter contre Allāh ﷻ

Comme est grave ton irritation contre ton Seigneur, et l'accusation que tu lui adresses ! De même que ton imputation d'injustice et ton impatience pour l'arrivée des provisions (*rizq*), et la disparition des calamités. Ne sais-tu donc pas que chaque chose a un temps prescrit ? et que pour toute épreuve et calamité il existe une fin et une délivrance, laquelle ne peut être avancée ni retardée. Les temps prévus pour l'épreuve ne peuvent être changés en moments de tranquillité, ni les périodes de difficultés transformées en moments de bienfaits. L'état de pauvreté n'est pas remplacé par la richesse. Respecte les convenances spirituelles (*ādāb*) et astreins-toi au silence, à la patience, à la satisfaction, à l'acceptation [de la volonté] de ton Seigneur ﷻ. Reprends-toi de ton irritation et de tes accusations contre Lui, au sujet de Son Acte.

Il n'y a point ici place pour une demande de dédommagement ou de vengeance légitime, n'entraînant aucun péché ; comme dans le cas des compensations naturelles entre les serviteurs. Car Lui ﷻ a le privilège de la solitude dans la pré-éternité (*azal*) et précède toutes choses.

Il créa ces dernières, ainsi que leurs avantages et leurs préjudices. Il connaît leurs débuts et leurs fins et leurs péripéties. Il est sage (*hakīm*) dans Son Action. Il réalise excellentement Son Oeuvre, laquelle ne comporte aucune

contradiction dans Ses Actions. Il ne crée rien d'insignifiant ni de vain, comme dans un jeu. Il n'est pas permis de voir des imperfections, ni de l'accuser, dans Ses Actes. Tu dois attendre le soulagement²⁰⁰ même si tu te sens impuissant à accepter pleinement, à agréer et à te suffire de Son Acte, tu dois attendre jusqu'à ce que le terme prévu soit atteint.

L'état se transformera alors en son opposé, tout comme cesse l'hiver et progressivement vient l'été, ou encore comme la nuit devient jour. Si tu exiges la clarté du jour au moment où le soir tombe, tu ne l'atteindras pas. Au contraire, les ténèbres de la nuit iront jusqu'à leur terme pour ensuite basculer vers la montée de l'aube, et la venue de la clarté du jour, que tu la demandes ou pas. Si tu exiges alors le retour immédiat de la nuit, ta prière ne sera pas exaucée car tu auras voulu une chose hors de son temps fixé.

Ainsi tu es laissé à ta déception, ton irritation et ta confusion. Repose-toi de tout cela et astreins-toi à éprouver l'accord consenti à la bonne opinion envers ton Seigneur ﷻ et à la digne patience. Rappelle-toi que ce qui te revient ne te sera pas ôté tout comme et ce qui ne te revient pas ne te sera pas octroyé.

Par ma vie ! tu pries et supplies humblement ton Seigneur ﷻ ; ce qui constitue une adoration et une obéissance conforme à Son Ordre ; selon Sa Parole : « *Invoquez-Moi, je vous répondrai (exaucerai)* »²⁰¹ et Sa Parole : « *Demandez à Allāh de Sa faveur* »²⁰² et bien d'autres versets ou traditions (*aḥbār*). Tu implorés et Il

²⁰⁰ « *L'attente du soulagement constitue une adoration* » (*ḥadīth*).

²⁰¹ Qur'ān, sourate n°40, verset 60.

²⁰² Qur'ān, sourate n°4, verset 32.

t'exauce dans le moment et le délai prévu. S'Il le veut bien et si cette chose comporte un avantage pour ta vie ici bas ou pour ta vie future. Dans ce cas, Son Décret et la fin de la durée prévue te sont propices.

Mais ne l'accuse pas (dans le cas contraire) de retarder sa réponse, et ne te fatigue pas de Le prier. Car, en fait, si tu ne gagnes rien tu ne perds rien non plus. Lorsqu'Il ne t'exauce pas immédiatement, Il te récompense²⁰³ néanmoins par la suite. Il nous a été rapporté du Prophète ﷺ le *ḥadīth* authentique suivant : « *Le serviteur verra, au Jour de la Résurrection, des bonnes actions (ḥasanāt) inscrites sur son livre, et qu'il ignore. Il lui sera dit : « Ce sont les compensations de tes demandes dont la réalisation n'était point prévue dans le monde où tu te trouvais »* ».

Tu dois noter que la moindre de tes conditions (spirituelles), lorsque tu lui demandes quelque chose, consiste en ce que tu sois dans le souvenir [effectif] de ton Seigneur, « l'unifiant » (*muwaḥīdan lahu*), sans te tourner vers autre que Lui, ni confier ton besoin à un autre.

Maintenant, dans ta nuit et dans ton jour, ta santé et ta maladie, ton adversité et ton succès, ta difficulté et ton aise, dans tous tes états et tes moments tu as le choix entre deux conditions (qui sont les suivantes) :

A. – ou bien tu t'abstiens d'implorer, et tu acceptes le décret ; en t'y confortant pleinement, t'abandonnant au gré de Son Acte ﷻ – Comme le mort entre les mains du laveur de mort, ou le nourrisson entre les mains de sa nourrice, ou la balle sous les coups du maillet du joueur de po-

²⁰³ « Il te récompense » pour la bonne œuvre qui a consisté à Le prier, ce qui implique de Le reconnaître comme étant la source de tout bien.

lo. Le Décret divin te retourne comme Il veut – S'il est question de bienfaits, ta réponse consiste en gratitude et louange. Ce qui L'amènera à te donner davantage. Comme Il le dit : « *Si vous êtes reconnaissants, je vous ajouterai (de ma faveur)* »²⁰⁴. S'il est question d'adversité, alors c'est la patience de ta part et la soumission avec Son Accord et Son Assistance. (Car) de Sa part (﴿﴾, vient la Grâce (*ṣalāt*) et la Miséricorde, en vertu de sa pure Générosité – Comme Il le dit : « *Certes Allāh est avec les endurants* »²⁰⁵. C'est-à-dire, Il est avec eux par Son secours et Son affermissement. Et pour Son serviteur, Son secours consiste à lui venir en aide contre sa *nafs*, sa passion et son diable.

Le Très Haut dit : « *Si vous assistez Allāh, Il vous assiste et Il affermit vos pas* »²⁰⁶. C'est-à-dire, si tu assistes Allāh en désobéissant à ta *nafs* et à ta passion, en cessant de t'opposer à Lui et de t'irriter contre Son Acte se déroulant en toi. Si tu combats ta *nafs* pour Allāh, en la fouettant, et chaque fois qu'elle s'agite animée par son incroyance (*kufr*) et son « associationisme » (*ṣirk*) tu lui entaille la tête par ta patience, ton agrément avec ton Seigneur, ta sérénité envers Son Acte et Sa Promesse (si donc tu te comportes de la sorte), Il t'assistera. A propos de la « *ṣalāt* et de la miséricorde »²⁰⁷, Il (﴿﴾ dit : « Annonce la bonne nouvelle aux endurants qui lorsqu'un malheur les atteint disent : « *Nous sommes à Allāh, et à Lui nous re-*

²⁰⁴ Qur'ān, sourate n°17, verset 7.

²⁰⁵ Qur'ān, sourate n°2, verset 153.

²⁰⁶ Qur'ān, sourate n°47, verset 7.

²⁰⁷ On voit bien que la « *ṣalāt* » d'Allāh n'est pas la « Miséricorde » comme l'ont affirmé des commentateurs exotéristes, sinon elles ne seraient pas mentionnées ensemble dans le verset, car le Qur'ān est toujours concis et précis.

tournons. Sur ceux-là sont des prières (ṣalawāt) et une miséricorde de leur Seigneur. Ceux-là sont les bien guidés »²⁰⁸.

B. – ou bien (à l'inverse) tu implorés ton Seigneur dans la prière (*du'ā'*), conscient de Sa grandeur et conformément à Son Ordre (de prier). Il y a là une mise des choses à leurs propres places²⁰⁹, une démarche très juste. Car Lui-Même t'a demandé de l'implorer et de revenir vers Lui ; faisant de cette démarche un apaisement pour toi, un messager intermédiaire entre toi et Lui, un moyen d'accès à Lui.

À condition que tu cesses de L'accuser et de t'irriter contre Lui si la réponse tarde à venir, jusqu'au temps prévu.

Considère ces deux conditions et n'essaye pas d'en chercher une troisième, car elle n'existe pas.

Prends garde à ne pas être d'entre les injustes, les transgresseurs (des limites). Car Il (﴿﴾ te ferait périr sans que cela Lui importe comme Il l'a fait pour les communautés passées dans ce monde par l'intensification des malheurs et dans l'autre par la souffrance extrême.

²⁰⁸ Qur'ān, sourate n°2-, verset 156-157.

²⁰⁹ C'est la définition de la Justice. L'injustice et la tyrannie consistent à intervertir l'ordre des choses. Il en résulte la subversion. Ce discours se termine par l'évocation de la conséquence finale de l'injustice.

Trente cinquième discours :

Du scrupule (*warā*)

Respecte (la règle du) scrupule, autrement la perte s'attache à ton cou sans que tu puisses jamais y échapper. À moins qu'Allāh ﷻ ne te couvre de Sa Miséricorde.

Il a été établi que le Prophète ﷺ a dit : « *Le soutien de la vie traditionnelle (dīn) est le scrupule (warā) et sa ruine est dans l'avidité (ṭama'). Quiconque rôde autour d'un pré gardé risque fort d'y empiéter, tout comme un animal broutant à proximité immédiate d'un champ cultivé a de fortes chances de ne pas épargner les céréales* ».

On rapporte d'Abū Bakr aṣ-Ṣiddīq (le véridique) ﷺ ce propos : « *Nous évitions soixante-dix portes parmi les choses permises de crainte de tomber dans le péché* » De même le prince des croyants, 'Umar Ibn al-Ḥaṭṭāb ﷺ a dit : « *Nous évitions les neuf-dixième du licite de peur de tomber dans l'illicite* ». Ils ont agi ainsi par scrupule, de crainte d'approcher l'illicite – ils suivirent en cela la parole suivante du Prophète ﷺ : « *Tout roi possède un pré gardé (ḥamī) et le terrain gardé d'Allāh sont les choses qu'Il a interdites. Celui qui s'attarde autour du pré risque fort d'y empiéter* ».

Maintenant, (selon une autre image), celui qui entre au château du roi, et dépasse la première porte, puis la deuxième et enfin la troisième jusqu'à parvenir au seuil intérieur, est dans une meilleure position que celui qui s'arrête devant la première porte, restant encore au contact de la nature environnante. Ainsi si la troisième porte se re-

ferme devant lui, il se trouvera encore derrière deux portes du château avec, derrière lui, les gardes du roi et ses armées. Mais celui qui reste à la première porte, s'il voit cette dernière se refermer (devant lui), se retrouve à l'extérieur du château où les loups ou les ennemis pourraient le saisir, causant sa perte.

Il en va de même pour celui qui avance dans la voie en s'astreignant aux devoirs les plus lourds (*'azā'im*)²¹⁰. S'il se trouve manquer de l'assistance de la grâce (*tawfīq*) et de la sollicitude divine, il tombe dans la catégorie d'actes encore acceptés comme étant valables (*ruḥaṣ*)²¹¹, sans sortir du cercle de la Loi sacrée. Si la mort surgit et le prend, il est dans l'état d'obéissance et il lui est rendu témoignage de ses meilleures actions.

Par contre, celui qui d'emblée s'en tient aux « permissions » (*ruḥaṣ*) sans empoigner les devoirs les plus lourds (*'azā'im*) ; que la grâce cesse de l'assister, il tombe directement au pouvoir de la passion et des désirs de la *nafs* touchant à l'illicite, sort du cercle de la Loi et rejoint la compagnie des démons, des ennemis d'Allāh (﴿﴾ qui errent loin des voies de la bonne direction. Si la mort le saisit dans cet état, avant son repentir (*tawba*), il est perdu. A moins qu'Allāh ne le couvre de Sa Miséricorde et de Sa Faveur.

Le danger réside dans le fait de s'en tenir aux « permissions », et toute la sauvegarde est avec les devoirs les plus astreignants (*'azā'im*). Et Allāh guide dans la juste voie.

²¹⁰ *'Azā'im* : pluriel de *'azīma* qui signifie décision ferme. Il s'agit ici de choisir pour ses rites, les façons de faire les plus exigeantes.

²¹¹ *Ruḥaṣ* : pluriel de *ruḥṣa* qui signifie permission. La Loi prévoit des allègements ou des facilités dans la manière d'accomplir les devoirs imposés par Allāh aux croyants.

Trente-sixième discours :

Exposé de la différence entre ce monde et l'autre et de la conduite à suivre à leur égard

Fais de ta vie « future » ton « capital » et de la vie de ce monde²¹² ton « bénéfice ». Passe ton temps en priorité pour l'obtention de ta vie « future » (*āhira*). Puis, s'il te reste du temps occupe-le pour ce monde et dans la recherche de ta subsistance. Mais ne fais pas de ta vie d'ici-bas ton « capital », et de l'autre vie « ton bénéfice », de sorte que si tu trouves un peu de temps libre, tu te tournes vers ta vie future, et que tu y accomplisses tes cinq prières, en les ré-unissant hâtivement, sans respect des piliers du rite, sans inclinations et prosternations (correctes) et sans temps d'immobilité sereine entre elles²¹³. Ou encore que

²¹² Littéralement « ta *dunyā* » traduite ici par « la vie de ce monde », pour ne pas écrire « ta vie présente » et ainsi risquer d'enfermer le lecteur dans la compréhension habituelle qui envisage seulement une relation de succession temporelle entre les deux vies (l'actuelle et la future). Il est vrai que *Āhira* est rendue par « vie future », mais il y a des guillemets « *Āhira* » signifie littéralement « dernière » et concerne la finalité... C'est l'AUTRE vie. Cf. la note n°115.

²¹³ En effet la « Prière » doit être accomplie dans un état intérieur de sérénité et de concentration. Les « piliers du rite » sont des éléments (paroles, gestes, et attention) qui le composent et dont l'omission [même pour un seul d'entre eux] invaliderait la prière rituelle.

t'accable la fatigue de la course pour ce monde et que tu t'endormes en ne « rattrapant »²¹⁴ même pas tes prières ! Ainsi tu serais un cadavre, une charogne pendant la nuit, et un fantôme durant le jour ; obéissant servilement à ta *nafs*, ta passion et ton diable ; tu vendrais pour le prix de ta vie d'ici bas, ta vie future, à la *nafs* dont tu serais toi-même devenu la monture.

Or tu as reçu l'ordre de la chevaucher, de l'affiner et de l'exercer, pour parcourir avec elle le chemin de la sauvegarde. Elle sera alors le cheval de race de l'autre vie et l'obéissance même à son Seigneur (*mawlā*) ﷻ. Tu as été injuste envers ta *nafs* par ton consentement à ses désirs et jouissances, par ta complicité avec elle, son diable et sa passion. Le Bien de ce monde et de l'autre t'a échappé. Au Jour de la Résurrection, tu te trouves le plus démuné de tous. Par ta servilité à son égard, tu n'as pas obtenu plus que la part allouée (de tout temps) dans ce monde. Si tu l'avais menée sur le chemin de l'autre vie, (si tu) en avait fait ton « capital », tu aurais gagné ce monde-ci et l'autre. Ta part dans ce monde te serait parvenue sans tracas, avec aisance. Tu eusses été protégé et favorisé. Comme l'a dit le Prophète ﷺ : « *Allāh donne de ce monde selon l'intention que l'on a concernant l'Autre, mais Il ne donne pas l'autre monde selon l'intention relative à ce monde-ci* ». Comment en serait-il autrement, alors que l'intention de l'autre monde consiste en l'obéissance à Allāh ? Or l'intention (*niyya*) est l'esprit (*rūh*) qui anime les œuvres d'adoration et leur essence même.

²¹⁴ « Rattraper », c'est s'acquitter des prières dont le temps est déjà passé. Pratique permise par la jurisprudence, dans le cas d'impossibilité de s'acquitter de sa prière dans le temps prévu à cet effet. Mais en principe la prière doit être accomplie dans son temps propre...

Lorsque tu obéis à Allāh, Il te donne davantage en ce monde et par ta recherche de l'autre vie tu es d'entre les élus d'Allāh ﷻ, et des gens de Son Service et de Son Amour. L'autre vie t'est acquise, laquelle est le Paradis et le « voisinage » d'Allāh ﷻ. De plus ce monde-ci se met à ton service. La part qu'Il t'en a octroyé vient à toi. En effet, tout en ce monde est subordonné à son Créateur et Seigneur, c'est-à-dire à Allāh ﷻ. Si tu t'occupes exclusivement de ce monde en t'écartant (de la recherche) de l'autre vie, le Seigneur (*Rabb*) se fâche contre toi. L'autre monde t'échappe et celui-ci se rebelle, devient pénible, et t'épuise dans l'obtention de ta part allouée ; conséquence de la colère d'Allāh ﷻ à ton sujet ! Car ce monde est Sa propriété. Il abaisse celui qui Lui désobéit et honore celui qui Lui obéit. La parole du Prophète ﷺ est ainsi vérifiée : « *Ce monde-ci et l'autre sont comme deux coépouses, si tu satisfais l'une, l'autre se fâchera contre toi* ».

Allāh ﷻ dit : « *Parmi vous, il y en a qui veulent ce monde et d'autres qui veulent l'autre monde* »²¹⁵. Ce sont les fils de ce bas monde et les fils de l'autre monde. Examine bien de quel groupe tu fais partie.

Au Jour de la Résurrection, il y aura également deux groupes : « *Un groupe dans le Paradis, un autre en enfer* »²¹⁶.

Un groupe sera debout pour la reddition des comptes, laquelle a lieu en un « jour » dont la durée est de cinquante mille années terrestres comme le Très-Haut l'a dit.

Un autre groupe sera à l'ombre du Trône divin, comme nous en informa le Prophète ﷺ : « *Vous serez, au Jour*

²¹⁵ Qur'ān, sourate n°2, verset 151.

²¹⁶ Qur'ān, sourate n°42, verset 7.

de la Résurrection, à l'ombre du Trône, autour de tables servies avec les mets les plus délicieux, toutes sortes de fruits et du miel plus blanc que la neige » Comme il est rapporté dans un autre *ḥadīṭ* : « Ils regardent leurs places (*manāzil*) dans le Paradis. Et lorsque la reddition des comptes des créatures prend fin, ils entrent au Paradis. Allant naturellement vers leurs demeures (*manāzil*) comme le ferait une personne se dirigeant vers sa maison dans ce monde-ci ».

Ont-ils atteint ce privilège autrement que par leur abandon de ce bas monde et leur souci de la recherche de l'autre vie, comme du Seigneur (*mawlā*) ? et ceux de l'autre groupe, sont-ils tombés dans la reddition des comptes et toutes sortes de difficultés et d'humiliations autrement que par leur préoccupation (exagérée) et leur avidité de ce bas monde ; leur abstention (de la recherche) de l'autre vie, l'indifférence à son sujet et l'oubli du Jour de la Résurrection ?

Ils sont inattentifs à ce que sera leur sort, lequel pourtant est rappelé dans le Livre et la *Sunna*.

Porte sur ta *nafs* un regard de miséricorde et de compassion. Choisis pour elle le meilleur groupe, et éloigne-la des paroles malignes venant des diables, des hommes et des *jinn*-s. Fais du Livre et de la *Sunna* ton guide (*imām*). Médite leurs enseignements et mets-les en œuvre dans ta vie. Ne sois pas trompé par toutes sortes de propos et de sottises. Allāh ﷻ dit : « **Ce que l'Envoyé vous apporte, prenez-le ; ce qu'il vous interdit, abstenez-vous-en, et craignez Allāh** »²¹⁷. Ne lui désobéissez pas en abandonnant les œuvres qu'Il a prescrites pour choisir pour vous-même des œuvres et des adorations. Comme Allāh ﷻ le dit, à propos des gens égarés hors de la bonne voie : « **Ils**

²¹⁷ Qur'ān, sourate n°59, verset 7.

ont innové le monachisme ; nous ne leur avions point prescrit cela »²¹⁸.

Par ailleurs, Allāh ﷻ lui-même a déclaré Son Prophète pur et sans tâche, au-dessus du mensonge et de la fausseté. En effet, Il ﷻ déclare (au sujet de Son Envoyé) : « **Il ne profère rien qui vienne de la passion. Cela n'est qu'une révélation qui advient dans ses propos** »²¹⁹. C'est-à-dire « ce qu'il vous communique vient en réalité de Moi, et non de sa passion et de lui même, suivez-le donc ». Puis Il ﷻ dit (par la bouche de son Prophète)²²⁰ : « **Si vous m'aimez, suivez-moi, Allāh vous aimera** »²²¹. Il montra clairement ainsi que la voie de Son amour consiste à suivre (Son Prophète) dans les paroles et les actes. Le Prophète ﷺ a dit : « **L'acquisition (*iktisāb*)²²² est mon comportement (*sunnatī*)²²³ et la remise des affaires à Allāh**

²¹⁸ Qur'ān, sourate n°57, verset 27.

²¹⁹ Qur'ān, sourate n°53, verset 34.

²²⁰ Cf. la note n°161.

²²¹ Qur'ān, sourate n°3, verset 30.

²²² C'est l'action d'acquérir. Cf. la note n°62 sur le *Kasb*.

²²³ Littéralement : Ma « *Sunna* » (ma voie traditionnelle) qui est souvent traduit par la coutume du Prophète ce qui déprécie la réalité de la chose. Il ne s'agit ni d'une habitude, ni d'une superstition, « car tout ce qui est d'ordre traditionnel implique essentiellement un élément supra-humain. La coutume, au contraire, est quelque chose de purement humain, soit par dégénérescence, soit dès son origine même ». René Guénon, *Initiation et réalisation spirituelle* chapitre 4).

Le lecteur percevra par cette remarque l'importance de la *Sunna* de Sayyidunā Muḥammad ﷺ, seule d'entre toutes celles des prophètes à être conservée dans sa totalité, même si elle devrait être l'objet de la quête fervente du croyant, qui ne doit pas s'en remettre définitivement au seul conformisme, ni aux opinions fondées sur des idées reçues.

(*tawakkul*) est mon état intérieur (*hālwaī*) » Tiens-toi donc entre sa *Sunna* et son état intérieur (comme étant les modèles à suivre).

Si ta foi est faible, (imite) « l'acquisition », si par contre elle s'accroît (imite) son état intérieur, lequel consiste en *tawakkul* – Allāh ﷻ dit : « **Et à Allāh remettez-vous totalement (*tawakkalu*) si vous êtes (réellement) croyants** »²²⁴. et aussi : « **Celui qui s'en remet à Allāh, Celui-ci lui suffit** »²²⁵ ou encore : « **Certes, Allāh aime ceux qui s'en remettent en confiance à Lui** »²²⁶.

Il t'a donné le *tawakkul* et te le rappelle instamment, tout comme Il l'a fait pour son Prophète ﷺ, lui enjoignant : « **Remets-en toi à Allāh** » (*tawakkal 'alā Allāh*)²²⁷. Obéis à Allāh dans ce qu'Il te demande concernant tes actes, car par eux-mêmes ils sont sans valeur. Le Prophète ﷺ a dit : « **Celui qui accomplit un acte en dehors de notre commandement, se le verra refusé** ». Ceci s'applique à la recherche des biens (*rizq*) (matériels et spirituels) comme à l'ensemble des actes et des paroles²²⁸.

La Voie, la *ṭarīqa*, c'est la *Sunna* Muḥammadienne. Mais pour éviter les malentendus possibles, il est peut-être utile de rappeler ici cette déclaration de Abū Yazīd al-Bistāmī (citée par Sulamī dans *La lucidité implacable*, traduction par Roger Deladrière de *L'épître des hommes du blâme*) : « Les gens croient que le chemin qui mène à Dieu est plus clair et plus connu que le soleil, et moi, tout ce que je Lui demande, c'est qu'Il m'en accorde ne serait-ce que l'équivalent d'une tête d'aiguille ».

²²⁴ Qur'ān, sourate n°5, verset 23.

²²⁵ Qur'ān, sourate n°65, verset 3.

²²⁶ Qur'ān, sourate n°3, verset 158.

²²⁷ Qur'ān, sourate n°3, verset 159.

²²⁸ Les paroles constituent elles-mêmes un genre particulier d'actes.

Nous n'avons point d'autre Prophète que lui, ni un Livre autre que le Qur'ān qui nous dictent notre conduite. (Sinon) ta passion et le diable t'égareraient – (Comme) Allāh ﷻ dit : « **Ne suis pas la passion, car elle t'égarerait de la voie d'Allāh** »²²⁹.

La sécurité se trouve avec le Livre et la *Sunna*, la perte avec ce qui leur est étranger.

C'est par leur moyen que le serviteur s'élève aux états de *wilāya*, *badaliyya* et *gawṭiyya*²³⁰.

Et Allāh est plus savant !

²²⁹ Qur'ān, sourate n°38, verset 26.

²³⁰ La sainteté, la qualité de substitut, (cf. la note n°18), la qualité de « secours », (cf. la note n°382).

Trente-septième discours :

De la condamnation de l'envie et de l'ordre de l'abandonner

Pourquoi te vois-je, ô croyant, envieux de ton voisin (au sujet de sa nourriture, sa boisson, son vêtement, ses épouses, son habitation, sa jouissance de la fortune et de tous les bienfaits de son Seigneur ﷻ) de la part allouée qui lui revient en propre ? Ne sais-tu pas que cela affaiblit ta foi, te déconsidère aux yeux de ton Seigneur ﷻ, et te rend détestable à Lui ?

N'as-tu point entendu le *ḥadīṭ* que l'on rapporte du Prophète ﷺ : « *Allāh a dit, dans une des Paroles qu'Il a adressée aux hommes : l'envieux est l'ennemi de Mon bienfait* » ? N'as-tu point entendu la parole suivante du Prophète ﷺ : « *L'envie dévore les mérites dûs aux bonnes actions comme le feu dévore le bois* ».

Et puis, pour quelle raison étais-tu envieux (de ton voisin) ô malheureux ? Est-ce du fait de sa part propre ou bien de la tienne ? Si c'est pour sa part, qu'Allāh lui a allouée selon Sa Parole « *Nous avons distribué parmi eux leurs moyens de subsistance dans la vie de ce bas monde* »²³¹, alors tu es injuste envers lui. Voilà un homme qui profite du bienfait que son Seigneur lui a gracieusement octroyé et destiné, et qui ne peut revenir à nul autre que lui. Qui, dans ces conditions, pourrait être plus injuste, mesquin, sot et déficient dans son jugement, que toi ? Si

²³¹ Qur'ān, sourate n°43, verset 32.

par contre, c'est pour ta propre part que tu l'envies, tu témoignes là de l'extrême ignorance. En effet, ta part ne peut appartenir à un autre, ni être transférée jusqu'à lui. A dieu ne plaise ! Allāh ﷻ dit : « *La parole (existential) ne change pas auprès de Moi, et Je ne suis pas injuste envers les serviteurs* »²³². Allāh ne risque point de te léser en donnant ta part à un autre.

Penser ainsi constitue une ignorance de ta part et une injustice envers ton frère. Il serait préférable pour toi d'envier cette terre, mine des trésors et des richesses enfouies de toutes sortes : or, argent ou de pierres précieuses qu'ont amassés les rois des temps anciens, tels que 'Ād (« peuple de »), Tamūd (« peuple de »), Kistrā et Qayṣar²³³, plutôt que celle de ton voisin (croyant ou débauché). Ce qui peut se trouver de richesse dans la maison de ton voisin, ne peut être qu'une très infime partie de ce qui existe dans la terre de ces potentats.

Par l'envie que tu éprouves au sujet de ton voisin, tu ressembles à un homme voyant un roi avec sa puissance, ses armées, sa cour et son royaume, prélevant des impôts et jouissant de tous les bienfaits et plaisirs et ne l'enviant pas pour autant ! Mais qui, voyant un chien errant parmi la meute du roi, recevant des restes de repas de la table du roi, se met à l'envier et à le détester, souhaitant le voir mourir et prendre sa place. Voilà qui est vil et bas et

²³² Qur'ān, sourate n°50, verset 29.

²³³ 'Ād : peuple du prophète Hūd.

Tamūd : peuple du prophète Ṣāliḥ.

Kistrā : l'empereur de Perse.

Qayṣar : César des Romains.

contraire à l'« ascétisme »²³⁴, à la sobriété, au contentement de ce que l'on a (*zuhd*). Pourrait-on concevoir un homme plus sot et ignorant ?

De plus, si tu savais, ô malheureux, quelle reddition de comptes va endurer ton voisin, au Jour de la Résurrection, au cas où il n'aurait pas obéi à Allāh et n'aurait pas donné son dû pour les richesses dont Il lui a confié la gestion. S'il n'a pas profité des facilités octroyées pour mieux se consacrer à Son adoration, il souhaitera n'avoir jamais rien reçu de tout cela, ni s'être réjoui ne fût qu'un seul jour. N'as-tu donc pas entendu ce qui nous est rapporté dans le *ḥadīṭ* suivant : « *Au Jour de la Résurrection, certains souhaiteront que leur chair soit déchiquetée par des tenailles, à cause de ce qu'ils verront des récompenses offertes à ceux qui ont enduré les malheurs* ».

Ton voisin enviera ta condition dans ce monde, lorsqu'il réalisera la longueur de son interrogatoire, sa station pour cinquante mille ans sous l'ardeur du soleil au Jour de la Résurrection. Tout cela en conséquence des bienfaits dont il s'est réjoui dans le bas monde. Par contre, tu seras, toi, à l'écart de cette torture, sous l'ombre protectrice du Trône, occupé à manger et à boire, heureux et reposé, en récompense de ta patience devant les difficultés, le dénuement et les tracasseries de toutes sortes endurées en ce bas monde.

De même tu connaîtras la satisfaction et l'approbation du décret de ton Seigneur ﷻ qui décida de ta pauvreté et de la richesse d'autrui, de ta maladie et de la bonne santé d'autrui, de tes difficultés et de l'aisance d'autrui, de ton abaissement et de l'exhaussement d'autrui.

²³⁴ « *Zuhd* » : l'ascétisme dans le sens d'« exercice spirituel ». C'est le renoncement, dans son premier stade, à ce qui n'est pas strictement nécessaire...

Qu'Allāh nous place, toi et moi, au rang de ceux qui patientent devant les épreuves, remercient pour les bienfaits, et remettent toutes les choses (*umūr*) au Seigneur du ciel !

Trente-huitième discours :

De la véracité (*ṣidq*) et du sérieux (*naṣīha*)²³⁵

Celui qui agit avec son Seigneur (*mawlā*) avec véracité et sérieux, redoute ce qui est « autre que Lui », de nuit comme de jour.

Ô initiés (*qawm*) !, ne prétendez pas à ce qui ne vous appartient pas, unifiez son Unité (*tawḥid*) mais « n'associez pas » (*širk*). Je le jure par Allāh, les flèches du sort ne vous atteindront que pour blesser non pour tuer. Et celui dont la perte vient d'Allāh, sa compensation incombe à Allāh.

²³⁵ *Naṣīha* = sérieux, bon conseil, sincérité, la droiture du cœur...

Trente-neuvième discours :

**De l'explication du désaccord (*šiqāq*), de l'entente (*wifāq*)
et de l'hypocrisie (*nifāq*)**

Agir sur la base de la passion, sans l'Ordre d'Allāh est entêtement et désunion (*šiqāq*).

Agir sans passion est accord et harmonie (*wifāq*).

Abandonner cette attitude est ostentation (*riyāʿ*) et hypocrisie (*nifāq*).

Quand le *sālik* (celui qui chemine sur la Voie) est-il apte à rejoindre le groupe des êtres spirituels ?

N'espère pas être compté au nombre des êtres spirituels (*ruhāniyūn*) avant d'être devenu l'ennemi du tout de toi-même [de ton individualité] avant de t'être séparé de toutes tes facultés et membres, te tenant à l'écart de ton existence, de tes mouvements, tes repos, ton ouïe, ta vue, ta parole, ta force de préhension, ton pouvoir de déplacement, tes œuvres et ta raison. (Bref) de tout ce qui existait en toi avant la présence de l'Esprit (*rūh*) en toi, ainsi que de tout ce qui fut existencié en toi à la suite de l'insufflation de l'Esprit. Car tout ce que je viens de t'énumérer constitue le voile qui te cache ton Seigneur . Si tu deviens pur esprit (*rūh*), secret du secret, mystère du mystère, différent de toutes choses en ton secret intime (*sirr*), considérant tout comme ennemi, voile et ténèbres, comme l'a dit Ibrāhīm l'intime (d'Allāh) : « *Ils sont mes ennemis, à l'exception du Seigneur des Mondes* »²³⁶. Il parlait des idoles. Toi, considère ta totalité et tes parties comme des idoles, au même titre (d'ailleurs) que l'ensemble des créatures. N'obéis à rien de tout cela, ni ne t'y conformes.

(Si donc tu deviens tel) alors te seront confiés les secrets et les sciences inspirées (« de chez Nous ») avec

²³⁶ Qur'ān, sourate n°26, verset 77.

leurs merveilles. Tu seras investi de la puissance de création (*takwīn*) et du pouvoir des miracles (« ruptures des habitudes »), semblables aux privilèges réservés aux croyants dans le Paradis.

Dans cet état, c'est comme si tu te trouvais ressuscité après la mort, dans l'autre monde. Ta totalité sera toute puissance (*qudra*) : tu entendras par Allāh, tu parleras par Allāh, tu verras par Allāh, tu saisiras par Allāh, tu marcheras par Allāh, tu « intelligeras » par Allāh, tu seras rasséréné et calmé par Allāh. Tu deviendras aveugle et sourd à « autre que Lui ». Tu ne remarqueras pas l'existence « d'autre que Lui », tout en respectant les « limites », les commandements positifs et négatifs de la Loi sacrée.

Si une brèche s'opère dans ton respect des « limites », sache que tu a été séduit es devenu une marionnette dont jouent les démons. Reviens aux statuts de la Loi (*šar'*) et détourne-toi de l'opinion suggérée par la passion. Car toute « vérité » (*haqīqa*) dont la « Loi » (*šarī'a*) ne porte pas témoignage n'est que libertinage (*zandaqa*).

Et Allāh est plus savant !

Quarante et unième discours :

Une similitude concernant l'extinction (*fanā'*) et sa modalité

A propos du *fanā'* nous te proposerons la similitude suivante : un roi décide de charger un homme du commun du gouvernement d'une ville de son royaume. Il le revêt d'une robe digne de sa nouvelle fonction et lui confie des étendards et des bannières, des tambours et des soldats. L'homme s'habitue un moment à cette condition puis insensiblement se sent rassuré et s' imagine fermement et durablement (dans cette fonction). La vanité l'envahit et il en vient à oublier son premier état, son imperfection, son abaissement et sa misère.

Maintenant, c'est l'orgueil qui entre en lui et le saisit.

Lui parvient alors l'ordre de disgrâce, venant du roi. Il doit maintenant rendre compte des crimes commis en transgressant les ordres. En prison, dans une cellule étroite, pour une longue durée qui perpétue son dam, son humiliation et son dénuement, son orgueil et sa vanité fondent, sa *nafs* se brise et le feu de sa passion s'éteint.

Le roi, témoin de tout cela, finit par le prendre en pitié et, par bonté et miséricorde, ordonne sa libération et sa consolation. Il restitue sa robe d'honneur, sa fonction de gouverneur, pour une ville semblable à la première.

Cette fois-ci, les honneurs lui resteront attachés, avec la joie et la tranquillité.

Il en est de même pour le croyant lorsqu'Allāh ﷻ le rapproche de Lui, le choisit. Il ouvre devant l'œil de son cœur la porte de la miséricorde, du don et des bienfaits. Il voit ainsi par son cœur, « *ce qu'aucun œil n'a vu, ni oreille entendu, et ce que jamais un humain n'a imaginé dans son cœur* » *ḥadīṭ*. C'est la découverte des choses cachées du « *Malakūt* des cieux et de la terre »²³⁷ rapprochement, discours agréable et subtil, promesses réjouissantes, acquittement de ce qui lui est dû, réponses à ses prières, paroles de sagesse, reconnaissance de son cas : toutes choses se projetant dans son cœur depuis un lieu très central²³⁸ et se manifestant sur sa langue. De plus Il l'imprègne de bienfaits visibles : sur son corps et ses membres, dans sa nourriture, ses vêtements et ses épouses ; dans la présence du licite, du permis, du respect des « limites », et des adorations constantes.

Allāh ﷻ maintient ces honneurs pour Son serviteur croyant pendant un temps assez long, jusqu'à ce que ce dernier se sente en sécurité dans cet état, s'y illusionne et finit par croire à sa permanence. Les portes des épreuves et des calamités diverses s'ouvrent alors. Malheurs afférents à la personne, ses biens, ses épouses, ses enfants et à son cœur. Tous les bienfaits précédents lui sont retirés. Il demeure hébété, impuissant, brisé et sans aide.

– S'il porte son regard vers son apparence, il y voit ce qui l'assombrit. – S'il le porte vers son cœur et son intérieur, il voit ce qui l'attriste. – S'il se tourne vers Allāh pour demander la disparition de cet état, il n'est pas exau-

²³⁷ *Malakūt* des cieux et de la terre : expression *qurʿānique*, cf. la note n°197. (Ici il est fait référence à la vision de Sayyidīnā Ibrāhīm, impossible à commenter dans le présent contexte).

²³⁸ Le texte dit littéralement : « *min makanin baʿīd* » (à partir d'un lieu lointain). Au lecteur de décider si la traduction est justifiée.

cé. – S'il sollicite une promesse réconfortante, il ne l'obtient pas rapidement. – S'il lui arrive de recevoir une promesse, il n'en voit pas la réalisation. – S'il voit un songe (à ce propos), il ne réussit pas à l'interpréter correctement, ni à le tenir pour vrai. – S'il accepte de revenir vers les créatures, il ne trouve pas la possibilité de le faire effectivement. – S'il croit apercevoir pour cette éventualité une concession (*ruḥṣa*) et qu'il agit sur cette base, les conséquences fâcheuses accourent vers lui, les créatures le molestent même physiquement et les langues portent atteinte à son honneur. – S'il demande un retour à la condition antérieure, celle d'avant même l'élection, cela lui est refusé. – S'il souhaite la satisfaction et l'acceptation tranquille de ses épreuves, il ne les obtient pas non plus.

Dans ces conditions, la *nafs* commence à fondre. La passion à disparaître, la volonté propre et les vains espoirs à partir et les mondes créés (*akwān*) à rejoindre le néant. Cette situation se prolonge, intensifie même sa contrainte et son inévitabilité jusqu'à ce que le serviteur s'annihile (*fanāʾ*) aux caractères et aux attributs humains et ne perdure (*baqāʾ*) qu'en tant qu'Esprit (*rūḥ*) détaché. (A ce stade), il entend un appel provenant de son for intérieur : « *Frappe le sol avec ton pied ! Il y a là une source fraîche pour te laver et boire* »²³⁹ comme cela fut dit à votre seigneur Ayyūb (Job) ﷻ, Allāh fait pleuvoir dans son cœur des océans de Ses Clémences, Compassion, Bonté et Faveur. Il le vivifie par Son Esprit, le parfume de Sa Connaissance et des détails précis de Ses sciences. Il lui ouvre les portes de Sa Miséricorde, Son Bienfait, Sa Sollicitude. Il incline les gens à lui faire des présents et à le servir dans toutes les circonstances, Il incite leurs langues à le louer, à le mentionner en bien. Il les pousse à aller vers lui et à lui obéir. Même les rois et les gens de pouvoir

²³⁹ *Qurʿān*, sourate n°38, verset 42.

lui sont soumis. Il lui confère ses bienfaits extérieurs et intérieurs. Son éducation manifeste a lieu par le truchement de Ses créatures et de Ses bienfaits (visibles). Et Il se charge de son éducation intérieure par Sa Bonté et Sa Générosité – Il le favorise ainsi jusqu'au Jour de la rencontre. Puis Il le fait pénétrer dans « ce qu'aucun œil n'a vu, ni oreille entendu, ni ce que jamais un humain n'a conçu dans son cœur ».

Comme Il dit : « *Aucune âme ne sait ce qui leur est réservée de joie en récompense de ce qu'ils faisaient* »²⁴⁰.

²⁴⁰ Qur'ân, sourate n°32, verset 17.

Quarante-deuxième discours :

De l'exposé des deux états propres à l'âme (*nafs*)

La *nafs* connaît deux états, et n'en a pas de troisième. (À savoir) l'état de rémission (*'āfiya*) et l'état d'épreuve. Lorsqu'elle se trouve en difficulté, c'est l'affliction, la plainte, la colère, la critique et l'accusation dirigée contre le Vrai (ص). Il n'y a (plus) de patience, ni de satisfaction (*ridā*), ni d'accord ; mais plutôt le non-respect des conventions, « l'association » du Vrai avec les causes secondes, et l'incroyance (*kufr*).

Par contre si elle bénéficie de l'intégrité, c'est l'avidité, l'incurie, la poursuite des désirs et des plaisirs. Chaque fois qu'un désir est satisfait, elle en cherche un autre. Elle déconsidère les bienfaits qui lui sont procurés d'entre les nourritures, boissons, vêtements, montures, maisons et épouses.

Elle trouve à chacun de ces avantages des défauts et des imperfections. Elle aspire à des bienfaits plus élevés, plus illustres, qui ne lui sont pas destinés et dénigre ceux qui lui sont alloués. Elle plonge ainsi l'homme dans une peine et une fatigue persistantes. Elle ne se satisfait pas de ce qui est à sa portée, en tant que son lot propre.

L'homme est (par elle) amené à se plonger dans les malheurs, traversant des chemins de perdition avec une peine interminable dans ce monde et dans l'autre. Comme quelqu'un l'a dit : « Parmi les châtements les plus durs, il y a la recherche de ce qui ne nous est pas destiné ».

Par ailleurs, dans l'état de difficulté, elle ne souhaite plus que la levée de l'épreuve et oublie tout bienfait ou désir, toute préoccupation de jouissance. Mais cette gêne passée, elle revient à sa sottise, son avidité, son insolence, son aversion de l'obéissance à son Seigneur et se vautre (à nouveau) dans la désobéissance. Elle oublie aussitôt l'état où elle se trouvait, les calamités et les préjudices, les terreurs qui l'agitaient. C'est pourquoi elle est renvoyée à tout genre d'épreuves et de dommages, en conséquence des grands péchés commis, pour la sevrer de ces ignominies dans le futur ; puisque ni l'intégrité ni les bienfaits ne l'améliorent mais qu'elle trouve sa préservation par les malheurs et les épreuves.

Si seulement elle respectait les convenances lors de la levée des épreuves et s'astreignait à l'obéissance, la reconnaissance et la satisfaction pour sa part allouée ! Cela serait préférable pour elle dans ce monde et dans l'autre.

Elle éprouverait un accroissement de bienfaits, d'intégrité, de satisfaction de la part d'Allāh (ﷻ), de vie heureuse et de grâce propice (*tawfiq*). Celui qui désire la sauvegarde dans ce monde-ci et dans l'autre, qu'il s'entienne à la patience et à l'acceptation (*riḍā*) ; qu'il cesse de se plaindre auprès des créatures, et qu'il demande à son Seigneur (ﷻ) le remède à ses besoins en s'astreignant à Lui obéir et en n'attendant [désormais] le soulagement que de Lui Seul. Il faut se tourner exclusivement vers Lui (ﷻ), car Il est préférable à toutes Ses créatures.

Sa privation est Son Don, Son châtement Son Bienfait, Son épreuve Son remède, Sa Promesse est argent comptant, Sa Parole est Acte, Sa volonté foncière (*maṣī'a*) est Son État.

Sa Parole et Son ordre sont, sans aucun doute, ainsi : « *Lorsqu'Il veut une chose, Il lui dit « Sois ! » et elle est* »²⁴¹. Tous ses actes sont bons, sages et utiles. Mais Il a caché à Ses serviteurs, la science de cette utilité et demeure le seul à la connaître. Ce qui convient à Sa Majesté est la satisfaction et la soumission (*taslīm*) de Son serviteur, l'adoration qui consiste à obéir à Ses ordres positifs et négatifs et à se résigner à Son Décret concernant le destin (*qadr*). Le serviteur doit cesser de se mêler des questions propres à la Seigneurie (*rubūbiyya*), cause première des décrets. Il doit cesser de la combattre, ne plus proférer des « pourquoi », « comment » et « jusqu'à quand » : qu'il s'abstienne d'accuser le Vrai (ﷻ) dans l'ensemble de Ses mouvements et de Ses repos.

Ces propos s'appuient sur le *ḥadīṭ* suivant, rapporté par Ibn 'Abbās (رضي الله عنه) : « Alors que j'étais monté en croupe, derrière l'Envoyé d'Allāh (ﷺ), voilà qu'il me dit : « *ô Jeune homme, garde Allāh et Il te gardera. Garde-le et tu le trouveras devant toi. Si tu demandes quelque chose que cela soit à Lui (seul). Si tu cherches l'aide, aide-toi d'Allāh. Le Calame s'est séché après avoir écrit ce qui est. Si toutes les créatures s'efforcent de t'apporter une chose qu'Allāh ne t'a pas destinée, elles ne le pourraient point. Et si elles voulaient te nuire au moyen de quelque chose qu'Allāh n'a pas décrété dans ton cas, elles en seraient incapables. Si tu es en mesure d'agir envers les gens avec véracité (*ṣidq*) et certitude (*yaqīn*), fais-le. Si tu n'y arrives pas, sache que dans la patience face à ce qui te déplaît, il y a un bien immense. Sache également que le secours vient par le moyen de la patience, que le soulagement accompagne l'affliction et qu'avec la difficulté est la facilité* » ».

²⁴¹ Qur'ān, sourate n°36, verset 82.

Il incombe à chaque croyant de faire de ce *ḥadīṭ* un miroir pour y examiner son cœur et sa règle constante. Qu'il s'y conforme dans tous ses mouvements et repos de sorte qu'il soit sauf dans ce monde et dans l'autre ; trouvant la gloire dans ces deux demeures, par la miséricorde d'Allāh ﷻ.

Quarante-troisième discours :

De la condamnation de la demande adressée à « autre » qu'Allāh ﷻ

Celui qui adresse sa demande aux gens, ne le fait qu'en raison de son ignorance d'Allāh ﷻ, de la faiblesse de sa foi, de sa connaissance défectueuse, de son absence de certitude et aussi de son manque de patience.

Celui qui s'abstient de le faire, le fait en raison de son ample connaissance d'Allāh ﷻ²⁴², de la puissance de sa foi, de sa certitude et par l'effet de l'accroissement de sa connaissance de son Seigneur ﷻ et de la pudeur envers Lui, qui se poursuit chaque jour et à chaque instant.

²⁴² Littéralement : connaissance (ou science) par Allāh. En effet, on ne connaît pas Allāh comme un objet, mais on ne Le connaît que par Lui-Même.

Quarante-quatrième discours :

De la cause du non-exaucement de la prière (*du 'ā'*) du connaissant par Allāh ﴿الله﴾

Il n'est pas répondu au connaissant chaque fois qu'il implore son Seigneur ﴿الله﴾ ; chaque promesse qui lui est faite n'est pas (nécessairement) tenue. Il en est ainsi, pour que l'espoir ne l'emporte pas définitivement en lui et pour éviter qu'ainsi il ne se perde.

En effet, il n'y a aucun état ou station qui n'exige à la fois la crainte et l'espoir. Ces derniers sont semblables aux ailes d'un oiseau. La foi n'est achevée que par eux. Il en est de même pour l'état (*hāl*) et la station. Et chaque condition requiert une crainte et une espérance appropriées.

Ainsi le connaissant est un « rapproché »²⁴³ d'Allāh ﴿الله﴾. Sa condition et sa station impliquent qu'il ne désire rien d'autre que son Seigneur (*mawlā*). Il ne se soucie, ni ne trouve de repos, ni ne se plaît en compagnie d'« autre que Lui ».

²⁴³ *Muqqarab* : voir par exemple sourate n°56, verset 11. « Le terme *muqqarab* qui dans le Qur'an qualifie encore Jésus et certains Anges, recouvre, en réalité, l'identité essentielle ». M. Valsân, *Etudes traditionnelles*, n°434, 1972, p. 257, note n°1.

Pour un tel être, la recherche de l'exaucement de ses demandes et de l'accomplissement des promesses reçues, n'est pas dans la ligne qu'il suit, ni appropriée à son état.

Il y a d'ailleurs dans ce cas deux raisons (à l'absence de réponse). D'une part pour que l'espoir ne l'emporte pas ainsi que l'inattention à la « ruse »²⁴⁴ (possible) de son Seigneur (ﷺ). Il en oublierait le respect des convenances (*ādāb*) et sa perte s'ensuivrait. D'autre part, (aussi) pour prévenir son « association » de quelque chose « d'autre » à son Seigneur (ﷺ). Car nul n'est « impeccable » (*ma'sūm*), à l'extérieur²⁴⁵, après les prophètes (sur eux et sur notre

²⁴⁴ *Makr* : cf. la note n°67.

²⁴⁵ Ici il y a un point délicat. En effet, l'orthodoxie sunnite ne reconnaît « l'impeccabilité » que pour les prophètes. Mais la réserve qu'apporte notre *ṣayh* [à l'extérieur] révèle une réalité cachée. Chacun sait que le ṣīisme accorde la *'iṣmā* aux *imām*-s de la famille du Prophète (ﷺ). Cependant pour illustrer la continuité des enseignements *ésotériques* il serait peut-être utile de citer un *ṣayh* sunnite venu au monde près de sept cents ans après notre *ṣayh*, à savoir le prestigieux Aḥmad at-Tjānī (dans *Jawāhir al-Ma'ānī* page 232 tome I) :

« Puis saches que celui auquel Allāh accorde son *Tajallī* par le secret préservé et le Mystère caché, se trouve immunisé (*'uṣima*) de tout péché, sous tous les aspects et de selon tous les points de vue. Le péché (lequel est la désobéissance à l'ordre d'Allāh) ne provient point de lui, ni ouvertement, ni secrètement. C'est pourquoi le Prophète (ﷺ) affirma explicitement la *'iṣmā* pour les prophètes, et implicitement pour les pôles, *sans le dire ouvertement*, lorsqu'il déclara : « point de *'iṣmā*, sinon pour un Prophète ». Il protégea les Pôles (d'un voile) parce que leurs degrés ne sont pas connus du commun. Allāh n'a pas informé les créatures au sujet du « degré des Pôles » (*martabat al-Aqtāb*). Ce degré reste caché. C est pourquoi le Prophète (ﷺ) n'a pas fait connaître la *'iṣmā* de ceux qui la détiennent. Pourtant le « secret préservé » empêche celui qui l'a goûté de désobéir à Allāh même pour la durée d'un clin d'œil. Quand aux *Ṣiddīqīn*, qui sont un degré en dessous, ils n'on point cette *'iṣmā* ».

Prophète les meilleures prières et salutations). Il ne l'exauce donc pas, ni ne tient Sa Promesse, afin que (le connaissant) ne tombe point dans la demande par habitude et ne recherche (les choses) en vertu du tempérament propre, et non plus pour se conformer à l'Ordre d'Allāh (ﷺ). Car cette dernière situation recèle « l'association » laquelle est un grand péché dans tous les états et stations de l'itinérant.

Si toutefois la demande est consécutive à un Ordre, elle ajoute à la « proximité », tout comme le fait la prière rituelle, le jeûne ou tout autre œuvre surérogatoire ou d'obligation. Le secret résidant dans le fait que l'acte est accompli conformément à un Ordre (divin).

Si l'on réfléchit à cette dernière phrase on comprendra que le degré des Pôles est ici identifié à celui de la « Prophétie ». (Cf. La hiérarchie d'origine qu'ānique par exemple à la fin du 2^{ème} discours).

Rappelons enfin que le *ṣayh* ('Abd al-Qādir) est de pure orthodoxie sunnite et *imām* reconnu du rite ḥanbalite, le quatrième rite du sunnisme.

Quarante-cinquième discours :

Du bienfait et de l'épreuve

Les hommes sont selon deux catégories : ceux qui bénéficient d'un bienfait et ceux qui subissent une épreuve décrétée par leur Seigneur ﴿٤٥﴾.

Celui qui bénéficie d'un bienfait, n'évite pas totalement de commettre un péché, ni n'échappe à un assombrissement entachant ce qu'il a reçu.

Alors qu'il se complaît dans ce qu'il y a de plus agréable, voilà que le décret du destin tombe sur lui, altérant son état par des épreuves variées, des maladies, des douleurs, des malheurs touchant à sa personne, sa fortune, sa famille.

Qu'il en tire une leçon ! Le voilà comme s'il n'avait jamais joui de bienfaits ; il oublie tout le passé et sa douleur.

Par contre, si les biens matériels, la renommée, les serviteurs abondent, le plaçant hors d'atteinte des ennemis, il vit le bonheur comme si les épreuves n'avaient point cours dans son existence.

Tout cela découle de son ignorance de son Seigneur ﴿٤٦﴾ ainsi que de ce bas monde. S'il savait que son Seigneur « *fait ce qu'Il veut* »²⁴⁶, qu'Il modifie, adoucit et aggrave, enrichit et appauvrit, élève et abaisse, honore et humilie, fait vivre et mourir, avance et retarde, il ne se fierait

²⁴⁶ Qur'ān, sourate n°11, verset 17.

pas à son présent état d'aise. Il ne se laisserait pas tromper par lui. De même il ne désespérerait pas, dans les épreuves de retrouver la joie.

C'est aussi du fait de son ignorance de ce bas monde qu'il en arrive à s'y croire en sécurité, à en attendre une condition claire et sans troubles :. Il oublie qu'il s'agit de la demeure de l'épreuve, de l'amertume, de l'astreinte et des désordres !

Ce bas monde est fondamentalement tribulations et accessoirement agrément. Il est semblable à une plante dont le goût est d'abord amer et par la suite doux comme le miel. L'on ne parvient à sa douceur qu'après en avoir connu l'amertume : le miel n'est atteint qu'au moyen de la patience envers l'amer. De même le domestique ne reçoit sa rétribution qu'après la sueur, l'effort, le souci, la fatigue, l'épuisement, l'humiliation de l'âme (*nafs*) et le dépérissement de sa passion au service d'une autre créature. C'est seulement après avoir bu, par gorgées, tout le fiel, que s'ensuit pour lui le repas, les fruits, les vêtements, le repos et la joie, fussent-ils dans une faible mesure.

Ce monde-ci, est aigre au début comme le miel contenu dans un récipient ayant de persistantes traces amères. On ne parvient à la douceur pure qu'au fond du récipient, qu'après avoir mangé de la partie haute (affectée par l'amertume).

De même, si le serviteur patiente dans l'accomplissement des commandements du Seigneur ﷻ et face à l'abstinence des interdits ; se soumet avec confiance à tout ce que le Décret lui envoie, boit progressivement cette amertume, endosse les fardeaux que tout cela représente, contrarie sa passion et abandonne sa volonté propre ; Allāh lui réserve finalement une vie heureuse dans ses derniers jours, la sollicitude, le repos, l'honneur. Il le prend en charge et le nourrit comme un enfant (auquel les soins

parviennent sans aucun effort de sa part). Son approvisionnement le suit dans ce monde et dans l'autre.

Il incombe au serviteur favorisé par les bienfaits de ne jamais se relâcher jusqu'à oublier la « ruse » d'Allāh ﷻ²⁴⁷. Qu'il ne soit pas abusé par le bienfait au point de penser qu'il sera permanent, et en oublie de remercier. Cela relâcherait le nœud qui le fixait ! Le Prophète ﷺ disait : « *Le bienfait est inapprivoisé : retenez-le par la gratitude (šukr)* ».

La gratitude pour la richesse (*māl*), c'est de reconnaître la faveur du Généreux Donateur, lequel est Allāh ﷻ, et d'en parler avec soi-même constamment ; de garder en vue Son Bienfait ; de ne pas se l'approprier, ni outrepasser la limite qu'Il y impose, ni ignorer Son ordre le concernant. Il doit également s'acquitter de Ses droits en payant l'Aumône rituelle (*zakāt*), l'expiation (*kaffāra*), le votif (*naḡr*) et les oboles (*ṣadaqa*)²⁴⁸ ; en secourant les opprimés, en payant attention aux nécessiteux et à ceux qui se trouvent dans des difficultés par suite de renversement de situations. Car les heures se succèdent apportant bienfaits et aisances, puis malheurs et préjudices.

Il doit remercier pour le bienfait de l'intégrité dans les membres du corps et les facultés (de son individualité) ; pour la possibilité de les utiliser en vue de l'obéissance et de l'abstention des interdits et des péchés. C'est ainsi que l'on retient les bienfaits, les empêchant de nous quitter et que l'on arrose leur arbre afin que ses branches et ses

²⁴⁷ Cf. la note n°67.

²⁴⁸ Pour la *zakāt*, le *naḡr*, la *ṣadaqa*. Cf. notes 59 et 60. Quand à la *Kaffara* c'est l'aumône expiatoire d'un péché ou la compensation prévue pour un manquement, elle peut s'appliquer aussi à un jeûne à finalité identique.

feuilles croissent, que ses fruits deviennent meilleurs et plus doux, qu'ils soient cueillis sans conséquences fâcheuses et qu'ils soient profitables au corps lors de leur consommation. Pour qu'également leur bénédiction se manifeste sur les membres par les divers genres d'obéissances et de rites rapprochant d'Allāh ﷻ. Et que finalement, le serviteur entre dans la miséricorde d'Allāh ﷻ dans l'autre monde et demeure éternellement dans les Jardins auprès des Prophètes, des Véridiques, des Témoins et des Pieux et quelle excellente compagnie est-ce là en vérité !

Maintenant, s'il n'agit pas de cette manière, mais se laisse séduire par l'apparence de beauté de ce monde et par ce qu'il en goûte, s'il se fie aux chatoîements de son mirage et à ce qui brille dans son reflet ; au souffle de fraîche brise au début de son torride jour d'été ; ou au toucher délicat de ses peaux de serpents et de scorpions ; oublieux et s'aveuglant au sujet des poisons mortels qu'il recèle dans ses profondeurs, des pièges et filets tendus pour le capturer et le perdre ; alors, s'il en est ainsi qu'on lui annonce le rejet, la remontrance, la pauvreté pour un futur très proche ; avec l'humiliation, le mépris dans ce monde et la souffrance par le feu dans l'autre monde.

Quant à l'homme éprouvé, il l'est tantôt en conséquence de crimes perpétrés ou de désobéissances commises ; tantôt pour expiation et épuration (de ses ternissures) ; parfois encore afin de gravir des degrés et d'atteindre des demeures (initiatiques) et rejoindre les détenteurs de la Science (divine), ceux qui ont réalisé les divers états et stations, d'entre les privilégiés depuis l'éternité par la sollicitude du Seigneur des créatures.

Leur Seigneur (*mawlā*) leur a fait traverser les domaines des épreuves sur les « montures » de la tendre prévenance et des bontés. Il leur a procuré le calme par la

« brise » des « observations attentives et bienveillantes » (*an-naẓarāt wa al-laḥazāt*) de leurs mouvements et de leurs repos²⁴⁹.

Leurs tribulations ne visaient pas leur perte et chute dans les abîmes (infernaux), mais leur mise à épreuve en vue de l'élection et de la mise à nu de la réalité de leur foi²⁵⁰. Lorsque cette foi est purifiée, séparée de toutes « association », prétentions et hypocrisie ; Il leur fait don de sciences, secrets et lumières variés. Il les place parmi les meilleurs de l'élite, leur confie Ses secrets et les agréé en Sa compagnie.

Le Prophète ﷺ a dit : « *Les pauvres qui ont été patients sont en compagnie du Miséricordieux, au Jour de la Résurrection* » : dans ce monde et dans l'autre : dans ce monde par leur cœur, et dans l'autre avec leur corps. Les épreuves sont (pour eux) des occasions de purifier leur cœur de « l'association », de l'attachement au créé et aux causes secondes, des vains espoirs et des volontés individuelles. Elles font fondre prétentions et vanités, les avidités et les recherches de récompenses par les œuvres pies, par autant de degrés, de demeures élevées dans l'autre monde, dans le Paradis (*firdaws*) et les jardins.

Le signe que l'épreuve est un châtement c'est l'absence de patience de celui qui en est atteint, son exaspération, sa complainte auprès des créatures.

²⁴⁹ Celui qui observe et veille avec bienveillance c'est Allāh, exalté soit-II. Ce qui n'empêche qu'eux-mêmes sont attentifs à cette surveillance divine. C'est pourquoi la traduction laisse le sujet implicite comme dans le texte arabe (lequel dit par ailleurs : *dans* leurs mouvements).

²⁵⁰ Tribulations qui rappellent la « descente aux enfers ».

Le signe qu'il s'agit d'une expiation et d'une épuration c'est la présence d'une patience emprunte de grâce, sans aucune plainte ni manifestation d'exaspération devant les amis ou voisins, sans hargne dans l'accomplissement des commandements et des œuvres d'adoration.

Le signe qu'il s'agit d'une élévation (spirituelle) c'est la satisfaction, l'accord, la sérénité de l'âme et la tranquillité devant l'acte du Dieu (*Ilāh*) de la terre et des cieux ; ainsi que l'extinction (*fanā'*) dans l'épreuve jusqu'au moment de sa levée qui a lieu après le passage des jours et des heures [prévu à cet effet par le décret divin].

Quarante-sixième discours :

Du *ḥadīṭ qudsī* : « *Celui que préoccupe Mon souvenir (ḍikr)...* »

Le Prophète (ﷺ) rapporte le propos suivant, de la part du Seigneur (ﷻ) : « *Celui que préoccupe Mon souvenir au point de ne pas penser à Me demander quelque chose, Je lui donne mieux que ce que reçoivent les quémandeurs* ».

Il en ainsi parce que si Allāh (ﷻ) veut élire un croyant et le choisir, Il l'amène à traverser plusieurs états, l'éprouvant par des tribulations nombreuses. Il l'appauvrit après l'avoir enrichi et l'oblige à (penser à) demander aux créatures sa nourriture, lorsqu'il ne trouve plus d'autres moyens. Mais Il le protège (aussitôt) de cette situation, et l'oblige à (seulement) emprunter chez les créatures. Puis le protège aussitôt de cette éventualité, et l'oblige à travailler pour gagner sa vie, lui facilitant dans le même temps l'entreprise. Il se nourrit alors de son travail, ce qui est la *Sunna*.

Mais voilà qu'Il lui rend le travail très difficile et lui inspire (cette fois Lui-même) de demander aux créatures. Il lui ordonne la chose par un ordre intérieur très reconnaissable. Et Il fait pour ce croyant de l'obéissance à cette injonction une adoration et du refus d'obtempérer un péché.

Il agit ainsi pour faire disparaître sa passion et briser sa *nafs*. Cette dernière passe par un état d'ascèse (*riyāḍa*)²⁵¹.

²⁵¹ Ascèse au sens étymologique d'effort, cf. la note n°234.

Sa demande (aux créatures) est alors faite par contrainte (*al-ijbār*) et non comme une « association » au Tout-Puissant (*Jabbār*)²⁵². Puis Il le protège de cela et ordonne à la place, par un ordre impérieux impossible à ignorer (tout comme précédemment), d'emprunter de l'argent aux créatures. Ensuite Il le transfère hors de cette condition et le retranche des créatures et de leur commerce. Il place son approvisionnement (*rizq*) dans la demande qui Lui est adressée (à Lui seul). Alors (le croyant) demande tout ce dont il a besoin, et Il le lui accorde, et ne le prive pas s'il se tait ou se détourne de la sollicitation.

Il le transfère ensuite de la demande par la langue à la demande par le cœur. (Alors le croyant) implore avec son cœur pour tout ce dont il a besoin et il le reçoit ; tellement que si maintenant il demandait à son Seigneur avec la langue ou s'adressait aux créatures, il ne recevrait plus rien. Il rend (ce croyant) totalement indépendant de lui-même et de la demande, extérieure et intérieure. Il le prend en charge pour tout ce dont il a besoin et lui est nécessaire en matière de boire, de manger, de vêtement et de toutes les nécessités humaines ; sans que lui-même s'y implique, ni même y pense. Il ﴿٣٤﴾ s'occupe entièrement (*yatawalā-hu*) de lui, selon Sa Parole : « *Mon Ami et Tuteur (walī) est Allāh qui a révélé le Livre, et c'est Lui qui prend en charge (yatawala) les vertueux* »²⁵³.

Maintenant la parole divine (*ḥadīṭ qudsī*) est pleinement vérifiée : « *Celui que préoccupe mon souvenir au point de ne pas penser à Me demander quelque chose, Je lui donne mieux que ce que reçoivent les quémandeurs* ».

²⁵² « L'association » au Tout Puissant consisterait à s'adresser à la créature en tant que telle, en la considérant en dehors d'Allāh.

²⁵³ Qur'ān, sourate n°7, verset 196.

Il s'agit de l'état de *fanā'* (extinction), état suprême d'entre les états des « saints » (*Awliyā'*) et des « substitués » (*Abdāl*). Ensuite, le pouvoir créateur (*takwīn*) lui est remis ; il fait être (*yukawīnu*) tout ce dont il a besoin, avec la permission d'Allāh, selon Sa Parole dans un de Ses livres (révélés) : « *Ô fils d'Adam, Je suis Allāh, Il n'y a point de divinité sinon « Moi » (Anā). je dis à la chose « sois ! » et elle est – Obéis-Moi, Je te rendrai tel que tu diras à la chose « sois ! » et elle sera* ».

Quarante-septième discours :

Du rapprochement d'Allāh ﴿﴾

Dans le rêve, un vieil homme me demanda : « Qu'est-ce qui rapproche le serviteur d'Allāh ﴿﴾ ? » Je lui répondis : « Il y a dans cette démarche un début et une fin – Le début consiste dans le « scrupule » (*ward*) et la fin dans la satisfaction (*riḍā*), la complète soumission (*taslīm*) et la remise confiante de ses affaires (*tawakkul*) ».

Quarante-huitième discours :

De ce dont il convient à un croyant de s'occuper

Il incombe au croyant de s'occuper en premier lieu des œuvres obligatoires (*farā'id*). S'il les a accomplies totalement, il passe aux œuvres propres à la tradition (*Sunna*) du Prophète. Ensuite, il s'occupe des œuvres surérogatoires (*nawāfil*) et des œuvres de mérite éminent (*faḍā'il*).

S'occuper des « *Sunna* » avant de s'être acquitté de toutes les œuvres obligatoires est stupidité et folie, car dans ce cas rien n'est accepté ²⁵⁴ ni pris en considération. Un tel comportement ressemblerait à celui d'un homme appelé par un Roi à son service et qui, au lieu de s'exécuter, reste aux ordres d'un chef lui-même serviteur et esclave du Roi.

Il nous est rapporté de l'Emir des Croyants, 'Alī Ibn Abī-Tālib (ع) ce *hadīth* de l'Envoyé d'Allāh (ﷺ) : « *Celui qui s'engage dans les prières surérogatoires avant [de s'acquitter des] prières obligatoires [encore dues] est comme une femme enceinte qui à l'approche de son terme avorte. Elle n'est alors plus enceinte, mais n'est pas mère pour autant* ».

De même pour l'orant : Allāh n'accepte pas sa prière surérogatoire (*nāfila*) avant qu'il ne s'acquitte de ses priè-

²⁵⁴ C'est la notion que les prières ne sont pas acceptées dans tous les cas, mais doivent remplir les conditions de validité.

res obligatoires. Ou encore l'orant est comme le commerçant, qui n'obtient de bénéfice qu'après avoir récupéré son capital. De même [je le répète] celui qui prie par des œuvres surrogatoires, se voit refusé leur mérite tant qu'il n'accomplit pas les œuvres obligatoires. Cela s'applique également à celui qui néglige les œuvres propres à la *Sunna* du Prophète, pour accomplir des prières surrogatoires (*nāfila*) non recommandées explicitement comme accompagnant les prières obligatoires²⁵⁵.

Précisons que parmi les œuvres obligatoires, il y a l'abandon de l'illicite (*harām*), l'abandon de « l'association » à Allāh ﷻ avec ses créatures, l'abandon de la protestation face à Son Décret dispensateur du destin, l'abandon de l'obéissance aux créatures (dans leurs volontés propres et désirs contraires aux commandements divins) et l'abandon de l'opposition à l'Ordre d'Allāh ﷻ.

Le Prophète ﷺ a dit : « Point d'obéissance à une créature qui impliquerait une désobéissance au Créateur ».

²⁵⁵ On voit qu'un attachement passionnel à des rites que l'on a choisis pour soi-même risque fort, pour le moins, d'entraver le pratiquant. C'est le médecin qui doit être juge du traitement, non le malade.

Quarante-neuvième discours :

De la condamnation du sommeil

Celui qui préfère le sommeil à *ce qui cause l'éveil*, a choisi le plus imparfait, le plus bas, ce qui le relie à la mort et à l'inattention, au détriment de tous les avantages (*maṣāliḥ*). Car le sommeil est frère de la mort.

C'est d'ailleurs pour cela que le sommeil ne peut être attribué à Allāh ﷻ lequel est au-dessus de toute imperfection. Il en est de même pour les Anges, du fait qu'ils sont les plus rapprochés de Lui. C'est aussi le cas des gens du Paradis, lesquels demeurant dans les plus hauts, les plus purs et les plus nobles lieux, sont exemptés du sommeil, qui serait un défaut dans leur condition. Oui le bien, tout le bien, réside dans l'éveil. Et le mal, tout le mal, réside dans le sommeil et l'inattention.

Celui qui mange par glotonnerie, boit, et dort beaucoup, regrettera beaucoup et longtemps, il passera à côté de beaucoup de bien. Quant à celui qui mange un peu de l'illicite, il est semblable à celui qui mange beaucoup de choses « indifférentes » (*mubāh*)²⁵⁶ par attachement (*hawā*). Car l'illicite recouvre la foi et l'assombrit, tout comme l'alcool assombrit la raison (*'aql*) et l'éteint. Si la foi est enténébrée, il n'y a ni prière ni adoration [véritables], ni sincérité. Maintenant, celui qui mange beaucoup du licite, sur l'Ordre (divin) c'est comme s'il en avait man-

²⁵⁶ Il s'agit dans le domaine de la nourriture, d'aliments et de boissons permises, et non interdits par leur nature même.

gé un peu seulement pour acquérir la vivacité et la vigueur en vue de l'adoration. Le licite est lumière dans lumière (*nūr fī nūr*) ; l'illicite est ténèbres dans ténèbres (*zulma fī zulma*), il est privé de tout bien.

Manger le licite par attachement avide (*hawā*) et sans l'Ordre (divin) tout autant que le fait de manger l'illicite, attirent le sommeil. Il n'y a aucun bien en cela.

Cinquantième discours :

Du signe de l'éloignement du serviteur par rapport à Allāh ﴿ﷻ﴾ et de l'explication de la manière de se rapprocher de Lui ﴿ﷻ﴾

Ton cas ne peut consister que dans l'alternative suivante :

- ◆ ou bien tu es absent de la proximité d'Allāh,
- ◆ ou bien tu es rapproché de Lui, « parvenu » à Lui (*wāṣilūn ilayhi*).

Si tu es absent par rapport à Lui, que signifient ton désœuvrement et ta mollesse vis-à-vis de ta large part, du bienfait, de l'honneur permanent, de la grande plénitude, de la sauvegarde, de l'indépendance et de la sollicitude (dont tu pourrais bénéficier) dans ce monde et dans l'autre ?

Lève-toi et hâte-toi de voler vers Lui ﴿ﷻ﴾ à l'aide de deux ailes : l'une [faite] d'abandon des plaisirs et des désirs illicites, de ceux qui sont permis et de toutes les aspirations au repos ; l'autre consistant à supporter les préjudices et les choses désagréables ; à s'astreindre aux résolutions les plus élevées et exigeantes ; à sortir du créé (*ḥalq*), de la passion, des volontés individuelles, des attentes concernant ce monde ou l'autre.

Ainsi, tu réussiras « l'arrivée » (*wuṣūl*) et la proximité (*qurb*). Là, tu trouveras tout ce que tu peux souhaiter. Tu obtiendras la suprême considération et la plus grande dignité.

Si tu es devenu un des rapprochés, ceux qui sont « arrivés » (*wasilun*) jusqu'à Lui ﷻ, qui ont été saisis par la Sollicitude, entourés de Sa Garde bienveillante, attirés par l'Amour, et touchés par Sa Miséricorde et Compassion, respecte impeccablement les convenances, sans te laisser griser par ta condition ; [sinon] tu faiblirais dans l'accomplissement de Son service. Ne persiste pas dans la folie originelle faite d'injustice, d'ignorance et de précipitation. Elle est mentionnée dans Sa Parole ﷻ : « *Et l'homme le²⁵⁷ porta ; il est certes injuste et ignorant* »²⁵⁸ ainsi que Sa Parole ﷻ : « *Et l'homme est impatient* »²⁵⁹.

Prévies bien ton cœur du retour vers ce que tu as abandonné du créé, de la passion, de la volonté propre, du « libre-choix ». Garde-toi d'abandonner la patience, l'accord (avec la volonté divine) et la satisfaction au moment de la « descente » des épreuves. Abandonne-toi entre les mains d'Allāh ﷻ comme une balle entre les mains du joueur de polo, le mort entre les mains du laveur des morts, ou le nourrisson sur les genoux de sa mère.

Sois aveugle à tout ce qui est « autre que Lui ». Ne vois pas pour « autre que Lui » d'existence, de pouvoir de nuisance ou de bienfait. Considère les créatures et les causes secondes, lors des dommages et épreuves, comme des fouets avec lesquels Il ﷻ te frappe. Et lors des bienfaits et des dons considère les créatures et les causes secondes comme Sa Main qui te nourrit directement.

²⁵⁷ Il s'agit du dépôt confié (*al-amāna*) qu'Allāh proposa aux Cieux et à la Terre, mais que seul l'Homme accepta de prendre en charge.

²⁵⁸ Qur'ān, sourate n°33, verset 72.

²⁵⁹ Qur'ān, sourate n°17, verset 11.

Cinquante et unième discours :

De l'ascétisme (*zuhd*)

L'ascète, celui qui renonce, reçoit deux fois sa récompense par le biais de ses parts allouées.

Il reçoit une première rétribution pour son renoncement [à sa part] – [Et ce renoncement signifie qu'] il ne prend de ce monde rien à la suite d'une impulsion passionnelle ou d'un consentement de sa *nafs*. Mais il ne prend que par le seul Ordre (divin). Lorsque son inimitié à l'égard de sa *nafs* et son opposition à sa propre passion sont clairement vérifiées, il est compté au nombre des gens de la *wilāya* (sainteté) et se trouve admis dans la compagnie des « substituts » (*abdāl*) et des connaisseurs. Il reçoit alors l'Ordre de disposer de sa part. Car elle lui appartient nécessairement, n'ayant pas été créée pour un autre que Lui. « Le Calame a séché (après l'avoir écrit) et la Science (divine) l'a connue depuis toujours »²⁶⁰.

Lorsqu'il obéit à l'Ordre et s'en saisit (de sa part), ou se voit informé de la Science d'Allāh à son sujet : il s'en revêt de par le cours naturel du destin et de l'Acte divin en lui, sans que lui-même y participe. Il reste sans passion, volonté propre ou aspiration. Il est alors récompensé une seconde fois pour l'attitude qui consiste à obéir à l'Ordre et à rester en accord total avec l'Acte du Vrai ﷻ.

²⁶⁰ Le Calame sur ordre d'Allāh a écrit sur la Table Gardée toutes choses devant exister au cours des temps.

Si quelqu'un objectait à mon propos, disant : « Comment peux-tu parler de récompense pour celui qui se trouve dans la station que tu as évoquée alors que tu le décris en compagnie des « substituts » et des « connaisseurs » ? [Lesquels sont des êtres] devenus passifs (*maf'ūl fihim*), anéantis (*fanā'*) par rapport aux créatures, à la *nafs*, à l'identité (*huwiya*)²⁶¹, à la volonté propre, aux plaisirs, aux aspirations, aux rétributions des actes. Ils considèrent que leur adoration et obéissance ne sont que pures faveurs d'Allāh ﷻ ; que bienfaits, miséricordes, grâces et secours ne viennent que de Lui ﷻ. Ils confessent qu'ils ne sont que des serviteurs d'Allāh ; que le serviteur n'a aucun droit sur son maître (*mawlā*) ; que lui-même, ses mouvements, ses repos, ses efforts sont la propriété de son Seigneur ?

Comment donc, parler de récompense, alors que lui-même n'en demande point, ni n'exige une rétribution de ses actes, et ne considère même pas qu'il puisse avoir un acte en propre (tant) Il se considère comme indigne, et démuné de toute action (méritoire) ? »

Je répondrais : « Tu as dit vrai, sauf qu'Allāh ﷻ étend Sa Faveur jusqu'à lui, le berce par ses bienfaits, l'éduque avec bonté et compassion, bienfaisance, miséricorde et générosité, en raison du fait qu'il (son serviteur) s'abstient d'atteindre des profits et des plaisirs pour lui-même, ou de s'attirer des avantages et de repousser des préjudices. Il est, dans cette situation, semblable au nourrisson qui ne connaît aucune initiative en vue de son pro-

²⁶¹ « *Huwiyya* » : mot formé sur le radical *Huwa* = Lui. Ici traduit par « identité » (sous entendu « ordinaire ») et non par « ipsité ». Car c'est lorsque l'être perd ses fausses identifications et redevient pleinement « Lui-Même » qu'il recouvre l'identité suprême, la *Huwiyya* au sens absolu (ou ipsité).

fit, mais qui bénéficie de toute la tendre assistance de ses parents, ses protecteurs attentifs de par la grâce divine.

Du fait qu'il se décharge de la préoccupation de ses intérêts individuels, les cœurs des créatures se sentent attirés vers lui, et se remplissent de miséricorde et sollicitude, de sorte que tous se comportent favorablement à son égard.

Il en est ainsi pour celui qui, entièrement annihilé à tout ce qui est « autre qu'Allāh », n'est mû que par Son ordre ou Son Acte : réuni à Lui (*muwāṣil*) par Sa grâce, dans ce monde et dans l'autre, adulé dans ces deux demeures, protégé des dommages, pris en charge (*mutawalā*), comme le dit Allāh ﷻ : « *Certes, mon walī est Allāh, qui a révélé le Livre, et c'est Lui qui prend en charge (tawalla) les vertueux* »²⁶².

²⁶² Qur'ān, sourate n°7, verset 196.

Cinquante-deuxième discours :

De la raison pour laquelle certains croyants sont mis à l'épreuve

Allāh éprouve un groupe de croyants bien-aimés, d'entre les gens de la *wilāya*, pour les contraindre à l'implorer. Car Il aime entendre leurs implorations.

Lorsqu'ils lui demandent (quelque chose) Il aime les exaucer. Il donne alors leur dû à la générosité (*karam*) et à la libéralité (*jūd*), lesquelles sollicitent une réponse favorable pour les croyants. Cependant, l'accord peut être acquis sans être immédiatement suivi de la réponse effective ; ceci à cause du retard prévu par le décret (*qadar*) et non par refus d'exaucer la demande. Que le serviteur s'éduque dans le respect des convenances (*ādāb*) au moment de la « descente » des épreuves. Qu'il s'examine et prenne conscience de ses péchés dans le non respect des commandements divins (positifs et négatifs), péchés manifestes ou cachés. Qu'il considère ses rébellions contre les décrets qu'il a (d'ailleurs) mérités par ses fautes. Si l'épreuve est levée, très bien ; sinon qu'il prie et implore humblement, cherche à se faire excuser et persiste dans la demande ; car il se pourrait qu'Il (Allāh) l'éprouve pour qu'il s'adresse à Lui. Et qu'il ne L'accuse point si la réponse tarde à venir, comme nous l'avons expliqué.

Et Allāh est plus savant !

De l'Ordre d'implorer la satisfaction (*riḍā*) d'Allāh, et de s'anéantir (*fanā*) en Lui (*bihi*)²⁶³

Demandez à Allāh ﷻ la satisfaction (*riḍā*) ou l'extinction (*fanā*). Il s'agit du plus grand repos, du seul Paradis élevé dans ce bas monde.

C'est la plus grande porte (donnant accès) à Allāh et la cause de l'Amour d'Allāh pour Son serviteur croyant. Or, celui qu'Allāh aime ne connaîtra pas de souffrance dans ce monde ou dans l'autre.

Cette demande implique de « rejoindre » (*luḥūq*) Allāh ﷻ et de « s'unir » (*wuṣūl*) à Lui²⁶⁴.

Ne vous occupez pas de rechercher les plaisirs et les parts allouées, qu'elles vous reviennent de plein droit ou non. Si cette part ne t'est pas destinée, la rechercher est pure sottise et ignorance. C'est aussi un châtement des plus implacables. Comme on l'a dit : « Parmi les châtements les

²⁶³ *Bi-hi* = en Lui, par Lui, avec Lui. Ce sont là les trois lectures possibles de cette préposition « *bi* ».

²⁶⁴ *Luḥūq* « rattraper » et *wuṣūl* « parvenir jusqu'à ». Bien sûr « parvenir » n'implique pas un déplacement, mais d'arriver à Le connaître, comme l'a précisé le *ṣayḥ* Ibn 'Aṭā' Allāh al-Iskandarī. Il n'y a pas plus d'union dans le sens de deux choses distinctes qui fusionneraient pour n'en faire qu'une. Cf. le titre du 54^{ème} discours pour une autre traduction de la même idée.

plus durs, il y a le fait de chercher à obtenir une part non prévue dans sa destinée ».

Si par contre, cette part est bien en réserve pour vous, s'en préoccuper n'est qu'avidité blâmable et « association » du point de vue de l'adoration et de l'amour véritable. En effet, se préoccuper « d'autre qu'Allāh » est « association » (*širk*), Chercher la fortune et le plaisir ne correspond pas à la sincérité dans l'amour et à Sa Proximité. Celui qui préfère auprès d'Allāh « autre que Lui » est un menteur ; il cherche une compensation pour ses actes ; il n'est pas sincère.

Celui qui est sincère adore Allāh pour donner à la « Seigneurie » (*rubūbiyya*) le dû revenant à Sa Royauté et à Sa Vérité (*ḥaqīqa*). Car le Vrai (ﷻ) possède totalement son serviteur et Son Droit exigé de ce dernier qu'il L'adore par ses mouvements et ses repos et toutes ses entreprises. Le serviteur et tout ce qui lui appartient est la possession de Son Maître. Comment n'en serait-il pas ainsi ? Nous avons montré à plusieurs reprises que toutes les œuvres d'adoration sont en fait le bienfait d'Allāh et Sa Faveur accordée au serviteur. Il lui a donné la grâce de les accomplir, l'énergie pour les réaliser.

Dans ce cas, il vaut bien mieux pour lui de s'occuper à remercier (*šukr*) son Seigneur que de demander des rétributions pour Ses Actes ! De plus, comment t'engager dans la requête des plaisirs et de la bonne fortune, alors que tu vois de nombreuses créatures se laisser égarer par l'irritation envers leur Seigneur, les plaintes et l'ingratitude envers les bienfaits, chaque fois (justement) qu'ils ont été favorisés par un accroissement de dons, de plaisirs et de fortune ?

Leurs soucis et angoisses augmentent ; ainsi que leur besoin de donations non prévues pour eux et qui leur manqueront donc toujours. Ils en viennent à mépriser, sous-

estimer et déprécier les choses en leur possession. Par contre, les objets hors de leur atteinte et dont jouissent d'autres qu'eux, paraissent sublimes à leurs cœurs et leurs yeux. Ils s'engagent en conséquence à leur poursuite, perdant leur vie et leurs énergies dans cette entreprise. Ils vieillissent ainsi, leurs forces se dispersent, leurs corps s'épuisent, leurs fronts transpirent. Leurs livres [où les actes sont enregistrés en vue du Jugement dernier] se noircissent par l'abondance des péchés commis dans cette recherche effrénée qui implique l'abandon des commandements de leur Seigneur. Ils quittent ce monde dans l'indigence complète, « *n'appartenant ni à ceux-ci ni à ceux-là* »²⁶⁵.

En effet, ils n'ont ni remercié leur Seigneur pour leur quote-part, en s'en aidant pour Son adoration, ni obtenu les parts octroyées à d'autres qu'eux-mêmes et qu'ils avaient tant recherchées. Ils ont plutôt perdu ce monde-ci et l'autre. Ils sont les pires créatures, les plus ignorantes, les plus stupides, celles dont la raison et l'intuition sont pratiquement inexistantes. Si seulement ils avaient agréé le décret divin, s'étaient contentés de la part reçue et attachés à s'acquitter excellemment de l'adoration de leur Seigneur ! Leurs quotes-parts de ce monde leur seraient parvenues sans aucune peine. Ils auraient ensuite été transférés dans la proximité de « l'Exalté, le Plus Haut » (*al-'alī al-A'lā*), trouvant auprès de Lui tout ce qu'il est possible de désirer ou de souhaiter.

Puisse Allāh nous établir au rang de ceux qui agrément Son Décret (*qadā'*), qui implorent cette faveur ainsi que celle de l'extinction (*fanā'*) !

²⁶⁵ Qur'ān, sourate n°4 an-nisā' (les femmes), verset 143.

Cinquante-quatrième discours :

**De celui qui aspire
à la « réalisation » en Allāh
(*al-wuṣūl ilā Allāh*), et la manière
de parvenir jusqu'à Lui ﴿ﷻ﴾**

Quiconque aspire à l'autre monde, qu'il renonce²⁶⁶ à ce monde-ci. Quiconque aspire à Allāh qu'il renonce à l'autre monde.

Qu'il abandonne son monde d'ici-bas pour son autre monde, et ce dernier pour son Seigneur. Tant que dans son cœur persiste un désir de ce monde, d'une jouissance, d'un repos, un désir se rapportant à quelque chose de la nature du manger, du boire, du vêtement, du sexe, de l'habitat, des montures, du pouvoir, de l'obtention d'un rang dans une science d'entre celles qui se rapportent aux diverses disciplines allant au-delà de la connaissance des adorations obligatoires, comme du *ḥadīṭ*, des modalités de récitation de Qur'ān, de la grammaire, de l'expression, de l'éloquence, des moyens de chasser la pauvreté et d'attirer la richesse, d'écarter les malheurs et de faire advenir l'intégrité (*'āfiya*), bref d'éviter les dommages et d'obtenir les profits) ; celui-là n'a pas réellement renoncé. En effet, dans chacune de ces choses, il y a une jouissance pour la *nafs*, un accord avec la passion, un repos et un amour pour le tempérament (*ṭab'*). Or tout cela fait partie de ce monde,

²⁶⁶ *Zuhd* : cf. la note n°234.

incite à y demeurer, et permet de s'y complaire tranquillement.

Il faut donc qu'il combatte (*jihād*) pour évacuer ces désirs de son cœur et saisisse énergiquement sa *nafs* dans le ferme dessein de les en faire sortir et de les arracher ; de lui faire accepter le néant, l'indigence et la pauvreté permanente. Même une trace infime ne doit pas persister. Que son renoncement à ce monde soit sincère et pur. Lorsque cette étape est réalisée, les accablements et les tristesses disparaissent du cœur et des viscères. A leur place viennent le repos, l'enchantement et l'intimité avec Allāh, comme l'a dit le Prophète (ﷺ) : « *Le renoncement (zuhd) dans ce monde repose le cœur et le corps* ».

Tant que dans le cœur persiste un attachement à ce monde, les soucis, les peurs et les craintes y habitent. Il goûte nécessairement à l'humiliation de l'abandon, se retrouve voilé par rapport à Allāh (ﷻ) et à Sa Proximité, enveloppé sous d'épais replis. Cette situation ne peut cesser qu'avec la disparition totale de l'amour de ce monde, la rupture de toute attache et l'effacement même de ses traces²⁶⁷.

Ensuite, le serviteur renonce à l'autre monde.

Il ne cherche point les degrés, les demeures spirituelles élevées, les houris, les éphèbes, les maisons, les palais, les jardins, les montures, les robes d'honneur, les nourritures, les boissons, ou toutes autres choses qu'Allāh (ﷻ) a promises à ses serviteurs croyants. Il ne doit point demander de rétribution ni de récompense pour ses actes, ni dans ce monde ni dans l'autre. C'est seulement à cette condition qu'il trouvera Allāh (ﷻ) qui lui donnera sa contrepartie,

²⁶⁷ Selon un aphorisme du *taṣawwuf* : « la dernière chose qui sort du cœur des véridiques, c'est l'amour du commandement ».

(mais) par pure faveur et miséricorde de Sa part. Il le rapprochera de Lui avec bonté. Il se fera connaître à Lui par toutes espèces de sollicitudes, comme Il le fait avec Ses Envoyés, Ses Prophètes, Ses « Saints » (*awliyāʾ*), Ses Privilégiés et Ses Amis (*aḥbāb*), (tous) détenteurs de Sa Connaissance²⁶⁸.

Le serviteur voit alors sa condition (*amr*) s'améliorer de jour en jour pendant sa vie terrestre. Puis, il est transféré à la demeure dernière vers ce « *qu'aucun œil n'a vu, ni oreille entendu, ni n'est advenu au cœur d'un humain* ». Cela dépasse les entendements et nulle expression ne peut le communiquer.

Et Allāh est plus savant !

²⁶⁸ *Ulū al-‘ilm bi-hi* : les détenteurs de la Science par Lui, en Lui, avec Lui, cf. la note n°263.

Cinquante-cinquième discours :

De l'abandon des plaisirs

L'abandon des plaisirs a lieu trois fois.

la première fois, le serviteur est plongé dans son aveuglement, agissant sous l'impulsion de son tempérament (*tab'*) dans tous ses états, sans aucune adoration de son Seigneur ni contrainte imposée par la Loi Sacrée (*šar'*), ni même aucune limite à laquelle il s'arrête dans ses décisions. Il en va ainsi jusqu'à ce qu'Allāh porte sur lui un regard de miséricorde. Il lui envoie alors une de Ses créatures d'entre Ses serviteurs vertueux pour l'admonester et l'éveiller. Allāh lui ajoute simultanément un sermonneur interne.

L'action conjuguée de ces deux facteurs l'emporte sur sa *nafs* et sa nature (*tab'*). L'admonestation accomplit son œuvre. La *nafs* réalise le scandale de son comportement, de sa chevauchée effrénée sur la monture du tempérament et de sa rébellion (envers les Ordres divins). Elle incline alors à la Loi sacrée dans toutes ces activités. Le serviteur devient ainsi soumis (*muslim*), se tenant à la Loi, annihilé envers la nature animale (*tab'*).

Il abandonne « l'illicite » de ce monde, le « douteux », et l'assistance des créatures. Il se saisit du « permis » par le Vrai ﴿الله﴾ et du « licite » de la Loi, dans ce qui a trait à sa nourriture, sa boisson, ses vêtements, sa sexualité ; dans tout ce qui lui est nécessaire pour préserver sa santé et son énergie en vue de l'adoration de son Seigneur ﴿الله﴾. Il reçoit le lot prévu pour lui dans cette vie, qu'il ne peut

d'ailleurs quitter sans au préalable l'avoir pleinement obtenu.

Il voyage donc sur la monture du « permis » et du « licite », selon la loi Sacrée, jusqu'au seuil de la *wilāya* (amitié divine) et l'entrée dans le groupe des « certifiés » (*muḥaqqiqīn*),²⁶⁹ les élus d'entre les gens de la ferme résolution (*'azīma*), les aspirants au Vrai ﴿ ۞ ﴾.

Puis il mange sur l'Ordre²⁷⁰. C'est alors qu'il entend un appel venant du Vrai ﴿ ۞ ﴾ et sortant de son for intérieur : « abandonne ton individualité (*nafsika*) et viens ! »

Abandonne les distractions et (tout) le crée si tu désires le Créateur. Ôte tes sandales : (à savoir) ton monde d'ici-bas et ton monde de l'au-delà. Et sors (*tajarrad*) des mondes et des existants (*mawjudāt*), de tout ce qui sera (dans le futur), de l'ensemble des espérances ! Dépouille-toi et annihile-toi intégralement. Sois heureux du *tawḥid* et abandonne « l'association » (*širk*) et même la sincérité de la volonté (*šidq al-iriāda*)²⁷¹.

Ensuite, foule le tapis (de la Présence divine) avec tous les égards (*ādāb*) dûs, tête baissée en signe d'humilité. Ne

²⁶⁹ *Muḥaqqiqūn* = ceux qui réalisent le vrai, le réel ; ceux qui sont « réalisés ». Dans ce contexte, il ne s'agit manifestement pas du but ultime, c'est pourquoi le mot a été rendu par « certifiés ».

Jean Reyor a écrit que René Guénon fût le premier à utiliser le mot de « réalisation » pour désigner le but du parcours initiatique. Si tel est le cas, il a pu s'inspirer de l'arabe *taḥqīq* qui vient de *ḥaqq* (le réel).

²⁷⁰ « Manger » a un sens symbolique qui se rapporte à l'assimilation de la Connaissance.

« Sur ordre » indique une démarche, pour cette assimilation, perdue depuis longtemps par la mentalité moderne, qui visiblement a beaucoup de mal à concevoir ce que peut être la Connaissance.

²⁷¹ Laquelle a maintenant remplie son rôle.

regarde ni à droite vers l'autre monde, ni à gauche vers ce monde-ci, ni vers les créatures, ni vers les délectations. S'il²⁷² entre dans cette station, et que se réalise « l'arrivée » (*wuṣūl*), la robe d'honneur lui parvient de la part du Vrai ﴿ ۞ ﴾. Il est recouvert de connaissances de toutes sortes et de faveurs. Il lui est dit : « Couvre-toi de bienfaits et faveurs, et ne manifeste point une mauvaise éducation en refusant de les revêtir ». Car (dans cette circonstance) le rejet des bienfaits offerts par le Roi constituerait pour lui un réel outrage. Il s'orne alors par Allāh, de faveurs et de sa part allouée, sans y être impliqué. Auparavant il s'en revêtait par passion et sous l'impulsion de sa *nafs*.

Il connaît donc en tout quatre états²⁷³ dans la manière d'atteindre les plaisirs et les lots qui lui sont destinés.

Le premier par les impulsions naturelles (seules) : c'est « l'interdit » (*ḥarām*) même.

Le second par la Loi (*šar*) : c'est le « permis » et le « licite ».

Le troisième par obéissance à l'Ordre (du Seigneur) : c'est la condition de *wilāya* (sainteté) et d'abandon de la passion.

Le quatrième par la pure faveur [d'Allāh] : c'est l'état de la disparition de la volonté propre et de l'obtention de la « *badaliyya* » (condition de « substitut »).

²⁷² Il y a un changement brusque de pronom personnel. Il est intéressant de constater qu'à cet endroit cela correspond au dépassement du niveau de l'individualité dans la description du parcours que donne le *šayḥ* (il n'y a plus de « toi »).

²⁷³ Dont le premier ne concerne pas « l'abandon » des plaisirs.

Ce qui est conforme à la première phrase du discours : « l'abandon des plaisirs a lieu trois fois ».

Il est (alors) lui-même désiré, porté par le décret (*qadar*), c'est-à-dire par l'Acte d'Allāh. C'est là la condition de la Science et de la qualification par la vertu. N'est appelé « vertueux » (*ṣāliḥ*) en réalité que celui qui a atteint cette station. C'est la Parole divine : « *Certes, mon wali est Allāh qui a révélé le Livre, et c'est Lui qui prend en charge (tawalla) les vertueux (ṣāliḥin)* »²⁷⁴.

Il s'agit du serviteur qui a cessé d'essayer d'attirer à lui les avantages ou de repousser les inconvénients. Il est pareil au nourrisson auprès de sa nourrice, ou du mort entre les mains du laveur de morts. La Main de la providence l'éduque sans qu'il ne manifeste un « libre-choix » (*iḥtiyār*) ou un désir de maîtrise (*tadbīr*). Anéanti à l'égard de tout cela, sans état, ni station, ni vouloir propre.

Accordé à la Puissance (divine), il est parfois heureux, parfois enrichi ou encore appauvri. Mais il ne choisit, ni ne souhaite la disparition de ce qui lui advient. C'est la satisfaction permanente et l'accord perpétuel. Voilà l'aboutissement des états des *Awliyā'* (Saints), que leurs secrets soient sanctifiés !

²⁷⁴ Qur'ān, sourate n°12, verset 196.

Cinquante-sixième discours :

De l'extinction (*fanā'*) du serviteur à l'égard des créatures, de la passion, de la *nafs*, de la volonté individuelle et des vaines espérances

Lorsque le serviteur s'annihile (*fanā'*) à l'égard des créatures, de la passion, de la *nafs*, de la volonté et des espérances dans ce monde ou dans l'autre ; qu'il n'aspire qu'à Allāh (ﷻ) et que tout a quitté son cœur, il est « arrivé » (*waṣala*) au Vrai (ﷻ). Celui-ci l'a choisi, élu, aimé et le rend aimable aux créatures. Il fait de lui un amoureux qui recherche Sa Proximité, qui jouit de Sa Faveur, qui évolue dans Son Bienfait. Il lui ouvre les portes de Sa Miséricorde, lui promettant de ne jamais les refermer devant lui.

C'est alors que le serviteur « choisit » Allāh, décide selon Sa Décision, désire selon Son Désir, se satisfait de Sa Satisfaction, obéissant à Son Ordre, et à nul autre. Il ne voit d'ailleurs pas l'existence ou l'acte d'un « autre que Lui ».

A ce stade, il est tout à fait possible qu'Allāh lui promette quelque chose, mais par la suite n'en montre pas la réalisation à son serviteur. Il n'apporte pas, par exemple, le changement que ce dernier s'est imaginé comme devant advenir. Il en est ainsi parce que l'« altérité » s'est évanouie à la suite de la disparition de la passion et de la volonté individuelle du serviteur.

Ce dernier est totalement unifié par son vouloir à l'Acte d'Allāh ﷻ – dans ce cas, la promesse d'Allāh ﷻ est semblable à celle que se fait un homme à lui-même, puis par la suite change son orientation.

C'est comme « l'abrogé » et « l'abrogeant » dans la révélation qu'Allāh ﷻ a faite à notre Prophète ﷺ. Dans Sa Parole : « *Nous n'abrogeons un verset ou ne le faisons oublier sans en apporter un meilleur ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allāh est sur toute chose puissant ?* »²⁷⁵.

Le Prophète ﷺ était dépossédé de la passion et de la volonté individuelle, sauf dans les circonstances qu'Allāh ﷻ évoque dans le Qur'ān, comme dans le cas des prisonniers de la bataille de Badr : « *Vous aspirez aux biens de ce monde, alors qu'Allāh s'attache à l'autre* »²⁷⁶. et « *Si Allāh ne vous avait pas promis l'immunité, Il vous infligerait un châtement exemplaire pour ce que vous avez capturé arbitrairement* »²⁷⁷.

C'est ce qu'ils dirent (à propos de cet événement) et d'autres²⁷⁸.

²⁷⁵ Qur'ān, sourate n°2, verset 106.

²⁷⁶ Qur'ān, sourate n°8, verset 67.

²⁷⁷ Qur'ān, sourate n°8, verset 68.

²⁷⁸ Badr : bataille très importante qui opposa (le 17 Ramadān de l'an 2 de l'hégire) les musulmans aux mécréants polythéistes. Le rapport de force était nettement en faveur de ces derniers. Pourtant, la bataille fut remportée par les musulmans. Sans rentrer dans le détail du récit, il faut mentionner que les compagnons capturèrent soixante-dix prisonniers pour obtenir des rançons en échange de leur libération, comme c'était l'usage des temps pré-islāmiques.

« Ce qu'ils dirent » : *id est* des « traditionalistes » ont prétendu (à cette occasion et à d'autres) qu'Allāh avait réprimandé Son Prophète (selon les commentaires des versets 67 et 68 de la sourate n°8). Mais

Cependant, le Prophète est l'objet du Vouloir divin (*murād al-ḥaq*), il ne reste pas délaissé dans une même condition ; mais Il l'attire à Lui par le Décret (*qadar*). Puis lui octroyant le pouvoir sur celui-ci, le transfère à un autre état.

Il l'éveille par Ses paroles : « *Ne sais-tu pas qu'Allāh est sur toute chose puissant ?* »²⁷⁹. Ce qui signifie : tu es plongé dans l'Océan du Destin (*qadar*), dont les vagues te roulent dans tous les sens.

La fin de l'affaire (*amr*) du « Saint » (*walī*) est le début de celle du Prophète (*nabī*). Il n'y a après la *wilāya* (sainteté) et la *badaliyya* (condition de « substitut ») que la *nubuwwa* (prophétie).

Et Allāh est plus savant !

en réalité, rien ne laisse supposer que c'est sur l'ordre du Prophète que les prisonniers furent constitués tels. Il est d'ailleurs à noter que 'Alī, lui, n'avait fait aucun prisonnier.

²⁷⁹ Qur'ān, sourate n°2, verset 106.

Cinquante-septième discours :

De la non contestation du Décret et de l'Ordre d'en demeurer satisfait (*riḍā*)

Les états consistent tous en « resserrement » (*qabḍ*). Car le *Walī* (Saint) reçoit l'ordre de les préserver. Or « garder ou retenir » implique le « resserrement ».

Se maintenir avec le Décret est entièrement « dilatation » (*baṣṭ*). Car il n'y a là rien qui doit être préservé, sinon de se tenir à l'intérieur du Décret. Il ne faut donc pas contester le Décret du destin, mais plutôt s'y accorder, sans s'opposer à rien de ce qui arrive, que cela soit doux ou amer. Les états sont dénombrables, d'où l'ordre de garder leurs « limites ». La faveur, qui n'est autre que le décret (*qadar*), n'a point de limite qui puisse être préservée.

Le signe attestant que le serviteur est entré dans la station du décret, de l'Acte divin et de la « dilatation », c'est qu'il lui est enjoint de chercher les délectations après avoir reçu l'ordre de les abandonner et d'y renoncer. Du fait que son intérieur s'est vidé des plaisirs et que seul y demeure le Seigneur , il éprouve la « dilatation » et reçoit l'ordre de demander, souhaiter et rechercher les choses qui constituent sa part allouée. Il faut nécessairement qu'il l'obtienne en la demandant, afin que soient réalisées la considération et la place qu'il a auprès d'Allāh , ainsi

que la faveur que lui accorde le Vrai ﴿﴾ en exauçant sa prière²⁸⁰.

Formuler des demandes pour l'obtention des jouissances, fait partie des signes les plus patents de la « dilata-tion » qui suit le « resserrement », comme de ceux de la sortie des états, des stations et de l'obligation de préserver des « limites »²⁸¹.

Si l'on objecte que ceci mène à la disparition de l'astreinte légale, au libertinage, à la sortie de l'Islām et au rejet de Sa Parole : « *Adore ton Seigneur jusqu'à ce que vienne la certitude* »²⁸². La réponse sera : il ne s'agit pas du tout de cela, car Allāh est trop noble et Son *walī* (ami) Lui est trop cher pour qu'Il le précipite dans la station de l'imperfection et de la disgrâce envers sa Loi Sacrée et Sa tradition (*dīn*). Au contraire, Il le préservera de tout ce qui vient d'être supposé ; l'en éloignera, l'en protégera, l'éveillera et le fortifiera pour la garde des « limites ». L'impeccabilité dans la préservation des « limites » lui sera donnée sans le sentiment d'astreinte et sans peine. Il sera même inconscient de ces choses, tout entier dans la présence de la proximité. Allāh ﴿﴾ dit : « *Ainsi, nous éloignerons de lui le mal et la turpitude, car il est d'entre nos serviteurs sincères* »²⁸³ et encore : « *Tu n'auras aucune*

²⁸⁰ Ce qui revient à dire qu'il faut que se réalisent les possibilités inhérentes à sa propre réalité.

²⁸¹ *Hudūd id est* les limites, terme Qur'ānique pour désigner les bornes établies par Allāh à Ses créatures. On sait que l'ismaélisme fera une utilisation « technique » de ce terme pour se référer aux différents niveaux de la réalité.

²⁸² Qur'ān, sourate n°45, verset 99.

²⁸³ Qur'ān, sourate n°12, verset 24.

prise sur Mes serviteurs »²⁸⁴ et également : « *Sauf pour les serviteurs sincères d'Allāh* »²⁸⁵.

Ô malheureux (qui a pensé autrement), le *walī* (comprends que) est porté par le Seigneur, il est Son but même, et c'est Lui qui l'éduque dans le giron de Sa Proximité et de Sa Bonté (*lutf*). Comment le diable pourrait-il l'atteindre et comment les crimes contre la Loi Sacrée pourraient-ils même commencer à s'approcher de lui ?

(Par ta supposition), tu t'es éloigné de la vérité, prononçant une énormité scandaleuse. Que périssent de telles viles intentions et faibles intelligences avec leurs opinions chancelantes. Qu'Allāh nous protège ainsi que les frères, des nombreux égarements, de par Sa Puissance universelle et Sa vaste Miséricorde ! Qu'Il nous abrite de Ses boucliers à la protection parfaite ! Qu'Il nous éduque par Ses bienfaits abondants et Ses faveurs permanentes, de par Sa Bienveillance et Sa noble Générosité !

²⁸⁴ Qur'ān, sourate n°15, verset 42.

²⁸⁵ Qur'ān, sourate n°37, verset 38 à 41.

Citons le passage entier, car ce genre de texte s'adressait à l'origine à des auditeurs familiers du Qur'ān et des *ḥadīṭ(s)*, et auxquels une simple allusion suffisait à évoquer la citation complète : « *Vous subirez un châtement douloureux. Vous ne serez (ainsi) rétribuez que selon vos œuvres, sauf pour les serviteurs sincères d'Allāh – Eux recevront un Rizq* »

Du fait de se détourner de toutes les directions pour ne chercher que celle de la Grâce d'Allāh ﴿الله﴾ (*fadl Allāh*)

Ne t'engage dans aucune des directions (*jihāt*), ne cherche (même) pas à ouvrir tes yeux sur elles. Tant que tu regarderas vers l'une d'elles, le côté de la Grâce d'Allāh ﴿الله﴾ et de Sa Proximité ne s'ouvrira point pour toi. Scelle toutes les directions par ton « acte d'union » (*tawhīd*) et l'effacement de toi-même. Puis efface ton extinction même ainsi que ta science. C'est à ce prix que l'œil de ton cœur s'ouvrira au côté (*jihā*) de la Grâce d'Allāh, l'Immense (*'azīm*). Tu la verras alors avec les yeux physiques²⁸⁶, car (cette vision résultera) du rayonnement de la lumière de ton cœur, de ta foi, et de ta certitude.

La lumière se manifestera depuis ton intérieur (*bāṭin*), sur ton extérieur (*zāhir*) ; tout comme la lumière de la bougie, rayonnant de nuit dans une pièce obscure, transparaît par les fenêtres. L'Ame (*nafs*) et les membres seront tellement comblés par la promesse d'Allāh et Son don, qu'ils ne se tourneront plus vers le don et la promesse « d'autre que Lui ».

²⁸⁶ A noter que cette question (ou formulation) de la vision d'Allāh fait partie de celles qui furent débattues dans le contexte du dogme. Par ailleurs, l'expression d'œil ou d'oreille physiques (ou encore de la tête), par contraste avec ceux du cœur, est fréquente dans l'enseignement traditionnel.

Sois clément envers ton âme (*nafs*), ne sois pas injuste envers elle, ne la précipite pas dans les ténèbres de ton ignorance et de ta stupidité ; de sorte que tu regarderais vers les « divers côtés » (*jihāt*) : vers les créatures, vers la puissance, la force, l'acquisition ; en un mot, vers les causes secondes et que tu te fies à elles. Les « directions », dans ce cas, te seraient fermées, et le côté de la Grâce d'Allāh ne s'ouvrirait pas pour autant, en châtiment et sanction de l'« association » (*širk*) qui t'aurait amené à lorgner vers « autre que Lui ». Si « tu le trouves »²⁸⁷, contemple Sa grâce (*faḍl*) et espère en Lui à l'exclusion de tout autre, te rendant aveugle à « autre que Lui ». Il te rapproche (de Sa Réalité), t'inonde de Sa Miséricorde, t'éduque, te nourrit, t'abreuve, te guérit, te donne et te comble. Après cela tu ne remarques plus ni ta pauvreté ni ta richesse.

²⁸⁷ Le texte indique bien *wajada* (trouver). On sait que cette racine verbale donne *Wujūd* (l'être) et *Wajd* (l'extase)...

Il est intéressant de noter que *Wajada* ne diffère de *Waḥada* (unifier, ce qui donne *tawḥīd*, notion centrale de l'Islām) que par un seul point diacritique.

Peut être que dans ce contexte, il convient de rappeler le *ḥadīṭ qudsī* suivant : « *Connaissez Moi avant de M'adorer. Car si vous ne Me connaissez pas, comment pourriez vous M'adorer ?* » Il est évident que l'on ne peut Le trouver qu'en soi même...

Cinquante-neuvième discours :

De la satisfaction dans l'affliction et de la reconnaissance dans le bienfait

Ton état ne peut être qu'affliction (*baliyya*) ou bienfait (*ni'ma*).

Dans l'affliction, il t'est demandé au moins l'effort de patience (*taṣbīr*), sinon la patience effective (*ṣabr*) ; puis la satisfaction (*riḍā*) et l'agrément (*muwāfaqa*) ; puis l'extinction (*fanā*), laquelle est la caractéristique des « *abdāl-s* » (substituts).

Dans le bienfait et l'aisance, il t'est demandé de remercier (*ṣukr*). La reconnaissance peut se manifester par la langue, le cœur et les membres.

Celle qui est propre à la langue consiste à reconnaître que le bienfait vient d'Allāh (ﷻ), à ne pas l'attribuer à la créature (qu'il s'agisse de toi-même, de ta puissance, de ta force, de ton travail, ou d'autres êtres qui ont pu en être les intermédiaires). Car toi-même et les autres n'êtes que les moyens et les instruments. Celui qui évalue le bienfait (qui doit être octroyé), l'achemine, l'existencie, c'est Allāh (ﷻ). C'est lui qui décide. Lui qui le fait advenir. La reconnaissance Lui est due avant quiconque. Ce n'est pas l'esclave, porteur du présent, qui est considéré ; mais bien le maître qui l'envoie. Allāh (ﷻ) dit à propos de ceux à qui cette vision fait défaut : « *Ils ne reconnaissent que*

L'apparence (zāhir) de la vie de ce monde, et demeurent inattentifs à l'autre monde »²⁸⁸.

Celui qui ne voit que l'« extérieur » et la cause seconde, dont la reconnaissance ne va pas plus loin, est l'ignorant, l'imparfait, dont l'intelligence (*ʿaql*) est faible. L'homme doué de raison n'a été nommé ainsi qu'en vertu de sa vision des fins ultimes.

Quant à la reconnaissance du cœur, elle consiste en la croyance constante, et la ferme et puissante conviction que :

– L'ensemble des bienfaits dont tu jouis extérieurement et intérieurement, dans tes mouvements et tes repos, viennent d'Allāh ﷻ et de nul autre que Lui. Et le remerciement de ta langue est l'expression de ce qui réside dans ton cœur. Le Très-Haut dit : « *Tout bienfait dont vous jouissez vient d'Allāh* »²⁸⁹, et également : « *Il vous inonda d'un bienfait extérieur et intérieur* »²⁹⁰, et encore : « *Le voudriez-vous ? Vous ne pourriez pas énumérer les bienfaits d'Allāh* »²⁹¹.

Ces déclarations ne laissent subsister pour le croyant d'autre bienfaiteur qu'Allāh ﷻ.

Quant à la reconnaissance par les membres et les facultés, elle consiste à ce que tu ne les utilises que pour l'adoration d'Allāh ﷻ et jamais dans l'obéissance aux créatures. Tu ne dois obéir à aucune créature quand il s'agit de quelque chose qui s'oppose à Son Ordre. Et au nombre des créatures, il y a la *nafs*, la passion, la volonté propre et les fausses espérances !

²⁸⁸ Qurʾān, sourate n°30, verset 7.

²⁸⁹ Qurʾān, sourate n°16, verset 53.

²⁹⁰ Qurʾān, sourate n°31, verset 20.

²⁹¹ Qurʾān, sourate n°14, verset 34.

Il faut que l'obéissance à Allāh soit le principe directeur. Tout le reste doit en être dérivé.

Si tu n'agis pas selon ce principe, tu es tyrannique et injuste, décidant autrement que l'ordre (*ḥukm*) d'Allāh décrété pour Ses serviteurs croyants. Tu te tiens sur une voie autre que celle des hommes vertueux.

Allāh ﷻ dit : « *Ceux qui ne jugent pas conformément aux révélations d'Allāh, voilà les vrais mécréants* »²⁹² ; et dans un autre verset : « *Ceux qui ne jugent pas conformément aux révélations d'Allāh, voilà les injustes* »²⁹³ ; et encore dans un autre verset : « *Voilà les pervers (fāsiqūn)* »²⁹⁴.

Ta fin serait alors le feu dont « *les hommes et les pierres* »²⁹⁵ sont le combustible. Or tu ne peux supporter la fièvre pendant une heure dans ce monde-ci, ni la moindre étincelle de feu. Comment pourrais-tu patienter dans l'éternité de l'enfer ?

Le salut, le salut ! Sans tarder, sans tarder ! Allāh, Allāh ! [Secours-nous].

Distingue bien ces deux états et leurs conditions, car tu seras toujours qualifié par l'un des deux tout au long de ton existence : ou bien c'est l'épreuve, ou bien c'est le bienfait. Donne à chaque état son dû, soit de patience, soit de reconnaissance, en fonction de ce qu'il te montre.

Ne te plains, lors de l'épreuve, à aucune créature, ni ne lui manifeste aucun ennui. N'accuse point ton Seigneur dans ton for intérieur, ni ne doute que Sa Sagesse n'ait

²⁹² Qurʾān, sourate n°5, verset 45.

²⁹³ Qurʾān, sourate n°5, verset 47.

²⁹⁴ Qurʾān, sourate n°5, verset 43.

²⁹⁵ Qurʾān, sourate n°2, verset 24.

choisi pour toi ce qui est le meilleur pour ton monde ici bas et pour l'autre. Et ne t'oriente vers aucune créature dans l'espoir qu'elle t'apporterait une délivrance, car cela serait de ta part un acte d'« association » à son égard. Nul ne possède dans Son Royaume une chose quelconque avec Lui. Non, astreins-toi plutôt à la patience, à la satisfaction, à l'accord avec son vouloir, et à l'extinction dans Son Acte ﴿۱۳۳﴾. Supplie et dénonce (à ton Seigneur) les méfaits de la *nafs* et reconnais la transcendance du Vrai ﴿۱۳۴﴾. Atteste qu'Il est le Seul à dispenser les bienfaits, éloigne-toi de toute « association ». Cherche la patience, la satisfaction et l'accord total jusqu'à ce que le destin arrive à son terme et que l'épreuve disparaisse, laissant place au bienfait, à l'aisance et à la joie.

Tout comme ce fut le cas pour Job (que sur lui et sur notre Prophète descendent la meilleure grâce et la plus noble paix). Tout comme se dissipe la noirceur de la nuit et vient la blancheur du jour, ou disparaît le froid de l'hiver et lui succède l'agréable brise de l'été, toute chose possède un opposé, un contraire, une raison d'être, un début et une fin. La patience est la clé, le début et la fin - et la beauté (de toute chose). Comme il a été rapporté dans la tradition (*hadīṭ*) : « *La patience est à la foi ce que la tête est au corps* ». Ou encore selon une autre formulation : « *La patience est la foi toute entière* ».

Parfois, la reconnaissance réside en l'acte de « se revêtir des bienfaits » [c'est-à-dire d'en jouir], lesquels sont ton lot réservé. Ta reconnaissance consiste à les accepter dans ton état même d'extinction, d'absence de passion, ou d'avidité. Telle est la condition des *abdāl*-s, il n'y en a point de supérieure.

Réfléchis à ce que je t'ai dit, tu seras guidé, si Allāh ﴿۱۳۵﴾ le veut.

Soixantième discours :

Du commencement et de la fin [de la voie]

Le début (de la voie) est la sortie des habitudes [anarchiques] pour un comportement conforme à la Loi Sacrée, puis pour évoluer selon le destin²⁹⁶ décrété. Ensuite, il y a le retour à l'habitude [de la nature inférieure] mais avec, cette fois-ci, le respect des « limites » de la Loi.

Tu sors ainsi de tes habitudes du manger et du boire, de la garde-robe et du sexe, de l'habitat, de la nature, pour aller vers le respect des ordres et des interdictions de la Loi Sacrée. Tu te conformes (enfin) au Livre d'Allāh et à la tradition de Son Envoyé ﴿۱۳۶﴾. Comme Allāh ﴿۱۳۷﴾ dit : « *Ce que vous apporte l'Envoyé prenez-le et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous-en* »²⁹⁷ ; et aussi : « *Dis : si vous aimez Allāh, suivez-moi, et Allāh vous aimera* »²⁹⁸.

Tu t'annihiles au regard de ta passion, de ta *nafs* et de ta sottise, extérieurement et intérieurement. Que ton intérieur ne recèle que son *tawhīd* et que ton extérieur ne soit engagé que dans l'obéissance à Sa Loi²⁹⁹. Que ce compor-

²⁹⁶ Peut-être peut-on en conclure que la vie chaotique ne se déroule même pas selon le « destin décrété » ?

²⁹⁷ Qurʾān, sourate n°59, verset 7.

²⁹⁸ Qurʾān, sourate n°3, verset 30.

²⁹⁹ Si l'intérieur est rempli de Son *tawhīd*, l'obéissance à la Loi ne peut mener aux attitudes pathologiques qui, certes, existent chez cer-

tement soit comme un vêtement que tu ne quittes point dans tes mouvements et repos, de nuit comme de jour, dans le voyage ou dans la sédentarité, dans la difficulté et dans l'aisance, dans la maladie ou dans la santé dans tous les états.

Ensuite tu es transporté dans la vallée de la destinée, où le sort (*qadr*) te retourne comme il l'entend. Tu t'annihiles par rapport à ton effort, ton combat, ta puissance et ton rang. Tes parts allouées que le Calame a enregistré dans l'éternité seront convoyées vers toi. Tu les « revêts », recevant protection et sauvegarde les concernant. Tu respectes les « limites » (de la Loi) à leur sujet, atteignant aussi à l'accord volontaire avec l'acte du Seigneur. La règle de la Loi ne s'en trouve pas enfreinte jusqu'au degré de « l'athéisme » (*zandaqa*)³⁰⁰ et de la permissivité envers l'illicite. Allāh ﷻ dit : « *Certes, nous avons révélé le Rappel, et nous le préservons* »³⁰¹ et également : « *Ainsi nous éloignons de lui le mal et la turpitude car il est d'entre nos serviteurs sincères* »³⁰².

Ainsi la protection et la défense te tiennent compagnie. Certes, tes parts allouées sont réservées pour toi. Il les a retenues pendant le temps de ton voyage dans la voie, de ta traversée des déserts de la nature individuelle (*ṭabʿ*) et des steppes de la passion. Elles constituaient alors des fardeaux qui t'auraient affaibli avant l'atteinte du seuil de

tains, mais que la mentalité moderne voudrait rattacher intrinsèquement à la pratique d'une religion.

³⁰⁰ Il ne s'agit pas de l'athéisme moderne. Car la situation des siècles passés était toute différente. Le terme *zandaqa* connote surtout une attitude mentale inconséquente qui permet et justifie un comportement libertin.

³⁰¹ Qurʾān, sourate n°15, verset 90.

³⁰² Qurʾān, sourate n°12, verset 24.

l'extinction (*fanāʾ*). Cette atteinte réalise la proximité du Vrai ﷻ, la connaissance « par » Lui, la faveur de la réception des secrets et des sciences « de chez Nous », et la plongée dans les océans de lumières.

A cet endroit, l'obscurité de la nature ne nuit plus aux lumières. La nature demeure jusqu'à ce que l'Esprit (*rūḥ*) quitte le corps, afin que les parts allouées (dans ce monde) puissent être dispensées complètement. Si la nature était ôtée de l'homme (*adamī*), il rejoindrait les anges et la Sagesse (divine) eut été inopérante³⁰³.

Mais la nature persiste pour que se fasse la réception des parts prévues, avec les jouissances qu'elles comportent. Toutefois ce sont là des gratifications et non l'essentiel.

Ainsi le Prophète ﷺ a dit : « *Il m'a été donné d'aimer de votre monde trois choses : les parfums, les femmes, et ma joie profonde a été placée dans la Prière rituelle* ».

Lorsque le Prophète ﷺ atteint l'extinction par rapport à ce monde et ce qu'il contient, les « parts » réservées pour lui, mais retenues pendant son voyage (*sayr*) vers son Seigneur ﷻ, lui furent octroyées. Il en jouit dans l'agrément de son Seigneur, dans l'obéissance à Son Ordre. Saints et Sacrés sont les noms du Seigneur et Sa Miséricorde est universelle. Sa Faveur s'étend à Ses Amis (*awliyāʾ*) et à Ses Prophètes (que la grâce et la paix soient sur eux).

Il en est de même pour le *Walī*, en cette matière. Les « parts » et leurs jouissances lui sont restituées, avec la

³⁰³ Sagesse qui a agencé le monde et prévu la place de chaque chose au sein de l'harmonie universelle.

grâce du respect des « limites » qui les concernent. En cela consiste le « retour, depuis la fin, au commencement »³⁰⁴.

Et Allāh est plus savant.

³⁰⁴ Un adage de la Voie dit : « La fin, c'est le retour au Commencement ».

Soixante et unième discours :

De l'attitude consistant à ne pas agir à propos de n'importe quelle chose avant d'en avoir clairement compris la nature « permise » (*ibāḥa*)

Tout croyant est tenu (par astreinte légale) de marquer un arrêt, pour examen de la situation lorsque les « parts » se présentent à lui avant de les accepter.

Le décret légal (*ḥukm*) doit lui témoigner que la chose lui est permise et la science (divine) qu'il s'agit bien de sa part allouée. Le croyant examine scrupuleusement, l'hypocrite se précipite pour s'emparer.

Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Le croyant s'arrête (pour examiner)* » et il a dit (aussi) : « *laisse ce qui te crée un doute pour aller vers ce qui te paraît certain* ». Le croyant s'arrête à chaque « part », comme la nourriture, la boisson, l'habit, le sexe, et toutes les choses qui s'offrent à lui. Il ne les accepte, s'il est dans l'état de « crainte pieuse » (*taq-wā*), que si un jugement légal lui en assure la possibilité.

S'il est dans l'état de *wilāya* (« sainteté »), il doit attendre pour ce faire, la décision sous forme d'un Ordre (divin). Dans l'état de *badaliyya* (« substitut ») et de la *ḡawṭiyya* (« secours »), c'est le jugement de la Science (divine) et l'Acte (divin), lequel est le décret (*qadr*) à l'état pur (qui agissent pour lui). Ceci concerne l'état de *fanā'* (extinction).

Ensuite, un autre état advient dans lequel il prend tout ce qui se présente à lui, à condition toutefois que rien n'y soit contraire au décret (*hukm*) de la Loi, à l'Ordre (caché) ou à la Science (divine). Sinon, il y abstention totale. Il y a là une situation différente de la première où prédomine la prudence et l'examen. Ici, c'est la saisie et l'acceptation qui l'emportent.

Ensuite advient un troisième état : c'est l'utilisation pure et la saisie de tous les bienfaits, sans que s'y oppose aucune des trois choses précitées [le décret légal, l'Ordre caché, la Science divine]. Nous sommes dans la réalité de l'extinction (*fanā*). Le croyant y est protégé de tout revers, de toute transgression des « limites » de la Loi sacrée. Il est préservé, les maux sont éloignés de lui. Comme Allāh ﷻ le dit : « *Ainsi, nous éloignons de lui le mal et la turpitude, car il est d'entre nos serviteurs sincères* »³⁰⁵.

Le serviteur devient, avec la protection contre la transgression des « limites », comme un mandataire ayant reçu une autorisation absolue pour le domaine des choses « permises » et dont on a facilité l'obtention de tout bien. Tout ce qui lui parvient de sa propre « part » est purifié des calamités et des peines, dans ce monde et dans l'autre. De plus cela est parfaitement en accord avec la volonté du Vrai ﷻ, Son Agrément et Son Acte. Il n'y a point d'état supérieur. C'est là le but ultime. C'est la félicité des grands « Saints », les Purifiés (*ḥulūs*), les Maîtres des Secrets, qui sont parvenus au seuil des états des Prophètes, que les grâces d'Allāh soient sur eux.

³⁰⁵ Qur'ān, sourate n°12, verset 24.

Soixante-deuxième discours :

De l'Amour, du Bien-Aimé, et de ce qui s'impose à leur sujet

Combien souvent le croyant se laisse aller jusqu'à dire : « untel a été rapproché, mais moi j'ai été éloigné. Untel a reçu, moi j'ai été privé. Untel a été enrichi, moi j'ai été appauvri. Untel a été immunisé, moi je suis tombé malade. Untel a été honoré, moi j'ai été méprisé. Untel a été loué, moi j'ai été blâmé. On a cru untel, par contre moi, on m'a traité de menteur ».

Ne sait-il donc pas qu'Il est l'Unique et que l'Unique (*waḥīd*) aime l'unicité (*waḥdāniyya*) dans le domaine de l'Amour ? Il aime celui qui est « tout un » (*waḥīd*) dans Son Amour.

S'Il te rapproche par le moyen d'un « autre que lui », ton amour pour Lui sera imparfait. En effet, peut être sera-t-il entaché d'un penchant pour celui qui a été l'intermédiaire du bienfait. L'Amour d'Allāh diminuera d'autant dans ton cœur.

Or Il ﷻ est jaloux, Il n'aime pas « l'associé ». Il retient les mains d'« autrui » de sorte qu'elles ne t'atteignent pas, sa langue pour qu'elle ne dise pas tes louanges, ses pieds pour qu'ils ne viennent pas jusqu'à toi. Ceci pour éviter que tu sois préoccupé de Lui par « l'autre », et détourné de lui. N'as-tu pas entendu la parole du Prophète ﷺ : « *les cœurs sont ainsi faits qu'ils aiment ceux qui leur prodiguent des faveurs* ».

(C'est pourquoi) Il ﴿﴾ prévient les créatures de t'accorder des faveurs, si minimales soient-elles, jusqu'à ce que tu L'» unifies » et que tu L'aimes : Que tu sois entièrement à Lui, avec ton extérieur et ton intérieur, dans tes mouvements et tes repos.

Tu ne vois plus le bien autrement que comme venant de Lui, de même pour le mal. Tu t'annihiles par rapport aux créatures et à la *nafs*, à la passion, à la volonté propre, aux désirs et à tout ce qui est « autre que le Seigneur (*ma-wlā*) ».

(A ce stade) Il libère les mains des créatures, pour qu'elles s'ouvrent à toi avec des dons et leurs langues, pour qu'elles disent tes mérites. Il t'entoure à jamais de Sa sollicitude, dans ce monde et dans l'autre.

Ne sois pas oublieux des convenances (spirituelles) ! Regarde vers Celui qui te regarde. Sois tourné attentivement vers Celui qui te donne Son Attention. Aime Celui qui t'aime. Réponds à Celui qui t'appelle. Tends ta main à Celui qui t'empêche de tomber, qui te fait sortir des ténèbres de ton ignorance, qui te sauve de ta perdition, qui te lave de tes impuretés, qui te libère de l'état cadavérique, de tes imaginations abjectes, de la *nafs* qui ordonne le mal, de tes associés égarés et égarants, tes diables, tes amis intimes, ignorants qui se tiennent en embuscade sur le chemin du Vrai ﴿﴾ et qui s'interposent entre toi et toute chose précieuse et rare.

Jusqu'à quand (repousseras-tu) la résurrection ? Jusqu'à quand (repousseras-tu) le Vrai ? Jusqu'à quand (cette persistance avec) la passion ? Jusqu'à quand cette sottise ? Jusqu'à quand (demanderas-tu) ce monde-ci ? Jusqu'à quand l'autre monde ? Jusqu'à quand ce qui est « autre que le Seigneur » ? Où te tiens-tu par rapport à ton Créateur et au Créateur de toute chose ?

L'existentiateur, le Premier et le Dernier, l'Extérieur et l'Intérieur. Le Point de retour et le Point de départ – A Lui appartiennent les cœurs et l'apaisement des Esprits (*ar-wāh*).

Lui qui cause la libération des fardeaux, les dons et les libéralités. Inaccessible est Sa Condition (*šā'n*).

Soixante-troisième discours :

D'un genre de connaissance (*ma'rifa*)

Dans un rêve, c'est comme si je disais : « Ô toi qui as-
sociés à son Seigneur, en lui-même par sa *nafs*, au dehors
par Ses créatures, dans Ses œuvres par sa volonté propre ». Un
homme qui se trouvait à mon côté, me demanda : « Qu'est-ce que
ce discours ? » Je répondis : « Cela est un genre de *ma'rifa* (connaissance) ! ».

Soixante-quatrième discours :

De la mort dans laquelle il n'y a point de vie et de la vie dans laquelle il n'y a point de mort

Un jour, je ressentis une grande préoccupation qui tourmentait mon âme et je m'entendis dire : « Je veux connaître une mort qui ne recèle aucune vie en elle, et également une vie qui ne comporte aucune mort ».

Il me fut répondu : « Que veux-tu dire par là, explique-toi clairement ? »

Je précisais : « Par la mort qui ne recèle pas la vie, je veux désigner ma mort par rapport aux créatures de ma propre espèce. De sorte que je ne leur attribue ni pouvoir de nuire ni celui d'avantager. Et aussi ma mort par rapport à mon individualité (*nafsī*), ma passion, ma volonté propre et mes souhaits pour ce monde ou pour l'autre. Que je ne ressente ni ne prenne conscience d'aucune de ces choses. Quant à la vie qui ne comporte pas de mort, elle réside dans ma vie (se déroulant) par l'Acte de mon Seigneur ﴿٣٤﴾ sans que mon existence propre n'y trouve place. La mort dans ce cas, consisterait dans mon existence auprès de Lui³⁰⁶.

³⁰⁶ C'est-à-dire : « je ne connaîtrai pas mon existence comme une réalité autre que la Sienna ».

Cette volonté a été la plus précieuse de toutes celles que j'ai eues depuis que j'ai accédé à la compréhension (*'aqaltu*).

Soixante-cinquième discours :

De l'interdiction de s'irriter contre Allāh lorsque la supplication (*du 'ā'*) tarde à être exaucée

Qu'est-ce que cette irritation contre ton Seigneur ﴿﴾ lorsque ta demande (*du 'ā'*) n'est pas exaucée ?

Lorsque tu te plains ainsi : « Il m'interdit de m'adresser aux créatures et m'impose de ne demander qu'à Lui seul. Voilà que j'obéis à Son ordre, mais qu'Il ne m'exauce pas ».

Il t'est répondu : « Es-tu libre ou esclave (*'abd*) ? » Si tu affirmes que tu es libre, alors tu es un mécréant (*kafīr*). Si par contre, tu confesses que tu es le serviteur (*'abd*) d'Allāh, on te demandera : « Critiques-tu ton maître (*walī*) pour le retard apporté à te répondre favorablement ? Doubtes-tu de Sa Sagesse et de la Miséricorde qu'Il a pour toi comme pour toutes Ses créatures ? Ou bien es-tu de ceux qui s'abstiennent d'accuser leur Seigneur ﴿﴾.

Si tu fais partie de ces derniers et reconnais, dans ce délai apporté pour te répondre, Sa Sagesse et Sa Volonté orientée vers ton bien, tu dois (plutôt) le remercier. En effet, Il choisit pour toi le meilleur et Il éloigne de toi le nuisible.

Si par contre, tu L'accuses du fait de ce retard, tu es par là même un incroyant, (*kafīr*), car tu viens de Lui attribuer

l'injustice, or « *Il n'est point injuste avec les serviteurs* »³⁰⁷. Il n'admet aucune injustice. Il lui est impossible d'être injuste étant ton Possesseur (*Mālik*) et Le Possesseur de toutes choses. Le vocable d'injustice ne lui sied pas, car l'injuste est celui qui porte la main sur le bien d'autrui sans sa permission.

Il a ainsi rendu sans objet ton irritation à Son sujet, lorsqu'Il agit avec toi de façon à contrarier ta nature (*tab'*) et le désir de ta *nafs* ; même si selon les apparences tu es lésé.

Tu dois t'astreindre à la reconnaissance (*ṣukr*), à la patience, à l'accord total avec Sa Volonté, à l'abandon de l'irritation, de l'accusation, de la persistance dans la sottise de la *nafs* et de sa passion qui égarent de la voie d'Allāh. Demeure dans l'imploration constante et la recherche sincère de refuge (auprès de Lui) ; dans la bonne opinion de ton Seigneur ﴿﴾³⁰⁸, dans l'attente du soulagement³⁰⁹, dans la confiance en Sa Promesse et dans la pudeur envers Lui. Reste toujours en accord avec Sa Volonté, garde Son Unité (*tawhīd*). Hâte-toi d'accomplir Ses Ordres, et comporte-toi comme un mort devant la « descente » de Ses décrets dans ta destinée et devant l'Acte qu'Il opère en toi !

Si tu ne pouvais t'empêcher d'accuser et d'avoir mauvaise opinion, alors dirige ces attitudes vers celle qui les mérite le plus, à savoir ta *nafs* qui « ordonne le mal », la rebelle à son Seigneur ﴿﴾.

³⁰⁷ Qur'ān, sourate n°3, verset 182.

³⁰⁸ « Je suis auprès de la bonne opinion que mon serviteur a de Moi ». *Ḥadīṭ qudsī*, qui signifie que le serviteur trouve son Seigneur tel qu'il l'aura imaginé (Généreux, Clément etc. ou autrement).

³⁰⁹ « L'attente (confiante et patiente) du soulagement constitue une adoration » (*ḥadīṭ*).

Ton attribution de l'injustice sied bien mieux à ta *nafs* qu'à ton Maître (*mawlā*) – Prends garde à ne pas lui obéir, ni à aimer sa compagnie, ni à être satisfait de ses actes et de ses paroles dans l'ensemble des états. Elle est l'ennemie d'Allāh comme de toi-même. Elle est l'amie de l'ennemi d'Allāh et de toi-même, c'est-à-dire de Satan, le lapidé (*ṣayṭān ar-rajīm*). Elle est son amie intime, son espionne et sa fidèle alliée.

Allāh, Allāh et encore Allāh ! Prends garde, prends garde ! Le salut, le salut ! Accuse ta *nafs* et attribue-lui l'injustice. Et récite-lui la Parole divine : « *Pourquoi Allāh vous ferait-Il souffrir si vous manifestez de la reconnaissance et si vous avez la foi ?* »³¹⁰ ainsi que la Parole : « *Allāh n'est pas injuste avec les gens, mais ce sont les gens qui sont injustes avec eux-mêmes* »³¹¹ et d'autres versets ou *ḥadīṭ*-s qui vont dans le même sens.

Sois en lutte contre ta *nafs* pour Allāh. Dispute-la de Sa part ﴿﴾. Combats-la, sois le meneur de Son armée contre elle. Elle est le plus grand des ennemis d'Allāh ﴿﴾.

Allāh ﴿﴾ dit³¹² : « Ô Dawūd, sors de ta passion, car nul ne me dispute mon Royaume excepté la passion ».

³¹⁰ Qur'ān, sourate n°4, verset 147.

³¹¹ Qur'ān, sourate n°10, verset 44.

³¹² Il s'agit d'une Parole rapportée de « L'un des Livres Sacrés ».

Soixante-sixième discours :

De l'ordre de supplier par la prière (*du'ā'*) et de l'interdiction d'abandonner celle-ci

Ne dis pas : « Je ne demanderai rien à Allāh, car si ce que je désire m'est destiné, la chose viendra que je la demande ou pas. Et si cela ne m'est pas destiné, Il ne me l'accordera pas plus à la suite d'une prière ». Non, plutôt demande-Lui ﷻ tout ce que tu désires et dont tu as besoin du bien de ce monde et de l'autre et qui ne comporte rien d'illicite ou de nuisible. Car Allāh ﷻ ordonne qu'on Lui demande (les choses) et nous exhorte à le faire.

Il ﷻ dit : « *Demandez-moi, je vous exaucerai* »³¹³ et aussi : « *Et demandez Sa faveur à Allāh, et ne souhaitez pas ce dont Allāh a favorisé les uns par rapport aux autres parmi vous* »³¹⁴.

Par ailleurs, le Prophète ﷺ a dit : « *demandez à Allāh, en étant certain de la réponse* » et également : « *demandez à Allāh en tendant les paumes de vos mains* » [à hauteur de la poitrine en un geste de réception] ; et bien d'autres traditions existent à ce sujet.

Ne dis pas non plus : « Je l'ai imploré et Il ne m'a rien répondu ; je cesse donc de le prier ! » Mais persiste dans ta prière de demande (*du'ā'*). Si cette chose t'est destinée, Il

³¹³ Qur'ān, sourate n°40, verset 60.

³¹⁴ Qur'ān, sourate n°4, verset 31.

te la fera parvenir après ta demande. Et cela augmentera ta foi, ta certitude et ton *tawhīd* t'encouragera à cesser de te tourner vers les créatures et t'amènera à t'adresser à Lui, dans tous tes états, pour Lui ﷻ exposer tes besoins.

Si la chose ne t'est pas destinée, Il t'accordera d'être satisfait et comblé par Lui-Même ﷻ en compensation. Ainsi s'il s'agit de pauvreté, de maladie, Il te les fera accepter. S'il s'agit d'une dette, Il rendra ton créancier compréhensif, magnanime jusqu'au moment où il te sera donné de le rembourser. Il pourrait même inciter ton créancier à annuler ou au moins réduire ta dette. Si ce dernier n'en fait rien, Allāh te réservera une grande récompense en compensation de ce qu'Il ne t'a pas accordé dans ce monde-ci. Car Il est Généreux, Riche, et Très Miséricordieux.

Il ne déçoit pas celui qui L'implore, dans ce monde-ci ou dans l'autre. Un bénéfice a nécessairement lieu pour ce dernier, à court ou à long terme.

Le *ḥadīṭ* suivant nous a été transmis : « *Le croyant verra dans son livre, au Jour de la Résurrection, des bonnes actions inscrites qu'il n'a pourtant pas accomplies. Il lui sera demandé : « Les as-tu reconnues ? » Il répondra : « Non, je ne les connais pas ; d'où me viennent-elles ? » Il lui sera dit : « Elles sont des compensations pour les demandes que tu as faites dans la demeure du bas monde » ».*

Il en est ainsi parce que par son imploration d'Allāh ﷻ, le croyant est dans Son invocation, « l'Unifiant », plaçant la chose à son endroit approprié, donnant son dû à Celui qui le mérite, ne s'attribuant ni force ni pouvoir ; loin de tout orgueil, arrogance et admiration de soi. Tout cela constituant autant d'actes pieux dont les récompenses se trouvent auprès d'Allāh ﷻ.

Soixante-septième discours :

Du combat spirituel contre la *nafs* (*jihād an-nafs*) et de sa modalité concrète

Chaque fois que tu combats ta *nafs*, la vaincs et la tues avec l'épée de la « contradiction »³¹⁵ ; Allāh lui redonne vie. Elle se dressera (à nouveau) contre toi et exigera que tu lui accordes ses désirs, ses plaisirs « illicites » ou « permis ».

C'est ainsi que tu retournes au combat, à l'effort de l'emporter (sur la *nafs*) pour que te soit constamment inscrites des récompenses. Voilà le sens de la parole du Prophète ﷺ : « *Nous revenons de la petite guerre sainte vers la grande guerre sainte* »³¹⁶. Il parlait du combat

³¹⁵ C'est-à-dire en la contredisant, en s'opposant à ses volontés, et à ses discours.

³¹⁶ La traduction habituelle de *jihād* par guerre sainte a été maintenue.

Le terme *jihād* est dérivé de la racine J.H.D. qui connote les idées d'effort, de travail assidu, de lutte contre des difficultés etc. Il est clair que le sens premier de ce combat est spirituel, car le domaine de la Connaissance et de l'Être a toujours eu la précellence sur celui des contingences, (dans la vision traditionnelle).

Cette dernière affirmation pourra être contestée si on ne prends garde qu'il est question de la vision réellement traditionnelle, et non des péripéties de l'histoire 'trop' humaine que d'aucuns sont tentés de prendre, sans plus ample examen, pour la « Tradition ».

contre la *nafs*, du fait de l'acharnement de cette dernière dans les désirs et les plaisirs, et de son entêtement dans la désobéissance [à Allāh]. C'est également le sens de la Parole divine : « *Et adore ton seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude* »³¹⁷. C'est là un Ordre d'Allāh (ﷻ) à Son Prophète (ﷺ) de continuer l'adoration, laquelle est opposition à la *nafs*. Car la *nafs* refuse toute adoration, et ne recherche que son contraire, jusqu'à ce que vienne la certitude ; c'est-à-dire la mort.

Toutefois il faut signaler que la « guerre » proprement dite n'est qu'une application temporelle du *jihād* (c'est pourquoi elle est qualifiée de « petite ») qui ne concerne que la défense de la communauté traditionnelle en tant que telle (la guerre pour des buts profanes est nommée *ḥarb*).

Selon une tout autre approche, il est curieux de noter que les trois lettres de J.H.D. ont pour valeurs numériques 3, 5, 4, c'est-à-dire celles du célèbre triangle pythagoricien, et dont le symbolisme a été commenté par René Guénon, comme ayant trait à « la Volonté » dans le microcosme et au domaine amimique dans le macrocosme.

Ceux qui seront intéressés par ce sujet pourront se reporter au chapitre 21 de « *La Grande Triade* » notamment pages 176 et 177 de l'édition Gallimard 1957, où René Guénon cite la doctrine pythagoricienne affirmant que : « la Volonté évertuée par la foi... pouvait subjuguier la Nécessité elle-même, commander à la Nature, et opérer des miracles ». L'on peut ainsi constater que le sens de notre racine verbale se retrouve pleinement et qu'il ne s'agit pas ici d'un jeu stérile et purement cérébral. De plus, si l'on utilise le « petit *jafr* », où il est possible d'interchanger des lettres de même valeur numérique, et si l'on change le *jīm* en *ṣīn* (tous deux de valeur 3), on obtient la racine Ṣ.H.D. qui donne les idées de « contemplation », « témoignage », et secondairement de « martyr ». Ce dernier terme ne doit pas suggérer de réactions émotionnelles, mais être rapproché du « nul ne peut voir Dieu sans mourir » de l'Ancien Testament.

Il faut peut-être ajouter, que nul ne porte témoignage de la vérité, dans ce monde ténébreux, sans en subir les conséquences.

Pour résumer ce propos qu'il faut clore, il y a l'adage suivant de la Voie : *jāhid tuṣāhid*, soit « luttas sérieusement, tu contempleras ».

³¹⁷ Qurʾān, sourate n°15, verset 99.

Si l'on objecte : « Comment la *nafs* de l'Envoyé d'Allāh (ﷺ) refuserait-elle l'adoration, alors qu'il (ﷺ) n'a pas de passion ? » (Selon la Parole divine) : « *Il ne parle pas selon la passion, ce qu'il récite lui est révélé* »³¹⁸. Il sera répondu : « qu'Allāh (ﷻ) s'adresse à Son Prophète (ﷺ) pour que soit fixée (par son exemple) la Loi Sacrée et qu'elle s'applique à toute sa communauté jusqu'à la venue de l'Heure. Par ailleurs, Allāh (ﷻ) a donné à son Prophète (ﷺ) la force de dominer la *nafs* et la passion pour qu'elles ne lui fassent aucun tort, ni ne le contraignent à lutter. En cela il est différent du reste de sa communauté.

Maintenant si le croyant persiste dans ce combat jusqu'à la mort, et qu'il rejoigne son Seigneur (ﷻ) avec une épée dégainée et rougie par le sang de la *nafs* et de la passion, celui-ci lui accordera le Paradis comme l'assure Sa Parole (ﷻ) : « *Mais ceux qui redoutaient de comparaître devant leur Seigneur et qui gardaient leur âme des passions, auront le Paradis pour refuge* »³¹⁹.

Et s'il entre dans le Paradis, il en fait sa demeure, sa permanence et son lieu de repos. Il est assuré de ne plus en sortir pour aller ailleurs et se retrouver dans ce monde-ci. Tous les jours et à toute heure, Il (ﷻ) lui renouvelle tous genres de bienfaits, et le revêt de toutes espèces de robes d'honneurs, sans fin, sans tarissement. Tout comme lui, dans ce bas monde, avait renouvelé chaque jour, à chaque heure et à chaque instant, sa lutte contre la *nafs* et la passion.

Quant à l'impie (*kāfir*), à l'hypocrite (*munāfiq*) et au pécheur (*ʿāṣī*), qui eux n'ont pas mené la lutte contre la

³¹⁸ Qurʾān, sourate n°53, verset 34.

³¹⁹ Qurʾān, sourate n°79, verset 41.

nafs et la passion dans ce bas monde, mais leur ont obéi et ont été d'accord avec le diable (*šayṭān*), ils se sont amalgamés avec toutes sortes de péchés, tels l'impiété, « l'association » et d'autres de moindres degrés d'importance, jusqu'à la survenue de la mort en dehors de l'Islām et du repentir. Allāh les précipitera dans le feu promis aux impies selon Sa Parole ﴿٤٤﴾ : « *Craignez le feu destiné aux impies* »³²⁰.

S'Il les y précipite et en fait leur résidence et leur aboutissement final, le feu brûle leurs peaux et leurs chairs, lesquelles seront (constamment) renouvelées. Allāh ﴿٤٥﴾ dit « *Chaque fois que leurs peaux sont consumées, nous leur donnerons d'autres peaux* »³²¹. Il fait cela tout comme eux ont agréé leurs âmes (*nufūs*) et leurs passions, dans ce monde-ci, dans leurs états de rébellion contre Lui ﴿٤٦﴾.

Pour les gens du feu, leurs peaux et leurs chairs sont continuellement remplacées afin qu'ils goûtent aux souffrances. Pour les gens du Paradis, les bienfaits sont continuellement renouvelés pour que leurs désirs et sensations soient intensifiés.

Et la cause de cette situation se trouve dans le combat contre la *nafs* et au refus de lui obéir dans ce monde-ci. Cela est le sens de la parole du Prophète ﴿٤٧﴾ : « *Ce monde-ci est le champ d'ensemencement de l'autre monde* ».

³²⁰ Qur'ān, sourate n°2, verset 24.

³²¹ Qur'ān, sourate n°4, verset 56.

Soixante-huitième discours :

De Sa Parole ﴿٤٨﴾ : « *Chaque jour Il est dans une nouvelle condition* »

Lorsqu'Allāh exauce un serviteur en lui accordant ce qu'il demande, cela ne résulte pas d'un fléchissement de Sa Volonté ni d'une modification apportée à ce qu'avait définitivement tracé le Calame et que la Science (divine) a toujours su.

Mais tout simplement, sa demande a été en accord avec la volonté de son Seigneur ﴿٤٩﴾ pour l'instant donné. La réponse favorable et la réalisation du besoin sont obtenues dans le moment prévu de toute éternité, en vertu de l'arrivée de cette heure précise dans le cours de la destinée (*qadar*).

Les Maîtres de la Science ont ainsi commenté le verset suivant : « *Chaque jour Il est dans une nouvelle condition* »³²², c'est-à-dire : Il conduit les parts allouées (*maqādīr*) à leurs temps fixés (*mawāqīt*).

Allāh ne donne à personne dans ce monde quelque chose en vertu de sa seule requête. De même Il n'écarte point quelque chose d'une personne seulement parce que cette dernière l'implore de le faire. Quant au *ḥadīṭ* : « *Le décret (qadāʾ) divin n'est écarté que par la prière (duʿāʾ)* », sa signification, selon certains, est : que le décret

³²² Qur'ān, sourate n°55, verset 29.

n'est écarté que par la prière prévue par le décret comme condition de son éloignement.

De même nul n'entre au Paradis par (le mérite) de ses actions, mais par la (seule) Miséricorde d'Allāh ﷻ. Néanmoins au Paradis Il donne aux serviteurs des degrés, à la mesure de leurs œuvres.

Il a été rapporté de 'Ā'īša (Allāh soit satisfait d'elle) qu'elle interrogea le Prophète ﷺ : « Est-ce que quelqu'un entrera au Paradis par ses œuvres ? » Il répondit : « Non pas, mais seulement par la Miséricorde d'Allāh ». Elle insista : « Pas même toi ? » Il répondit : « Non, ni même moi, sauf si Allāh me couvre de Sa Miséricorde », et il fit le geste de placer sa main sur sa tête.

En effet, nul ne peut avoir un droit sur Allāh ﷻ et Il n'est pas tenu de s'acquitter d'un serment. Il fait ce qu'Il Lui plaît. Il fait souffrir qui Il veut, et pardonne à qui Il veut. Il fait miséricorde à qui Il veut. Il fait ce qu'Il veut. « *Nul ne l'interroge sur ce qu'Il fait, mais eux sont interrogés* »³²³. Il enrichit (*rizq*) qui Il veut, sans compter, de par Sa Miséricorde et Sa Libéralité. Il prive qui Il veut de par Sa Justice. Et comment n'en serait-il pas ainsi, alors que les créatures depuis le Trône jusqu'à la septième terre (la plus inférieure) sont Sa Possession et Son Oeuvre ? Ils n'ont pas d'autre propriétaire ni d'artisan que Lui. Il ﷻ dit : « *Y a-t-il un autre créateur qu'Allāh ?* »³²⁴ et aussi : « *Y a-t-il un autre dieu avec Allāh ?* »³²⁵ et encore : « *Connais-tu quelque divinité qui l'égale ?* »³²⁶. Il ﷻ dit : « *Dis : ô Allāh, Maître du règne, tu donnes le règne*

³²³ Qur'ān, sourate n°21, verset 23.

³²⁴ Qur'ān, sourate n°35, verset 3.

³²⁵ Qur'ān, sourate n°27, verset 63.

³²⁶ Qur'ān, sourate n°19, verset 65.

à qui tu veux et tu ôtes le règne à qui tu veux, tu élèves qui tu veux et tu abaisces qui tu veux. Le bien est dans Ta main, et tout T'es possible. Tu fais entrer la nuit dans le jour et entrer le jour dans la nuit. Tu fais sortir le vivant du mort et sortir le mort du vivant. Tu donnes à qui tu veux sans compter »³²⁷.

³²⁷ Qur'ān, sourate n°3, verset 26-27.

Soixante-neuvième discours :

De l'Ordre de demander le pardon, la protection, la grâce, l'agrément et la patience à Allāh ﴿ﷻ﴾

Ne demande rien d'autre à Allāh que le pardon pour les péchés passés et la protection (*'iṣmā*) qui immunise contre eux dans les jours à venir ; ainsi que la grâce (*tawfiq*) pour une adoration convenable, l'obéissance à l'Ordre, la satisfaction devant l'amertume du destin, la patience face aux difficultés et aux épreuves, la reconnaissance pour les bienfaits et les dons ; enfin une mort « scellée par le bien »³²⁸ et la réunion avec les Prophètes, les Véridiques, les martyrs et les vertueux. En effet quelle excellente compagnie ils constituent !

Et ne Lui demande pas ce bas monde, ni la cessation de la pauvreté et des épreuves pour les remplacer par la richesse et la tranquillité. (Demande) plutôt la satisfaction de ta part et de ce qu'Il décide. Et implore Sa Protection

³²⁸ Car les actes de toute une vie vont dépendre pour leurs conséquences finales de la manière dont celle-ci va s'achever.

Un *ḥadīṭ* dit que certaines personnes accomplissent les actions des gens destinés au Paradis pendant presque toute leur vie, mais finalement tombent dans les actions des gens de l'enfer, dans lequel ils sont précipités après leur mort. Et inversement d'autres, après une vie irrépréhensible, accèdent au Paradis du fait d'actions louables accomplies à la fin de leur existence terrestre.

(*hifz*)³²⁹ continue dans l'état où Il t'a placé et éprouvé, jusqu'à ce qu'Il te déplace à un autre état différent. Car tu ne sais pas dans lequel réside le bien : dans la pauvreté ou dans la richesse, dans l'épreuve ou dans la tranquillité. Il a replié devant toi la science des choses, de sorte qu'Il est seul à connaître leurs avantages et leurs nocivités.

Il est rapporté que 'Umar Ibn al-Hattāb (رضي الله عنه) a dit : « Peu m'importe dans quel état je me retrouve ; qu'il me soit désagréable ou agréable, car j'ignore dans lequel des deux gît le bien ». Il s'est exprimé ainsi à cause de sa parfaite satisfaction de la direction d'Allāh (الله) et de la quiétude quant à Son Choix et de Son Décret.

Allāh (الله) dit : « *Le combat vous est prescrit bien que vous ne l'aimiez pas. Vous pouvez ne pas aimer ce qui vous est bon et aimer ce qui vous est mauvais. Allāh sait et vous ne savez pas* »³³⁰.

Demeure dans cette position jusqu'à ce que disparaisse ta passion et se brise ta *nafs*. Elle deviendra humble, vaincue et docile. Ensuite s'évanouiront ta volonté propre et tes souhaits individuels. Les mondes créés (*akwān*) sortiront de ton cœur, il n'y restera plus rien sinon Allāh (الله). Ton cœur se remplira de l'Amour d'Allāh (الله) et ta volonté deviendra sincère dans Sa recherche (الله).

Le vouloir te sera rendu par Son Ordre pour la demande d'un plaisir de ce monde ou de l'autre. Mais alors tu demanderas conformément à Son Ordre. S'Il te donne, tu remercieras et tu jouiras de ton lot. S'Il te prive tu ne t'irriteras pas, ni ne changeras intérieurement par rapport à

³²⁹ *Hifz* est utilisée pour la protection qui enveloppe les *awliyā'* (saints) et *'ismā* pour celle qui accompagne les *anbiyā'* (prophètes). A ce dernier sujet, cf. la note n°245.

³³⁰ Qur'ān, sourate n°2, verset 216.

Lui. Tu ne l'accuseras pas d'avarice pour autant. Car tu ne l'auras pas imploré par passion et volonté propre, ayant le cœur libre de ces choses, ne désirant rien, mais agissant pour te conformer à Son Ordre d'exercer la demande.

Que la paix soit sur toi !

Soixante-dixième discours :

De la reconnaissance et de l'aveu de l'imperfection

Comment pourraient être acceptées ta vanité pour tes œuvres, ta considération de toi-même en elles et ta demande de rétribution ? Alors que tout te vient de la grâce d'Allāh, de Son Aide, de Sa Force, de Sa Volonté et de Sa Faveur. Et l'abstention des péchés ne t'est possible que par Sa Protection et Sa Sauvegarde. Où te situes-tu donc par rapport à la reconnaissance et la conscience de ces bienfaits ? Que sont donc cette sottise et cette ignorance ?

Tu t'enflerais de vanité à propos du courage et de la générosité d'autrui ? Alors que tu serais incapable de combattre sans l'aide d'un homme courageux qui frappe (d'abord) ton ennemi, te permettant à ton tour de l'achever. Sans lui, c'est toi qui serais étendu sur le sol à la place de ton adversaire. De même, tu n'aurais point dépensé une partie de tes biens sans l'assurance d'un homme de confiance généreux, qui te garantisse son remplacement. Sans Sa Parole et sans ta convoitise pour ce qu'Il t'a permis, tu n'aurais même pas donné une infime parcelle de tes biens. Comment, dans ces conditions, peux-tu éprouver de la vanité pour tes propres actes ?

L'état le meilleur pour toi, c'est le remerciement, et la glorification de Celui qui t'assiste (Allāh), et Sa louange perpétuelle. Tu dois tout Lui attribuer, dans tous tes états, à l'exception du mal et des péchés.

Ces derniers, tu dois les rapporter à ta *nafs*, à son injustice et son non-respect des convenances. Elle mérite ces accusations plus que quiconque, car elle est le lieu de tous les maux et l'instigatrice de toutes fautes et dommages.

Même si c'est bien Lui ﷻ qui est ton Créateur et le Créateur de tes actes, ainsi que de ton « acquisition » (*kasb*)³³¹.

C'est toi qui « acquiers » mais c'est Lui qui crée.

Comme l'a dit un des savants par Allāh ﷻ : « Elle (l'action) viendra fatalement de toi »³³².

Il y a aussi la parole du Prophète ﷺ : « Agissez. Approchez-vous (d'Allāh), soyez droits et fermes. Chacun est assisté pour (aller vers) ce pourquoi il a été créé ».

³³¹ Voir la note n°62. Le *Kasb* ne serait pas possible sans les actes créés par Allāh.

³³² Car les actes (pour envisager un domaine plus large que l'action proprement dite) sont conformes à la nature de l'Être.

Soixante et onzième discours :

De l'aspirant et du bien-aimé

Tu ne peux être que l'un des deux : soit un aspirant (*murād*), soit un bien-aimé ardemment recherché (*murād*).

Si tu es un aspirant, tu seras chargé d'un fardeau. Porte-faix, tu supporteras toute chose difficile et lourde, car c'est toi qui désires. L'aspirant est en peine jusqu'à ce qu'il parvienne à son but et rejoigne son bien-aimé.

Il ne te sied pas de fuir les épreuves qui atteindront ta personne, tes biens, ton épouse ou tes enfants. Tu dois endurer jusqu'à ce que tu sois exempté des œuvres (*a'māl*)³³³ et débarrassé des fardeaux, des souffrances, des préjudices et des humiliations. Protégé de tout avilissement, impureté, outrage ou besoin envers les créatures, tu entreras dans la compagnie des bien-aimés, objets de (Sa) sollicitude, les recherchés (*murādūn*).

Si tu es un bien-aimé (*murād*), tu ne dois pas non plus accuser le Vrai ﷻ pour les épreuves qu'il t'envoie. Ne doute pas de ton rang et de la demeure que tu as auprès de Lui ﷻ. Il ne fait que t'éprouver pour te permettre d'atteindre la condition des hommes [véritables] et élever ta demeure jusqu'à celles des « saints » (*awliyā'*) et des « substituts » (*abdāl-s*).

³³³ Il s'agit des activités en général, mais non des obligations rituelles.

Voudrais-tu que ta demeure spirituelle (*manzila*) et ton degré de réalisation (*daraja*) soient inférieurs aux leurs ? Que tes robes d'honneur, tes lumières et ton bienfait soient moindres que les leurs ? Si même toi tu te trouvais satisfait de ta condition [actuelle], le Vrai (ﷺ) ne l'accepterait pas pour toi. Allāh (ﷻ) dit : « *Allāh sait et vous, vous ne savez pas* »³³⁴. Il choisit pour toi le plus haut, le plus sublime, le plus élevé, le plus approprié. Et toi tu refuserais ?

Si tu objectes, disant : « Comment, d'après ce que vous avez exposé tout d'abord, l'épreuve peut-elle atteindre le bien-aimé, alors qu'elle concerne l'amant et que le premier est l'objet de la sollicitude ? »

Il te sera répondu : « Nous avons évoqué en premier la loi générale, puis mentionné, en confidence, l'exception possible en second lieu ».

Il n'y a aucun doute que le Prophète (ﷺ) était le Seigneur des bien-aimés [d'Allāh] et aussi qu'il a été le plus éprouvé des hommes. Lui-Même (ﷻ) a dit : « *J'ai eu à craindre dans (la cause) d'Allāh comme personne n'a eu à le faire. Et j'ai subi des dommages dans cette cause, comme nul autre n'en a subi. Il m'est arrivé de passer trente jours et trente nuits sans disposer de plus de nourriture que n'aurait pu abriter « l'aisselle de Bilāl »* »³³⁵. Et il a dit : « *Nous, assemblée des prophètes, sommes les plus éprouvés d'entre les hommes ; il en va (en ce domaine) selon une hiérarchie de moindres tribulations pour chaque degré où se situent les humains* ». Il a également dit : « *Je*

³³⁴ Qur'ān, sourate n°2, verset 232.

³³⁵ L'expression est traduite dans sa littéralité. Il s'agit d'imager une petite quantité de nourriture (comme quelques dattes par exemple) à même d'être cachée sous l'aisselle d'un homme assez grand (Bilāl est le célèbre compagnon et premier *mu'azzin* de l'Islām).

suis le plus connaissant par Allāh d'entre vous et celui qui Le craint le plus ».

Comment concevoir que le bien-aimé soit éprouvé et effrayé, lui le recherché, l'objet de la sollicitude ? La réponse réside dans ce à quoi nous avons fait allusion, à savoir l'atteinte des demeures élevées dans le Paradis. En effet, les degrés du Paradis ne peuvent être établis et élevés que par les œuvres accomplies dans ce monde-ci : « Ce bas monde est le champ d'ensemencement de l'autre ».

Or, les actes des Prophètes et des Saints, après l'accomplissement des commandements positifs et l'abstention des interdits, consistent en patience, satisfaction et accord avec la volonté d'Allāh dans l'épreuve.

Et voilà qu'Il lève les tribulations et que leur parviennent les bienfaits, les faveurs, la sollicitude et la *Rencontre* (*liqā'*) pour toute l'éternité « sans fin » (*abad*).

Et Allāh est plus savant !

Soixante-douzième discours :

**De ceux qui passent par les marchés
et sont attirés par ce qui s'y trouve.
Et de ceux qui y entrent
mais gardent patience**

Ceux qui, d'entre les gens de religion et d'observance assidue, passent par les lieux de marché³³⁶, dans le parcours qu'ils doivent emprunter pour se rendre à la prière du vendredi, ou à des réunions ou autres circonstances obligées, connaissent des états divers :

Il y a celui qui entrant dans le marché et y apercevant (les objets de) désirs et plaisirs, s'en trouve affecté et conditionné. Les tentations s'attachent alors à son cœur, causant sa perte, l'abandon de sa religion et de l'observance, le retour à l'assouvissement de la « nature » (*tabʿ*), l'obéissance à la passion. Sauf si Allāh ﷻ le ratrape par Sa Miséricorde, Sa Protection, et la Force qu'Il

³³⁶ Les lieux de marché étaient considérés par les hommes de la Voie, désireux de se concentrer sur l'invocation de leur Seigneur, comme des lieux de divertissements, de dispersions, et où l'on est au contact immédiat de toutes sortes d'influences « captivantes » et corruptrices de la volonté spirituelle. Aujourd'hui, c'est évident, le « marché » est partout. Mais cette situation n'est pas sans issue. Elle peut même s'avérer une aide pour ceux qui ont commencé à s'éveiller spirituellement ; mais même eux doivent garder la crainte d'Allāh et ne pas sous-estimer les influences qui y sont à l'œuvre.

lui communique pour résister à ces tentations. Auquel cas il est sauvé.

Il y a celui qui voyant ces choses est sur le point de se perdre, mais revient à sa raison (*'aql*), à sa religion et lutte pour patienter, buvant chaque goutte amère de la résistance aux tentations. Il est dans la situation du combattant (*mujāhid*), Allāh ﷻ l'assiste pour vaincre sa *nafs*, sa nature et sa passion. Et Il lui réserve des récompenses généreuses dans l'autre monde. Une tradition (*ḥabar*) nous rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « *Le croyant se voit inscrire à son profit soixante-dix bonnes actions (ḥasana) pour s'être détourné d'un désir (šahwa), que celui-ci l'ait subjugué ou pas* ».

Il y a encore celui qui s'approprie ces objets de désirs, les acquiert de par la faveur du bienfait d'Allāh ﷻ qui lui a été accordé en matière de richesses matérielles. Et il remercie Allāh ﷻ pour cela.

Il y a par ailleurs, celui qui ne les voit pas (ces objets), ni n'en prend conscience. Il est aveugle à tout ce qui n'est pas Allāh ﷻ. Il ne voit pas « autre que Lui ». Il est sourd à toutes choses et n'attend rien d'un « autre que Lui ». Il est trop occupé par ailleurs, pour remarquer autre que Son bien-aimé et son besoin de Lui. Il est loin de ce qui occupe tout le monde. Si tu le vois passer par le marché et que tu l'interroges sur ce qu'il y a vu, il te répondra : « Je n'ai rien vu ! » Certes, il a bien vu les choses mais seulement par « la vue de sa tête »³³⁷, non celle de son cœur. Et d'un regard accidentel, non d'un regard cupide ; un regard formel, non essentiel, un regard de surface, non de profondeur. Par son extérieur, il voit ce qui se passe dans le mar-

³³⁷ Cf. la note n°286.

ché, mais par son cœur, il voit son Seigneur ﷻ, Sa majesté à un moment, et Sa Beauté à un autre.

Il y a enfin celui qui entre dans le marché, le cœur rempli d'Allāh ﷻ, de par une miséricorde qu'Il lui accorde. Cette miséricorde le détourne de la vision intéressée de ce qui se présente devant lui. Depuis son entrée jusqu'à sa sortie (du marché) il est plongé dans la prière (*du'ā*), la demande de pardon, l'intercession, la compassion et la miséricorde en faveur des gens qui s'y trouvent. Ses yeux sont remplis de larmes (pour la condition des gens)³³⁸ et sa langue est occupée à la glorification et la louange d'Allāh ﷻ pour ce qu'Il leur a donné de Ses bienfaits et Faveurs. Celui-là est appelé « gouverneur » (en charge) des cités et des hommes (*'ibād*). Si tu le désires, tu peux le désigner « connaissant », « substitut », « ascète », « savant inconnu », « substitut bien-aimé et recherché », « vice-régent (*nā'ib*) sur terre » (pour Ses serviteurs), « ambassadeur », « habile exécutant », « guide et guidé (*mahdī*) », « indicateur du chemin », « maître spirituel (*muršid*) ». Celui-là est le soufre rouge et l'œuf de la pie (*bayḍat al-'aq'q*)³³⁹. Que

³³⁸ Ainsi la compassion, cela devrait être évident, n'est l'apanage d'aucune forme traditionnelle. Il faudrait à cette occasion dénoncer une injustice qui consiste à comparer une tradition totale, qui doit répondre aux besoins de toutes les catégories d'êtres humains, avec des enseignements plus particulièrement destinés à ceux qui s'engagent sur la voie de la délivrance. Le véritable équivalent de ses enseignements se retrouve, pour l'Islām, dans le *taṣawwuf* et non dans la seule jurisprudence comprise exotériquement.

³³⁹ Toutes ces dénominations témoignent bien d'une réalité initiatique méconnue et voilée par la compréhension habituelle (peut être même plus particulièrement par la véritable obsession) des 'fonctions' spirituelles dans leur rapport avec les individus et l'histoire « objective ». Il y a un niveau du *'aql* qui fonctionne pour les besoins de ce monde sensuel et qui abdique difficilement ses droits !

la satisfaction d'Allāh soit sur lui et sur tout croyant aspirant à Allāh et parvenu à l'ultime station.

Et Allāh est le Guide.

Soixante-treizième discours :

D'un groupe de Saints auxquels Allāh révèle les vices et défauts d'autrui

Il arrive qu'Allāh ﷻ dévoile à un de Ses amis (*walī*) les vices cachés d'autrui, son mensonge, ses prétentions ; son « association » (*širk*) dans les actes, les paroles, les pensées non exprimées et les intentions. L'ami d'Allāh en éprouve une colère sacrée issue de l'amour jaloux qui est le sien pour le Seigneur, Son Envoyé et Sa Religion. Cette colère augmente en lui-même, puis extérieurement, en la présence (ou même en l'absence) de la personne en question.

Comment celle-ci peut-elle prétendre à la sauvegarde avec ces maladies et leur [cortèges de souffrances] et ces douleurs visibles et invisibles ? Comment peut-elle prétendre au *tawhīd* avec ce *širk* (association) ? L'« association » est incroyance et éloignement de la proximité d'Allāh. C'est l'attribut de l'ennemi, de Satan le lapidé, ainsi que celui des hypocrites qui se retrouveront certainement au plus bas degré de l'enfer, pour y séjourner éternellement.

La mention de ces vices apparaît sur la langue du *walī*, avec celle de ces actes mauvais et de son outrecuidance à prétendre complaisamment aux états des hommes véridiques, à oser se comparer à ceux qui sont annihilés dans le Décret et l'Acte d'Allāh.

Parfois (cette réaction du *walī*) vient de la jalousie pour Allāh (ﷻ) (ou bien pour désapprouver, ou encore pour sermonner cette personne). Le comportement du *walī* peut aussi être provoqué par l'Acte d'Allāh l'emportant (sur lui), par Sa Volonté et Sa Colère contre le mensonge. Dans ce dernier cas, les auditeurs, (sans le savoir) accusent Allāh de médisance. Ils s'interrogent : « Est-il convenable qu'un Saint (*walī*) médise d'autrui, alors que cela lui est interdit ? Peut-il évoquer des choses concernant une personne présente ou absente et qui ne sont connues ni de tous ni de quelques-uns ? » Cette désapprobation illustre dans leur cas le verset qui dit : « *Leur péché (iṭm) est plus grand que leur utilité* »³⁴⁰.

En l'apparence, cette désapprobation veut dénoncer un acte blâmable, mais dans la réalité cachée elle est réprobation du Seigneur Lui-même [qui est l'Agent de cet acte].

[Le témoin attentif des propos du *walī*] devient perplexe. Ce qui s'impose à lui, c'est de se taire, de se soumettre (*taslīm*) et d'en chercher l'acceptation et la légitimité dans la Loi Sacrée ; plutôt que la contestation du Seigneur et du *walī* qui « médisent » d'autrui, du fait de ses faussetés et mensonges.

D'ailleurs cette « médisance » peut devenir la cause du repentir (de la personne en question) et l'amener jusqu'à extirper le mal de son être et à revenir de son ignorance et de ses errements.

³⁴⁰ Qur'ān, sourate n°2, verset 219.

[Ainsi se réalise simultanément] une difficulté (utile)³⁴¹ au *walī* et un bénéfice pour l'égaré en perdition par sa sottise et son aveuglement.

Et Allāh guide qui Il veut vers la voie droite³⁴².

³⁴¹ Car le *walī* rencontre la difficulté qui consiste à éprouver l'absence de compréhension de la part des autres hommes. Ce qui est à la fois inévitable et très utile à sa progression initiatique. Cette expérience est certes générale parmi les hommes, mais dans le cas du *walī*, elle devient plus radicale, plus dramatique.

³⁴² C'est la traduction la plus courante et la plus juste, mais il faut préciser que « Il veut » peut être également lu « il veut » (avec un i minuscule) ce qui donne (en français) « Allāh guide qui le veut vers la voie droite » ; autrement dit le principe : « Aides toi, le Ciel t'aidera » est rappelé au sein même de l'affirmation qu'en définitive tout dépend de la volonté d'Allāh.

Soixante-quatorzième discours :

**Ce qu'il incombe à l'homme
intelligent de chercher comme
indications pour parvenir (à la
certitude) de l'Unité (*waḥdāniyya*)
d'Allāh ﴿الله﴾**

La première chose que l'homme intelligent (*'āqil*) examine c'est lui-même, sa constitution. Ensuite il réfléchit au sujet des créatures (*maḥluqāt wa mabdu'ā't*)³⁴³ et déduit de ses observations l'existence du Créateur. Car il possède dans ces conditions toutes les indications concernant l'Artisan (divin). Dans Sa toute puissance omniprésente, il a un témoignage de Sa Sagesse infinie. Toutes choses existent par Lui. Dans ce sens, il y a un propos de Ibn 'Abbās (qu'Allāh soit satisfait d'eux)³⁴⁴, en forme de commentaire de la Parole divine : « *Il vous a soumis tout ce qui est dans les cieux et sur la terre* »³⁴⁵.

³⁴³ Ici deux niveaux de « créations » sont énoncés : L'*ibdā'* est l'instauration directe. Le *Ḥalq* est « création » proprement dite.

³⁴⁴ On sait que « Ibn 'Abbās » signifie Fils de 'Abbās. Dans cette expression il y a donc l'évocation de deux personnes, le père et le fils, lesquels étant deux compagnons célèbres, sont réunis dans le bénéfice de la bénédiction demandée pour eux ; d'où le pluriel utilisé dans le texte arabe.

³⁴⁵ Qur'ān, sourate n°45, verset 13.

(Ibn 'Abbās) dit : « Dans toute chose il y a un Nom d'entre Ses Noms. Et le nom de chaque chose procède de Son Nom. Tu te trouves entre Ses Noms, Ses Attributs et Ses Actes. Il est caché par Sa puissance (*qudra*) et manifeste par Sa Sagesse (*hikma*)³⁴⁶. Visible par Ses Attributs et invisible dans Son Essence. Il voile l'Essence par les Attributs et dissimule les Attributs par les Actes. Il dévoile la Science par la Volonté³⁴⁷ et manifeste la Volonté par les Activités (*ḥarakāt*). Il dissimule l'habileté et l'opération, déployant l'œuvre elle-même par la Volonté. Il reste caché dans Son Mystère et manifeste dans Sa Sagesse et Sa puissance. « *Rien n'est semblable à Lui, et Il est celui qui entend et qui voit* »³⁴⁸.

Ibn 'Abbās a témoigné, par ces paroles, de secrets de la connaissance qui ne se manifestent qu'à partir de la « *niche recelant un flambeau* »³⁴⁹. Son cas (*amr*) a procédé de la prière suivante, que le Prophète, levant les « mains de l'impeccabilité » (*iṣmā*), a faite à son avantage : « *Allāhumma, donne-lui la compréhension (fiqh) de la religion (dīn) et enseigne-lui le ta'wīl* »³⁵⁰.

³⁴⁶ La *quadra* concerne l'intérieur. La *hikma* se rapporte au visible, au manifesté.

³⁴⁷ La volonté d'Allāh s'exerce en conformité avec la Science qu'Il a des choses.

³⁴⁸ Qur'ān, sourate n°42, verset 11.

³⁴⁹ Qur'ān, sourate n°24, verset 35.

³⁵⁰ Cette prière du Prophète ﷺ indique bien que le terme de *ta'wīl* existait dès le début de l'Islām et qu'il ne s'appliquait pas, comme on l'a trop souvent voulu ultérieurement, aux explications « individuelles », rationnelles voire fantaisistes.

Par ailleurs, elle révèle l'erreur de ceux qui font une lecture du verset 7 de la sourate 3 telle qu'ils dénie à quiconque, sauf à Allāh, gloire à Lui, la Science du *ta'wīl*.

Puisse Allāh ﷻ nous faire bénéficier de la *baraka* (influence spirituelle) de tels êtres et nous réunir, le Jour du « rassemblement », en leur compagnie, dans leur présence inviolable (*ḥurm*) ! – *āmīn*.

Soixante-quinzième discours :

Du *taṣawwuf*³⁵¹ et de la base sur laquelle il est établi

Je te recommande la crainte d'Allāh (*taqwā Allāh*)³⁵² et son obéissance ; le respect de l'extérieur de la Loi³⁵³, l'intégrité de la poitrine (*ṣadr*), la générosité de l'âme, l'aménité du visage, la charité agissante, l'abstention d'occasionner du mal, la patience devant le préjudice et la

³⁵¹ De nos jours traduit par le terme « soufisme », terme en *isme*. Le déluge d'ignorance inconsciente étant si puissant à l'heure actuelle, certains ne verront dans cette remarque que chicane ou préciosité. Toutefois, il faut espérer que d'autres se souviendront du remède au désordre social, prôné à l'empereur de Chine par Confucius : *rétablir la dénomination juste des choses*.

³⁵² Cf. la note n°101.

³⁵³ L' « extérieur » de la loi : ce qui implique clairement qu'elle a aussi un « intérieur », mais qu'il ne suffit pas de chercher à se conformer seulement à ce dernier. En effet l'intérieur, bien compris, inclut l'extérieur. La division extérieur/intérieur n'est que conceptuelle, théorique. « Lorsque l'on a mis de côté la peau du mouton, c'est que ce dernier est déjà mort » comme nous le disait un homme simple, mais empli de ce bon sens qui fait tant défaut à certains « intellectuels ».

Il faut convenir que ce principe, dans sa mise en pratique peut faire éprouver (aux personnes conditionnées par la mentalité moderne) des « tensions » par rapport à une approche qui se veut « intérieure » avant tout. Mais dans ce cas ce n'est jamais du fait de la Loi Divine elle-même, mais de la conception, et de la pratique qu'en ont les hommes qui nous la transmettent.

pauvreté, la défense de la dignité des maîtres spirituels, l'affabilité avec les frères, la véracité et le bon conseil avec les petits comme les grands [d'entre eux] ; le renoncement aux querelles, la bonté et la bienveillance, l'habitude de la libéralité et l'abandon de la thésaurisation, la cessation de la fréquentation des profanes, et l'entraide pour la vie traditionnelle (*dīn*) et celle de ce bas monde (*dunyā*).

La vraie pauvreté c'est celle que tu ne manifeste pas à ton semblable. La vraie richesse c'est d'être indépendant de ton semblable.

Le *taṣawwuf* ne consiste pas à acquérir la connaissance par les discussions, les « joutes oratoires » (*qīl wa qāl*), mais par la faim, la rupture des habitudes et l'éloignement des choses plaisantes [pour l'individualité].

N'aborde pas un *faqīr* avec la science, tu l'effaroucherais, mais aborde le plutôt avec la bonté – La science éloigne d'emblée et la bienveillance (*rifq*) crée l'intimité.

Quant au *taṣawwuf*, il est bâti sur huit qualités (*ḥiṣāl*) :

- ◆ **La générosité** (*saḥāʿ*), sur le modèle de notre seigneur Ibrāhīm (عبراهيم) (Abraham) ;
- ◆ **La satisfaction** (*riḍā*), sur le modèle de Ishāq (اسحاق) (Isaac) ;
- ◆ **La patience** (*ṣabr*), sur le modèle de Ayyūb (Job) (أيوب) ;
- ◆ **L'allusion** (*iṣāra*), sur le modèle de Zakariya (Zacharie) (زكريا) ;
- ◆ **L'expatriation** (*ḡurba*), sur le modèle de Yaḥyā (Jean) (يحيى) ;

- ◆ **La sagesse divine** (*taṣawwuf*)³⁵⁴, sur le modèle de Mūsā (Moïse) (موسى) ;
- ◆ **Les pérégrinations** (*siyāha*), sur le modèle de notre seigneur ʿIsā (Jésus) (عيسى) ;
- ◆ **La pauvreté** (*faqr*), sur le modèle de notre seigneur et Prophète Muḥammad que la grâce et la paix soient sur lui ainsi que sur ses frères d'entre les Prophètes et les Envoyés, toutes leurs familles (*Āl*) et tous leurs compagnons.

³⁵⁴ Comme cela a été signalé par René Guenon : « Etant donné le caractère de la langue arabe (caractère qui lui est d'ailleurs commun avec la langue hébraïque), le sens premier et fondamental doit être donné par le nombre ; et en fait, ce qu'il y a de particulièrement remarquable, c'est que par l'addition des valeurs numériques des lettres dont il est formé le mot *ḡūfī* a le nombre de lettres que « *al-ḥikma al-ilāhiyya* » c'est-à-dire « sagesse divine ». (René Guenon, *Aperçu sur l'ésotérisme Islāmique et le taoïsme*, chapitre 1).

« Personne ne peut jamais se dire *ḡūfī*, si ce n'est pas pure ignorance, car il prouve par là même qu'il ne l'est pas réellement, cette qualité étant nécessairement un secret « *sirr* » entre le véritable *ḡūfī* et Allāh ; on peut seulement se dire *mutaṣawwif*, terme qui s'applique à quiconque est entré dans la « voie » initiatique, à quelque degrés qu'il soit parvenu ; mais le *ḡūfī* au vrai sens du de ce mot est seulement celui qui a atteint le degré suprême ». (Ibidem).

On le voit, le *ḡūfī* a cessé d'être un individu, il s'identifie à la Sagesse divine elle-même.

Je te recommande de fréquenter les riches avec dignité (*bi-at-ta'zīz*), et les pauvres avec humilité (*bi-at-taqlīl*). Garde l'humilité et la sincérité, autrement dit la permanente vision du Créateur. Ne critique point Allāh dans [tes réactions envers] les causes secondes, demeure Lui humblement soumis dans tous les états.

Ne néglige point le droit de ton frère sous prétexte de l'amitié qui vous unit.

Fréquente les « pauvres » (*fuqarā'*)³⁵⁶ avec modestie, dans le respect des convenances et avec générosité. Et laisse ta *nafs* périr jusqu'à ce que la vie [véritable] te soit donnée.

[Souviens-toi que] les créatures les plus proches d'Allāh sont celles qui s'avèrent les plus magnanimes. (Et que) la meilleure œuvre consiste en la garde (*ri'āya*) du « secret » (*sirr*) pour qu'il ne se tourne pas vers « autre qu'Allāh ».

³⁵⁵ Ce discours ne porte aucun titre dans l'original.

³⁵⁶ *Pauvre* s'entend dans les deux sens, de pauvreté matérielle et pauvreté spirituelle. Voir le chapitre *al-Faqr* dans *Aperçus sur l'ésotérisme islāmique et le taoïsme* par René Guénon.

Tiens-toi fermement à la Vérité et à la patience. Que dans ce monde, deux choses te suffisent : la compagnie d'un *faqīr* et le service (*ḥidma*) assidu rendu à un *walī*. Sache que le *faqīr* est celui qui ne se contente de rien en dehors d'Allāh (ﷻ). (Et sache que) l'agression dirigée contre un inférieur est faiblesse, contre un supérieur une fanfaronnade, et contre un égal un mauvais caractère.

La pauvreté et le *tašwwuf* sont des choses sérieuses. Ne les prends en rien à la légère.

Qu'Allāh nous accorde Sa grâce propice (*waffaqanā*) ainsi qu'à tous les musulmans – *āmīn* !

Ô Ami (*walī*), applique-toi à l'invocation (*dīkr*) d'Allāh dans tout état, car elle réunit tout bien possible. Et protège-toi en adhérant fermement à la « *corde d'Allāh* »³⁵⁷ ; ce qui repoussera toute calamité. Reste toujours prêt à recevoir les événements décrétés par le Destin, car ils sont inévitables. Et sache que tu seras interrogé sur tes mouvements et tes repos. Consacre-toi à ce qui est la *priorité* de l'instant et prends garde à ne pas engager tes membres dans des actes superflus.

Sois obéissant à Allāh, à Son Prophète et à celui auquel Il a confié Sa Lieutenance (*walā-hu*)³⁵⁸.

³⁵⁷ Qur'ān, sourate n°3, verset 13.

La corde d'Allāh : il faut chercher à comprendre ce qu'elle peut être concrètement, car le Qur'ān ne parle pas métaphoriquement. Dans un premier sens et même dans tous les sens c'est la Qur'ān lui-même.

On remarquera un symbolisme axial (corde tendue verticalement) et l'injonction de *se* « réunir » autour de cet axe pour prévenir la dispersion fatale.

³⁵⁸ Dans cette phrase le pronom *il* peut aussi bien désigner Allāh que l'Envoyé. Ainsi la majuscule (du texte traduit) correspond à la

lecture ‘sunnite’ de la phrase ; ce que le *madḥab* du *ṣayḥ* et le contexte confirment.

Bien sûr, une lecture ṣīte entendrait cette phrase comme impliquant que le Prophète aurait lui-même confié sa Lieutenance à quelqu'un ; (Le principe de la désignation assurant la continuité pour chaque époque).

Cette remarque peut sembler hors de propos. Mais a-t-on suffisamment remarqué que le Qur'ān lui-même présente des passages du même style ? Et cette fois sans ambiguïté sur le sens, où les noms « Allāh et Son Envoyé » ont une fonction grammaticale de sujets ou compléments d'objet, dans une phrase où l'action est exprimée par un verbe à la troisième personne du *singulier* et où le renvoi au couple marque leur indivisibilité. Exemple : Qur'ān, sourate n°48, verset 9 ; Qur'ān, sourate n°4, versets 13-14 ; Qur'ān, sourate n°8, verset 20 ; Qur'ān, sourate n°8, verset 24, etc.). Signalons au passage une autre association étroite, non sans rapport avec le sujet évoqué : celle de l'Homme Parfait et du Qur'ān. Cette vérité est énoncée aussi bien par Sayyidi Muḥyī ad-Dīn Ibn ‘Arabī que par les chiītes, qui eux parlent de l'Imām comme « mainteneur du Qur'ān ». Les exotéristes pourront vérifier que cette vérité se trouve bien dans le Ḥadīṭ suivant : « *Je vous laisse deux choses précieuses : le Livre d'Allāh et les gens de ma Maison lesquels, ne se sépareront jamais jusqu'au Jour de la Résurrection* ». C'est un Ḥadīṭ authentique qui a reçu par la suite une version qui en garde l'esprit seulement partiellement, car elle substitue à l'expression : « gens de la Maison » le mot « *sunnatī* ». Certains, arguent que le Lieutenant est de toute façon établi dans sa fonction par Allāh, qu'il y ait eu ou non désignation par le Prophète. Cette position qui semble inattaquable élude en réalité la distinction capitale entre les deux Volontés ou Ordres divins (*Amr tašrīṭī* et *Amr takwīnī*). Sur la distinction entre ces deux Volontés cf. Ibn ‘Arabī, *Fuṣūṣ al-ḥikam*, tome 2 de la traduction de Charles-André Gilis, chapitre 17, page 483, Ed. Albouraq.

Il est évident, faut-il le rappeler que la révélation islāmique repose sur l'obéissance à l'Ordre *tašrīṭī* d'Allāh.

Il faut mentionner brièvement la distorsion relayée par l'orientalisme qui a longtemps attribué l'ambition du pouvoir temporel aux seuls partisans de ‘Alī, confortant ainsi la propagande umayyāde.

Cette note ne cherche à convaincre personne à un ralliement partisan, lequel d'ailleurs ne changerait rien à la situation *réelle* de celui qui l'effectuerait. Son *seul* but consiste à rappeler que les considéra-

Donne à ce dernier son dû, et ne lui réclame pas ce qui lui incomberait – Et prie (pour lui)³⁵⁹ dans tout état. Aie bonne opinion des musulmans et de bonnes intentions à leur égard. Evertue-toi à leur procurer tout bien. Ne laisse pas passer la nuit en gardant dans ton cœur un désir de nuire, une rancune ou une colère pour quiconque. Il faut que tu pries pour celui qui t'a causé du tort, veille à être conscient du regard d'Allāh sur toi (*raḡīb Allāh*).

Astreins-toi à la nourriture licite (*halāl*) et interroge les gens de la Science par Allāh au sujet de ce que tu ignores³⁶⁰. Epreuve la pudeur envers Allāh (ﷻ); que ta com-

tions d'opportunité ne doivent pas se muer en dogmes intangibles, car *le droit de la vérité l'emporte sur tout le reste*, et à proposer une réflexion (sur un sujet aux conséquences plus importantes qu'il n'y paraît *a priori* sur l'intégrité et la sincérité du chercheur aux personnes libres, c'est-à-dire pas trop préoccupées par leurs « carrière spirituelle ou religieuse », ou ne se croyant pas obligées de maintenir une position prise antérieurement, en oubliant « *qu'au dessus de chaque savant est un Omniscient* » (Qur'ān, sourate n°12, verset 76). D'ailleurs les querelles « extérieures » n'ont jamais affecté l'ésotérisme *vrai*. Le Prophète a eu et « aura toujours des successeurs, que le monde les connaisse ou les ignore » (parole de l'*imām* 'Alī).

En effet, il importe de sortir des confusions et impasses créées par les acrobaties mentales et les justifications de fonctions imaginaires – problème qui se répercute à bien des niveaux – et dont la seule raison d'être est de détourner – consciemment ou inconsciemment – de la Voie Droite (dont la nécessité de la quête est quotidiennement rappelée dans la prière rituelle). Nous ne prétendons pas à notre tour, savoir indiquer à autrui la Voie Droite – que cela soit clair –, ce que nous savons c'est qu'elle ne consiste pas à adorer les idoles, *quelles qu'elles soient*.

³⁵⁹ *Prie pour lui* : car sa tâche est lourde, difficile... surtout s'il n'est pas conforté par le *ta'yid* (l'aide) spécial d'Allāh.

³⁶⁰ Ici se pose une question qui souvent semble négligée : quels sont les critères réels qui permettent aux ignorants (que nous sommes

pagnie soit avec celui qui est avec Allāh. Et fréquente ce qui est « autre qu'Allāh » dans le respect de Sa compagnie.

Fais chaque matin l'aumône d'un petit pain et, le soir, la prière des morts pour tous les musulmans décédés au cours de la journée. Après la prière du coucher du soleil (*magrib*), prie pour la demande de consultation (*istiḡhāra*)³⁶¹.

Puis répète sept fois, matin et soir : « Ô Allāh sauve-nous du feu » ; récite régulièrement (les versets suivants) : « *Je cherche refuge en Allāh, qui entend tout (as-samī) et dont la science englobe toute choses (al-'alīm), de Satan le lapidé. Lui, (est) Allāh, nul Dieu que Lui, le Roi, le Saint, la Paix, le Garant*³⁶², *le Gardien, le Fort, le Puis-*

tous lorsque l'on cherche à savoir) de reconnaître « les gens de la science par Allāh » ?

Comment un consensus d'ignorants peut-il désigner le véritable savant ? Il faut bien garder à l'esprit que la Science en question ici n'est pas de celles qui s'acquièrent par l'imitation et la répétition aveugles.

L'*imām* 'Alī a dit : « Ne connais pas la Vérité par les gens (c'est à dire par ce que dissent les autorités admises en la matière) mais connaît (d'abord) la Vérité, tu reconnaîtras quels sont les siens ».

Comment ne pas citer ici *sayyid* Aḥmad at-Tijānī : « Les gens, aujourd'hui, sont comme des poules : ce qui leur importe, c'est de picorer et gober quelque chose sans se préoccuper d'où cela provient, ni où cela les mènera » (cité dans *al-Ifāda al-aḥmadiyya*).

³⁶¹ Il s'agit d'une *istiḡhāra* générale : demande pour qu'Allāh choisisse toujours pour le croyant confiant le meilleur (*id est* le plu profitable). Il est à remarquer que ces derniers conseils se retrouvent dans une lettre adressée par Ibn 'Arabī à un ami : « *Conseil à un ami* » trad. M. Valsán in *Etudes traditionnelles*, n°409/410, année 1968.

³⁶² « Le garant » : traduit ici *al-mu'min* = littéralement le Croyant, celui avec lequel on est en sécurité. Ainsi la Foi (*imān*) est une qualité divine (le vrai Croyant est Allāh Lui-Même).

sant, le Magnifique. Gloire à Allāh ! Loin de Lui ce qu'on lui associe. Lui Allāh, le Créateur, le Novateur, le Formateur, à Lui sont les plus beaux Noms, les êtres des cieux et de la terre Le glorifient. Il est le Puissant, le Sage »³⁶³.

³⁶³ Qur'ān, sourate n°59, verset 23-24.

Soixante-dix-septième discours :

De l'arrêt (*wuqūf*) auprès d'Allāh ﴿﴾ et de l'extinction (*fanā*) envers les créatures

Sois avec Allāh ﴿﴾ comme dénué de tout le créé et, avec les créatures, comme dépourvu de *nafs* (moi individuel). Si tu te tiens avec Allāh, sans la création, tu as « trouvé »³⁶⁴ : tu t'es éteint par rapport à tout (le reste). Si tu es sans *nafs* auprès des créatures, tu parviens à être juste, à survivre (*baqīta*) et à échapper aux conséquences (qui résultent des actions et réactions).

Déleste-toi de tout sur le seuil de ta retraite (*halwa*)³⁶⁵. Entre seul. Tu y verras, avec l'œil de ton « secret » ton (ami) intime (*anīs*). Tu contempleras ce qui se tient au-delà de la vision ordinaire. La *nafs* disparaîtras, et l'Ordre d'Allāh et Sa Proximité prendront place. C'est alors que ton ignorance sera connaissance, ton éloignement proximité, ton silence invocation (*dikr*) et ta tristesse de solitude sera consolation de compagnie intime.

³⁶⁴ *Id est* l'objet de ta recherche. A propos de *Wajada* (trouver), cf. la note n°287.

³⁶⁵ *Halwa* = le lieu où l'on s'isole, se retire. Il peut aussi bien se trouver en soi-même.

Ô untel (*yā hāqā*) : Il n'y a là que création et Créateur – Si tu choisis le Créateur, dis-leur : « *Ils sont des ennemis pour moi, excepté le Seigneur des Mondes* »³⁶⁶.

Puis le *šayḥ* (ش) dit³⁶⁷ : « Ô untel, lorsque le croyant œuvre vertueusement sa *nafs* se transforme (*inqalabat*)³⁶⁸ en « cœur ». Il perçoit alors ce que voit le cœur. Puis son cœur se transforme en « secret » (*sirr*). Alors l'extinction (*fanā'*) se « retourne » pour devenir « être » (*wujudan*) et « permanence » (*baqā'*) ».

Puis (le *šayḥ*) (ش) dit : « Les bien-aimés (Aḥbâb) franchissent toutes les portes ».

Ô quidam : le *fanā'* est l'anéantissement de toutes les créatures et le « retournement » de ta nature qui s'identifie alors à celle des Anges. Ensuite vient le *fanā'* par rapport à la nature même des Anges : tu rejoins la Voie primordiale (*al-minhāj al-awwal*). C'est alors que ton Seigneur te désaltérera par la boisson qu'Il te versera et sèmera en toi ce qu'Il sèmera...

Si tu aspiras à cela, embrasse l'Islām, continue avec l'abandon parfait (*istislām*), (viendront alors) la science

³⁶⁶ Qur'ān, sourate n°26, verset 77.

Tout ce qui n'est pas Lui, est une idole (car ce verset se rapporte à ce qu'a dit *Sayyidunā* Ibrāhīm, sur lui la paix, des idoles autour de lui).

³⁶⁷ On voit bien ici que ce livre est constitué de notes prises par les auditeurs du *šayḥ*.

³⁶⁸ Littéralement *inqalaba* signifie se retourner, cette précision peut s'avérer importante si l'on considère la notion de « retournement » laquelle concerne surtout la « méthode ». Voir René Guénon, sur « analogie inverse ».

Dans ce paragraphe, les verbes « se transforme » et « se retourne » ont été choisis pour rendre le même verbe arabe *inqalaba*.

(*'ilm*) par Allāh, puis la Connaissance (*ma'rifa*), enfin l'Être total (*wujūd*). Si ton être est pour Lui, ta totalité est à Lui.

L'ascèse (*zuhd*) est l'œuvre d'une heure. Le scrupule (*warā'*) l'œuvre de deux heures. La connaissance l'œuvre de l'éternité (*abad*).

Soixante-dix-huitième discours :

**Des gens du combat spirituel
(*mujāhada*) et de l'examen de
conscience (*maḥāsaba*), des hommes
de la ferme résolution (*ahlu al-'azm*)
et de leurs qualités**

Les gens du combat spirituel, de l'examen de conscience et de la ferme décision ont expérimenté dix propriétés (*ḥiṣal*). Lorsqu'ils les acquièrent et les maîtrisent avec la permission d'Allāh (ﷻ), ils atteignent les nobles demeures [spirituelles].

[Première propriété]

La première consiste à ne pas prêter serment au nom Allāh (ﷻ), ni véridiquement ni mensongèrement, ni volontairement ni involontairement. Parce que si l'homme contrôle cette tendance en lui-même et qu'il habitue sa langue à s'abstenir d'y céder, cette pratique le portera à abandonner totalement le fait de prendre à témoin Allāh par pure habitude inconsciente ou sciemment.

Lorsqu'il s'établit dans cette station, Allāh lui ouvrira une porte sur Ses Lumières, et il connaîtra l'utilité de cette « ouverture » dans son cœur. Il (Allāh) l'élèvera à un (certain) degré, lui donnera force dans sa résolution et sa patience, et suscitera les éloges des frères, comme la déférence de ses voisins, au point que quiconque le connaîtra le considérera et que celui qui le verra sera saisi de crainte.

[Deuxième propriété]

La deuxième consiste à s'écarter du mensonge proféré, aussi bien pour plaisanter que pour tromper. Car s'il pratique ainsi, en maîtrisant la disposition en lui-même, en y habituant sa langue, Allāh lui « ouvrira la poitrine », purifiera sa science. C'est alors comme s'il ignorait que le mensonge existe. Et lorsqu'il l'entend proféré par autrui, il le blâme vivement en son for intérieur. S'il prie en faveur de ce menteur pour que ce défaut le quitte, il aura une rétribution (*tawāb*).

[Troisième propriété]

La troisième consiste à prendre garde au non-respect d'une parole donnée. Et même s'abstenir totalement de promettre. Cela serait plus tonique pour son affaire (*amr*) et plus direct pour sa voie. Car ne pas tenir sa promesse fait partie du mensonge. S'il agit donc dans le sens indiqué, Allāh lui ouvrira la porte de la libéralité et (lui octroiera) le degré de la « pudeur »³⁶⁹. Il obtiendra de surcroît un amour tendre de la part des Véridiques et une élévation auprès d'Allāh.

[Quatrième propriété]

La quatrième consiste à éviter de maudire *quoi*³⁷⁰ que ce soit dans la création et de nuire fut-ce à la plus infime portion du créé. Car tels sont les caractères des pieux (*abrār*) et des

³⁶⁹ Pudeur à l'égard d'Allāh, qui est le signe de la réalisation de sa juste place.

³⁷⁰ Il faut remarquer que les hommes en arrivent dans leur étroitesse d'esprit, à s'irriter non seulement contre leurs semblables mais encore contre des obstacles impersonnels (comme le climat, les machines, etc.).

véridiques (*ṣadiqīn*). Il³⁷¹ aura une bonne fin avec la protection d'Allāh dans ce monde et, de surcroît, tout ce qu'Il (Allāh) lui réserve comme degrés (spirituels). Il le sauvera des arènes de perdition, le mettra à l'abri des (mauvais agissements des) créatures, Lui accordera leur clémence et le rapprochera de Lui-Même.

[Cinquième propriété]

La cinquième consiste à éviter de formuler des prières pour la perte de quiconque, même si l'on a subi une injustice. Il ne faut pas rompre avec la personne par des propos (blessants), ni se venger en parole ou par des actes. Cette qualité élève son possesseur aux degrés sublimes. S'il s'éduque en elle, il obtiendra une noble demeure dans ce monde et dans l'autre. L'amour et la tendresse à son égard habiteront le cœur des créatures, proches ou éloignées. Il verra ses demandes (*du'ā'*) exaucées et son estime grandir dans la considération de ses semblables. Il connaîtra l'honneur dans ce monde et le respect dans le cœur des croyants.

[Sixième propriété]

La sixième consiste à ne pas témoigner catégoriquement de l'« association » (*širk*), de l'impiété (*kufr*) ou de l'hypocrisie (*nifāq*) d'une personne d'entre les « gens de la *qibla* »³⁷². Cette qualité (d'abstention) est plus proche

³⁷¹ Il s'agit bien sûr de l'homme ayant acquis cette caractéristique.

³⁷² La *qibla* est le point de l'horizon auquel l'on fait face.

Les gens de la qibla : ce sont les musulmans, lesquels se tournent tous dans leur prière – à quelque rite qu'ils adhèrent – vers la Ka'ba de la Mecque.

de la miséricorde, plus élevée en degré (spirituel) ; c'est le parachèvement de la *Sunna*. Cette attitude est la plus éloignée de (la prétention à) s'immiscer dans la Science d'Allāh, la plus éloignée (du risque) d'être banni par Lui, la plus proche de Sa Satisfaction (*riḍā*) et de Sa Miséricorde³⁷³.

Pour ceux que le symbolisme inhérent à la langue intéresse *qibla* veut dire également « le midi, le sud ». Le mot a pour racine Q.B.L. qui connote les idées de « face à face », « réception », « accepter » etc.

Outre que l'on retrouve là le mot *Kabbalah* qui signifie en hébreu la « Tradition » (laquelle remonte à Adam et à son fils Seth), il est curieux de constater qu'en Chine, les taoïstes se tournent vers le Sud pour leurs rites et que celui-ci est la « direction » correspondant au cœur pour la médecine traditionnelle chinoise. Or le cœur se dit en arabe Q.L.B., simple permutation de notre racine verbale (permuter ou retourner se disant d'ailleurs également Q.L.B.). (Cette donnée semble contredire l'affirmation guénonienne de l'origine *nordique* de la Tradition, mais ces notes ne visent qu'à soulever des questions et ne peuvent traiter toutes les « réponses »...).

Ces considérations pourraient paraître étranges à ceux qui oublient « qu'il faut chercher la Science fut-elle en Chine ». Pourtant, Q.B.L. (ou Q.L.B.) = 132 = valeur du mot « Islām » (entre autres vocables de même valeur numérique (132) tels : « Muḥammad », « el-Amīn », ou même « *ṣalīb* » qui signifie « croix ». Ce dernier rapprochement n'inquiétera que ceux qui ignorent cette parole du *ṣayḥ* Eliš al-Kabīr : « Si les chrétiens ont la croix, les musulmans en ont la doctrine ».

³⁷³ Dans cet ordre d'idée, certains pourront en déduire qu'il faudrait taire charitablement les luttes qui ont secoué la *Umma*. Certes, cette attitude est plus constructive pour soi-même et pour les autres. Mais la vérité a Ses Droits, et tout dépend de l'*intention* dans laquelle on s'entretient avec ses semblables. Dans ce cas, on est en droit de s'interroger si l'esprit étroit, le refus d'accepter de reconnaître sa propre ignorance, la tendance à remplacer l'examen calme et objectif des points de mésententes par la violence des réactions passionnelles et dénuées de réelle logique, ont disparus ? Combien sont prêts à faire triompher une vérité sur leurs intérêts personnels ?

Que ces questions ne soient pas considérées comme des atteintes à la *fraternité* musulmane ; l'enjeu en est celui de la vérité, dont on ne

Il y a assurément là une noble issue vers Allāh ﷻ qui permet au serviteur d'hériter de la miséricorde pour toutes les créatures.

[Septième propriété]

La septième consiste à éviter de porter son regard vers les péchés et de mouvoir ses membres dans leur direction. Cette abstention fait partie des actes les plus rapidement récompensés dans le cœur et les membres, dans ce monde même. Nous implorons Allāh, par pure grâce de Sa part, de nous enseigner ces qualités [déjà énumérées] et de faire sortir les désirs [mondains] de nos cœurs.

[Huitième propriété]

La huitième consiste à éviter d'être, peu ou prou, à la charge de quelqu'un (*al-ḥalq*) pour sa nourriture quotidienne. Il (le serviteur) doit dispenser toute personne de cette obligation, aussi bien pour les choses dont il a besoin que pour celles dont il peut se passer. En cette attitude réside la gloire des adorateurs, la dignité des hommes de piété, et l'efficacité de leurs conseils pour « ordonner le bien et prohiber le mal »³⁷⁴.

Toutes les créatures doivent être considérées de la même façon. S'il y parvient, Allāh le déplacera [de son état présent] vers l'état d'indépendance (*ḡināʾ*), de certitude (*yaqīn*) et de confiance totale en Lui (*ṭiqa bi-hi*) ﷻ.

doit pas « se laver les mains ». L'Islām est générosité et vérité. Sans la seconde, la première est pervertie, elle devient complicité hypocrite.

³⁷⁴ Principe important consistant à aider les autres dans la bonne voie. Il est certain que si l'on dépend d'eux pour sa vie matérielle, on pourra ne pas oser les réprover, ni prendre le risque de contrarier leurs *nafs*.

Allāh n'élèvera point celui qui n'aura pas atteint cette vision [des créatures]. Que les créatures soient pour Lui égales dans le Vrai. Qu'il soit certain que tels sont les moyens (*asbāb*) d'obtention de la gloire des croyants et de la dignité des hommes pieux.

Là est la porte la plus proche (pour l'accès) à la parfaite sincérité (*iḥlās*).

[Neuvième propriété]

La neuvième consiste à devoir cesser d'espérer obtenir quelque chose des humains (*al-ādamiyyin*), de convoiter quoi que ce soit leur appartenant. En cela réside la plus grande gloire, l'indépendance caractéristique « le royaume immense »³⁷⁵, la fierté magnifique, la pure certitude, et le « *tawakkul* » (remise de ses affaires à Allāh), remède explicite à tous les maux. Il y a là une porte d'entre les portes de la confiance (*ṭiqa*) en Allāh ﷻ. C'est également une porte d'entre celles du renoncement (*zuhd*), par laquelle on parvient au « scrupule » (*warā'*) et/ou complète ainsi sa vie traditionnelle (*nisk*). Cette qualité fait partie des signes de ceux qui se sont exclusivement consacrés à Allāh ﷻ.

[Dixième propriété]

La dixième consiste en l'humilité (*tawāḍu'*). En effet, c'est par elle qu'est renforcé le dévot (*'abid*), que sa demeure spirituelle est élevée, et que se trouvent parachevées la gloire et l'éminence auprès d'Allāh ﷻ et des

³⁷⁵ « Le royaume immense » : cf. Qur'ān, sourate n°4, verset 54 : « Pourquoi jalourent-ils les gens qu'Allāh a honorés de sa grâce ? Nous avons déjà donné à la Famille d'Ibrāhīm le Livre et la Sagesse, et nous leur avons accordé un Royaume Immense ».

créatures. Par elle, il pourra obtenir ce qu'il désire dans ce monde et dans l'autre. Cette qualité est la racine de toutes les autres ainsi que leur fruit et leur perfection. Par elle, le serviteur atteint les demeures des vertueux, satisfaits d'Allāh ﷻ dans l'aisance comme dans la peine. Elle est la perfection de la « crainte pieuse » (*taqwā*).

L'humilité consiste à ce que le serviteur ne rencontre personne sans le voir meilleur que lui-même ; et qu'il s'interroge : « Peut-être est-il meilleur que moi auprès d'Allāh et d'un degré plus élevé ? »

Si l'homme (qu'il considère) est plus jeune, il se dit : « Celui-ci n'a pas [encore] désobéi à Allāh ﷻ, alors que je l'ai fait maintes fois. Sans aucun doute, il est meilleur que moi ». S'il est plus âgé, il se dit : « Celui-ci a adoré Allāh avant moi ». S'il est savant, il se dit : « Celui-ci a reçu ce que je n'ai pas atteint, il sait ce que j'ignore, et il œuvre selon sa science ». S'il est ignorant, il se dit : « Celui-ci désobéit à Allāh par ignorance, tandis que moi, je le fais en toute conscience ; j'ignore comment sera ma fin et comment sera la sienne ». S'il est un impie (*kafīr*), il se dit : « Je ne peux savoir, peut-être deviendra-t-il musulman et connaîtra-t-il une bonne fin, et peut-être tomberais-je dans l'impiété pour arriver à une mauvaise fin ? »

Ici, il y a une porte de compassion et de crainte. L'humilité est ce dont on doit être muni dès le début et ce qui reste au serviteur à la fin.

A cette condition, Allāh le préserve des calamités et le mène aux demeures de la sincérité envers Lui (*an-naṣṭha li-Allāh*) ﷻ pour devenir un des intimes et des bien-aimés du Miséricordieux, et un des ennemis d'Iblis (l'ennemi d'Allāh, qu'Allāh le maudisse).

Il s'agit de la porte de la Miséricorde. Mais elle implique de laisser derrière soi la porte³⁷⁶ de l'orgueil (*kibr*) et les montagnes de l'estime vaniteuse de soi (*'ujb*), de refuser de s'attribuer un degré éminent dans la religion (*dīn*), dans ce monde-ci ou l'autre.

Voilà la moelle de l'adoration (*'ibāda*), le terme de la gloire des ascètes, et le signe distinctif de ceux qui observent les commandements.

Avant tout cela, il doit empêcher sa langue de mentionner les créatures, de parler de ce qui est vain. Aucune œuvre ne peut être achevée sans ce contrôle. Il doit chasser la haine, l'orgueil et la cruauté de son cœur, dans tous les états. Sa langue doit être une, en privé et en public ; de même pour sa volonté. Il doit prodiguer le bon conseil (*naṣīḥa*) à tous sans discrimination. Et il ne peut être un conseiller s'il évoque qui que ce soit en mal, ou dénigre ses actions, ou encore se plaît à écouter les critiques portant sur autrui. Ces tentations sont la disgrâce des adorateurs, le détriment des pratiquants et la perte des ascètes. Sauf pour celui auquel Allāh ﷻ vient en aide, et protège sa langue et son cœur par Sa Miséricorde, Sa Bienveillance et Sa faveur.

³⁷⁶ C'est-à-dire de ne pas la franchir : « Nul n'entrera au Paradis tant qu'il restera un atome d'orgueil en son cœur » (ḥadīṭ).

**De ses conseils à ses enfants
(que leurs secrets soient sanctifiés),
ainsi que de certains de ses propos utiles
– De sa maladie et de sa mort ﷻ**

Lorsqu'advint la maladie qui devait causer sa mort, son fils 'Abd al-Wahāb lui demanda : « Ô Sayyidī, conseille-moi sur ce que je dois faire après ton départ ». Il ﷻ lui répondit ceci : « Tiens-toi fermement à la crainte pieuse (*taqwā*) d'Allāh ﷻ. Ne crains personne d'autre qu'Allāh. N'espère en nul autre qu'Allāh. Remets toutes tes affaires à Allāh ﷻ. Ne compte que sur Lui. Demande toutes choses dont tu as besoin à Allāh seul. Ne t'en remets à nul autre qu'Allāh ﷻ. [Demeure dans] le *tawḥīd*, [ne sort pas du] *tawḥīd*. (En le *tawḥīd*) est l'accord unanime de tous (les savants de l'Islām)³⁷⁷.

Et il a dit : « Si le cœur est en bon état par rapport à Allāh ﷻ rien ne lui manque, et rien ne le quitte ».

Il a dit aussi : « Je suis un noyau (*lub*) sans écorce (*qiṣr*).

A ses enfants [sur son lit de mort] il a dit : « Ecartez-vous d'autour de moi, car je suis avec vous selon

³⁷⁷ Le texte dit littéralement « le *tawḥīd*, le *tawḥīd* » en manière de rappel et d'insistance sur cette notion. Les précisions entre crochets ont été ajoutées par le traducteur parce qu'il a jugé qu'elles n'altèrent en rien le sens.

l'apparence (*zāhir*), mais avec d'autres selon l'intérieur, l'invisible (*bāṭin*).

Puis il ajouta : « D'autres que vous sont présents auprès de moi, faites-leur de la place et respectez les convenances avec eux. Il y a ici une miséricorde immense. Ne rétrécissez pas l'espace devant eux ».

Et il répéta, pendant un jour et une nuit : « Et que la paix soit sur vous, ainsi que la Miséricorde d'Allāh et Ses Bénédiction³⁷⁸. Qu'Allāh me pardonne et vous pardonne, qu'Allāh nous accorde avec vous le repentir³⁷⁹.

Avec le nom d'Allāh (*bism Allāh*) et sans le quitter. Il répéta ces mots durant un jour et une nuit.

Et il dit : « Malheur à vous ! Je ne crains rien, ni ange quelconque, ni l'ange de la mort. Il nous a été donné d'être pris en charge par autre que toi »³⁸⁰. Puis il poussa un cri formidable. C'était l'après-midi où il devait mourir.

Ses deux fils, le *ṣayḥ* 'Abd ar-Razzāq et le *ṣayḥ* Mūsā (que leurs secrets soient sanctifiés) nous ont informé que

³⁷⁸ C'est la formule complète de salutation propre à l'Islām. Il s'agit ici de la réponse à une salutation adressée à Lui par des êtres invisibles aux témoins humains de la scène.

³⁷⁹ Le repentir (*tawba*) c'est le « retour à Lui » c'est l'alpha et l'oméga de la voie (cf. Qur'ān, sourate n°110, verset 3, sourate révélée à la fin de la mission du Prophète).

³⁸⁰ Cette phrase s'adresse très probablement à « l'ange de la mort », chargé de retirer l'esprit hors du corps. « Autre que toi » désignerait alors Allāh Lui-même, car cette opération peut être accomplie directement par Lui. Cf. par exemple, la demande de *sayyidī* Abū al-Ḥasan aš-Šāqulī, dans son « *Hizb al-kabīr* » ; « et charges-Toi Allāhumma de la saisie de nos Esprits par Ta (propre) Main... ».

Il ne faut pas nécessairement voir là deux « procédures », car Allāh est toujours présent dans les causes secondes.

sa Présence, le « Secours » (*ḡawṭ*)³⁸¹, leva les mains, les tendit et prononça : « Et que la paix soit sur vous avec la Miséricorde d'Allāh et Ses Bénédiction³⁸², repentez-vous et entrez dans le rang. Je viens vers vous ». Puis : « Arrêtez-vous ! ». C'est alors que le Vrai vint à lui et qu'il entra en agonie.

(Par ailleurs), il avait dit : « Entre vous et moi, comme entre toutes les créatures et moi, il y a une distance semblable à celle qui sépare la terre du ciel. Ne me comparez à personne et ne comparez personne à moi ». Alors son fils 'Abd al-'Azīz (ﷺ) s'enquit de sa douleur et de son état. Il lui répondit : « Que personne ne m'interroge sur quoi que ce soit ! Je me tourne et me retourne dans la Science d'Allāh (ﷻ) ».

Une autre fois, le même fils, 'Abd al-'Azīz, l'interrogea sur (la nature de) sa maladie. Il lui répondit : « Ma maladie n'est connue, ni comprise de personne ; ni des humains, ni des *jinn*-s, ni des anges, la Science d'Allāh n'est pas diminuée par Son Décret. Le Décret peut varier mais Sa science est immuable. « *Allāh efface ce qu'il veut, et Il confirme [ce qu'Il veut].* *Auprès de Lui, est la Mère du*

³⁸¹ *al-Ḡawṭ* = le Secours, c'est le Pôle des pôles ou l'Autorité suprême, dans le cas où son secours est recherché.

³⁸² Le texte dit littéralement : « Lorsque viendra vers vous » ou « lorsque vous serez visité », forme impersonnelle qui ne précise pas l'identité du visiteur. Si l'on rapproche toute la phrase du verset 38 de la sourate n°78 : « *Le Jour (de la Résurrection) où l'Esprit et les Anges se lèveront en rang* », on peut en déduire qu'il y a là allusion à l'identification de notre *ṣayḥ* avec l'Esprit. Le moment de la mort étant d'ailleurs la « petite résurrection », d'après le *ḥadīṭ* : « *Celui qui meurt, sa résurrection s'est levée* ». Dans cette perspective « microcosmique », les anges sont les facultés de l'homme dans leur aspect essentiel. Sur « l'Esprit », voir l'article de René Guenon, dans « *Aperçus sur l'ésotérisme islāmique et le Taoïsme* ».

Livre »³⁸³. « *On ne l'interroge pas sur ce qu'il fait, mais eux sont interrogés* »³⁸⁴. Les nouvelles concernant les attributs (*ṣifāt*) s'éloignent tout comme elles sont venues.

Son fils, le *ṣayḥ* 'Abd al-Jabbār (qu'Allāh sanctifie son secret) lui demanda : « Quelle partie de ton corps te fait souffrir ? » Il répondit : « Toutes les parties de mon corps sont douloureuses à l'exception de mon cœur. Il n'éprouve aucune douleur et il demeure avec Allāh ﴿الله﴾ ».

Puis la mort survint. Il disait (à ce moment-là) : « Je cherche l'aide, au moyen de « *lā ilāha illā Allāh* », gloire à Lui et exalté soit-Il ! Le vivant qui ne craint point la disparition. Gloire à Celui qui se rendit invincible (*ta'azaza*) par la Toute-Puissance (*qudra*) et qui subjugué ses serviteurs par la mort.

Lā ilāha illā Allāh, muḥammad rasūlu Allāh.

Son fils, le *ṣayḥ* Mūsā (qu'Allāh sanctifie son secret) précisa qu'à cet instant le *ṣayḥ* ﴿الله﴾ ne parvenait plus à prononcer correctement le mot *ta'azaza*. Il le répéta plusieurs fois, jusqu'à parvenir, en prolongeant le son, à en maîtriser l'énonciation. Puis il répéta : « Allāh, Allāh, Allāh ». C'est alors que sa voix s'éteignit et que sa langue se colla au palais. Son noble esprit (*rūḥ*) quitta le corps (terrestre). Qu'Allāh soit satisfait de lui !

³⁸³ Qur'ān, sourate n°13, verset 39.

³⁸⁴ Qur'ān, sourate n°21, verset 23.

Des dates de sa mort et de sa naissance

Il naquit en l'an quatre cent soixante-dix (de l'Hégire) et mourut en cinq cent soixante et un, à l'âge de quatre vingt onze ans (lunaires).

Il arriva à Bagdad à l'âge de dix-huit ans. Comme les vers d'un admirateur fervent les résumant si bien :

Le faucon d'Allāh est le sulṭān des initiés (rijāl) —

Il vint dans l'amour (iṣq) et mourut dans la perfection (kamāl).

C'est ainsi que le mot (*iṣq*) a pour valeur numérique 470 (la date de sa naissance), et que le mot « *kamāl* » a pour somme de ses lettres constitutives 91 (le nombre d'années de sa vie)³⁸⁵.

Ceci est mentionné dans « *al-Bahja* », « *Qalā'id al-jawāhir* » et « *Nuzhat al-ḥātir* »³⁸⁶.

Et Allāh est plus savant !

³⁸⁵ Ce procédé mnémotechnique est très courant dans la littérature arabe ancienne.

³⁸⁶ Livres consacrés au *ṣayḥ* 'Abd al-Qādir, au nombre des classiques de la *ṭarīqa qādiriyya*.

Complément à l'arbre généalogique (côté maternel) de sa Présence « le Secours » (*al-ġawf*)

Nous avons déjà mentionné au début de ce livre que la généalogie de l'auteur (qu'Allāh sanctifie son secret) se rattache, du côté paternel, à la présence de notre Seigneur l'Emir des croyants al Ḥasan (ﷺ), le petit-fils du Prophète (ﷺ).

Il faut savoir que sa généalogie remonte, du côté maternel, à la Présence du Seigneur des martyrs, Abū 'Abd-Allāh al Ḥusayn (ﷺ).

La raison de ce rappel à la fin du livre est très claire. L'ordre adopté est bien entendu fonction de la précellence des mâles sur les femelles³⁸⁷, et aussi parce que notre Seigneur al Ḥasan (ﷺ) est plus âgé que sa Présence, notre seigneur al-Ḥusayn (ﷺ) ; enfin aussi, pour que l'ouvrage soit encadré par l'enceinte protectrice que forment les deux nobles lignées.

Il convient également de rappeler que la haute ascendance de notre *ṣayḥ* remonte à Sa présence le calife de l'Envoyé d'Allāh (ﷺ), son compagnon dans la grotte, l'émir des croyants, notre seigneur Abū Bakr aṣ-ṣidīq (ﷺ)³⁸⁸.

³⁸⁷ Se souvenir que l'*imām* Ḥasan est l'aïeul paternel et l'*imām* Ḥusayn est l'aïeul maternel de notre *ṣayḥ*.

³⁸⁸ C'est le premier calife de l'Islām.

Sache que la mère de Sa présence, le pôle des connaisseurs, le *ṣayḥ* 'Abd al-Qādir al-Kilānī³⁸⁹ (que soit sanctifié son secret) a pour nom « Um al-ḥayr »³⁹⁰. Elle est la servante du Tout-Puissant (*amat al-Jabbār*)³⁹¹, Fāṭima, fille du Sayyid 'Abd Allāh aṣ-Ṣawma'ī l'ascète, fils de l'*imām* Abū Jamāl ad-Dīn Sayyid Muḥammad, fils de l'*imām* Sayyid Maḥmūd, fils de l'*imām* Sayyid Abū 'Aṭā' Aḥd Al-lāh, fils de l'*imām* Sayyid Kamal ad-Dīn 'Isā, fils de l'*imām* Abū 'Alā' ad-Dīn Muḥammad Jawād (☞), fils de l'*imām* valeureux 'Alī Riḍā (☞), fils de l'*imām* valeureux Mūsā al-Kaẓim (☞), fils de l'*imām* valeureux Ja'far aṣ-Ṣādiq (☞), fils de l'*imām* valeureux Muḥammad al-Bāqir (☞), fils de l'*imām* valeureux Zayn al-'Ābidīn, fils de l'*imām* valeureux, seigneur des adolescents d'entre les gens du Paradis et joie profonde des gens de la *Sunna*, le seigneur des martyrs, Abū 'Abd-Allāh al-Ḥusayn – qu'Allāh l'agrée et nous agrée par lui, *āmīn* –.

Quant au lien de sa haute généalogie avec notre seigneur l'émir des croyants Abū Bakr aṣ-Ṣiddīq (☞), elle réside dans le fait que la grand-mère paternelle de sa Présence le « *gawṭ* » (secours) a pour nom « Um Salma », fille de l'*imām* Muḥammad (☞), fils de l'*imām* Ṭalḥa (☞), fils de l'*imām* 'Abd-Allāh (☞), fils de l'*imām* 'Abd ar-Raḥmān, fils de Sa présence l'*imām* Amīr al-Mu'inīn,

³⁸⁹ On retrouve trois prononciations de son nom, à savoir : Jīlānī, Kīlānī et Gīlānī. La dernière s'explique par le fait que le *ṣayḥ* est né dans la province perse de Guilan. En arabe, le nom de cette province est Jīlān, d'où la première prononciation. La deuxième prononciation est due au fait que le son « gue » est figuré par une lettre de l'alphabet persan qui est une légère modification de la lettre arabe 'kâf', d'où la confusion qui s'est établie.

³⁹⁰ Ce qui signifie la « mère du bien ».

³⁹¹ *Amat al-Jabbār* : la servante du Puissant Réparateur.

notre seigneur Abū Bakr aṣ-Ṣiddīq – qu'Allāh l'agrée et soit satisfait de nous par son intermédiaire, *āmīn* –.

Quant à sa liaison généalogique avec Sa présence, notre seigneur le « possesseur des deux lumières », le Prince des croyants 'Uṭmān Ibn 'Affān (☞) ; elle se présente comme suit : Notre seigneur 'Abd-Allāh le pur, neuvième ancêtre de Sa présence « le *gawṭ* », a été appelé le « pur » (*al-Muḥḍa*) car ce vocable s'applique à ce qui est sans mélange. En effet l'ascendance de notre seigneur 'Abd-Allāh en question, ne comporte aucun esclave ni du côté maternel, ni du côté paternel. C'est la raison de sa dénomination par « le pur ». Son père était notre seigneur al-Ḥasan al-Muṭna, fils de notre seigneur al-Ḥasan (☞), fils de l'*imām*, notre seigneur 'Alī Ibn Abū Ṭālib, qu'Allāh ennoblit sa face et soit satisfait d'eux tous – Sa mère était Fāṭima (☞) après le décès de son père, elle fut remariée à 'Abd-Allāh Ibn al-Muẓaffar (☞), fils de 'Umar (☞), fils de l'émir des croyants 'Uṭmān Ibn 'Affān (☞).

Quant à sa liaison généalogique avec notre seigneur 'Umar Ibn al-Ḥaṭṭab (☞), sache que ce 'Abd-Allāh Ibn al-Muẓaffar que nous venons de mentionner, sa mère se nommait Ḥafṣa (☞), fille de notre seigneur 'Abd-Allāh (☞), fils de notre seigneur 'Umar (☞).

Il s'avère ainsi que cette noble ascendance se rattache à la fois à notre seigneur aṣ-Ṣiddīq (Abū Bakr), à notre seigneur al-Fārrūq ('Umar), à notre seigneur Dū an-Nūrayn ('Uṭmān) ainsi qu'à nos seigneurs, les « deux excellences » (al-Ḥasan et al-Ḥusayn), qu'Allāh soit satisfait d'eux tous.

Maintenant, voici l'énoncé des chaînons de la chaîne initiatique (*silsila*) qui le relie au Prophète (☞) : Notre *ṣayḥ* a reçu (*talaqqana*) le *dīkr*, la lieutenance et la *al-*

*hirqa*³⁹² *qādiriyya* de son maître et guide, le connaissant par Allāh (ﷻ), le *ṣayh* Abū Saʿīd al-Mubārak, fils de ʿAlī al-Maḥzūmī (ﷻ). Et lorsque sa Présence le « secours » (ʿAbd al-Qādir) eut occupé le degré de « pôle » (qutbyah), sa Présence Abū Saʿīd reçut à son tour la lieutenance et fut revêtu de la *hirqa* par Sa présence le « *gawī* ». Qu'Allāh sanctifie leurs secrets. Leur *ṣayh* pour la *hirqa* fut le *ṣayh* de l'Islām, le connaissant par Allāh (ﷻ), le *ṣayh* Abū al-Ḥasan ʿAlī Ibn Yūsuf al-Qurṣī al-Hakārī (ﷻ), – et lui revêtit la *hirqa* des mains de son maître – le connaissant par Allāh, le *ṣayh* Abū al-Farj aṭ-Ṭarsūsī (ﷻ), – et lui revêtit la *hirqa* des mains de son maître – le connaissant par Allāh, le *ṣayh* Abū Bakr Dalf Ibn Jaḥdar aš-Šiblī (ﷻ) – et lui revêtit la *hirqa* des mains de son maître –, le connaissant par Allāh, le *ṣayh* Abū al-Qāsim al-Junayd al-Baḡdādī (ﷻ), – et lui revêtit la *hirqa* des mains de son maître – le connaissant par Allāh, le *ṣayh* Sarī ad-Dīn al-as-Saqī (ﷻ), – et lui revêtit la *hirqa* des mains de son maître – le connaissant par Allāh, le *ṣayh* Abū Maḥfūz Maʿarūf al-Karḥī (ﷻ), – et lui revêtit la *hirqa* des mains de son maître) – le connaissant par Allāh, le *ṣayh* Dāwūd aṭ-Ṭāʿī (ﷻ) – et lui revêtit la *hirqa* des mains de son maître) le connaissant par Allāh, le *ṣayh* Ḥabīb al-ʿAjamī (ﷻ) (et lui revêtit la *hirqa* des mains de son maître), le connaissant par Allāh, le *ṣayh* Ḥasan al-Baṣrī (ﷻ), et lui de la présence de son *ṣayh* et guide, notre seigneur, l'émir des croyants ʿAlī Ibn Abū Ṭālib, qu'Allāh ennoblisse sa face. Et lui de la présence du seigneur des Envoyés, l'Envoyé du Seigneur des Mondes, notre seigneur et Prophète

³⁹² *Hirqa* : c'est le manteau dont le maître revêtait le disciple lors de l'initiation. Puis cela a désigné le rattachement lui-même. En fait ce qui se passe réellement à ce moment, c'est que le Vrai vient revêtir le cœur de l'initié, car « le revêtement de la piété (*libās at-taqwā*), cela est meilleur pour vous », Qurʾān, sourate n°7, verset 26.

Muḥammad l' élu, que la grâce et la paix d'Allāh soient sur lui, ainsi que la gloire, l'honneur, l'exaltation et la magnificence.

Quand à ses enfants (qu'Allāh soit satisfait de lui) ils sont douze : le *ṣayh* ʿAbd al-Wahāb, le *ṣayh* ʿAbd ar-Razzāq, le *ṣayh* ʿAbd al-ʿAzīz, le *ṣayh* ʿAbd al-Jabbār, le *ṣayh* ʿAbd al-Ġafūr, le *ṣayh* ʿAbd al-Ġanī, le *ṣayh* Šālih, le *ṣayh* Muḥammad, le *ṣayh* Mūsā, le *ṣayh* ʿIsā, le *ṣayh* Ibrāhīm et le *ṣayh* Yaḥyā, le plus jeune d'entre eux. Son épouse est amat al-Jabbār al-ʿalawiyya³⁹³, Fāṭima. Qu'Allāh sanctifie leur secret à tous.

³⁹³ *Amat al-Jabbār* : la servante du Puissant Réparateur.

Le titre de *ʿalawiyya* signifie qu'elle est descendante de ʿAlī Ibn Abū Ṭālib (ﷻ).

Annexe 4³⁹⁴ :

La doctrine du faucon [gris al-Bāz al-Ašhab] (qu'Allāh sanctifie son secret)

Au nom d'Allāh, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

La louange est à Allāh qui a modalisé le comment et s'est exalté au-dessus de la modalité. Il localisa le lieu et se rendit inaccessible à la localisation. Il est trouvé en

³⁹⁴ Nous reproduisons l'annexe IV, bien qu'elle représente, sans aucun doute, l'ajout tardif d'une personnalité non dépourvue de sens mystique et lyrique, et soucieuse de rappeler, avec raison, les points de vue orthodoxes face aux hérétiques de différentes sectes nées en marge du grand fleuve de la tradition (Presque toutes ces sectes ont disparues et nous renvoyons le lecteur intéressé par leurs doctrines aux ouvrages spécialisés – Il faut toutefois, exceptez le ja'fariyyah, autrement dit les chi'ites, que l'on ne peut qualifier de secte, et dont la seule existence au sein de la *'umma* témoigne de la grandeur des *Ahl al-bayt*).

Finalement, cette annexe se termine par l'affirmation rigoureuse du principe de confinement de l'orthodoxie aux quatre *maqāhib*-s. À quelle époque fut donc admis cet axiome, sachant que du temps de notre *šayh* existaient des luttes parfois sanglantes, entre les tenants des *maqāhib*-s hanbalite, šāfi'ite et hanafite ?

Dans le dernier paragraphe, les mots « *Ceux qui ont divisé* » désignent ceux qui n'acceptent pas le « *consensus* ». Cette absence de consensus total, semble inévitable dans les conditions présentes du monde humain. Mais alors des questions se posent :

Autour de quoi faut-il se réunir ?

En quoi consiste au juste l'« orthodoxie » (i. e. la juste opinion) ?

Peut-on adhérer à autre chose qu'à la vérité (*al-ḥaqq*) ?

toute chose, mais échappe par Sa Sainteté à toute circonstance de temps et de lieu. Il est présent auprès de toute chose tout en s'élevant au-dessus du fait « d'être-avec » (*'indiyya*). Il est le commencement de toute chose, mais ne connaît pas de fin.

Si tu demandes « où ? », tu Le cherches dans le lieu. Si tu demandes : « comment ? », tu Le cherches dans la modalité. Si tu demandes : « quand ? », tu Le renfermes dans la temporalité. Si tu affirmes « Il n'y a pas », tu Le privas de l'être. Si tu dis « si », tu Lui renvoies l'imperfection. Si tu demandes « pourquoi », tu t'opposes à Lui dans Sa Puissance royale.

Gloire à Lui et exalté soit-Il. Il ne peut être devancé par une antériorité, ni être rattrapé par quelque chose d'ultérieur, ni être à une similitude, ni être rapproché d'une apparence de forme. Il n'est point abaissé par une complémentarité, ni connu par une corporéité.

Gloire à Lui et exalté soit-Il ! S'Il était une forme (*šābah*), Il serait connu quantitativement. S'Il était un corps (*jism*), Il aurait une constitution composite. Non, Il est Unique (*wahīd*) contrairement à l'affirmation de ceux qui Lui attribuent un fils (*banawiyya*). Il est omniprésent (*šamad*) contrairement à ce qu'imaginent les idolâtres. Il n'a pas de similitude (*maṭal*) au contraire de ce qu'avancent les insensés. Il n'est point analogue à Sa Parole contrairement à ce que disent les hérétiques qui cherchent à Le décrire.

Rien ne se meut, dans le bien ou le mal, dans le secret ou ouvertement, sur la terre ferme ou dans l'océan, sans Sa Volonté ; contrairement à ce que disent les *Qadariyya*. Sa Puissance ne peut être égalée, Sa Sagesse n'a pas de limite, ce qui dément les propos des *Haḍaliyya*.

Ses Droits sont nécessairement respectés et Son Argument est irrésistible. Nul n'a aucun droit sur Lui et ne peut Lui demander des comptes, lorsqu'Il interroge, en dépit du credo des *Nizāmiyya*. Il est Juste et ne peut être injuste dans Ses Décrets. Il est Véridique, ne contredit jamais Ses Déclarations. Il parle par un discours éternel. Il n'y a pas de créateur de Sa Parole.

Il a révélé le Qur'ān, stupéfiant les maîtres de l'éloquence par son agencement ; balayant les arguments des *Murādiyya*.

Notre Seigneur couvre les défauts et pardonne les péchés de celui qui se repent. Et si quelqu'un retourne à son péché, après le repentir, les péchés du passé ne seront pas pris en compte, par commisération pour l'être humain.

Il est loin de toute falsification et trop saint pour être injuste.

Nous professons qu'Il accorde entre eux les cœurs des croyants et qu'Il égare les mécréants, en opposition à la croyance des *Hāšimiyya*.

Nous reconnaissons que les libertins de cette communauté sont meilleurs que les Juifs, les Chrétiens et les Zoroastriens en réponse aux *Ja'fariyya*.

Nous reconnaissons qu'Il se voit lui-même comme Il voit autrui, qu'Il entend tout appel, qu'Il est conscient de toute chose cachée, en opposition aux *Ka'biyya*.

Il a créé ses créatures dans la meilleure nature immaculée (*fītra*) puis les a projetées, en toute indépendance, dans la ténèbre du gouffre. Il les ramènera à leur premier état, contrairement à la croyance des *Dahriyya*.

Lorsqu'Il les réunira pour le Jour du Jugement, Il se manifestera à Ses amis qui le verront par la vue physique comme l'on voit la lune. Il ne sera pas voilé, sauf de ceux

qui nient la possibilité de cette vision comme les *Mu'tazilites*.

Comment pourrait-Il se voiler à Ses amis ou les garder devant son voile, alors que Ses Promesses éternelles de la rencontre ont déjà été proclamées toujours : « *Ô toi âme pacifiée, retourne à ton Seigneur satisfaite et agréée* »³⁹⁵.

Penses-tu que dans le Paradis tu te contenteras des houriis ? ou des parures de soie ?

Comment le fou de Laylā (Majnūn Laylā) pourrait-il être heureux sans Laylā al-Āmiriyya³⁹⁶ ? Comment les amoureux pourraient-ils trouver le repos sans le souffle des arômes ambrés (venant de Sa Présence) ? Comment des corps liquéfiés par la réalisation de la « *'ubūdiyya* » (servitude) pourraient-ils ne pas connaître le bonheur de s'asseoir dans Sa Proximité (*'indyā*) ? Comment ceux qui veillèrent les nuits opaques (passées dans Son souvenir) ne jouiraient-ils pas de Sa contemplation apaisante ? Comment des cœurs ayant savouré le lait de l'Amour (divin) pourraient-ils ne pas boire le vin seigneurial ? Comment des esprits, ayant connu la prison des corps sensibles, ne se repentiraient-ils pas dans les jardins sacro-saints, pour se repaître dans ces champs sublimes et boire aux sources qui étanchent toute soif ? Ils y parviennent au terme de leur intense nostalgie et trouvent l'explication de leur plainte. Le Juge des amoureux se dresse alors ouvertement et tranche la question.

³⁹⁵ Qur'ān, sourate n°8, verset 28.

³⁹⁶ Allusion au célèbre couple d'une ancienne légende arabe. Voir l'introduction aux « Poèmes métaphysiques » de l'Emir 'Abd al-Qādir (traduction de Charles-André Gilis, Editions Albouraq, 1996) pour le caractère initiatique de cette légende.

Lors de la *rencontre* de leur Seigneur, c'est Lui qui commence par leur adresser la salutation. Il leur ordonne d'entrer dans les Paradis de l'Eden. Mais ils s'y refusent et ils jurent qu'ils ne désirent pas regarder un autre que Lui, ni avoir une autre intention. Ils n'acceptent rien des mondes créés. Leurs demandes ne sont pas orientées vers le bas. Ils n'ont quitté les jouissances de cette vie que pour atteindre cette union sublime. Que l'échanson qui fait circuler le vin leur serve un verre dont la Pureté découle de Sa pureté. Boisson bienheureuse !

Et si (la coupe) s'éloigne des convives, elle revient tous les matins et soirs, augmentant leur nostalgie des lumières de Son Apparition radieuse.

Par Ta Vérité ! l'œil auquel Tu ne montres pas Ta Splendeur, est malheureux. Tu as anéanti par Ta Beauté tous les amoureux. Au nom de la Passion que l'on éprouve pour toi, sois prévenant avec tes sujets ! Des cœurs se liquéfient littéralement par nostalgie pour toi et la passion n'en laisse rien subsister.

Si je goûte, mais sans avoir encore atteint mon but, je n'oublie pas la recommandation de ta passion

Je n'ai jamais désespéré, ô mon Dieu, même lors de la perte, que Ta Bienveillance n'efface ma faute. Comment pourrait-il y avoir refus (de Sa part), ô mes frères, alors que dans les moments qui précèdent l'aube il y a des instants seigneuriaux, des allusions célestes et des parfums angéliques ?

La preuve de la véracité de l'affaire gît dans les chants des oiseaux, avec leurs mélodies « *dauidiennes* »³⁹⁷ ; dans le bruissement de l'eau dans les jardins, dans la danse des

³⁹⁷ Mélodies « *dauidiennes* », c'est-à-dire : qui rappellent les merveilleux chants du prophète Dāwūd (David) ﴿دَاوُدُ﴾.

branches des arbres, revêtues de leurs parures Paradisiaques. Tout cela n'est que soumission et reconnaissance de son Unicité (*waḥdāniyya*).

Ô gens de l'amour ! Le Vrai se manifeste (*tajallā*) au moment de l'aube (*suhur*). Il appelle : « **Y a-t-il des repentants pour que je leur accorde un repentir agréé ? Y a-t-il quelqu'un qui demande Mon Pardon, pour que Je lui remette tous ses péchés ? Y a-t-il quelqu'un qui cherche l'obtention de bienfaits, pour que Je lui en prodigue avec abondance ?** ».

Les esprits, lorsqu'ils retrouvent leur pureté, irradient Sa Joie. Ils deviennent indifférents aux divers états et tout malheur leur est facile à supporter.

Assurément, l'odeur exhalée par leurs larmes est toute parfumée ; et par leur patience face à certaines séparations, ils ont mérité de rejoindre les degrés élevés. Leurs propos sont certifiés auprès des diverses catégories d'amoureux et fidèlement rapportés avec leurs chaînes de transmission, d'une génération à l'autre. Ils demeurent en paix, leurs affaires sont accomplies sans demandes de leur part. Le cadeau du Vrai (*ḥubb*) s'avère évident. Quels beaux chemins empruntés [à la suite d'hommes véridiques] et quelle sublime doctrine, fondée sur les principes des écoles hanafite, ṣāfi'ite, mālikite et ḥanbalite. Qu'Allāh ﷻ nous protège de tous ceux qui « ont divisé » (*farraqū*) et se sont donc écartés [de l'orthodoxie] (*maraqū*) aussi rapidement qu'une flèche quitte l'arc. Puisse Allāh nous compter tous aux nombres de ceux qui possèdent de hautes salles construites *au-dessus* d'eux !

Qu'Allāh déverse Sa Grâce sur notre seigneur Muḥammad la plus noble des créatures, et sur sa famille et ses compagnons. Qu'Il les privilégie de la plus auguste salutation. qu'Il les salue d'un salut abondant, perpétuellement renouvelé chaque soir et matin.

Et la louange est à Allāh, le Seigneur des Mondes.

Table des discours

Tableau de translittération	9
Avant propos du traducteur	11
Prologue	13
1. De ce qui est absolument nécessaire à tout croyant	19
2. De l'exhortation mutuelle au bien	21
3. De l'épreuve	23
4. De la mort intelligible (<i>ma'anawī</i>)	27
5. De l'état de ce bas monde et de l'exhortation à ne pas y prêter attention	31
6. De l'extinction (<i>fanā</i>) aux créatures	33
7. De l'expulsion des chagrins du cœur	39
8. Du rapprochement d'Allāh ﷻ	45
9. Du dévoilement et de la contemplation	49
10. De la <i>nafs</i> et de ses états	53
11. Du désir (<i>ṣahwa</i>)	61
12. Douzième discours : De l'interdiction d'aimer les biens	63
13. De l'abandon parfait (<i>taslīm</i>) à l'Ordre d'Allāh ﷻ	65
14. De l'imitation des états des initiés (<i>qawm</i>)	71
15. De la crainte et de l'espoir	75
16. De la remise confiante de ses affaires à Allāh ﷻ (<i>tawakkul</i>) et des stations qu'elle comporte	77
17. De la manière dont on arrive à Allāh ﷻ par l'intermédiaire du guide (<i>muršid</i>)	81
18. De l'interdiction de se plaindre	85
19. De l'ordre de respecter sa promesse et de l'interdiction d'agir autrement	91
20. A propos du <i>ḥadīṭ</i> : « Abandonne ce qui te cause un doute pour ce qui ne l'occasionne point »	95

21. D'une conversation avec Iblis, la malédiction soit sur lui.....	97
22. De la mise à l'épreuve du croyant, à la mesure de sa foi	99
23. De la satisfaction (<i>riḍā</i>) de la part qu'Allāh ﷻ octroie	103
24. De l'exhortation à se tenir assidûment à la porte d'Allāh ﷻ.....	107
25. De l'arbre de la Foi	111
26. De l'interdiction d'ôter le voile couvrant Sa Face.....	115
27. De ce que le bien et le mal sont deux fruits.....	121
28. De l'exposé des états de l'aspirant (<i>murīd</i>)	127
29. À propos du <i>ḥadīṭ</i> : « <i>La pauvreté avoisine l'incroyance</i> »	131
30. Du fait de se dire : Que dois-je faire ? Quel stratagème em- ployer ?.....	135
31. De la « détestation en Allāh »	139
32. De la non-association de quoi que ce soit à l'amour du Vrai	141
33. De la répartition des hommes en quatre classes	143
34. De l'interdiction de s'irriter contre Allāh ﷻ.....	149
35. Du scrupule (<i>warā'</i>)	155
36. Exposé de la différence entre ce monde et l'autre et de la conduite à suivre à leur égard.....	157
37. De la condamnation de l'envie et de l'ordre de l'abandonner...	165
38. De la véracité (<i>ṣidq</i>) et du sérieux (<i>naṣiḥa</i>).....	169
39. De l'explication du désaccord (<i>ṣiḡāq</i>), de l'entente (<i>wifāq</i>) et de l'hypocrisie (<i>nifāq</i>)	171
40. Quand le <i>sālik</i> (celui qui chemine sur la Voie) est-il apte à rejoindre le groupe des êtres spirituels ?	173
41. Une similitude concernant l'extinction (<i>fanā'</i>) et sa modalité...	175
42. De l'exposé des deux états propres à l'âme (<i>nafs</i>)	179
43. De la condamnation de la demande adressée à « autre » qu'Allāh ﷻ.....	183
44. De la cause du non-exaucement de la prière (<i>du'ā'</i>) du connaissant par Allāh ﷻ.....	185
45. Du bienfait et de l'épreuve	189
46. Du <i>ḥadīṭ</i> qudsī : « <i>Celui que préoccupe Mon souvenir (ḡikr)...</i> »	195
47. Du rapprochement d'Allāh ﷻ.....	199
48. De ce dont il convient à un croyant de s'occuper.....	201

49. De la condamnation du sommeil.....	203
50. Du signe de l'éloignement du serviteur par rapport à Allāh ﷻ et de l'explication de la manière de se rapprocher de Lui ﷻ.....	205
51. De l'ascétisme (<i>zuhd</i>).....	207
52. De la raison pour laquelle certains croyants sont mis à l'épreuve	211
53. De l'Ordre d'implorer la satisfaction (<i>riḍā</i>) d'Allāh, et de s'anéantir (<i>fanā'</i>) en Lui (<i>biḥi</i>)	213
54. De celui qui aspire à la « réalisation » en Allāh (<i>al-wuṣūl ilā Allāh</i>), et la manière de parvenir jusqu'à Lui ﷻ.....	217
55. De l'abandon des plaisirs	221
56. De l'extinction (<i>fanā'</i>) du serviteur à l'égard des créatures, de la passion, de la <i>nafs</i> , de la volonté individuelle et des vaines espérances	225
57. De la non contestation du Décret et de l'Ordre d'en demeurer satisfait (<i>riḍā</i>)	229
58. Du fait de se détourner de toutes les directions pour ne cher- cher que celle de la Grâce d'Allāh ﷻ (<i>faḡl Allāh</i>).....	233
59. De la satisfaction dans l'affliction et de la reconnaissance dans le bienfait	235
60. Du commencement et de la fin [de la voie].....	239
61. De l'attitude consistant à ne pas agir à propos de n'importe quelle chose avant d'en avoir clairement compris la nature « permise » (<i>ibāḥa</i>).....	243
62. De l'Amour, du Bien-Aimé, et de ce qui s'impose à leur su- jet.....	245
63. D'un genre de connaissance (<i>ma'rifa</i>).....	249
64. De la mort dans laquelle il n'y a point de vie et de la vie dans laquelle il n'y a point de mort.....	251
65. De l'interdiction de s'irriter contre Allāh lorsque la supplica- tion (<i>du'ā'</i>) tarde à être exaucée	253
66. De l'ordre de supplier par la prière (<i>du'ā'</i>) et de l'interdiction d'abandonner celle-ci	257
67. Du combat spirituel contre la <i>nafs</i> (<i>jihād an-nafs</i>) et de sa modalité concrète	259
68. De Sa Parole ﷻ : « <i>Chaque jour Il est dans une nouvelle condition</i> ».....	263

69. De l'Ordre de demander le pardon, la protection, la grâce, l'agrément et la patience à Allāh (ﷻ)	267
70. De la reconnaissance et de l'aveu de l'imperfection	271
71. De l'aspirant et du bien-aimé	273
72. De ceux qui passent par les marchés et sont attirés par ce qui s'y trouve. Et de ceux qui y entrent mais gardent patience	277
73. D'un groupe de Saints auxquels Allāh révèle les vices et défauts d'autrui	281
74. Ce qu'il incombe à l'homme intelligent de chercher comme indications pour parvenir (à la certitude) de l'Unité (waḥdāniyya) d'Allāh (ﷻ)	285
75. Du taṣawwuf et de la base sur laquelle il est établi	289
76. Pas de titre !	293
77. De l'arrêt (wuqūf) auprès d'Allāh (ﷻ) et de l'extinction (fanā) envers les créatures	299
Des gens du combat spirituel (mujāhada) et de l'examen de conscience (maḥāsaba), des hommes de la ferme résolution (ahlu al-'azm) et de leurs qualités	303
De ses conseils à ses enfants (que leurs secrets soient sanctifiés), ainsi que de certains de ses propos utiles – De sa maladie et de sa mort (ﷻ)	311
Des dates de sa mort et de sa naissance	315
Complément à l'arbre généalogique (côté maternel) de sa Présence « le Secours » (al-ḡawṭ)	317
La doctrine du faucon [gris al-Bāz al-Aṣḥab] (qu'Allāh sanctifie son secret)	323
Table des discours	329

Ouvrages de la Collection

- Héritage Spirituel -

1. *Enseignements soufis*, Abd al-Qader al-Jilānī, (1996 ; 2001)
2. *Textes sur le jeûne - extraits des Futūḥāt* -, Ibn Arabī, - Traduction et annotations de Charles-André Gilis, (1996)
3. *Poèmes métaphysiques*, Emir AbdelQader l'Algérien. – Traduction et annotations de Charles-André Gilis, (1996)
4. *Le livre des Chatons des Sagesses*, Ibn 'Arabī (2 tomes) – Traduction inégale, annotations et commentaire de Charles-André Gilis, (1997-1998)
5. *L'Imam Khomeyni, un gnostique méconnu du XX^{ème} siècle*, Christian Bonaud, (1997)
6. *L'Esprit universel de l'Islam, aperçus sur la Doctrine coranique de la Science sacrée*, Charles-André Gilis, (1998)
7. *Océans de Miséricorde*, Sheikh Nazim An-naqshabandi, Traduction et annotations de AbdelWadoud Bour (1998)
8. *Vie et enseignements du Cheikh Ahmadou Bamba*, Didier Hamoneau, (1998)
9. *Le Soufisme, la réalité de la religion*, Hazrat Nader Shah Angha, (1999)
10. *Guide du disciple Tidjaani aspirant à la perfection*, Ibrahima Sall, (1999)
11. *La prophétie, la sainteté et leurs fruits*, Ibrahima Sall, (1999)
12. *Secrets of the Fast – according to the Shaykh al-Akbar Ibn Arabī*, - Translated and Introduced by Charles-André Gilis, (2000)
13. *Le Secret des Secrets*, Abd al-Qadir al-Jilānī, Traduction et annotations de AbdelWadoud Bour (2000)
14. *Traité sur les Noms divins*, Fakhr ad-Dīn ar-Rāzī, Introduction, traduction et annotations par Maurice Gloton (2000)
15. *La Prière sur le défunt (Salāt al-Janāza) dans l'enseignement d'Ibn 'Arabī*, Charles-André Gilis, (2001)
16. *Le livre de l'aide, du soutien et de l'encouragement pour les croyants qui désirent suivre la voie vers l'au-delà*, Imam al-Haddād, traduction et annotations par AbdelWadoud Bour (2001)
17. *Ibn 'Arabī, l'Initiation à la Futuwwah*, Leïla Khalifa (2001)
18. *Le livre du mim, du wāw et du nūn* -, Ibn Arabī, - Texte arabe inédit, traduit et présenté par Charles-André Gilis, (2002)
19. *Un commentaire ésotérique de la formule inaugurale du Qoran (les mystères cryptographiques de Bismi-Llāhi-r-Rahmāni-r-Rahīm)*, Abd el-Karīm al-Jilī, précédé d'une introduction générale à la Non-dualité dans l'ésotérisme islamique, traduit et annoté par Jābir Clément-François, (2002)
20. *Le secret des noms de Dieu*, Ibn 'Arabī, Introduction, édition critique et notes de Pablo Beneito, traduit par Pablo Beneito et Nassim Motebassem (2002)

21. *L'épître des sept degrés suivi du poème sur la généalogie des Imâms suivi de la qasîda sulaymâniyya*, Abū Firās al-Maynaqī, textes recueillis et présentés par Aref Tamer, traduits, corrigés et commentés en français par Yves Marquet (2002)
22. *La clé de la réalisation spirituelle et l'illumination des âmes*, Ibn 'Ata' Al-lâh al-Iskandari, traduction et commentaire Riordan Macnamara (2002)
23. Exposé de la différence entre la poitrine, le cœur, le tréfonds et la pulpe (Bayân al-farq bayna as-sadr wa al-qalb wa al-fû'ad wa al-lubb), *Al-Hakîm at-Tirmîdî*, traduction, introduction et annotation par Isitian Ibrahim (2002)
24. L'Accès au Mystère (futuh al-ghayb), Abd al-Qader al-Jilânî, traduction et notes de Nabil Badrâwî (2002)
25. 89 appels au Croyants (nidâ' al-mu'minîn), Sheikh Ahmad Fathu'llâh Jâmi, traduction réalisée par AbdelWadoud Bour (2002)
26. Le livre du Savoir et de la Sagesse, Imam al-Haddâd, traduction et annotations par Omar van den Broeck et Mostafâ al-Badawi (2002)
27. *Les vies de l'Homme*, Imâm al-Haddâd, traduction de l'Anglais par AbdelWadoud Bour révisé d'après l'original en arabe et annoté par Mostafâ al-Badawî (2002)

Ouvrage réalisé par
l'Atelier Graphique Albouraq
2009



Impression achevée en Octobre 2009
sur les presses de Dar Albouraq
Beyrouth – Liban